

Université de Montréal

Le monde social de la rue :
Expériences des jeunes et pratiques d'intervention à Montréal

par
Céline Bellot

École de Criminologie
Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
Philosophiae Doctor (Ph.D.)
en criminologie

Mai, 2001

© Céline Bellot



HV

6015

U54

2002

V. 002

2

U

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée :

Le monde social de la rue :
Expériences des jeunes et pratiques d'intervention à Montréal.

présentée par :
Céline Bellot

A été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Denis Lafortune, président-rapporteur

Marie-Marthe Cousineau, directrice de recherche

Jean Poupart, co-directeur de recherche

Danielle Laberge, membre du jury

Philippe Bourgois, examinateur externe

Thèse acceptée le : 16 octobre 2001



Sommaire

Cette thèse a pour objectif de décrire et de comprendre l'expérience de la rue que connaissent les jeunes dans le centre-ville de Montréal du point de vue des jeunes. Elle repose sur le constat critique d'une lecture stéréotypique et normalisante du phénomène des jeunes de la rue, qui oscille entre l'image de la victime et celle du délinquant. Face à ce constat, quatre questions se posent : comment devient-on un jeune défini comme un jeune de la rue ? Que signifie vivre dans la rue au quotidien pour ces jeunes ? Quelles sont alors les trajectoires de rue possible ? Quelles formes d'intervention et leurs effets sont présents dans la rue à l'égard de ces jeunes ?

Pour répondre à ces questions, la perspective théorique retenue est celle de la théorie de la structuration sociale de Giddens qui permet de saisir la marge de manoeuvre qu'utilisent les acteurs sociaux en regard des contraintes et des opportunités qui les entourent. Dans cette perspective, la réflexion s'est appuyée sur l'idée d'une jeunesse entendue comme une période de temps dans le cycle de vie, caractérisée par l'incertitude et la construction de l'identité sociale. A ce titre, les jeunes de la rue représente à la fois une jeunesse particulière en regard de ces éléments mais aussi une jeunesse représentative de l'ensemble de la jeunesse. Dans ce contexte, le concept de trajectoire devient l'outil empirique et analytique pour comprendre les liens qui se tissent entre les jeunes et la société en faisant de l'expérience de rue : un processus dont il importe de lire les dynamiques, les continuités et les discontinuités. A partir des cheminements singuliers des jeunes rencontrés et

observés, il est alors possible de dégager la diversité et la complexité des rapports au monde la rue qu'établissent les jeunes, de même que les logiques de régulation dont ils sont l'objet.

La démarche ethnographique a été retenue puisqu'elle permettait, grâce à une immersion prolongée dans le monde de la rue, d'obtenir une meilleure connaissance des expériences des jeunes et de leurs conditions de vie. Elle donne en effet d'appréhender en profondeur les manières d'être, de vivre et de penser de ces jeunes définis comme des jeunes de la rue et leurs évolutions. Ancrée dans une double perspective ethnologique et biographique, cette démarche s'est réalisée à partir de deux instruments principaux de cueillette de données, soit l'observation participante et l'entrevue de type récit de vie. Ainsi, des observations ont été effectuées du printemps 1996 à l'été 1999, dans le centre-ville de Montréal, principalement dans les espaces publics occupés par les jeunes (parcs, centres commerciaux, stations de métro et carrefours). Les observations se sont déroulées le plus souvent la nuit, d'une à deux par semaine l'hiver, et au fur et à mesure de quatre à cinq par semaine l'été. Une attention particulière a été portée aux pratiques des jeunes, à leurs interactions, à leurs stratégies et au sens qu'ils leur donnaient. De plus, vingt deux entrevues ont été recueillies en vue de mieux appréhender plus spécifiquement la trajectoire de vie des jeunes. Ces entrevues portaient sur l'histoire de vie des jeunes en amont de la rue (famille, école, amis, travail, institutions...) mais aussi sur leurs expériences de la rue (durée, activités, amis, interventions...)

La présentation des situations des jeunes en amont de la rue permet de rendre compte des contextes de fragilisation qu'ils ont parfois connus dans leur famille, à l'école, au travail ou en raison des prises en charge institutionnelles dont certains ont fait l'objet. Ces éléments de fragilisation ont pour effet d'augmenter les difficultés d'insertion de ces jeunes au point de faire de la rue

« un choix contraint », notamment en limitant les opportunités conventionnelles dont ils disposent pour s'insérer socialement.

Arrivés à la rue, les jeunes sont confrontés à des représentations et des pratiques d'intervention initiées par les adultes qui vont elles aussi structurer leur expérience de la rue. Dans un premier temps, les pratiques d'intervention s'appuyant sur une définition de ce phénomène comme un problème social vont tenter de « normaliser » la vie des jeunes en les sortant de la rue. Les stratégies utilisées sont alors éducatives, punitives et thérapeutiques. Si toutes ont pour finalité la sortie de la rue des jeunes, elles n'y parviennent pas toujours.

Confrontés à cette logique de disqualification sociale et à ces pratiques d'intervention, les jeunes vont faire de l'expérience de la rue au quotidien une réalité complexe et diverse. La lecture dynamique de ce quotidien s'appuie sur plusieurs dimensions : le temps dans la rue, les interactions, les activités et les espaces occupés. Finalement, émerge de cette appréciation du quotidien, une lecture de l'expérience de rue comme un processus qui se construit sur un continuum où le rapport au monde de la rue oscille entre émancipation et aliénation. Ce continuum permet de dégager la multiplicité des sens que les jeunes attribuent à leurs expériences de la rue : de la liberté à l'enfermement en passant, par l'aventure, le refuge, le répit, le tremplin, le piège...

Ce double constat de la diversité et de la complexité de l'expérience de rue permet de faire ressortir comment elle peut tantôt participer à l'insertion des jeunes tantôt à leur exclusion. Dès lors, il apparaît nécessaire de repenser les représentations et les pratiques d'intervention afin d'inscrire les rapports entre les jeunes et la société dans une logique conciliatoire où les adultes accompagneraient les jeunes dans leur quête d'une place sociale définie comme conventionnelle ou alternative.

Table des matières

SOMMAIRE.....	i
TABLE DES MATIÈRES.....	iv
REMERCIEMENTS.....	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : D'UNE ANALYSE CRITIQUE DES DISCOURS ET PRATIQUES D'INTERVENTION SUR LES JEUNES DE LA RUE.....	8
SECTION 1 : LA CONSTRUCTION STÉRÉOTYPIQUE DU PHÉNOMÈNE DES JEUNES DE LA RUE.....	10
1.1 LA CRISE, EXPLICATION DU PASSAGE À LA RUE DES JEUNES.....	11
1.1.1 <i>La crise socio-spatiale</i>	12
1.1.2 <i>La crise familiale</i>	17
1.1.3 <i>La crise personnelle des jeunes</i>	22
1.2 L'EXPÉRIENCE DE LA RUE : UNE MISE EN PÉRIL DE LA JEUNESSE ET DES JEUNES.....	25
1.2.1 <i>La construction de la dangerosité de la rue</i>	26
1.2.2 <i>La construction de la dangerosité des jeunes</i>	35
SECTION 2 : LES FORMES NORMALISANTES DE L'INTERVENTIONERREUR! SIGNET NON DÉFINI.	
2.1 L'OSCILLATION TRADITIONNELLE ENTRE ÉDUCATION ET PUNITION.....	48
2.1.1 <i>Le Xixème siècle : la naissance de l'intervention sur la déviance des jeunes</i>	49
2.1.2 <i>Le Xxème siècle, développement du modèle éducatif au Québec</i>	51
2.2 LA DRAMATISATION ACTUELLE DU PHÉNOMÈNE DES JEUNES DE LA RUE.....	53

CHAPITRE 2 : A LA CONSTRUCTION D'UNE DÉMARCHE ETHNOGRAPHIQUE DU MONDE DE LA RUE.....	56
SECTION 1 : LE CADRE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE.....	58
1.1 LA THÉORIE DE LA STRUCTURATION DE GIDDENS.....	58
1.2 L'APPLICATION DE LA THÉORIE DE LA STRUCTURATION À LA JEUNESSE	59
1.2.1 <i>L'incertitude : reflet d'une situation moderne.....</i>	<i>60</i>
1.2.2 <i>L'expérimentation : un mode d'être et d'agir de la jeunesse</i>	<i>62</i>
1.2.3 <i>L'utilisation de la théorie de la structuration pour les jeunes de la rue.....</i>	<i>65</i>
1.2.4 <i>L'intervention sociale entre tradition et modernité.....</i>	<i>69</i>
SECTION 2 : LES CONCEPTS CLÉS DE LA RECHERCHE.....	72
2.1 LA RUE : UN MONDE SOCIAL	72
2.2 LES JEUNES EN SITUATION DE RUE	75
2.3 L'EXPÉRIENCE : UN CONCEPT MÉDIATEUR	79
SECTION 3 : LA TRAJECTOIRE : UN OUTIL ANALYTIQUE.....	81
SECTION 4 : OBJECTIFS DE RECHERCHE ET HYPOTHÈS.....	85
SECTION 5 : LA STRATÉGIE MÉTHODOLOGIQUE : UNE DÉMARCHE ETHNOGRAPHIQUE.....	86
5.1 LES ENJEUX ÉTHIQUES DE LA DÉMARCHE	87
5.1.1 <i>Une éthique de la rencontre.....</i>	<i>88</i>
5.1.2 <i>Une éthique de l'engagement</i>	<i>89</i>
5.2 L'ENTRÉE SUR LE TERRAIN	90
5.2.1 <i>L'évolution des rôles.....</i>	<i>91</i>
5.2.2 <i>La construction de la confiance.....</i>	<i>93</i>
5.3 L'OBSERVATION PARTICIPANTE.....	94
5.3.1 <i>Le déroulement des observations.....</i>	<i>95</i>
5.3.2 <i>Les lieux de l'observation.....</i>	<i>95</i>
5.3.3 <i>Les jeunes observés.....</i>	<i>96</i>
5.3.4 <i>La rédaction du journal de terrain</i>	<i>98</i>
5.4 LES ENTREVUES DE TYPE RÉCIT DE VIE.....	98
5.4.1 <i>Le recrutement.....</i>	<i>99</i>
5.4.2 <i>Le déroulement des entrevues.....</i>	<i>101</i>

5.5 LA DÉMARCHE ANALYTIQUE	102
5.5.1 <i>La triangulation des données et la saturation</i>	102
5.5.2 <i>Mémos individuels et mémos thématiques</i>	102
5.5.3 <i>L'analyse transversale et la procédure de validation</i>	103
5.6 LES LIMITES DU PROJET	103
CHAPITRE 3 : LA VIE DES JEUNES AVANT LA RUE.....	105
SECTION 1 : LE CONTEXTE GÉNÉRAL DE FRAGILISATION DE LA JEUNESSE	108
SECTION 2 : LES EXPÉRIENCES FAMILIALES DES JEUNES RENCONTRÉS. 112	
2.1 LA FAMILLE ABSENTE	114
2.2 L'EFFRITEMENT DES LIENS FAMILIAUX	123
2.3 LA CRISE DANS LES RELATIONS FAMILIALES	130
2.4 LES FAMILLES SANS HISTOIRE	135
SECTION 3 : LES EXPÉRIENCES INSTITUTIONNELLES DE PRISE EN CHARGE DE L'ENFANCE	139
SECTION 4 L'ÉCOLE : UN ESPACE DE DIFFÉRENCIATION	147
<SECTION 5 : LE TRAVAIL.....	152
CHAPITRE 4 : LA RUE : UN MONDE SOCIALEMENT DISQUALIFIÉ.....	158
SECTION 1 : LA RUE DES JEUNES : LA CONSTRUCTION D'UN PROBLÈME SOCIAL	160
1.1 DE L'ITINÉRANCE DES JEUNES AUX JEUNES DE LA RUE.....	162
1.2 LA RUE, UN ESPACE DE VIE HORS NORMES POUR LA JEUNESSE	165
1.2.1 <i>L'occupation de l'espace public : une situation de non-conformité</i>	167
1.2.2 <i>Le non-travail ou le décrochage scolaire : des situations disqualifiées</i>	169
1.2.3 <i>L'absence de logement, une situation indésirable</i>	173

SECTION 2 : LA RUE : UN ESPACE D'INTERVENTION D'ADULTES.....	175
2.1 UN CADRE NORMALISANT D'INTERVENTION	176
2.1.1 <i>La stratégie éducative</i>	177
2.1.2 <i>La stratégie punitive</i>	185
* Le processus de criminalisation des activités quotidiennes des jeunes en situation de rue	193
2.1.3 <i>La stratégie thérapeutique</i>	202
2.2 UN CADRE MARGINALISANT D'INTERVENTION : LES PRATIQUES D'INCITATION CRIMINELLE.....	205
CHAPITRE 5 : L'EXPÉRIENCE DE LA RUE : ENTRE ÉMANCIPATION ET ALIÉNATION.....	208
SECTION 1 : L'ENTRÉE DANS LE MONDE DE LA RUE	210
1.1 UNE ENTRÉE PROGRESSIVE DANS LE MONDE DE LA RUE.....	213
1.1.1 <i>La rencontre avec la ville</i>	213
1.1.2 <i>La rencontre avec le centre-ville</i>	215
1.2 UNE ENTRÉE BRUTALE DANS LE MONDE DE LA RUE.....	220
SECTION 2 : LA RUE, UN ÉPISODE INITIATIQUE.....	223
2.1 DEVENIR « UN JEUNE DE LA RUE »	225
2.2 VIVRE COMME « UN JEUNE DE LA RUE ».....	226
2.2.1 <i>L'occupation de l'espace public</i>	227
2.2.2 <i>Le squeegee, une expérience émancipatoire</i>	231
2.2.3 <i>La vie nocturne de la rue</i>	234
SECTION 3 LA RUE COMME MODE DE VIE.....	239
3.1 LA MISE EN PLACE D'UN QUOTIDIEN DE SURVIE	240
3.1.1 <i>La rue espace d'apprentissage de la débrouillardise</i>	240
3.1.2 <i>La rue, espace de la galère</i>	243
3.2 LES OPPORTUNITÉS DE SORTIE.....	244
3.2.1 L'IMPLICATION DANS LE MILIEU CRIMINEL	245
3.2.2 LE RETOUR AU MONDE CONVENTIONNEL.....	248
3.3 L'EXPÉRIENCE DE L'ENFERMEMENT DANS LA RUE ET DANS LA DROGUE.....	252
3.3.1 <i>Les drogues injectables : une opportunité plus présente</i>	252
3.3.2 <i>L'enfermement : une expérience aliénante</i>	255

CONCLUSION.....267

BIBLIOGRAPHIE.....277

ANNEXE.....291

Remerciements

Merci à tous les jeunes qui m'ont confié leur histoire et qui ont fait de ce doctorat non pas simplement une expérience scientifique et intellectuelle, mais surtout une expérience humaine.

Cette expérience a bénéficié en outre de nombreux soutiens que je souhaite souligner ici.

Tout d'abord, mes directrice et directeur de recherche qui ont su me laisser « vivre » ma thèse à ma façon allant d'une quasi disparition de l'université, les premières années à un retour précipité dans les derniers mois. Je tiens à remercier Marie-Marthe Cousineau qui, en me donnant la chance de faire ma maîtrise au Québec, a transformé ma trajectoire et m'a finalement conduit à une thèse et bien d'autres choses... Si Jean Poupart est arrivé par la suite dans ce projet de thèse, je dois néanmoins le remercier tant pour ses critiques, ses réflexions, que pour ses questionnements qui m'ont poussée toujours plus loin dans la précision et la finesse de l'analyse.

Cette thèse s'appuie sur un terrain qui n'aurait pu se réaliser sans le soutien de nombreux intervenants. Le premier d'entre eux est sans nul doute Patrick Langlois, travailleur de rue à Cactus à l'époque, qui a accepté de partager avec moi son savoir et ses contacts pour m'ouvrir les portes du monde de la rue. Avec Patrick, il y a eu aussi toute l'équipe de Cactus (Roxanne, Marianne, Pascal, Mario, Moussa, Rémi, et

tous les autres), et des intervenants d'autres organismes qui, par nos rencontres, nos discussions et nos échanges sur la rue, sur les jeunes et sur l'intervention, m'ont permis de construire peu à peu la connaissance de ce monde social.

Je tiens aussi à remercier la Cohorte Saint-Luc, ses chercheurs, Julie Bruneau, Michel Perreault, Benoit Van Caolen, ses professionnels de recherche, François Fournier et Sophie Alarie, qui ont été les premiers à reconnaître l'expertise acquise sur le terrain et qui m'ont surtout donné l'occasion de prolonger de deux ans ma présence dans la rue.

J'ai profité aussi durant ma thèse des échanges et discussions organisés dans différents contextes universitaires; du Collectif de recherche sur l'itinérance dirigé par Danielle Laberge (merci pour l'analyse de l'errance urbaine sous toutes ses coutures) au Programme de recherche sur le racisme et la discrimination co-dirigé par Christopher McAll et Mylène Jaccoud (merci pour le travail sur le concept de trajectoire). Ces contextes ont fourni l'occasion de rencontres fructueuses avec d'autres personnes dont les intérêts de recherche et d'engagement envers le milieu et les personnes en situation difficile étaient similaires aux miens.

Si mon journal de terrain m'a permis d'écrire sur papier mes observations, mes doutes et mes sentiments, j'ai eu aussi besoin de beaucoup en parler. Merci aux oreilles attentives des chateauistes mais aussi, plus récemment, aux adeptes de la quinche qui m'ont écoutée durant de nombreuses soirées.

Finalement, l'histoire de ce doctorat, c'est aussi l'histoire d'un passage vers une vie d'adulte (merci maman et papa d'avoir su me donner l'équilibre nécessaire entre support et autonomie) et la construction d'une nouvelle famille. Commencé par un mariage, il se termine par une naissance (Merci Loïc pour m'avoir fait tous ces sourires d'encouragement et ces gazouillis pendant que je tapais cette thèse). Merci Martin pour ta patience des débuts, quand je partais la nuit faire mon terrain, et de la fin, pour les différents reports du dépôt. C'est à ton tour maintenant...

I**n**troduction

Les changements structuraux provoqués par les différentes crises économiques, la mondialisation et la globalisation des marchés de même que par l'avènement de nouvelles technologies sont venus largement modifier les conditions du passage des jeunes à la vie d'adulte. Ces mutations, en impliquant davantage de flexibilité, de précarité et d'incertitude ont alimenté la construction de nouvelles figures de la pauvreté dans la mesure où elles ont accru les dynamiques d'exclusion sociale (Thomas, 1997; Paugam, 1996). Dans ce contexte, la question du lien social, notamment dans les rapports entre les jeunes et la société devient centrale, puisqu'ils apparaissent parmi les premières victimes de ces mutations. L'insertion des jeunes dans la société devient ainsi un enjeu crucial dans la mesure où elle constitue la clé de la cohésion et de la reproduction sociale (Nicole-Drancourt et coll., 1995; Dubar, 1991). Cependant, comprendre les difficultés d'insertion des jeunes dans leurs dimensions économique, sociale, culturelle et politique renvoie à une réflexion sur la manière dont les jeunes parviennent à « l'autonomie ». Ces difficultés modifient en effet pour les jeunes, les transitions vers une vie adulte autonome (Gauthier, 2000; Galland, 1991).

Ainsi, les travaux de la sociologie contemporaine de la jeunesse, de Dubet (1987) à Gauthier et Guillaume (1999), sont venus repenser la jeunesse tant dans les situations sociales qu'elle vit et les rapports sociaux qu'elle établit

que dans les politiques et les pratiques d'intervention dont elle est l'objet.

Il se construirait actuellement un nouveau modèle culturel de la jeunesse qui présente une large fraction de cette catégorie sociale non plus comme un potentiel d'avenir dont il faut assurer le développement, ni même comme un agent de changement et de transformation de la société – comme ce fut le cas dans les années 1960 et 1970 – mais plutôt comme un risque, un danger potentiel contre lequel il faut se prémunir par une prise en charge efficace (Guillaune, 2000 :184).

Dès lors, une lecture criminologique de la jeunesse permet de rendre compte de ces transformations des modalités d'insertion, d'une part en s'intéressant aux pratiques juvéniles et à leur processus de qualification sociale et, d'autre part, en faisant état des logiques de régulation sociale établies à l'égard des pratiques comme des jeunes qualifiés de déviants, voire de délinquants. Ainsi, par le prisme de la jeunesse et de ses expériences, il est possible d'interroger la mécanique de structuration du social en définissant les conditions de l'intégration et de l'exclusion.

Or, si l'intérêt pour la jeunesse est demeuré constant en criminologie, notamment parce que, depuis Quételet, la criminalité est d'abord une question d'âge (Ouimet, 2000) mais aussi parce que les jeunes sont une priorité d'intervention, les lieux d'étude des pratiques juvéniles se sont déplacés (Hagan et McCarthy, 1997). De la rue au début du siècle, à l'école maintenant, d'une approche ethnographique à des enquêtes de délinquance auto-révélee, les changements dans l'appréhension de la jeunesse et de ses pratiques ont été majeurs en criminologie. Ils ont eu pour conséquence de restreindre le spectre des pratiques qualifiées de délinquantes aux jeunes fréquentant l'école (Hagan et McCarthy, 1997).

Or, si l'école et la formation scolaire renvoient encore à la représentation d'une jeunesse à instruire, à former et à socialiser, les mutations sociales sont

venues bousculer ces parcours d'insertion, notamment en provoquant, d'une part, un allongement de la période d'études pour une partie de la jeunesse et, d'autre part, un décalage entre la fin des études et l'entrée sur le marché du travail pour une autre. C'est dans cette zone transitoire et floue que se retrouvent, ordinairement les jeunes définis comme des jeunes de la rue. Sortis de l'école rapidement, ces jeunes connaissent des difficultés d'insertion qui les placent le plus souvent dans la catégorie des « jeunes à risque » voire des « jeunes à problèmes ». Figure de la pauvreté, de la précarité, les jeunes définis comme des jeunes de la rue appartiennent à la catégorie des jeunes sur laquelle on juge qu'il faut intervenir pour normaliser un mode de vie qualifié de déviant. Or, là encore, les transformations sociales ont contribué à un glissement des pratiques d'intervention vers un modèle sécuritaire et hygiéniste laissant aux acteurs du système pénal et du système médical le soin de réguler les difficultés sociales de ces jeunes (Guillaume, 2000).

C'est donc à la lecture de ces transformations survenues, tant dans les pratiques juvéniles que dans les pratiques d'intervention, que s'attarde cette recherche en utilisant le phénomène des jeunes de la rue comme une étude de cas pour saisir les enjeux d'une prise en charge d'une jeunesse en voie d'exclusion, et la rue comme le théâtre où ces transformations se manifestent avec le plus acuité. En effet, si l'espace public apparaît, de manière générale comme le lieu de revendication par la jeunesse d'une nouvelle place sociale, il est aussi l'espace où l'exigence de régulation, voire de répression, de la visibilité d'une jeunesse qualifiée de dérangeante est la plus forte.

McCarthy (1990) a pour une large part, tracé le chemin de ce retour de la criminologie à un objet d'étude centré sur la rue en réalisant sa thèse sur les jeunes de la rue à Toronto. Toutefois, en s'intéressant strictement aux activités délinquantes des jeunes de la rue, il a contribué d'une certaine manière à renforcer les cadres implicites de la normativité sans égard aux

définitions et aux points de vue qu'expriment les jeunes sur leurs situations sociales. Si cette thèse reprend le chemin de la rue, c'est par contre pour s'intéresser, de leur point de vue, aux jeunes définis comme des jeunes de la rue.

Ancrer un projet de recherche dans la rue et dans une lecture moderne de la jeunesse (Gauthier, 2000) exige cependant certaines considérations quant à la construction de l'objet d'étude.

Dans un premier temps, les résultats d'un travail de recherche réalisé dans le cadre de notre maîtrise sur les représentations et les pratiques des agents de sécurité à l'égard des itinérants sont venus orienter le choix de réaliser un terrain dans la rue à la rencontre des jeunes (Bellot, 1995). En effet, constatant que les agents de sécurité effectuaient une nette distinction entre les jeunes et les personnes plus âgées tant au plan des représentations que des pratiques, il m'apparaissait pertinent de m'intéresser à cette manière jeune de vivre la rue, manière qualifiée de problématique, et faisant l'objet d'interventions plus coercitives.

L'accroissement de la visibilité des jeunes et de leurs pratiques, notamment à travers l'expérience du squeegee¹, est venue renforcer cette pertinence d'une lecture constructiviste de la question des jeunes de la rue, notamment pour montrer comment la réalité est construite comme un problème social, et d'une lecture criminologique de la rue, d'autant qu'à Montréal, comme ailleurs, la rue avait été abandonnée aux anthropologues et sociologues urbains (Bourgeois, 1995, Fleisher, 1995). En effet, à Montréal, les deux thèses

¹ Le squeegee est le terme nord américain pour désigner la pratique qui consiste à offrir de nettoyer les pare-brises des automobiles aux carrefours. Il reprend le nom de fabrique de la « raclette » utilisée

portant sur les jeunes de la rue sont celle de Côté (1988) en anthropologie et celle de Parazelli (1997) en études urbaines.

En outre, cette nécessité de porter ce regard sur le phénomène et sur les jeunes eux-mêmes accompagne les transformations des pratiques d'intervention à l'endroit de ces jeunes. En effet, les années 1990 sont aussi une période marquée par une augmentation du recours au droit pénal pour réguler les pratiques juvéniles de la rue. Ce recours s'inscrit dans une logique de criminalisation des enjeux sociaux, tant au regard des modes de vie que des pratiques de survie (Laberge et coll, 2000; Landreville et coll, 1998). Or, si cette criminalisation est largement documentée pour l'itinérance notamment dans les travaux de recherche du Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale (Laberge, 2000), peu d'études se sont intéressées à analyser les pratiques de criminalisation et leurs conséquences sur les trajectoires de rue des jeunes (Hagan et McCarthy, 1997).

La pertinence de considérer le phénomène des jeunes définis comme des jeunes de la rue d'un point de vue criminologique s'appuie donc sur, d'une part, l'intérêt de comprendre en soi les pratiques sociales de ces jeunes en difficultés d'insertion et, d'autre part, sur le besoin d'examiner les formes de régulations sociales qui exercées par les adultes, définissent les pratiques juvéniles comme déviantes ou délinquantes et y réagissent.

Dans un second temps, ancrer le travail de recherche dans une approche ethnographique de la rue exigeait de choisir une perspective. Le point de vue des jeunes et l'observation de leur vécu est apparu comme l'angle d'approche à retenir puisqu'il permettait de saisir dans un cadre d'analyse structurelle (*structural analysis*) tant la marge de manœuvre des jeunes que les contraintes qui pèsent sur eux (Giddens, 1987; Granovetter, 1985).

Ainsi, la réalisation de récits de vie de rue avec des jeunes et un travail d'observation participante pendant trois années dans le centre-ville ont permis de rassembler un matériel d'enquête considérable révélant le monde social des jeunes de la rue.

Cette volonté d'une démarche ethnographique a eu ses exigences. Elle implique une dynamique de proximité, de parole et d'écoute qui s'est développée au fur et à mesure de mon immersion dans ce monde visible et invisible des jeunes de la rue. Sans trahir ce que j'étais, il a fallu partir à la rencontre de ces jeunes, gagner leur confiance et rythmer ma vie sur leur quotidien fait de clandestinité et de vie nocturne.

Le texte qui suit vise à restituer le monde de ces jeunes et leurs réalités à partir de leur point de vue puisque le projet leur a reconnu la qualité de producteur d'un savoir « jeune » de la rue qui se distingue des représentations et des réflexions d'adultes sur cet espace. Loin d'être ignoré, ce savoir « jeune » doit être mis de l'avant car c'est à partir de la compréhension de la manière d'être, d'agir et de penser des jeunes de la rue qu'il sera possible de construire une intervention sociale pertinente et adaptée.

Ainsi, après avoir présenté une analyse critique des discours et des pratiques ayant cours à l'égard du phénomène des jeunes de la rue, la présentation de l'objet d'étude révélera les outils développés pour réaliser une approche ethnographique de la rue. Cette problématique posée, il s'agira de faire place aux jeunes en proposant dans les trois chapitres subséquents, une reconstitution de ce monde social des jeunes de la rue à partir du sens qu'ils lui accordent. De ce sens, découlent en effet leur manière de percevoir et d'interpréter la réalité, d'établir les guides normatifs à partir desquels ils agissent. Bref, de se représenter le monde et la place qu'ils y occupent. Cette quête du sens de la rue sera réalisée à partir de l'étude des expériences

antérieures à la rue qu'ils ont connues (chapitre 3), des représentations et des pratiques d'intervention auxquelles ils sont confrontés dans la rue (chapitre 4) et, finalement, de leur vie de rue dans son cadre quotidien et dans les processus sociaux qu'elle laisse émerger (chapitre 5).

Chapitre 1 :

D'une analyse critique des
discours et pratiques
d'intervention sur les jeunes
de la rue

Lire un phénomène social signifie s'intéresser à la manière dont il est défini et perçu dans le cadre sociétal, mais aussi à la manière dont la société réagit à son égard. Il s'agit donc de réfléchir, tant aux représentations sociales qu'aux pratiques sociales dont fait l'objet le phénomène à l'étude. Ce double souci des représentations et des pratiques sociales constitue la clé de voûte de l'analyse critique, réalisée ici, des écrits scientifiques et médiatiques recensés sur le phénomène des jeunes de la rue à Montréal comme ailleurs.

Si les écrits analysés recouvrent des situations aussi diverses que : la vie des jeunes dans les rues de Montevideo (Lucchini, 1996), d'Hollywood (Ruddick, 1996), de Cali (Aptekar, 1988), de Toronto et Vancouver (Hagan et McCarthy, 1997) ou de Montréal (Parazelli, 1997; Côté, 1992), la plupart ont un regard commun sur le phénomène social qu'ils décrivent. En effet, en liant les concepts de la jeunesse ou de l'enfance¹ à ceux de l'espace public urbain et de la déviance, les écrits s'accordent pour définir l'occupation prolongée de l'espace public par la jeunesse, occupation qualifiée de problématique, comme la situation sociale caractérisant le phénomène des jeunes de la rue. Or, cette nouvelle manière de nommer cette association, entre la jeunesse, l'espace et la déviance devient dominante, dans les années 1980 en ce qui a trait aux études réalisées dans les pays du Sud (notamment Aptekar, 1988; Espinola, 1987) et, dans les années 1990, dans les pays du Nord (notamment Guillou, 1998; Hagan et McCarthy, 1997; Parazelli, 1997). Avant cela, les écrits parlent, le plus souvent, d'itinérance, de sans-abri, de sans domicile fixe.

¹ Les écrits portant sur les pays du Sud renvoient généralement au terme d'enfant de la rue. Il importe de considérer que l'enfance est ici le plus souvent envisagée au sens des Conventions Internationales, soit la période de la vie correspondant à la minorité. A cet égard, l'utilisation du terme enfance ou jeunesse paraît, d'une part, renvoyer au fait que dans les pays du Nord, l'âge des personnes dans la rue est le plus souvent celui des adolescents ou des jeunes adultes, tandis que, dans les pays du Sud, des jeunes de moins de 10 ans sont aussi concernés par cette situation. D'autre part, elle témoigne de la relativité de ces concepts qui, bien moins qu'un âge, consacrent une condition de vie qui, dans un contexte socio-culturel donné, se différencie de la vie adulte socialement acceptée.

Cependant, que ce soit sous les termes d'itinérance ou de jeunes de la rue, le mode de vie qu'accompagne l'errance dans l'espace public urbain soulève, de partout et en tout temps, les mêmes passions et les mêmes réactions :

Depuis toujours, l'itinérance nous amène à nous interroger sur les limites de la tolérance. L'itinérant a une conduite déraisonnable par excellence : c'est un modèle d'inconduite. Du public, il fait son privé, et son privé, du public, les bancs du parc étant sa chambre à coucher, les trottoirs, ses couloirs, les entrées d'édifices, son vestibule, le métro, son salon. De la propriété, il use sans droit de propriétaire, sans payer de droit de location allant parfois jusqu'à squatter des immeubles privés. De la propreté, il bafoue parfois les règles les plus élémentaires, non seulement au regard de l'hygiène corporelle, mais aussi en obstruant la voie publique, en y laissant traîner des objets hétéroclites, en y mendiant. Sa présence même semble « salissante » comme l'indique le fait qu'avant tout grand événement international, comme les Olympiques, les grandes villes ont presque toujours recours à de vastes opérations de « nettoyage » en s'attaquant aux marginaux de toutes sortes. On veut faire reluire les lieux pour les touristes-consommateurs, éliminer les indésirables, faire place nette (Laberge et coll., 1998 : 22).

L'analyse des écrits conduite ici a pour objectif, à l'instar des travaux de Lucchini (1993, 1996), de montrer comment la plupart des représentations et des pratiques à l'égard des jeunes de la rue, tendraient à présenter ce phénomène de manière réductrice et moralisatrice en associant le passage à la rue et l'expérience de la rue à une rupture dans le processus de socialisation adéquat. Cette rupture devient alors un outil pour qualifier de déviance, voire de délinquance, la situation des jeunes qui vivent dans la rue. Cette interpellation sociale et scientifique du phénomène des jeunes de la rue, organisée autour de leur « anormalité socialement visible », s'ancre dans une lecture normative qui consacre la nature problématique de la situation sociale étudiée (Tessier, 1998).

Ainsi, il s'agit d'une part de présenter comment d'une part, les représentations sociales à l'égard du phénomène des jeunes de la rue participent à une construction stéréotypique, en regroupant et homogénéisant cette situation sociale, pour en caractériser sa nature problématique, et d'autre part, d'évoquer comment les interventions le plus souvent inspirées par la gestion juvénile de la

délinquance (Laberge, 1983), devenues indispensables, s'organisent autour d'une finalité commune : normaliser la situation en mettant fin à la rupture que semblent consacrer le passage et la vie de rue des jeunes.

Section 1 : La construction stéréotypique du phénomène des jeunes de la rue

L'analyse des représentations sociales, entendues comme des « formes de connaissances socialement élaborées et partagées, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 1989 : 24) donne l'opportunité de saisir les visions du monde partagées par un groupe social (Doïze et Palmonari, 1986). Cette manière de définir les représentations sociales n'en est qu'une parmi d'autres (Martin et Royer-Rastoll, 1990, Moscovici, 1961, 1996). Pourtant, en mettant l'accent sur les processus symboliques qui interviennent dans les rapports sociaux, cette définition montre comment se construit un discours dominant sur un phénomène. L'analyse de la production et du contenu de ce discours dominant, à l'égard du phénomène des jeunes de la rue, permet de montrer comment la nature problématique de ce phénomène se construit (Spector et Kitsuse, 1977).

De fait, l'analyse des représentations sociales associées au phénomène des jeunes de la rue tend à faire état du cadre normatif dans lequel sont produits les sens et les images associés à ce phénomène. Considérant la vie de rue de ces jeunes : comme déviante par nature et en rupture avec la situation sociale attendue, — dans la mesure où la norme préexistante définit les espaces de vie autour de l'espace privé et domestique, notamment familial en ce qui a trait aux jeunes —, le sens construit autour de ce phénomène renvoie alors à la rupture et à la marge voire à la transgression tandis que l'image du jeune qui s'y associe oscille entre celle de

victime et celle de délinquant (Lucchini, 1998)

Cette construction sociale autour du phénomène des jeunes de la rue est présente tant dans les explications du passage à la rue, que dans les descriptions de la vie qu'ils mènent dans la rue.

1.1 La crise, explication du passage à la rue des jeunes

Un des objectifs majeurs des écrits sur les jeunes de la rue vise à expliquer les raisons qui les ont conduits à la rue. Il s'agit alors de comprendre et d'expliquer le changement que révèle ce passage, changement qui est largement interprété comme une rupture avec le milieu d'origine du jeune (Lucchini, 1993). Dans ce cadre étiologique, l'explication s'organise le plus souvent autour de la notion de crise, définie alors comme un déséquilibre provoqué par différents changements, déséquilibre qui s'exprime sous la forme cette fois d'une rupture dans l'organisation de la vie sociale, familiale ou personnelle (Le Roy, 1998). Ainsi, la notion de crise renvoie soit à l'idée que le passage à la rue est une réponse à une situation négative, soit qu'il est un mal nécessaire.

En retenant la crise comme explication, les études centrent alors leurs analyses sur des facteurs tantôt sociaux, tantôt familiaux, tantôt personnels. Liés à ces différents facteurs, la crise devient alors le symptôme d'une désorganisation, d'une pathologie ou d'un dysfonctionnement. Or, si les explications qui seront exposées peuvent apparaître comme diverses, il convient de retenir que chaque étude propose « Son explication » du passage à la rue des jeunes, considérant ce dernier comme uniforme, les raisons de la rupture, contrainte ou choisie, devenant alors similaires d'un jeune à l'autre.

1.1.1 La crise socio-spatiale

La plupart des écrits portant sur les jeunes de la rue retiennent le quartier d'origine de ces jeunes comme facteur socio-spatial de leur passage à la rue. Les jeunes décrits sont en effet le plus souvent des jeunes des bidonvilles dans les pays du Sud, les jeunes de banlieues défavorisées dans les pays du Nord. Cette association entre situation ou comportement qualifiés de déviant et dynamiques socio-spatiales n'est pas récente puisque les premiers regards sociologiques la consacrent déjà. En effet, les sociologues de l'École de Chicago, en développant la théorie de l'écologie urbaine, caractériseront la distribution socio-spatiale de la délinquance, en montrant notamment comment les jeunes des quartiers défavorisés adoptaient plus souvent des comportements délinquants (Shaw et McKay, 1942)

Pour ces auteurs, la conduite délinquante des jeunes est donc une conduite déterminée naturellement par l'espace urbain. Ces espaces en mutation profonde connaissent, en effet, des déséquilibres sociaux qui marquent des ruptures évidentes dans la production et la reproduction des liens sociaux (Xiberras, 1996). Ces déséquilibres provoqués par différents changements survenus dans Chicago (urbanisation, immigration, industrialisation) contribuent à alimenter une désorganisation sociale dans divers quartiers (Grafmeyer et Joseph, 1990). Dans cette perspective, pour les auteurs de l'école de Chicago, les conduites délinquantes sont alors lues comme le produit d'une morale écologique défailante.

De la même façon, Trasher (1927, 1963) conclue que l'intégration dans un gang constitue une réponse aux carences sociales vécues dans certains quartiers. En introduisant le concept « d'espace intersticiel », Trasher va caractériser la désorganisation sociale sous la forme d'une fracture, qui représente la situation que vivent certains quartiers tant dans sa dimension spatiale que dans sa dimension sociale :

The central tripartite empire of the gang occupies what is often called "the poverty belt" – a region characterized by deteriorating neighborhoods, shifting populations and the mobility and disorganization of the slum (Trasher, 1927, 1963 : 21).

Thrasher (1927) rend donc compte de l'articulation entre la déviance et/ou la délinquance juvénile et le quartier d'origine, en envisageant alors le gang comme une réponse organisée à la désorganisation sociale qui prévaut dans le quartier dont sont issus les jeunes étudiés. Cette désorganisation témoigne du choc entre tradition et modernité que vivent ces quartiers et les individus qui les habitent. Dans ce cadre, la marginalité et la délinquance de ces jeunes marque la crise qu'ils vivent pris entre deux mondes traditionnel et moderne.

A cet égard, reprenant très largement la figure de l'Étranger développée par Simmel, l'homme marginal devient, pour les sociologues de Chicago, l'homme d'entre deux mondes, en rupture avec la communauté traditionnelle, en quête d'intégration à une communauté moderne en construction (Park, 1928). Pour les auteurs s'inscrivant dans la tradition de l'école de Chicago, la lecture des phénomènes sociaux doit donc permettre de montrer comment la modernité constitue une crise dans les rapports entre valeurs et attitudes, crise qui se réalise dans l'expérience d'une individuation plus forte.

Or, loin d'adopter une lecture misérabiliste et négative de cette articulation écologique entre espace et marginalité, les auteurs de l'École de Chicago semblent présenter cette situation de désorganisation comme une étape transitoire entre la fin de la société traditionnelle et la définition d'une nouvelle société moderne.

En conséquence, ils présentent l'expérience de la marginalité, individuelle autant que collective, comme l'expression d'expériences nouvelles qui marquent le travail créatif des individus modernes.

Cette lecture vise donc à saisir l'expression d'un changement social qui bouleverse l'entièreté de l'organisation sociale. Ainsi, Thomas dans sa présentation des trois types de personnalité moderne : le philistin, le bohémien et le créatif insiste sur les aspects positifs de l'expérience moderne. Le bohémien, serait dans ce cadre, celui qui, en raison de la désorganisation sociale, serait tenté par la nouveauté. Thrasher (1927) cité dans Coulon (1992 : 61) en affirmant qu'« une fois qu'un garçon a goûté la vie de rue palpitante d'un gang, il trouve les programmes des travailleurs sociaux insipides et insatisfaisants » s'inscrit dans cette logique. De la même manière, Anderson (1923), présentera son Hobo comme un individu qui, travailleur itinérant, est assoiffé d'expériences nouvelles que la vie de Hobo, marquée par la mobilité et le changement, lui procure.

Cette manière de lire, la marginalité au-delà de la désorganisation sociale, comme le reflet d'expériences nouvelles pour des individus, n'est que rarement retenue dans les analyses postérieures. Pourtant, tant dans les propositions méthodologiques que dans le souci de considérer les perspectives des acteurs, notamment dans ce qu'il est convenu d'appeler le théorème de Thomas², il apparaît nécessaire de retenir ces éléments dans la formulation de cette recherche sur les jeunes de la rue, dans la mesure où celui-ci vise à comprendre l'expérience de la rue du point de vue des jeunes.

Il s'agit par contre d'éviter le piège que révèle la plupart des écrits sur les jeunes de la rue qui ont simplement retenu le lien entre la désorganisation sociale d'un quartier d'origine et le passage à la rue du jeune comme la première explication fournie d'une logique négative de la désorganisation.

Victimes de la pauvreté, de l'urbanisation croissante, d'une augmentation de la mobilité sociale, les jeunes de la rue sont décrits comme subissant ces difficultés,

² C'est Merton qui a attribué la qualité de théorème à l'idée de Thomas présentée sous cette forme « si les hommes définissent leurs situations comme réelles, elles sont aussi réelles dans leurs conséquences » (Coulon, 1992 : 65).

si bien que la rue paraît n'être que la réponse possible à ces conditions sociales difficiles. Les auteurs font alors l'hypothèse, dans cette perspective, que le passage à la rue constitue une réponse à l'exclusion sociale dont les jeunes sont l'objet, exclusion qui témoigne de la décomposition des rapports sociaux qu'ils connaissent. Ainsi, lorsque les études évoquent les quartiers d'origine des jeunes de la rue, il s'agit le plus souvent de quartiers notoirement dénigrés en raison de leur situation de désorganisation apparente, notamment les bidonvilles, dont l'extension expliquerait l'émergence et l'explosion des jeunes de la rue.

Dans les pays d'Amérique Latine, les jeunes de la rue paraissent toujours issus des bidonvilles entourant les grandes métropoles (Tessier, 1998). Ainsi, l'explication retenue tient au fait que l'urbanisation excessive, en provoquant une désorganisation du monde urbain, favorise la création de bidonvilles que les jeunes de la rue fuient, pour venir vivre ou travailler dans les centres-villes. Les enjeux de pauvreté et d'urbanisation sont utilisés de la même façon en Afrique (Kuyu, 1998). En Asie, la situation paraît identique. Comme en témoigne Stoecklin (2000 : 47) qui, décrivant la situation en Chine, constatera *a contrario* que :

La politique chinoise de migration strictement contrôlée a artificiellement retardé et restreint l'ampleur du phénomène des enfants en situation de rue, car elle a empêché la formation des bidonvilles, caractéristique du processus d'urbanisation des pays du Sud.

Dans les pays occidentaux, il est surprenant de constater que c'est aussi la désorganisation sociale de certains quartiers, territoires de relégation, qui explique le plus souvent le passage à la rue des jeunes. Pourtant, depuis la publication de l'ouvrage de Dubet (1987), « La galère : jeunes en survie », la question de la désorganisation sociale des quartiers est appréhendée à partir de ce qu'en font les jeunes. Ainsi, la description d'une logique de la dualisation vient lire le plus souvent l'expérience difficile que vivent les jeunes en général, et les

jeunes des issus des quartiers défavorisés en particulier, en termes d'insertion sociale et professionnelle dans le contexte des mutations sociétales contemporaines.

Évoquant alors les processus de marginalisation et d'exclusion sociale que vivent les jeunes, notamment ceux que les recherches françaises nomment les jeunes des banlieues, les études renvoient le plus souvent à la description d'un quartier désorganisé où les opportunités d'insertion sont réduites (Bouhnik, 1994). L'enjeu est alors tantôt de lire les adaptations que réalisent les jeunes à ce contexte difficile, adaptations dont il importe de saisir le sens et les formes du point de vue des jeunes eux-mêmes, tantôt de saisir les modes de régulation dont ils sont l'objet du point de vue des adultes qui les exercent.

A cet égard, Vulbeau (1995) évoquant les « civilités juvéniles » reprend une réflexion de Mauss (1942) :

La crise est un état dans lequel les choses irrégulières sont la règle et les choses régulières impossibles. C'est le moment où « ça ne colle plus », où tout le monde décolle d'avec tout le monde (Mauss, 1942/43 cité dans Vulbeau, 1995 : 132).

Dans cette perspective, la question de l'adaptation devient une forme d'expérimentation continuelle, rendue nécessaire par le fait que la modernité inscrit l'incertitude dans le registre du quotidien, tant pour les individus que pour les institutions (MacDonald, 1997; Coles, 1995; Fize, 1993; Galland, 1991).

Qu'elle que soit la perspective, l'accent demeure mis sur la crise sociale que traversent certains quartiers et qui s'exprime ultimement dans l'adoption par les jeunes de ces quartiers de comportements qualifiés de délinquants. Cette appréhension passe donc par l'identification des pratiques sociales juvéniles qui constituent, d'un côté, autant de réponses à un contexte d'insertion sociale difficile et, de l'autre côté, autant de raisons justifiant une régulation plus marquée de ces jeunes par les adultes.

A ce titre, cette recherche s'appuie sur la compréhension du lien entre jeunesse et espace public urbain de manière générale, sans préjuger de la nature déviante des pratiques d'adaptation des jeunes, ni même du caractère désorganisé du milieu social dont ils sont issus.

Le chapitre deux reviendra sur ces considérations, dans la mesure où cette vision du monde constitue l'un des postulats paradigmatiques du présent projet de recherche. Cependant, retenons ici que la crise n'est pas toujours le signe d'une catastrophe, et d'un fatalisme quant à l'absence de futur possible, y compris d'un point de vue étymologique (Le Roy, 1998)

Considérons maintenant qu'en dehors de la dimension de la désorganisation sociale et spatiale, entendue d'un point de vue négatif, la crise familiale est généralement la seconde explication retenue pour comprendre le passage des jeunes à la rue. Pourtant, la lecture de la crise familiale ne se fait pas en termes de désorganisation. En effet, les écrits portant sur les familles des jeunes de la rue tentent ordinairement de faire ressortir, soit la nature pathologique du cadre de vie proposé par les parents, soit la nature dysfonctionnelle des relations parents-enfants, le plus souvent à partir de la description de leur milieu familial faite par les jeunes. De fait, la plupart des écrits qui donnent la parole aux jeunes s'intéressent à la manière dont ils décrivent leur famille (notamment au Québec, Poirier et coll., 1999; Parazelli, 1997; Côté, 1992).

1.1.2 La crise familiale

La crise familiale permet d'évoquer tantôt les problèmes de la maltraitance, de la négligence ou, plus généralement, de la violence que produisent certains milieux familiaux, tantôt les difficultés dans les rapports enfants-parents pour expliquer le passage des jeunes à la rue.

** La caractérisation d'un milieu familial pathologique*

Une des premières études ayant pour conclusion le fait que la pathologie de la structure familiale constitue la première cause du départ des jeunes est celle de Foster (1962). Elle a été conduite auprès des jeunes, fugueurs ou non, référés par la justice à un service psychiatrique. Pour cet auteur une des différences marquantes entre les jeunes fugueurs et les autres concerne les caractéristiques du milieu familial dans lequel ont vécu les jeunes fugueurs : les premiers auraient vécu plus de séparation, de rejet, de violence... Par la suite, cette lecture pathologique du milieu familial renvoie le plus souvent à des relations perturbées et, parfois, à des relations violentes et abusives.

Ainsi, Farber et Kinast (1984 : 298) découvrent que 78% des 199 jeunes adolescents interviewés dans un refuge déclarent avoir été victimes d'abus physiques de la part de leurs parents durant l'année précédant leur fugue. Ils concluent :

Although violence directed toward adolescents has not been reported as a frequent precipitating factor to runaway behavior, the present study indicates an astounding amount of violence directed toward adolescents who run to youth shelters.

L'étude de Whitbeck et Hoyt (1999) va plus loin en montrant que la cause du départ des jeunes ne relève pas uniquement d'un enjeu de relations parents-enfants pathologique mais se lie aussi aux comportements des parents, tels la consommation d'alcool, de drogues, les problèmes avec la justice et les problèmes de santé mentale.

Ainsi, plus de la moitié (56%) des jeunes interviewés lors de l'étude déclarent qu'au moins un de leurs parents aurait un problème d'alcool, et 35%, un problème avec des drogues dures.

Or, une des conséquences de ces comportements d'abus de substances psycho-actives que décrivent les jeunes est la violence à laquelle ils sont confrontés, en tant qu'observateurs ou victimes. D'ailleurs, la moitié diront que la consommation d'alcool de drogues dures d'un de leurs parents a contribué dans leur décision de partir de chez eux. Les auteurs concluent alors :

The young people we interviewed typically grew up in disorganized, highly, unstable family situations. Often, they were substance abuse problems among their parents and stepparents (Whitbeck et Hoyt, 1999 : 65-66).

Cette situation contribue à une reproduction des pathologies familiales pour les auteurs. Dans cette perspective, les jeunes de la rue sont victimes de la situation familiale pathologique qu'ils ont connue. Les auteurs poursuivent en affirmant ainsi que plus les jeunes ont connu, étant enfants, des problèmes de relations et plus les conflits et les abus étaient élevés, plus le processus d'ancrage dans la rue va être persistant. Il s'agit de conclure dans ce type d'étude que plus le milieu est pathologique, plus le passage à la rue est prévisible et la vie de rue va être d'une durée importante.

Cette perspective favorisera le développement de l'image de victime de ces jeunes.

Une des premières études sur les jeunes de la rue réalisée au Québec, celle de Côté (1988) s'intéressera à l'expérience familiale des jeunes rencontrés et conclura aussi à la nature pathologique de la dynamique familiale. Selon l'auteure, le passage à la rue des jeunes doit se comprendre comme une fuite du milieu familial où règne la violence.

Par ailleurs, si la dimension pathologique du milieu familial n'est pas toujours retenue, il n'en demeure pas moins que les relations parents-enfants forment souvent une dimension d'analyse du passage des jeunes à la rue. Ainsi, d'autres analyses vont faire état des mauvaises relations entre les parents et enfants, pour

tenter d'expliquer le passage à la rue de ces jeunes, sans que ces dernières dérivent vers la mise au jour d'une violence ou d'une maltraitance.

** La caractérisation des difficultés relationnelles dans la famille*

La désorganisation, propre à une lecture des changements dans les termes de l'École de Chicago, se transforme ici, lorsqu'il est question des relations familiales, en une lecture des dysfonctionnements ou tout au moins des difficultés de fonctionnement. Ancrés alors dans une perspective fonctionnaliste, les manquements des parents deviennent un élément d'explication de la socialisation défailante des jeunes, défaillance qui les a conduits à la rue.

En effet, ce défaut d'encadrement adéquat vient, d'un point de vue fonctionnaliste, entraver le processus central du passage de l'adolescence à une identité adulte adaptée et insérée. Dans cette perspective, l'étude de Parazelli (1997) s'intéresse à la relation parents-enfants qu'ont connue les jeunes qu'il a rencontrés. L'auteur affirme que, sur son échantillon de trente jeunes, la très grande majorité déclarent avoir connu des difficultés avec leurs parents³. Son analyse permet de faire ressortir trois formes de relations parents-enfants, soit des « relations parentales incohérentes », « des relations parentales d'abandon » et des « relations parentales de domination, de superficialité ou de détachement » qui, vont avoir chacune un impact différent sur la manière dont le jeune vivra son expérience de la rue. Conceptualisant la rue comme un espace transitionnel, l'auteur montre comment l'attachement à la rue renvoie à la manière dont les jeunes vivaient leurs relations avec leurs parents.

³ Pour un jeune interviewé, l'auteur n'a pas eu de renseignement sur la famille et un autre jeune déclarera ne pas avoir eu de problèmes avec ses parents.

L'étude de Poirier et coll. (1999 :10), sur les enjeux relationnels que connaissent les jeunes adultes itinérants, permet aux auteurs de constater que, pour la majorité des jeunes, la famille ne semble pas « avoir constitué un foyer accueillant et sécurisant, un lieu de soutien et d'intégration au social ». L'analyse du discours des jeunes rencontrés leur permet d'affirmer l'existence d'un sentiment général d'une parentalité défaillante, même s'ils dégagent par la suite trois modes distincts de perceptions quant aux représentations de la mère et du père⁴.

Que ce soit pour marquer une pathologie ou un dysfonctionnement, les analyses font de la crise familiale, l'explication du passage à la rue des jeunes. Elle s'inscrit alors dans une lecture de la rue comme rupture de socialisation qualifiée de défaillante. Derrière la crise familiale, il y a donc l'absence d'une socialisation adéquate. Cependant et paradoxalement, la rue n'est pas envisagée de manière positive comme une situation qui met fin à des conditions de vie qualifiées d'inappropriées. A ce titre, les écrits ne retiennent pas l'idée soulevée par Hagan et McCarthy (1997), selon laquelle la rue pourrait être un *disonant context*, c'est une situation plus favorable que celle que les jeunes ont connue antérieurement. Dans cette perspective, la rue pourrait être lue comme une pratique résiliente (Cyrulnik, 2000).

La lecture de la crise familiale s'inscrit donc généralement dans une perspective épidémiologique qui l'identifie comme un facteur de risque qui peut prédire la situation non désirable que vivent les jeunes. Mais, au-delà de la crise sociale et de la crise familiale, certains auteurs vont centrer leur explication du passage à la rue sur les jeunes eux-mêmes, décrivant alors la crise personnelle qu'ils traversent.

⁴ Les catégories dégagées par les chercheurs qu'ils qualifient comme étant les plus aptes à cerner l'expérience des jeunes vont faire intervenir des critères normatifs qui sont « mère perçue comme rejetante », « mère perçue comme insuffisante », « mère perçue comme acceptable », « père perçue comme menaçant », « père perçue comme insuffisant », « père perçue comme acceptable ».

1.1.3 La crise personnelle des jeunes

Sans revenir sur l'image développée par Erickson (1972), sur la crise de l'adolescence, qui paraît caractériser la jeunesse moderne placée dans une situation d'entre deux mondes, tant d'un point psychologique que d'un point de vue sociologique, il n'en demeure pas moins que les écrits sur les jeunes de la rue font parfois état d'une crise personnelle pour expliquer ce passage à cet espace de vie, voire comme ce mode de vie.

Pour certains auteurs, la quête de l'explication vise à saisir les caractéristiques pathologiques des jeunes, caractéristiques susceptibles d'expliquer leur passage à la rue. Pour d'autres, au contraire, il est important de considérer les jeunes dans un contexte de crise « normale », soit celle de l'adolescence, et de voir alors le passage à la rue comme une forme de rite initiatique résiduelle dans une société moderne qui a peu à peu éliminé ces rites (Shériff, 1999; Dubet, 1996).

** La caractérisation d'une personnalité pathologique des jeunes de la rue*

Certaines études mentionnent ainsi des carences individuelles, qu'elles soient psychologiques ou psychiatriques, pour expliquer pourquoi certains jeunes ont élu la rue comme domicile. Les descriptions font alors mention de dépression, de faible estime de soi, de troubles de la personnalité, d'idées et de tentatives suicidaires (Greenblatt et Robertson, 1993; Dadds, 1993; Feitel et coll, 1992; Kietz, 1991; Athey, 1991; Simons et Whitbeck, 1990; Hier, 1990).

L'étiologie individuelle s'inscrit le plus souvent dans une orientation psychologique, où il s'agit de montrer les carences psychologiques et psychiatriques de ces jeunes. Elle dépeint les jeunes de la rue comme dotés d'intelligence moindre, avec des personnalités instables, souffrant de déficiences mentales, de faible contrôle de soi, de faible estime de soi...De l'étude

d'Armstrong (1932) qui conclut au fait que la fugue est « a psychoneurotic reaction » à l'étude de Edelbrock (1980) qui affirme que la fugue est le symptôme d'une psychopathie, l'étiologie individuelle vise à caractériser d'un point de vue médical, la psychopathologie des jeunes de la rue.

Dans cette perspective, l'analyse porte sur la caractérisation de la différence psychologique entre les jeunes de la rue et les autres. A cet égard, des études récentes, visant à établir la prévalence de certains désordres psychologiques chez les jeunes de la rue, participent à la même lecture. Ainsi, dans un cadre épidémiologique, des analyses sur les jeunes de la rue mentionnent des taux plus élevés des désordres psychiques des jeunes (Dadds, 1993, Feitel et coll. 1992). Sans évoquer nécessairement une pathologie particulière, d'autres études épidémiologiques creusent la différence psychologique et psychiatrique entre les jeunes de la rue et les autres jeunes (Roy, 1998).

** Le passage à la rue : comme rite initiatique*

Une étude récente sur les jeunes de la rue à Québec conduite par Shériff (1999) utilise cette orientation théorique du rite initiatique tel que défini par Van Gennep, pour lire le passage à la rue comme un parcours initiatique. Considérant les jeunes de la rue d'abord et avant tout comme des jeunes, le passage à la rue est envisagé dans cette étude comme un rite de passage nécessaire entre le monde de l'enfance et celui de la vie adulte. A ce titre, le passage à la rue constituerait une des dernières conduites de la jeunesse qui peut se lire ainsi dans la mesure où nos sociétés occidentales ne semblent plus vouloir proposer ni même accepter les débordements traditionnels associés au rite de passage :

Ainsi, les Punks et les Nihilistes en seraient les représentants (des jeunes en quête de rite), eux qui, entre autres, nourrissent les rangs des jeunes de la rue, se trouvent alors, par leurs pratiques quotidiennes et leurs itinéraires particuliers, à adresser un discours à la société sur ces failles et ces échecs. Dès lors, leur quête de sens sous le mode d'une trajectoire initiatique s'inscrit comme un effort de résolution de la tension entre jeunes et adultes que la société laisse en friche (Shériff, 1999 : 10).

La question des rites de passage devient alors une manière de nommer les conduites qu'adoptent les jeunes dans l'espace public. Généralement admises comme pour répondre à l'adage « il faut que jeunesse se passe » dans les sociétés traditionnelles, ces conduites de désordre sont de plus en plus restreintes et condamnées dans les sociétés modernes. Dubet (1996) montre comment le déclin accepté des rites témoigne d'un passage à la modernité tant de la société que de la jeunesse, où l'expérience sociale s'organise davantage autour de l'incertitude qu'autour de l'imitation des générations précédentes.

** Une lecture déterministe du passage à la rue*

Que la lecture du passage à la rue se fasse dans une perspective étiologique ou dans une perspective compréhensive, elle a tendance, en faisant ressortir différents facteurs ou éléments, à renforcer l'image d'un certain déterminisme, qui homogénéise les différents parcours de vie de ces jeunes notamment en construisant une lecture stéréotypique du passage à la rue organisée autour de la notion de crise.

A cet égard, cette lecture peut paraître trompeuse. D'une part, elle ne permet pas de comprendre comment des jeunes, placés dans les mêmes conditions de vie, ne passent pas à la rue, d'autre part, elle ne permet pas de saisir pourquoi certains jeunes, sans vivre de crise apparente, se retrouvent dans la rue.

La présente étude souhaite renoncer à une vision uniformisante du passage à la rue et de la vie de rue, qui n'envisage la crise que d'un point de vue négatif, pour

chercher, au contraire, à appréhender la diversité des entrées dans la rue, mais aussi des expériences de rue tant dans leurs raisons que dans le sens que les jeunes accordent à ce moment.

Cependant, avant de dévoiler la manière dont ce projet souhaite appréhender le phénomène des jeunes de la rue, il convient de s'intéresser à la manière dont les discours scientifiques et sociaux font état de l'expérience de la vie de rue elle-même.

1.2 L'expérience de la rue : une mise en péril de la jeunesse et des jeunes

En indiquant que le passage à la rue des jeunes est défini dans le discours dominant de la littérature scientifique et médiatique comme une rupture du processus de socialisation adéquat, il n'est pas surprenant de lire que l'expérience de la rue s'interprète comme une mise en péril de la jeunesse et des jeunes. Dans ce cadre, la lecture de l'expérience de la rue met davantage l'accent sur les processus inadéquats de recomposition sociale qu'explorent les jeunes placés dans cette situation de vie. Les études, en mettant l'accent sur les stratégies et les conduites qu'adoptent les jeunes, vont généralement les qualifier de non-acceptables, notamment en ce qu'elles révèlent une inscription dans la délinquance, le plus souvent, inscription qualifiée d'inéluctable en raison de la nature même de l'espace de vie choisi.

Considérer l'expérience de la rue vécue par les jeunes au plan des représentations sociales signifie donc, d'une part, s'intéresser au regard porté sur cet espace et, d'autre part, au regard porté sur les conduites qu'adoptent les jeunes dans la rue. Un tel regard permettra d'appréhender comment se construit, dans les discours dominants, la dangerosité de la rue, d'une part, et la dangerosité des jeunes, d'autre part.

1.2.1 La construction de la dangerosité de la rue

** L'évolution de la représentation du danger au risque : la permanence des rapports sociaux de différenciation*

Le passage de la rue, espace de convivialité, à la rue, espace de danger, s'amorce avec la société industrielle, comme le présente la littérature romanesque autant que scientifique. Cette construction de la rue dangereuse va s'intégrer aux discours sur l'association entre classes populaires et classes dangereuses d'autant plus que les descriptions des écrivains tels Hugo, Balzac et Zola renforcent cette image (Chevalier, 1978). L'affluence de nouvelles personnes vers la ville va s'accompagner de la vision d'une agglomération malsaine, où l'insalubrité et la promiscuité renvoient à des dégradations, physique et morale, de ces nouveaux venus :

Les affreux passages, les labyrinthes, les ruines les cours habitées par des voleurs (...). La nuit, la nation souterraine se met en marche : le chiffonnier qui cherche sa fortune dans des haillons affreux, les voitures qui s'arrêtent pour emporter d'infects immondices, les femmes qui vont et viennent à la recherche de la cave où elles passeront la nuit (...). Dans ces recoins affreux, vit une population grouillante et suante qui vit de croûtes et de restes misérables, de larcins et de vols, purulente verrue sur la face de cette grande ville (Jarín cité dans Chevalier, 1978 :129)

Or, ces descriptions si péjoratives vont avoir pour conséquence d'encadrer les mutations de la société industrielle dans une moralisation des classes populaires dans la mesure où elles paraissent assimiler les nouveaux ouvriers aux personnes misérables des grandes villes (Chevalier, 1978).

Dès lors, la rue s'entend comme un espace de danger, transformant les problèmes d'insalubrité et d'hygiène liés à une urbanisation massive, en caractéristiques négatives des individus qui arrivent en ville et n'ont pas les moyens d'y vivre.

Cette lecture du danger va se renforcer par le fait que, s'agissant de jeunes, la rue signifie une rupture dans leur socialisation. En effet, que la socialisation soit envisagée comme un processus d'apprentissage ou comme un processus d'intériorisation des valeurs et des normes, le rôle de la famille et de l'école est vu comme primordial. Or, la rue ne peut être définie, dans le discours dominant, comme un espace de socialisation adéquat puisqu'elle soustrait les jeunes au contrôle des adultes. Sans surveillance adulte, l'espace est alors qualifié de dangereux (Tessier, 1995; 1998).

La rue est aussi (et surtout) un symbole où est relégué tout ce qui ne peut prendre place au sein de la sphère privée. Recoupant les frontières entre le propre et le sale - qui se retrouvent dans l'opposition entre la propriété et le partagé, le moi et l'autre, la rue accueille ce que la société privée considère comme marginalités, échecs, rebuts, jusqu'aux transgressions festives ou de carnaval qui y trouvent décor favorable. Au-delà de ses fonctions officielles de liaison, de transport, d'évacuation des déchets que l'époque actuelle idéalise sans homme, en dehors des places de village ouvertes à heures fixes, ce qui est dans la rue et ne devrait pas y être en tire immédiatement un label de rejet (Tessier, 1995 :20).

Ainsi, Kokoreff (1996 :171) retraçant les travaux réalisés en recherches urbaines en France affirme que « longtemps le rapport entre ville et jeunesse a été informé à partir des représentations de la dangerosité sociale de la « rue ». Pour Ariès (1979 : 9) cette conception de la rue comme dangereuse témoigne du clivage entre les classes, les classes supérieures définissant la rue comme « une source de dangers, de pollution physique et morale, de contagion et de délinquance ». Il apparaît ainsi que la représentation sociale du danger autour de la rue accompagne la montée d'une intolérance, à l'égard d'un mode de vie perçu comme dérangeant et transgresseur, notamment en raison de son caractère visible :

La tolérance, ce serait de tolérer l'errance. Simple ? Rien de plus difficile. L'errance soulève nos angoisses sociales face aux pertes de repères : désordre moral, désordre des conduites, désordre psychique, désordre de l'hygiène, désordre de la solidarité, désordre du rôle social et économique de chaque citoyen. Les itinérants sont des symboles du mouvement, de la fluidité, de la chute, de l'incertitude, du rejet, du désastre. Ils font vivre d'étranges réactions; ils font pitié, ils font peur, ils font exprès, ils font semblant, ils font réfléchir (Laberge et coll., 1998 : 19).

L'aspect dangereux de la rue au plan des représentation va se transformer progressivement en lecture des risques associés à la rue. Ce changement s'inscrit dans une perspective récente d'épidémiologie du social, qui tente davantage d'établir les manques associés à la vie de rue et leurs conséquences, que de considérer les situations inhérentes à la vie de rue dans une perspective de rapports sociaux construits.

Cette évolution vers le risque s'inscrit dans l'évolution des sociétés puisque la question du risque est devenue l'enjeu des sociétés modernes qu'on qualifie de "société du risque" (Beck, 1992, Giddens, 1991; Ewald, 1986).

La définition du risque fait état d'une probabilité de vivre, faire ou avoir quelque chose que l'on ne souhaite pas. Cette simple définition montre que parler en termes de risque conduit nécessairement à s'intéresser à une évaluation du futur, que ce soit pour imaginer l'absence ou la présence d'un évènement :

Le risque est une notion abstraite, et pour avoir prise sur lui, les individus ont tendance à l'incarner, en désignant des victimes stéréotypées. Ce mécanisme est très répandu, et renoue parfois avec ses origines : ce ne sont alors plus des victimes mais des coupables qui sont stigmatisés (ainsi les stéréotypes du délinquant abondent)(Peretti-Watel, 1999 : 25).

Pour autant, la lecture de l'épidémiologie renvoie aussi à des comportements de risque qui mettent en péril la santé voire la vie des personnes. La consommation d'alcool, de drogues, les tentatives de suicide sont des comportements à risque dont la prévalence est élevée chez les personnes qui vivent dans la rue (Poirier et coll., 1999, Mercier et Fournier, 1996). Ces comportements associés aux conditions de vie de rue vont se traduire en maladies (VIH/SIDA, tuberculose ou troubles de la santé). Dans son étude auprès de jeunes sans-abri, Wright (1991) conclut que les jeunes sans domicile ont les mêmes maladies infantiles que les autres jeunes mais à un degré plus important. En outre, ils sont plus susceptibles de développer des maladies chroniques. Ces troubles de santé se dessinent aussi

autour des MTS, du VIH/SIDA, des hépatites B et C, maladies que les jeunes de la rue contractent davantage (Roy, 1998) que les autres jeunes.

Ainsi, dans son étude sur les jeunes de la rue de Montréal, axée sur la prévalence du VIH, Roy (1996) mentionnait que sur 919 jeunes âgés de 12 à 25 ans, « actifs dans la rue »⁵, suivis en 1995, 32,5 % rapportaient s'être déjà injectés des drogues; 1,9% étaient porteurs du VIH.

Dans cette situation, la rue envisagée comme un risque, permet de témoigner des lectures autour de l'idée de contagion, de peur et d'insécurité que représentent les jeunes de la rue, en raison d'une visibilité trop dérangeante. Cette évolution de la représentation sociale de la rue comme un espace de risque permet alors la mise en place de formes de régulation en amont de l'adoption de comportements qualifiés d'inappropriés, puisque le mode de vie de ces jeunes est susceptible d'entraîner des situations non souhaitables pour eux-mêmes et pour la société. Cette présence réalise un mode de vie qui va devenir dans les discours dominants un élément insécurisant. Délaissant alors l'image de victime associée à la notion de crise mais aussi au fait que ces jeunes sont vulnérables, puisqu'en danger, le glissement vers le risque s'accompagne d'un passage à l'image de délinquant, où les jeunes deviennent dangereux.

Le risque renvoie donc à des enjeux politiques, dans la mesure où il permet au corps social de faire front et de désigner, des individus ou des groupes, comme autant de menaces à l'ordre. Cette idée du risque, comme un outil stratégique de pouvoir, a été lancée par Mary Douglas dans *Purity and Danger : An analysis of the Concepts of Pollution and Taboo* (1966). En outre, de nombreux sociologues s'accordent pour penser que :

⁵ Pour être considéré comme « actif dans la rue », il fallait avoir fugué, avoir été mis dehors de chez soi ou avoir été sans adresse fixe au moins trois jours dans les six derniers mois (Roy, 1996 : 5)

Les sentiments de peur et d'insécurité sont inégalement distribués dans le corps social. Une position sociale élevée est liée à une vision du monde positive, au sentiment de savoir s'orienter et de dominer les problèmes. L'absence d'insécurité et de peur semble donc un indice universel de capital social (Haan et coll. 1994 : 81).

Par conséquent, la représentation de la rue et de la présence des jeunes dans l'espace public comme un risque constitue une manière de revendiquer un renforcement des interventions normalisantes de nature préventive ou coercitive (Peretti-Watel, 1999). D'ailleurs, la manière d'évoquer la question du SIDA et des hépatites pour ces jeunes n'est pas sans rappeler la façon dont la bourgeoisie urbaine s'est servie du choléra à Paris au XIXème, pour exercer son contrôle sur les classes populaires (Peretti-Watel, 1999). De la même manière, la violence associée aux jeunes de la rue rappelle les images des blousons noirs, terreur des villes dans les années 1930 (Dubet, 1996).

Dans cette perspective, pour Lianos (1999, 2000), la culture du risque actuelle constitue un outil pour l'affirmation de nouvelles formes de pouvoir qui transforment les rapports sociaux en dépendances institutionnelles :

(...) cette trame se construit sur le présupposé qu'il faut constamment prévenir, réduire et éliminer ces dysfonctionnements, c'est-à-dire concevoir l'organisation socio-économique comme ses conséquences individuelles en termes de risques. Plus qu'un état de conscience collective, le risque devient ainsi un discours de gouvernance promouvant et distribuant des rationnels « cindynisants » qui conduisent à un nouveau paradigme de la souveraineté socio-politique (Lianos, 1999 : 66).

Jones (1997) évoquera dans ces circonstances le caractère postmoderne de la situation des jeunes de la rue en Angleterre :

According to the former, homeless people are responsible for their own circumstances, while according to the latter they are the victims of circumstances such as the changing nature of the housing market, the welfare state and the economy. In sociological terms, world were being challenged by post-modernist ideas, it was argued that the collapse of the structures of modernity resulted in the loss of social-class solidarity and family and community support, but also that individuals were less

constrained by the structures of inequality and were able to exercise choice and develop their own biographies to a greater extent than before. The result was that more people face risk (Beck, 1992). In their way, these post-modernist ideas provided the intellectual forerunner to socio-political constructions of the underclass (Jones, 1997 : 97).

Qu'il s'agisse de la rue danger ou de la rue risque, il n'en demeure pas moins que la représentation autour de cet espace, lorsqu'il devient un espace de vie, demeure négative, notamment parce qu'il contraint à la survie.

**La survie : caractérisation de l'expérience de la rue*

L'analyse de la représentation de la rue en termes de dangerosité ou de risque ne peut ignorer comment le fait de vivre dans la rue est le plus souvent considéré comme une expérience de survie. A ce titre, l'expérience de la survie constitue une expérience dangereuse, pour celui qui la vit, puisque, par définition, elle ne lui permet pas de combler ses besoins essentiels.

Que l'on nomme le fait de vivre dans la rue, itinérance, situation sans-abri, vagabondage, errance..., la question de « l'absence » est souvent associée à la définition de la situation (Bellot, 2000c). Il s'agit alors de personnes sans domicile, sans revenus, sans attaches... Cette longue liste d'absences, rythmée par les "sans" montre à quel point la représentation sociale de la vie dans la rue se construit non seulement autour de la fatalité, mais aussi de la fragilité et de l'isolement avec une certaine réification de l'exclusion (Bresson, 1997; Viguier, 1995). Ce constat d'une rue faite de manques, qu'ils soient économiques, relationnels, sociaux, de santé, renvoient à la question des besoins essentiels de l'individu et à la manière dont il parvient à les assouvir.

Qu'il s'agisse de se vêtir, de dormir, de manger ou de se procurer de l'argent, chacun de ces besoins paraît difficile à satisfaire, malgré l'ensemble des services de soutien, chargés de répondre aux besoins essentiels de ces personnes. Dans

cette perspective, le passage du manque au besoin traduit plus souvent l'expression de la souffrance sociale et physique dont seraient victimes mais plus souvent responsables, les personnes qui vivent dans la rue. Or, ces manques paraissent d'autant plus forts qu'il s'agit de jeunes qui les vivent. Quelle société peut accepter, en effet, que ses enfants aient faim, aient froid et n'aient pas de lieu pour dormir ?

Dans le cadre de l'épidémiologie sociale, chacun de ces manques signifie un risque, pour la vie de ces jeunes, sans égard pour la manière dont eux perçoivent leur situation. Ces manques, en traduisant les normes de la société, décrivent indirectement les formes d'intervention dont les jeunes vont faire l'objet : de l'hébergement aux services spécialisés.

Pourtant, la rue n'est pas simplement associée aux manques, elle est aussi vue comme le théâtre de comportements à risque qui sont susceptibles de mettre en péril la santé physique et mentale des personnes qui y vivent. La survie s'associe alors aux risques que la rue fait vivre et qui accroît la vulnérabilité de ces jeunes, au point de légitimer des interventions normalisantes.

Outre, les enjeux en termes de santé des jeunes de la rue que révèlent les études épidémiologiques sur les MTS, le SIDA, les hépatites; la question du risque de mort qu'implique la vie de rue est devenue le cri d'alarme le plus frappant. En indiquant que les jeunes de la rue ont un taux de mortalité pratiquement 14 fois supérieur aux autres jeunes de la même catégorie d'âge, l'étude de Roy et ses collègues (1996) a contribué à lire la rue en termes de risque de mort. Ces chiffres, décrits comme alarmants, ont conduit les autorités, notamment de la santé publique, à prendre des mesures pour remédier à cette situation (Roy, 1998). Par ailleurs, ce cadre de survie exprimé épidémiologiquement sous la forme du risque de maladie ou de mort, va devenir dans une perspective criminologique, la lecture du risque de délinquance.

Pour Hagan et McCarthy (1997), l'intérêt scientifique d'un point de vue criminologique pour le phénomène des jeunes de la rue, vient essentiellement de cette expérience de survie :

The depiction of social experience is most revealing when it considers people in extreme circumstances. The homeless youth who live on the streets of our cities confront desperate situations on a daily basis (Hagan et McCarthy, 1997 : 1)

Les auteurs montrent, dans leur étude sur les jeunes de la rue, comment les difficultés et les conditions de vie contribuent à développer des conduites délinquantes bien davantage que tout autre facteur. A ce titre, il importe pour ces auteurs de sortir des voies criminologiques traditionnelles, notamment dans les études sur la délinquance juvénile à partir des élèves des écoles, pour considérer les enjeux de survie, qui se posent aux jeunes de la rue comme des circonstances contribuant à « l'adoption nécessaire de comportements délinquants ».

Les analyses en termes de délinquance reprennent la même logique que la lecture épidémiologique médicale qui font de la rue, un espace du risque, en raison de la survie à laquelle la vie de rue contraint. Cette lecture contribue à renforcer la représentation négative associée à la rue comme aux jeunes qui y vivent. Elle appartient le plus souvent à une vision sociale d'adultes qui se confronte aux expériences des jeunes. La présentation des résultats montrera ultérieurement cette confrontation entre une lecture du risque du point de vue adulte et une lecture de l'expérimentation du point de vue jeune.

Mais pour Hagan et McCarthy (1997), il est évident que leurs résultats montrent une augmentation des activités illégales qu'adoptent les jeunes lorsqu'ils ont quitté leur foyer. En outre, les auteurs concluent que, plus la durée de présence dans la rue est importante, plus les jeunes se livrent à des activités illégales. Or, ces changements ne paraissent pas être liés à des facteurs prédisposant les jeunes à ces comportements, ce qui fait dire aux auteurs :

And finally, since it appears that situations themselves are an important intervening variable in understanding crime, we should investigate the factors which place people in criminogenic situations rather than focusing solely on the conditions which encourage crime (McCarthy et Hagan, 1991 : 408-409)

A cet égard, les auteurs vont montrer l'importance qu'il faut accorder à la dynamique de survie qui prévaut dans la rue pour saisir l'ampleur du risque de délinquance auquel font face les jeunes de la rue, même s'ils admettent l'existence d'un capital social généralement faible pour ces jeunes, confortant une lecture plus classique en criminologie.

Pour d'autres auteurs (notamment Lucchini, 1993), la question de la survie ne s'associe pas au risque mais, au contraire, elle devient un moyen de saisir les stratégies et les compétences que les jeunes vont développer dans un contexte de vie difficile, sans nécessairement considérer la délinquance comme la seule réponse à la survie. Il s'agit pour cet auteur de lire l'ensemble des adaptations, sans privilégier la stricte lecture des activités délinquantes, notamment pour témoigner de la qualité d'acteur social des jeunes de la rue. Cette perspective constituera une des orientations utilisées dans la démarche ethnographique inscrite dans ce projet.

Pour autant, de manière générale, le discours dominant sur la dangerosité de la rue s'accompagne le plus souvent d'un discours sur la dangerosité des personnes qui vivent dans la rue, notamment au regard des activités délinquantes qu'elles déploient et du mode de vie qu'elles adoptent.

1.2.2 La construction de la dangerosité des jeunes

Les discours dominants sur la vie de rue associent très rapidement la dangerosité de l'espace à celle des gens qui y vivent dans une logique de construction d'une classe dangereuse. En ce qui a trait aux jeunes de la rue, la dangerosité se construit en raison du passage à la rue des jeunes, qui en les soustrayant du regard des adultes, peut les transformer en une menace.

Ainsi, la description de Brannigan et Caputo (1993 : 85) parle d'elle-même pour montrer comment l'association entre une rue danger et des jeunes dangereux s'établit dans la perception des adultes :

L'idée d'exercer un contrôle sur les jeunes découle d'abord et avant tout de la crainte que les jeunes « dans la rue » inspirent à nombre de gens. C'est particulièrement le cas lorsque le comportement, la tenue vestimentaire ou le langage des jeunes est gênant, déplaisant, choquant ou menaçant. Ces jeunes comprennent ceux qui « se tiennent » en groupe à certains endroits donnés, ainsi que les mendiants et les prostituées. Vu la crainte qu'ils inspirent, les jeunes de la rue sont souvent perçus comme échappant au contrôle immédiat des autorités, voire à tout contrôle, de quelque nature qu'il soit. (...) Les jeunes qui sont à l'extérieur « jour et nuit » échappent certes à l'autorité de leurs parents ou des personnes qui en sont responsables, sinon ils n'erreraient pas dans les rues, surtout s'ils doivent se lever tôt le matin pour arriver à l'heure à l'école ou au travail. Et s'ils courent les rues, manifestement laissés à eux-mêmes, ils pourraient commettre des actes violents s'en prendre à d'honnêtes citoyens ou avoir d'autres comportements répréhensibles. Il ne s'agit pas d'un problème purement théorique. (...). Selon le rapport, les jeunes de la rue représentaient une importante proportion des sans-abri de Calgary et la grande visibilité des itinérants et la crainte qu'ils inspirent influent considérablement sur la perception de la sécurité au centre-ville Calgary.

La peur des jeunes dans un contexte urbain ne date donc pas d'hier. Elle exprime pour Barreyre (1992 : 13) ce danger de troubles qui porte atteinte à la fonction générale de fluidité et de mobilité qui est attachée à l'espace public.

Cette turbulence s'accroît lorsque la jeunesse est perçue comme déambulation, déviance, dérive, lorsqu'elle souligne un trait, un caractère qui inquiète dans ce

Cette turbulence s'accroît lorsque la jeunesse est perçue comme déambulation, déviance, dérive, lorsqu'elle souligne un trait, un caractère qui inquiète dans ce qu'il a d'incontrôlable, de « sauvage ». Les « jeunes qui traînent » effraient en focalisant sur eux les menaces de la rue. Ils occupent ostensiblement les carrefours, les places publiques, sans raison précise. Leur présence sans raison dans le passage n'est pas légitime et déjà illégale (Bellot, 1995). Il n'est pas étonnant dans ces conditions que l'opinion publique les associe à toute forme d'effraction, de dépassement de l'interdit.

C'est dans ce cadre, que va se lire l'expérience de la rue des jeunes, comme le théâtre de leurs activités délinquantes, notamment parce que la rue permet tantôt un apprentissage des activités criminelles, tantôt une intégration dans une sous-culture délinquante.

** La rue, lieu d'apprentissage des activités criminelles*

McCarthy et Hagan (1991, 1992, 1995, 1998) affirment que la participation des jeunes de la rue à des activités criminelles résulte plus de l'expérience de la rue elle-même que des facteurs de prédispositions antérieures (famille, école, quartier, personnalité...). Ils font alors l'hypothèse que la vie de rue constitue pour ces jeunes une manière de se restructurer comme un acteur dans un espace hors norme, témoignant en cela de leur différence avec les jeunes scolarisés. A ce titre, il importe pour ces auteurs de s'intéresser à ces jeunes d'un point de vue criminologique puisqu'ils sont placés dans des conditions qui vont favoriser l'adoption de comportements délinquants. En effet, pour ces auteurs, si Whyte (1943) fut un pionnier, en s'intéressant dans *Street Corner Society*, à décrire l'organisation de la criminalité de rue, par une démarche ethnographique, les criminologues ont par la suite abandonné cet espace d'étude aux anthropologues ou urbanistes (Bourgois, 1995, Fleisher, 1995), pour se consacrer dans l'étude de

la délinquance juvénile, aux enquêtes autorévélatrices recueillies dans les écoles comme je l'ai déjà mentionné (Hagan et McCarthy, 1997).

McCarthy (1990), dans sa thèse, va explorer les relations entre les crimes de rue et les hypothèses centrales des théories sociologiques du crime pour pallier au désintérêt criminologique apparent pour le phénomène des jeunes de la rue. Utilisant la théorie du contrôle social de Hirshi, McCarthy suggère l'hypothèse d'une association négative entre les crimes de rue et les indicateurs du lien social tissé par les individus (*social bond*). Sa seconde hypothèse s'inspire des énoncés de la théorie de l'association différentielle de Sutherland et affirme que les activités criminelles se développent davantage dans un contexte d'attitudes favorables à la délinquance, de liens nombreux avec des pairs délinquants qui, de surcroît, peuvent leur offrir leur aide. La troisième hypothèse fait la proposition que les crimes de rue seraient liés négativement avec la position de classe, et positivement avec le contrôle coercitif. Or, les résultats du questionnaire auto-rapporté administré à 475 jeunes de la rue de Toronto, dont 390 ont été retenus pour l'analyse concluent que :

The majority of these youth are from families in the « managerial class » with mothers and fathers employed predominantly in labouring and service occupations. However, only a small minority of informants lived with both parents at the time they left home, instead, the majority lived in mother-centered single parent and reconstituted families. In addition, descriptions of parent-adolescent relationships suggests that most respondents had weak bonds with their parents. In essence, parental involvement appears to be sporadic and unsatisfying. Moreover, there is evidence of severely disruptive and dangerous relationships characterized by parental physical violence and in a disturbing number of cases, sexual abuse.

The foregoing also suggests that the school experiences of street adolescents were less than gratifying : most street youth had troubled relationships with teachers and school and spent more time going out than doing homework. In Hirschi's words, they were reasonably « uninvolved ». Yet, many of those surveyed report relatively high levels of academic aspirations or « commitment ».

Street youth also report that, although they had many friends at home, a great number of these were involved in illegal activities. Not surprisingly, most respondents committed at least one illegal act while living at home. Moreover, with the exceptions of car theft and perhaps one type of drug-

selling, the prevalence of at-home crime is substantially higher for street youth than for adolescents studied in previous delinquency research. In addition, many offenders appear to have participated frequently in illegal activities before they left home. Indeed, a sizable proportion of offenders are justifiably categorized as serious recidivists (McCarthy, 1990 : 141-142).

Cette longue citation avait pour but de montrer qu'il est difficile, malgré l'intention de ne s'intéresser qu'à l'expérience de la rue, de ne pas considérer de manière étiologique le passé du jeune avant la rue pour tracer une explication du passage à la rue. Ainsi, la représentation stéréotypique du jeune de la rue est si forte, pour témoigner du fait qu'il est une victime sociale, que même les auteurs qui disent vouloir ignorer cette représentation misérabiliste, l'évoquent pour caractériser les jeunes qu'ils ont rencontrés. Reste que McCarthy (1990) consacra davantage ses analyses à la délinquance des jeunes de la rue, en testant ses trois hypothèses à l'égard de trois comportements criminels : les vols, la vente de drogue et la prostitution.

L'auteur conclura finalement que les hypothèses de Sutherland énoncées dans *Professional Thief* (1937) sont les plus valides pour comprendre les activités criminelles des jeunes de la rue. Sutherland affirme que la délinquance n'est ni le résultat d'un comportement inné; ni le résultat de dispositions psychologiques acquises, mais le résultat d'un apprentissage qui permet aux individus d'acquérir les moyens techniques de "délinquer" et les moyens symboliques de se justifier. Cette théorie de l'association différentielle, vient cependant saisir comment, dans des conditions socialement défavorisées identiques, certains individus deviennent délinquants et d'autres non. McCarthy suggère alors, à l'instar de Sutherland, que la participation à des activités criminelles résulte de l'influence des pairs, de la capacité d'apprentissage des jeunes, des contacts fréquents et de durée importante avec des déviants, d'une situation de crise et des pratiques de parrainage. Pourtant, cet auteur présente une lecture innovatrice des travaux de Sutherland en montrant que :

The above suggests that contemporary interpretation of differential association have erred in focusing exclusively on symbolic elements while ignoring the effects of exposure to and acquisition of criminal skills (McCarthy, 1996 : 138).

Il importe cependant de considérer que cette perspective de l'association différentielle revisitée tend à rendre compte de l'influence des pairs dans la rue comme les éléments majeurs dirigeant les jeunes sur la voie de la délinquance, faisant de la rue le théâtre des opportunités criminelles. Cependant, l'analyse des résultats de cette étude montre que ce ne sont pas seulement les jeunes qui cheminent vers la délinquance, les pratiques d'intervention des adultes poussent aussi les jeunes dans certaines circonstances sur cette voie. Mais, elle présente la vie de rue comme nécessairement organisée autour de la délinquance, alors que l'association différentielle, indique qu'on peut aussi s'organiser autour de stratégies de survie non illégales. A ce titre, les résultats de McCarthy s'inscrivent dans une vision réductrice selon laquelle la rue est inéluctablement un lieu d'apprentissage criminel. Tout en retenant les outils fournis par la lecture de l'association différentielle et de l'apprentissage, il importe de considérer que l'influence des pairs peut jouer dans un cadre conventionnel comme dans un cadre déviant.

Reste que, cette lecture de l'adaptation au monde de la rue par un processus d'apprentissage auprès des pairs délinquants n'est qu'une manière de voir le lien entre la délinquance et la rue. D'autres auteurs vont présenter la vie de la rue comme l'expression d'une sous-culture où la violence prend toute sa place.

** Les jeunes de la rue et leur appartenance à une sous-culture délinquante et violente*

Dès les travaux de Cohen (1955), le problème d'adaptation que révèle la délinquance juvénile en milieu urbain s'interprète en termes de sous-culture. Dans cette perspective, il s'agit de construire, autour des bandes de jeunes, un monde de valeurs partagées :

La sous-culture délinquante n'est pas simplement constituée par une série de règles ou d'adhésion à un certain mode de vie différent, indifférent ou même en conflit avec les normes de la société adulte "respectable". Il est au moins plausible de supposer qu'elle se définit par sa "polarité négative" vis-à-vis de ces normes. C'est-à-dire que la sous-culture délinquante tire ses normes de la culture globale mais en inverse le sens. La conduite du délinquant est normale, par rapport aux principes de sa sous-culture, précisément parce qu'elle est anormale selon les normes de la culture globale (Cohen, 1995 : 26 dans Ogien, 1995 : 95).

Cohen va d'ailleurs définir autour de cette appartenance à une sous culture spécifique, le gang de rue. Il affirme ainsi que le gang représente un groupe homogène d'adolescents formant une sous-culture délinquante et connaissant un système de valeurs en contradiction avec les valeurs dominantes.

Cloward et Ohlin (1960) viennent renforcer cette théorie en montrant qu'il existe cependant plusieurs sous-cultures criminelles qui dépendent des moyens illégitimes auxquels ont accès les jeunes. Ils en décrivent trois formes : criminelle, conflictuelle et celle de l'évasion reprenant la typologie élaborée par Merton. Cloward et Ohlin (1960) vont par la suite préciser que la désignation d'un groupe délinquant, en termes de gang, nécessite l'existence d'un code de vie spécifique au sein de ce groupe. Cette accentuation de la nature délinquante du gang de rue vient remettre en question l'idée de Trasher (1927) du gang pour qui la nature délinquante ou déviante n'était pas obligatoire. Cette dérive délinquante de la lecture des gangs de Trasher à Cloward et Ohlin témoigne aussi de l'évolution d'une vision de la rue espace dangereux, aux jeunes dangereux,

puisque la sous-culture est portée davantage par des individus ou des groupes que par les structures comme peuvent l'être l'espace de vie. Aujourd'hui la définition qui semble le plus communément retenue (Klein, 1995; Spergel, 1990) est la suivante :

Le gang juvénile se définit donc comme une collectivité primaire d'adolescents et de jeunes adultes : (1) qui se côtoient fréquemment; (2) qui possèdent des intérêts mutuels; (3) dont la cohésion favorise l'acceptation et l'engagement dans des conduites déviantes et violentes; (4) qui sont communément et délibérément impliqués, de façon collective ou individuelle, dans des comportements violents et autres activités illégales ; (5) où il existe une quelconque structure ou une organisation interne (loyauté, code); (6) où le leadership est identifiable et définit les lignes de l'autorité; (7) qui possèdent une identité collective, généralement exprimée par un nom de gang distinct, ainsi que l'adoption de couleurs et de symboles précis et (8) qui revendiquent le contrôle d'un territoire particulier. (Fredette, 1997: 4)

La réflexion sur la sous-culture admet ici l'idée d'une société conflictuelle où cohabitent plusieurs systèmes de valeurs. La question de la sous-culture demeure cependant un élément clé dans la compréhension de la délinquance des jeunes de la rue, dans la mesure où elle permet de porter un regard normatif témoignant du processus de différenciation que vivent ces jeunes qui, par une « socialisation inadaptée », deviennent socialement des transgresseurs. Pourtant, l'appartenance à un groupe organisé et hiérarchisé qui s'organise autour d'une sous-culture délinquante semble moins décrire l'expérience des jeunes de la rue que celle des gangs de rue, qui apparaissent plus structurés et organisés.

Toutefois, dans l'étude dirigée par Caputo, Werler et Kelly pour le compte du Solliciteur Général (1994), l'idée d'une sous-culture déviante apparaît dans la définition même des jeunes de la rue. Cette définition organisée autour d'un modèle à quatre quadrants comporte un axe horizontal qui représente le temps passé dans la rue et un axe vertical qui constitue aussi un continuum servant à mesurer le degré de participation des jeunes à une culture de la rue :

Au début de leur fugue et de leur existence dans la rue, les jeunes sont moins susceptibles de participer aux activités dangereuses associées à la vie dans la rue que les jeunes "enracinés" qui sont profondément imprégnés de la culture de la rue et des activités qui y sont associées (Solliciteur Général, 1994 : 4).

Cette notion de sous-culture va être ainsi appliquée à la rue pour comprendre notamment les comportements violents qu'adopteraient les jeunes de la rue. Cette utilisation va renforcer l'image délinquante et dangereuse des jeunes de la rue. Le premier modèle développé en ce sens, porte sur la place de la violence dans la sous-culture délinquante. Ainsi, Fagan et Jones (1984) notent une prévalence élevée de comportements agressifs dans des environnements où les modèles d'agressivité sont importants et où l'agressivité est valorisée. La rue est l'un de ces environnements. Un second modèle explicatif considère que la dimension de la violence et celle du comportement criminel constituent les caractéristiques majeures d'une sous-culture de rue, où le temps passé dans la rue va renforcer l'adoption de tels comportements. A cet égard, le livre "*Street Kids, Street Drugs, Street Crime*" d'Inciardi et coll. (1993) est éloquent.

D'autres études associent les comportements violents à une situation économique difficile. Dans ce cadre, les manquements de la structure sociale (pauvreté, isolement social) contribuent au développement de sous-cultures violentes, mais aussi d'activités criminelles dans un but utilitaire, comme le vol.

Finalement, utilisant la théorie des activités routinières, certaines études affirment que les crimes de rue violents sont le résultat d'opportunités présentes dans la rue pour ce type d'activités.

Pour tester ces différents modèles d'explication de la violence et de la criminalité chez les jeunes de la rue, Baron et Hartnagel (1998) ont interrogé par questionnaire deux cents jeunes de la rue d'Edmonton. Les résultats montrent que les jeunes de la rue qui adoptent plus de comportements criminels violents,

ont tendance à se rapprocher entre eux. Comme Tremblay (1993) l'a constaté, la concentration de délinquants augmente la possibilité de trouver un ami délinquant, qui partage des attitudes et des comportements similaires. Pourtant, la sous-culture de la rue, comme les difficultés économiques et finalement aussi la victimisation sont autant de moteurs de l'adoption de comportements criminels. Pour Baron et Hartnagel, tous ces éléments sont à considérer pour expliquer la violence des jeunes de la rue, chacun pouvant jouer un rôle précis dans l'adoption d'un comportement criminel violent précis.

L'ensemble de ces travaux fait état du lien entre le fait de vivre dans la rue et celui d'adopter des comportements criminels et/ou violents, ce lien marquant alors l'appartenance à une sous-culture délinquante qui s'oppose aux valeurs de la classe moyenne. Pourtant, certains auteurs, comme Lucchini (1993) et Roulleau-Berger (1991), dénoncent l'idée de l'appartenance des jeunes de la rue à une sous-culture, dans la mesure où ils estiment que leur sociabilité collective vise davantage des liens utilitaires avec les autres jeunes, qu'identitaires, et une logique d'action dans la débrouillardise plutôt que simplement dans la délinquance.

A ce titre, les auteurs évoquent l'image d'un réseau entendu comme « un ensemble de liens entre acteurs (individuels ou collectifs) qui forme une base de ressources mobilisables pour la réalisation d'objectifs spécifiques à des conditions particulières » (Houchon, 1990 : 213), pour définir la socialité des jeunes de la rue, plutôt que de considérer l'image d'un gang ou d'une bande. Pour les auteurs, il n'y a donc pas la constitution d'un groupe fortement hiérarchisé, défendant un territoire et des valeurs particulières, pour les jeunes de la rue qu'ils ont étudiés.

De la même façon, pour Hagan et McCarthy (1997) les jeunes de la rue ont des relations entre eux, différentes de celles des gangs de rue. Ces derniers définissent ces relations autour de la notion de *family-like network*. Parazelli

(2000) reviendra sur cette idée pour montrer comment se construit l'imaginaire familialiste chez les jeunes de la rue.

Ainsi, la question de la sous-culture délinquante ne paraît pas être le concept le mieux adapté pour comprendre et expliquer la délinquance des jeunes de la rue dans la mesure où elle s'éloigne d'une lecture des conditions de survie dans lesquelles se retrouvent les jeunes.

Il est en effet possible de considérer que la délinquance n'est qu'une dimension parmi d'autres du quotidien des jeunes. Les questions de survie et d'identité paraissent même soulever des enjeux encore plus prégnants, en ce qui a trait à l'expérience de la rue des jeunes. Des auteurs, comme Lucchini (1993), poussent plus loin cette analyse de l'expérience de la rue en termes de survie. Partant de l'idée que le jeune de la rue est un acteur social, il importe pour cet auteur de saisir comment le jeune s'adapte aux conditions de vie qui sont les siennes. Retenant les ressources symboliques des jeunes, plutôt que les ressources matérielles, pour mieux considérer comment le jeune utilise la rue, Lucchini montre comment le jeune « est un acteur social qui fait des choix et qui crée des opportunités qu'il sait exploiter » (Lucchini, 1993 : 58). Les activités criminelles sont alors envisagées, comme un des éléments d'opportunités, susceptibles d'être choisis. En déplaçant le regard sur les jeunes de la rue, de la délinquance vers la survie, il devient ainsi possible de sortir de l'image de dangerosité associée à ces personnes. La recherche s'inscrit dans cette dynamique pour considérer les processus sociaux que vivent les jeunes et qui les rendent plus ou moins vulnérables.

L'analyse des discours tenus sur les jeunes de la rue renvoie ainsi le plus souvent, à un regard négatif porté sur cette situation sociale, qu'il soit question de décrire leurs conditions de vie ou de faire état de leurs mauvaises habitudes. D'un côté, comme de l'autre, l'oscillation entre l'image de victime et celle de délinquant construit le besoin pragmatique d'intervention, en vue de sortir les jeunes de cet espace de vie considéré comme inadéquat.

La présentation des représentations à l'égard des jeunes de la rue permet donc de faire état des enjeux normatifs et moralisateurs, qui encadrent cette situation. Considérée comme inacceptable et dérangeante, la situation des jeunes de la rue devient une préoccupation majeure du monde des adultes, préoccupation qui alimente le besoin d'intervenir, dans la mesure où elle est renforcée par l'image d'une jeunesse dangereuse. En effet, si la jeunesse est le symbole de l'avenir, celle de la rue est qualifiée de jeunesse à risque qui ne pourra devenir force vive de la société.

Cette manière de penser et de réagir, à l'endroit des jeunes de la rue, témoigne du regard extérieur porté sur ce phénomène. Ce regard extérieur caractérise celui des adultes qui jouent le rôle d'entrepreneur moral (Becker, 1963). La rue cristallise, en effet, symboliquement et réellement, la rupture de socialisation traditionnelle que vivent les jeunes des gangs de rue ou les jeunes de la rue. Or, cette cristallisation octroie la possibilité aux adultes de désapprouver ces situations. La construction sociale de la déviance se réalise alors au fur et à mesure que l'écart entre les désirs de liberté des jeunes et de contrôle des adultes s'agrandit. Or, cette construction normative de ce que doit être la jeunesse, la socialisation, les institutions socialisantes va conduire à tracer une frontière explicite entre ce qui est adéquat et ce qui ne l'est pas.

La construction d'une image sociale négative des jeunes occupant la rue se fait le reflet d'inquiétudes collectives à l'égard de ceux qui se présentent comme « désengagés socialement et déracinés de tout milieu de vie au sens de milieu d'appartenance » puisque les jeunes ne s'inscrivent pas dans les espaces socialement conçus par les adultes pour eux (Comité de suivi, 1993). La rue est ici, en effet, conçue comme le symbole de tous les dangers et de tous les risques, car l'exercice du contrôle des institutions socialisatrices traditionnelles ne peut s'y réaliser (Kokoreff, 1996). Pour Lucchini (1998), cette situation contribue au développement de discours réducteurs sur le phénomène des jeunes de la rue :

L'enfant apparaît comme étant incapable de faire des choix, car il ne fait que saisir les occasions qui se présentent à lui. Incapable d'anticipation, l'enfant est décrit comme le résultat de la désorganisation familiale, de la crise de la communauté et du système de parenté ainsi que de la pauvreté et des injustices sociales. Perçu comme impulsif ou apathique, l'enfant de la rue serait incapable de contrôler sa conduite. Il est alors considéré comme immédiatiste et prisonnier du présent. L'enfant de la rue serait sous l'emprise de ses pulsions et de ses désirs. L'enfant de la rue est aussi jugé par rapport à son âge et à son aspect physique. Ainsi, plus l'enfant est jeune, et plus il est perçu comme une victime qui doit être sauvée. Par contre, lorsqu'il a les apparences de l'adolescent, il est un délinquant en devenir, dont il faut protéger la société (Lucchini, 1998 : 356)

Ces discours réducteurs décriés par Lucchini et par d'autres s'accompagnent aussi d'une lecture des jeunes de la rue en termes de conduites, comme s'ils étaient simplement une addition de problèmes (toxicomanie, négligence, suicide, VIH/SIDA, hépatite, délinquance). L'ensemble de cette construction stéréotypique débouche alors sur une large stigmatisation des jeunes de la rue. Cette stigmatisation, liée au fait que les jeunes de la rue ne sont pas à leur place dans cette situation, conduit à leur nier le droit à disposer de leur vie, dans la mesure de leurs moyens (Ennew, 1995) :

Nous avons également appris qu'un cadre légal ayant écho au niveau international par la Convention relative aux droits de l'enfant et au niveau domestique via la Charte des Droits et libertés de la personne et la Loi sur la protection de la jeunesse définissait nos obligations respectives, en rendant contraignants les principes sur lesquels nous nous étions entendus. Mais, que malgré tout cela, des jeunes étaient exclus des espaces de socialisation et de représentations, tentant de se réapproprier un autre espace public, qui se rétrécissait comme une peau de chagrin sitôt qu'ils essayaient de l'occuper. Que d'éjection en rejet que de désaveu en désamour, de risque extrême en vie extrême, des jeunes étaient réduits à mourir à la vie sociale ou à la vie tout court, parce que privés du droit à l'espérance et au rêve...(Alcindor, 2000 : 116).

D'ailleurs, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec s'est penchée, lors d'un colloque, sur les atteintes aux droits et aux libertés que connaissent les jeunes de la rue. Il ressort de cette journée de travail que la Convention internationale relative aux droits de l'enfant est largement bafouée lorsqu'il s'agit de s'intéresser aux droits et libertés des jeunes de la rue.

Cette atteinte aux droits et libertés des jeunes marque l'absence d'intérêt pour le jeune en tant que Sujet. Niant sa citoyenneté, la majeure partie des interventions réalisées auprès des jeunes de la rue a simplement pour but de normaliser la vie des jeunes, sans égard pour leurs intérêts, leurs choix et leurs projets.

Ainsi, au-delà de la stigmatisation dont font l'objet les jeunes de la rue, les enjeux de normativité et de moralisation contribuent à nier aux jeunes de la rue leur individualité dans les discours sociaux et scientifiques (Stoecklin, 2000; Parazelli, 2000, Lucchini, 1993). Que ce soit pour la notion de jeune ou celle de rue la consultation des écrits cités précédemment amène à conclure que le travail de réduction stéréotypique s'inscrit dans une logique normative qui vise à montrer que l'enfance ne peut-être que fragile ou redoutable, et la rue que malsaine. Envisagé de la sorte, le phénomène des jeunes de la rue conduit à l'établissement d'une panique morale (Cohen, 1973) traduite dans la définition d'un problème social qu'il faut éliminer, puisque ces jeunes ne sont plus qu'« un sac de symptômes directement observables » sur lequel il importe d'intervenir en vue de l'éradiquer en sortant les jeunes de la rue (Tomkiewicz, 1999).

Section 2 : Les formes normalisantes de l'intervention

Considérant les représentations négatives qui associent jeunes et rue, à danger et risque, l'enjeu de l'action et de l'intervention devient inéluctable. En effet, face à une situation qualifiée de dangereuse ou de risquée, mais plus encore de dérangeante, le besoin d'intervention est inéluctable. En conséquence, on veut, dans bien des cas à la fois, aider mais aussi dégager l'espace public, si bien qu'intervenir rime souvent avec contrôler même si l'objectif de soutien et de support est mis de l'avant.

La rue a depuis toujours une connotation péjorative par rapport à une société normalisée, comme un lieu d'interactions malsaines. Témoin de toutes les exclusions et marginalisations, elle s'inscrit dans une dynamique de rejet dans l'espace public, de ce qui ne mérite pas d'être conservé dans l'espace privé (...). L'enfant des rues est, par définition, l'enfant de l'espace public urbain, conçu en opposition à l'enfant d'un foyer privé et protégé (Tessier, 1995 : 40).

L'intervention vise à corriger la situation en normalisant le cadre de vie des jeunes. De nombreux écrits portant sur le phénomène des jeunes de la rue ne s'intéressent qu'à expliquer ce passage à un espace de vie déviant et qu'à proposer des moyens de sortir les jeunes, de la rue. A ce titre, l'interventionnisme qui marque le rapport sociétal à des comportements d'individus qui dérangent s'inscrit dans des tactiques de réduction, de récupération ou d'exclusion des déviants dans une logique de normalisation (Boumard, 1999). Il existe alors deux voies pour traiter la déviance des jeunes : l'éducation ou la punition. Traditionnellement les interventions ont oscillé entre ces deux modèles de traitement des pratiques déviantes et délinquantes des jeunes. Cependant, la dramatisation actuelle du phénomène, a pour conséquence de renforcer le dispositif coercitif.

2.1 L'oscillation traditionnelle entre éducation et punition

Parler d'oscillation traditionnelle entre éducation et punition de l'intervention en matière de délinquance juvénile conduit, d'une part à envisager la naissance des institutions de prise en charge des jeunes au XIXème siècle et d'autre part leur développement au XXème siècle puisque dès l'émergence d'une gestion spécifique de la jeunesse, cette double voie a existé.

2.1.1 Le XIXème siècle : la naissance de l'intervention sur la déviance des jeunes

La plupart des travaux historiques (Joyal, 1999; Fecteau, 1998; Trépanier et Tulkens, 1995) font coïncider l'émergence de la catégorie sociale « jeunesse », avec le développement des institutions chargées d'encadrer la jeunesse qualifiée de déviante ou délinquance. Ainsi, la construction de l'objet « délinquance juvénile » apparaît simultanée à la construction de la « jeunesse » comme une période spécifique dans le cycle de vie, marquant le passage entre l'enfance et la vie adulte.

Définie comme une période de transition, la jeunesse rime avec socialisation tandis que la jeunesse délinquante rime avec carence dans ce processus d'apprentissage et d'intériorisation des normes sociales. Il faut bien voir que la construction de ces deux objets sociaux, au XIXème siècle, accompagne les transformations (urbanisation, industrialisation) beaucoup plus larges de cette période qui contribuent à d'importantes modifications de la gestion de la marginalité. Dans sa thèse, Laberge (1983) fait ainsi l'hypothèse que :

La constitution de pratiques qui caractérisent la prise en charge des délinquants juvéniles (entendu dans un sens large) est le produit d'un mouvement de différenciation de l'ensemble de la population marginale (Laberge, 1983 : 26).

La gestion de la délinquance juvénile s'inscrit ainsi le plus sûrement dans une logique de gestion du paupérisme. Laberge (1997) note que :

Ce n'est pas hasard si la première institution destinée aux personnes mineures, la « New-York House of Refuge » fut créée sous l'impulsion d'un groupe visant la prévention du paupérisme (Laberge, 1997 : 126).

En effet, la délinquance juvénile symptôme d'une socialisation défailante est définie comme le comportement des jeunes des classes populaires à qui les parents n'ont pas su ou voulu apprendre à devenir d'honnêtes travailleurs.

D'ailleurs, Durand-Brault (1999) affirme que l'arrêt du 08/04/1688 qui crée un Bureau des pauvres dans les villes de Québec, Ville Marie et Trois Rivières devient la première législation québécoise à l'égard de la jeunesse en difficulté. La spécialisation aura ainsi pour objectif d'éduquer et de réformer les enfants des pauvres, car il est encore possible de les changer. Cette volonté va conduire à la création d'écoles pour accueillir les enfants mais aussi pour faire en sorte que des enfants emprisonnés avec des adultes se retrouvent dans une institution qui leur est propre. Dès lors, l'ambivalence se crée entre école de réforme et prisons d'enfants. Il n'y a à cet égard aucune distinction à l'origine entre les jeunes en danger et les jeunes délinquants dans les premières décennies du XIX^{ème} siècle. Pour Laberge (1997), le modèle carcéral va cependant rapidement devenir dominant pour contrôler l'immoralité de ces jeunes définis comme vagabonds. En effet, les années 1840 vont marquer l'explosion des institutions dont le mandat est de prendre en charge les enfants, en vue d'éviter leur passage vers la marginalité. L'appareil judiciaire devient alors le premier élément d'une politique de l'enfance en difficulté (Fecteau, 1998).

Ainsi, dès 1850, l'oscillation entre punition et éducation se met en place, marquant du même coup la distinction entre l'intervention publique étatique, chargée de la délinquance, et l'intervention privée, chargée de la charité. Toutefois, le tournant du XX^{ème} siècle viendra parachever ce système de gestion de l'enfance par la création des premiers tribunaux pour mineurs, atténuant la frontière entre le pénal et le charitable, en matière de prise en charge de l'enfance (Fecteau, 1998). Pour Fecteau (1998), l'élargissement de la problématique à toute l'enfance en danger marque encore et surtout la condamnation de la famille ouvrière et de ses pratiques éducatives. Or, la première partie de ce chapitre a montré comment les discours autour de la crise familiale renvoient au fait que les

incompétences voire les pratiques inadéquates de parents expliquent le passage à la rue des jeunes.

Le développement d'institutions étatiques ou religieuses dont la mission est de prendre en charge des enfants vise donc, au XIX^{ème} siècle, le remplacement des parents, considérés alors comme défaillants (Fecteau, 1998). Dès cette époque, la tension entre une approche punitive où l'enfant est présenté comme le coupable, et une approche normalisante voire moralisante, où l'enfant devient une victime qu'il faut soutenir pour lui permettre de devenir un « bon citoyen », s'exprime dans les logiques d'interventions que propose l'État. Ainsi, l'enfant est défini comme une personne vulnérable que la société doit protéger pour mieux se protéger elle-même, et permettre, par une socialisation adéquate, sa reproduction.

2.1.2 Le XX^{ème} siècle, développement du modèle éducatif au Québec

Avec le XX^{ème} siècle, l'enfant devient progressivement un sujet de droits qui lui sont propres. La Convention internationale des droits de l'enfant marque ici l'aboutissement du travail législatif visant à renoncer à une vision négative de l'enfant où il était conçu comme un simple objet de droits (Youf, 1999). Pourtant, l'ambiguïté demeure, l'enfant est toujours conçu comme un être vulnérable qui a besoin de protection et de sécurité. A ce titre, il n'est jamais totalement le sujet de ses droits.

Vulnérable, l'enfant fait l'objet d'interventions à chaque fois que son contexte de vie est considéré inadéquat. Ainsi, vivre dans la rue constitue une situation qualifiée d'intolérable à laquelle il faut remédier en « retirant ces enfants de la rue » pour les « insérer dans la société » (Tessier, 1995).

Dans la plupart des pays industrialisés, cette logique d'action s'accompagne du développement de politiques d'assistance chargées de placer et de maintenir l'ensemble des enfants dans un espace adéquat de socialisation. Les fondements de ces interventions s'organisent alors autour des principes éducatifs. Le modèle québécois de protection de la jeunesse s'inscrit dans ce cadre d'assistance éducative (Durand-Brault, 1999).

Pour les jeunes de la rue, cette assistance éducative vise d'abord à présenter la rue comme un lieu de vie inadéquat. Inscrite dans une logique de normalisation, l'intervention poursuit alors comme objectif de ramener les jeunes dans des espaces conçus pour eux, par les adultes. Dès lors, le premier objectif est donc de les sortir de la rue, pour les replacer dans des contextes de socialisation considérés comme plus appropriés (école, famille, travail, institutions de prise en charge).

Les pratiques d'intervention sont cependant variées et ne répondent pas toutes de la même façon aux besoins supposés des jeunes. L'intervention peut, par exemple, viser à créer, développer et maintenir des contacts entre les jeunes de la rue et les intervenants adultes, et proposer un nouveau cadre de vie aux jeunes.

Cependant, les enjeux entourant le phénomène des jeunes de la rue ont pris une telle ampleur dans la plupart des grandes villes, notamment avec le développement de la pratique du squeegee, qu'on assiste à un changement d'orientation des pratiques d'intervention, où le modèle punitif prend une place plus importante.

2.2 La dramatisation actuelle du phénomène des jeunes de la rue

Défini actuellement comme un fléau urbain, le phénomène des jeunes de la rue a connu une dramatisation au cours de la dernière décennie, dramatisation qui a contribué au développement de logiques d'intervention coercitives comme les résultats de cette recherche le montreront.

La dramatisation s'appuie en premier lieu sur l'image de la contagion et de l'épidémie qui semble s'être répandue dans la plupart des villes. La question du dénombrement devient donc majeure.

La désignation d'un problème social devient particulièrement équivoque lorsqu'on multiplie les évaluations quantitatives d'une population définie comme une catégorie sociale. En effet, le nombre d'enfants qu'on peut, pour chaque pays, faire rentrer dans la catégorie très classique « d'enfants de la rue » détermine la réception médiatique du phénomène, influence la réaction sociale et soulève un débat autour des interventions préconisées (Stoecklin, 2000 : 31).

Mais compter des personnes qui, par définition, sont mobiles et sans inscription sociale évidente et normée, telle une adresse civique, demeure un exercice relatif malgré les précautions méthodologiques utilisées, étant donné les difficultés posées par l'entreprise. En outre, tout chiffre devient éminemment politique, parce qu'il influence l'intérêt porté à la question et l'ampleur des intérêts pour contrer le phénomène.

Les écrits sur les enfants de la rue dans les pays en voie de développement témoignent de cet enjeu politique du nombre. En effet, le dénombrement des enfants de la rue fait l'objet d'imprécisions flagrantes. De fait, en fonction des sources utilisées, les chiffres varient de manière considérable, pour une même ville. Lucchini (1993) mentionne que les chiffres cités pour les rues des villes du

tiers-monde oscillent entre 30 et 100 millions d'enfants. Ces imprécisions marquent aussi le fait qu'il est difficile de définir ce qu'est un enfant de la rue, les études distinguant parfois entre enfant de la rue et dans la rue⁶ et d'autres non. L'utilisation du nombre constitue là un moyen de dramatiser un phénomène, renforçant alors l'image de danger et de risque associée à la rue.

Cette situation qui prévaut dans les pays du Sud, tantôt pour alarmer les agences internationales non gouvernementales, tantôt pour renforcer le contrôle étatique sur les populations marginales, se retrouve aussi dans les pays du Nord. Ainsi, pour Montréal, la plupart des études ont pendant une dizaine d'années repris le chiffre d'environ 15 000 personnes itinérantes, sans distinction d'âge et de sexe, mais aussi sans qu'il soit possible de vérifier la fiabilité du chiffre (Fournier et Mercier, 1996). Pour remédier à cette situation, un recensement menée par Santé-Québec a été effectuée en 1996. Elle conclut que 3210 jeunes de moins de 30 ans auraient utilisé les ressources d'hébergement et 6167 auraient fréquenté les soupes populaires et les centres de jour s'adressant à une clientèle itinérante.

Plus tôt, un rapport du Comité de travail sur les jeunes sans abri (1993) mentionne qu'on évaluait qu'il y avait de 4000 à 5000 jeunes sans-abri à Montréal, composé pour moitié d'adolescents et pour l'autre de jeunes adultes de 18-30 ans (Bernier et coll., 1991; Roy, 1988, Sauvé, 1988). Le rapport dénonce cependant une aggravation du phénomène. La présentation de chiffres quasi similaires, malgré 10 ans d'écart, doit être interrogée. Certes, il est vrai que les définitions ne sont pas tout à fait identiques : d'un côté, il s'agit de jeunes sans abri, de l'autre, des utilisateurs de services. Pourtant, il faut rappeler que depuis les années 1990, la couverture médiatique et scientifique fait état d'une explosion du nombre de jeunes dans les rues de Montréal. On parle alors « d'invasion par les jeunes des rues de Montréal », « d'aggravation des problèmes ». Toutes ces perceptions alarmantes et dramatisantes du phénomène des jeunes de la rue à

⁶ L'enfant de la rue serait celui qui utilise la rue comme un espace de vie tandis que l'enfant dans la rue l'utiliserait comme espace de travail (Lucchini, 1993)

Montréal témoignent non pas nécessairement d'une augmentation des jeunes mais davantage d'une manière différente de vivre la rue et de s'y intéresser d'un point de vue social. C'est l'ensemble de ces transformations que le projet veut considérer en s'intéressant tant à la manière dont les jeunes vivent et donnent du sens à leur expérience que de la manière dont la société intervient à leur endroit.

Chapitre 2 :

A la construction d'une
démarche ethnographique
du monde de la rue

go get the seat of your pants dirty in real research (Park, 1928)

Adopter l'approche ethnographique comme démarche de recherche constitue une manière de viser un point de vue intérieur pour comprendre le phénomène des jeunes de la rue. En effet, l'ethnographie se définit comme une manière d'étudier la vie d'un groupe de personnes à partir de leur propre point de vue (Prus, 1996). Ainsi, s'inscrire dans une démarche ethnographique marque, d'abord et avant tout, le souci de partir à la rencontre de l'autre pour le comprendre, sans jugement a priori, ni compassion (Bellot, 2000). Cette recherche, inscrite dans le cadre des travaux du collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale (CRI), en reprend ainsi l'approche :

Notre recherche se résume à cet apparent paradoxe : assurer un lien social à l'itinérant, au moins dans la recherche, et refuser de réduire l'étude de l'itinérance à la seule étude de l'itinérant. Ce n'est pas qu'un choix épistémologique ou méthodologique, c'est une position éthique. D'une part l'itinérant n'est pas seulement une personne en difficulté qu'il faudrait aider, c'est le reflet et le produit d'une société en difficulté qu'il faut changer. D'autre part, l'itinérance ne s'exerce pas « sous vide » mais dans le contexte de nos représentations, de nos pratiques normatives, de nos mutations sociales et de nos propres inquiétudes face à la condition humaine (Laberge et coll., 1998 :21).

Partir à la rencontre des jeunes de la rue signifie chercher à comprendre leur expérience de la rue, tant au travers des actions qu'ils mènent, qu'au travers du sens qu'ils leur attribuent. Reprenant alors l'expression de situationnisme méthodologique de Knorr-Cetina et Ciccourel (1981) pour dépasser l'opposition entre l'individualisme et le structuralisme, le projet de recherche s'ancre dans une double perspective d'analyse : du point de vue des acteurs et des conditions objectives qui entourent leur expérience de la rue. A ce titre, la théorie de la structuration telle que formulée par Giddens (1984) constitue la perspective qui apparaît la plus appropriée pour appréhender les enjeux entre action sociale et reproduction, entre structure et individu.

Cherchant à saisir, de l'intérieur, la diversité des trajectoires de rue que connaissent les jeunes à Montréal, il s'agit, d'une part, d'établir les éléments objectifs qui structurent de manière globale ou individuelle les trajectoires de rue et, d'autre part, d'appréhender les actions, attitudes, perceptions et sentiments qu'éprouvent les jeunes à l'égard de leur cheminement singulier.

Section 1 : Le cadre théorique de la recherche

La construction du cadre théorique et conceptuel permettra de présenter la théorie de la structuration de Giddens qui guide le travail de problématisation de la jeunesse et de ses difficultés d'insertion

1.1 La théorie de la structuration de Giddens

Au-delà de la prise en considération de l'expérience concrète des individus d'un point de vue intérieur pour comprendre le phénomène des jeunes de la rue, les assises de la structuration de Giddens permettent de considérer autant les conditions structurant les expériences de la rue, que les expériences elles-mêmes. Giddens (1984) tente en effet de concilier, d'une part, l'action, et, d'autre part, la reproduction sociale :

L'étude de la structuration des systèmes sociaux est celle des modes par lesquels ces systèmes qui s'ancrent dans les activités d'acteurs compétents, situés dans le temps et l'espace et faisant usage des règles et des ressources dans une diversité de contextes d'action, sont produits et reproduits dans l'interaction de ces acteurs et par elle (Giddens, 1984 : 74).

Ainsi, en s'inscrivant dans le cadre d'une dualité du structurel, Giddens s'attarde à la lecture de la mise en forme dynamique du social. Dès lors, la question de la

structuration ne peut se comprendre qu'au travers des pratiques concrètes des individus. S'intéressant à la constitution du soi et à celle de l'identité, Giddens (1984) rappelle que, dans les sociétés modernes, la sécurité d'une identité donnée n'existe plus. Au contraire, les individus sont appelés sans cesse à négocier leur identité. Ce travail de négociation devient pour Giddens « un projet réflexif du soi ». Il consiste à maintenir, grâce à une sorte de « dialogue intérieur » continu, des récits biographiques cohérents bien que perpétuellement révisés, qui intègrent le passé affectif dans un récit du présent, récit qui permet à l'individu de « coloniser le futur », c'est-à-dire de créer et de confronter des « futurs possibles » dans la vie de tous les jours, de manière « contrefactuelle ». Partant de l'action, Giddens oriente davantage son analyse sur les compétences des acteurs à produire ou à reproduire le social dans leur propre projet réflexif de construction de soi. A ce titre, cette perspective théorique est souvent utilisée dans le champ sociologique de la jeunesse.

1.2 L'application de la théorie de la structuration à la jeunesse

L'utilisation de la théorie de la structuration de Giddens dans le champ de la jeunesse paraît naturelle. S'agissant en effet de retracer les modes de production et de reproduction de la société, elle donne une perspective nouvelle pour comprendre la jeunesse autour d'une lecture de la modernité avancée (Evans et Furlong, 2000). L'intérêt de cette démarche repose sur deux idées centrales que développe cette théorie : d'une part, l'incertitude et, d'autre part les modes transformés d'individualisation qui caractérisent les sociétés (Schehr, 2000; Hamel, 1999). La jeunesse est alors conçue comme transition dans l'analyse des cycles de vie (Gauthier, 1999). Dans ce contexte, la théorie de Giddens permet de lire à la fois les logiques de reproduction sociale, mais aussi celle de production sociale que réalisent les jeunes en utilisant leur marge de manœuvre.

A ce titre, la lecture des interventions sociales faite à l'endroit de la jeunesse sont la démonstration la plus flagrante des nouveaux enjeux que soulèvent la modernité avancée quant à la transmission et l'invention des nouveaux modes de vie à venir (Roulleau-Berger, 1999; Rose, 1999; Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 1995).

Dans nos recherches, si les jeunes apparaissent comme déterminés par leurs trajectoires familiales, scolaires, sociales antérieures, ils ne sont pas seulement captifs de situations mais aussi coauteurs de leur socialisation, coproducteurs des mondes qu'ils traversent, disposant d'une capacité d'interprétation, d'invention de rôles sociaux...(Roulleau-Berger, 1999 : 154)

Il s'agit donc de mettre en évidence comment l'incertitude structure l'expérience actuelle de la jeunesse et comment le processus d'individualisation constitue une manière de se bricoler une identité plurielle.

1.2.1 L'incertitude : reflet d'une situation moderne

Dans un premier temps, l'analyse de la situation des jeunes d'aujourd'hui conclut de manière évidente au caractère incertain du passage vers une vie d'adulte autonome (Evans et Furlong, 2000). Les transitions vers l'emploi, le logement et la famille sont devenues si précaires et fragmentées qu'on parle maintenant d'un allongement de la jeunesse (Galland, 1991). Les structures d'opportunités ne sont plus les mêmes qu'auparavant, si bien qu'il apparaît de plus en plus difficile de réaliser le passage vers une vie adulte autonome.

Dans ce contexte, Gauthier (1999) montre le processus de bifurcation différentielle qui témoigne d'une jeunesse qui réussit et d'une jeunesse qui échoue à s'insérer dans cette société en transformation qui n'offre plus les

mêmes opportunités que celles offertes à la génération antérieure (Gauthier, 1994). Ces transitions difficiles ont pour conséquence d'accroître la vulnérabilité des personnes et de les conduire à construire des modes de vie nouveaux, caractéristiques de cette société. Dépeinte comme une société du risque, elle formalise une situation d'incertitude (Beck, 1992). D'ailleurs, pour Beck, la société de risque actuelle est à l'origine des conflits entre les générations, dans la mesure où la transmission ne peut plus se réaliser de la même façon.

Dans cette société, les agents traditionnels de socialisation, tels que l'école et la famille, échouent à offrir une reproduction sociale complète, mais aussi et encore davantage à conduire vers une amélioration de la situation antérieure (Gauthier, 1999). Par conséquent, les difficultés d'insertion des jeunes deviennent croissantes, notamment lorsque les jeunes parviennent à cette période de leur vie déjà fragilisés par leurs expériences antérieures (famille, école, prise en charge institutionnelle...) (Gauthier et coll., 1999). La lecture de la précarité d'une certaine jeunesse est devenue ainsi un des angles majeurs de la sociologie récente de la jeunesse (Gauthier, 1999; Dubar, 1991)

Les destinées, les expériences et les parcours sont alors fragmentés, nouveaux et parcellaires si bien que chacun prend un risque en devenant un individu social. Le cycle de vie de la jeunesse devient plus complexe et entraîne des inégalités qui ne reposent plus uniquement sur les facteurs structurels traditionnels de classe, de sexe et d'appartenance ethnique. C'est pourquoi, une partie de la sociologie de la jeunesse s'intéresse à comprendre comment les jeunes s'inscrivent dans cette dynamique du risque de devenir quelqu'un, notamment parce que ces nouveaux modes de devenir font l'objet de régulations particulières de la part des adultes :

Comme le suggère Deniger (1996), une jeunesse scindée en deux se constitue dans le creuset formé par la dualisation de l'emploi, la précarité des conditions d'existence, la constitution de zones marginales institutionnalisées, et par des conduites déviantes, anomiques et nihilistes qui trouvent une grande acuité dans la conjoncture actuelle de la transformation de la société (Guillaume, 1999 : 183-184).

Or, les jeunes définis comme des jeunes de la rue en réalisant un passage particulier vers l'autonomie, notamment en utilisant de manière spécifique l'espace public, font l'objet d'interventions sociales qui renvoient, d'une part, à la lecture de l'incertitude et du risque dans laquelle ils vivent et, d'autre part, au pouvoir de se construire de manière novatrice.

L'enjeu, aujourd'hui est le rapport entre structure et volonté individuelle qui résulte de l'« incertitude manufacturée » produite par l'invasion accélérée de l'information et de la « société du savoir » et par la multiplication et la diversification des situations de risque pour l'individu (Evans et Furlong, 2000 : 46).

1.2.2 L'expérimentation : un mode d'être et d'agir de la jeunesse

La lecture de l'expérimentation permet de saisir comment les individus parviennent, dans leur trajectoire, à réussir leur transition vers une vie adulte autonome. Considérant le contexte d'incertitude énoncé plus tôt, il s'agit de lire davantage « des jeunesses », qu'une jeunesse dans la mesure où les jeunes refusent ou ne peuvent se définir dans les cadres sociétaux préétablis. Il ne s'agit donc plus de lire le passage à la vie adulte comme un ensemble de transformations échelonnées de manière linéaire au fil de l'âge, mais de rendre compte de la construction d'une culture de l'aléatoire où bricolages, compétences nouvelles et changements identitaires sont les maîtres d'œuvre (Rouilleau-Berger, 1999).

Cette lecture constructiviste de la socialisation des jeunes conduit à une remise en cause du modèle linéaire de la transmission présidant au passage à une vie adulte autonome caractérisée par un emploi, un logement et une famille stables :

En effet, l'individu apparaît pluriel, évolutif, au lieu de se développer de la jeunesse à la vieillesse en passant par la maturité (...). En effet ce qui caractériserait la jeunesse d'aujourd'hui serait moins la désynchronisation

du franchissement des seuils que l'incertitude des situations d'emploi, la réversibilité des statuts sociaux, les chevauchements de différentes formes de travail et d'activités, la diversité des formes de vie familiale et des modes de socialisation juvénile (Roulleau-Berger, 1999 : 149).

Le modèle est à l'expérimentation puisqu'aucun rôle n'est plus définitivement arrêté. A cet égard, Dubar (1991) précise que "l'interaction et l'incertitude sont au cœur de la réalité sociale" offrant le développement de nombreux « sous-mondes spécialisés ». Cette idée d'expérimentation est utilisée par Galland (1991, 1996) notamment pour justifier l'allongement de la jeunesse. Galland montre ainsi comment le modèle de l'expérimentation

où la définition de soi, comme le statut auquel cette définition doit correspondre, se construisent au gré de diverses expériences sociales, tout au long d'un processus itératif, fait d'essais et d'erreurs, jusqu'à parvenir à un compromis satisfaisant. C'est ce travail de construction de soi qui caractérise aujourd'hui la jeunesse et explique l'apparition de cette phase moratoire (Galland, 1996 : 43).

Ainsi, l'expérimentation est aujourd'hui au cœur de la construction de l'identité des jeunes et de leur adaptation aux conditions sociales offertes. L'idée d'une expérimentation des jeunes va de pair avec celle qu'aucun individu n'a, dans la société, un seul rôle, un seul statut. Bien au contraire, chaque personne présente une mosaïque d'identités et de rôles. Cette multiplicité d'identités et de rôles contribue à orienter les réflexions, les stratégies d'adaptation que développent les jeunes, déplaçant la question de la socialisation vers celle d'une socialité puisque les identités et les rôles :

se construisent et se transforment au cours des trajets de vie par une simultanéité d'appartenances et une succession d'identités inscrites dans les espaces sociaux incertains (Vulbeau, 1992:36).

Inventant ou bricolant des nouveaux modes de vie, les jeunes deviennent alors des nomades (Schehr, 2000; Roulleau-Berger, 1991). De cette individualisation

construite sur l'expérimentation résulte en effet, une distanciation par rapport aux modèles traditionnels, qui se double d'une dimension réflexive qui permet de se créer et d'agir autrement, laissant les trajectoires se reconfigurer pour s'adapter aux contextes incertains de la vie sociale actuelle :

Cette capacité de se positionner par rapport aux risques, de les prévoir et de les contourner individuellement s'ancrerait dans l'évaluation que font les jeunes du monde qui les entoure, la perception qu'ils ont de leur propre personne et la manière dont ils se projettent dans l'avenir. En somme, la réflexivité requiert la capacité individuelle de se construire une trajectoire de vie et une identité hors des voies et appartenances traditionnelles (Schehr, 2000 : 51).

Pour Schehr (2000), ces nouveaux modes d'être socialement devraient être relus en regard des figures développées par les sociologues de l'École de Chicago, comme le *marginal man* de Park (1928) ou le *Hobo* d'Anderson (1923), qui décrivaient l'errance urbaine du début du siècle. Or, ce nomadisme que Roulleau-Berger (1991) décrit comme autant de formes participant à une culture de l'aléatoire renvoie alors à l'incertitude et à la non-appartenance puisque la transmission et les héritages sont rompus, correspond à l'expérience des jeunes en situation précaire, situation dont les jeunes de la rue pourrait être une figure exemplaire comme souhaite le montrer cette recherche.

Schehr (2000) développera encore davantage la logique de l'individualisation actuelle en montrant comment cette situation de fragmentation des identités renvoie à :

La figure démultipliée du marginal, individu qui se trouve aux marges de deux cultures et qui n'est pleinement adapté à aucune (...). Nous serions donc confrontés dans les processus de construction identitaire non seulement à une mobilité mentale mais plus encore à un flou volontaire entretenu par le jeu des affiliations multiples, le refus de la conformité sociale et du classement (Schehr, 2000 : 52)

Il importe maintenant de voir comment ces perspectives peuvent être introduites pour regarder le phénomène des jeunes de la rue.

1.2.3 L'utilisation de la théorie de la structuration pour les jeunes de la rue

Le cadre théorique de la structuration sociale paraît pertinent pour lire les jeunes définis comme des jeunes de la rue en dehors des cadres stéréotypiques et moralisateurs, et pour considérer leurs passages et leurs expériences de la rue comme une manière de vivre et d'être dans une culture de l'aléatoire, mais aussi comme le reflet de trajectoires marquées par des transitions non achevées. Il y a tout lieu de croire que c'est dans le cadre de situations précaires, instables, que s'inscrivent des zones grises de socialisation où les jeunes innovent en développant des formes d'adaptation spécifiques. Ces zones grises diversement appelées : René (1993a) parle « d'espace social précaire », Roulleau-Berger (1993a et b, 1994a et b), « d'espace intermédiaire » témoignent toutes d'adaptations de la jeunesse aux conditions offertes par la société, adaptations qui permettent l'élaboration de pratiques sociales de l'aléatoire, de l'incertain et du vulnérable.

D'ailleurs, il s'agit à ce titre de reprendre la logique de Gauthier, Molgat et Saint-Laurent (1999) qui se sont intéressés au lien entre pauvreté et jeunesse à partir des trajectoires résidentielles de jeunes personnes seules en milieu urbain, pour comprendre les situations de vulnérabilité qu'elles traversent. Déplaçant cette construction vers des jeunes pour qui la trajectoire résidentielle a abouti à la rue, il paraît possible de lire les mêmes enjeux de vulnérabilité et d'insertion sociale en dehors de toute construction de désapprobation sociale eu égard à l'espace de vie qu'ils occupent ou au mode de vie qu'ils adoptent.

En effet, l'apparition d'une lecture des espaces intermédiaires donnent maintenant la possibilité aux jeunes d'apprendre de nouvelles compétences adaptatives, ancrées dans des pratiques sociales de l'aléatoire, de la précarité, de la pauvreté et de l'urgence. Bref, comprendre les dynamiques de survie et de débrouillardise que développent les jeunes placés dans des situations de vulnérabilité constitue la manière dont la présente étude souhaite aborder les expériences de la rue des jeunes. Cette vision de l'évolution des structures sociales mais aussi des capacités des acteurs à y faire face évite de tomber dans le misérabilisme, en refusant de voir ces adaptations comme celles nécessairement de la déviance.

A ce titre, encore plus que les études de la sociologie de la jeunesse qui portent, à partir de ce cadre théorique de la modernité avancée, sur une jeunesse qui a de la difficulté à s'insérer, le présent projet de recherche sur les jeunes de la rue permet de lire de l'intérieur, cette construction de formes nouvelles de modes d'être et d'agir lorsque l'accès à un emploi et à un logement même précaire fait défaut ou est encore plus aléatoire.

Il est alors possible d'envisager la rue non pas de manière univoque comme une rupture, mais comme un nouvel espace où se construisent et se déconstruisent les dynamiques affiliatives et désaffiliatives d'une jeunesse dont on pense qu'elle a échoué son adaptation aux transformations sociales (Gauthier, 2000; Roulleau-Berger, 1999) :

Plus les formes de travail et les activités se réduisent et moins elles se superposent, plus les identités se vulnérabilisent et plus les individus ressentent des écarts d'identités et se sentent disqualifiés. Les jeunes en situation précaire oscillent entre galères, résistances et adaptations aux situations précaires. Ils produisent un rapport au travail fondé sur un principe d'hésitation et d'ambivalence (Roulleau-Berger, 1999 : 150).

À la construction d'une démarche ethnographique du monde de la rue

La rue devient, vue de cet angle, un espace de création au sens de Roulleau-Berger, c'est-à-dire un espace où se construisent des formes d'appartenance d'être et d'agir particulières. A cet égard, la théorie de la structuration, en pensant le lien entre effet de structure et acteur, sans privilégier un des pôles conceptuels, offre une avenue permettant de lire la complexité et les dynamiques qu'impliquent cette situation sociale que vivent les jeunes de la rue. Elle permet ainsi de sortir des logiques moralisantes et normalisantes de la jeunesse en général, et de la jeunesse qualifiée de déviante en particulier, pour retenir la diversité des ressources et des compétences que cette jeunesse mobilise pour faire face aux situations et pour développer une diversité de rapports au monde de la rue :

Il s'agit donc de repenser l'articulation entre complexité sociale et construction identitaire, ce qui nous oblige à prendre en compte l'ensemble des mondes sociaux investis par les jeunes et leur accorder initiative et marge de manoeuvre quant à l'élaboration des identités sociales (Schehr, 2000 : 52).

L'individualisation ne doit pas cependant faire oublier le recours par ces jeunes auteurs de parcours singuliers à des identités collectives chargées de marquer des formes de communautés (Maffesoli, 1988) :

Cette recherche de relations fusionnelles, ce goût pour l'émotionnel vécu collectivement semblent bel et bien motivés par le fait de sentir la force d'identification sociale sans pour autant en subir le contrôle (Schehr, 2000 : 53).

Ces manières de lire la jeunesse ou les jeunesses, comme autant de formes singulières de réponse aux mutations sociales, constituent un moyen de sortir des regards stigmatisants portés sur les socialités juvéniles novatrices :

De plus, cette insistance sur la façon dont les jeunes se composent aujourd'hui des cultures à partir d'un contexte marqué par la fragmentation du social, le chômage et la déliquescence des formes classiques d'emploi, permet d'éviter le recours systématique aux figures de l'anomie et à leurs avatars (l'exclu, le galérien) et donc d'esquiver le regard stigmatisant, en soulignant ce qu'il en est de l'émergence de nouvelles normes de comportement et de conduite, y compris chez ceux dont on hypostasie les déficits. Elle nous rappelle en tous cas que « la » jeunesse n'est pas que « maux » que des ressources et des compétences font parfois contrepoids aux manques et autres handicaps dont on l'affuble si souvent du point de vue des cultures de la stabilité. L'expérimentation comme mode d'être et d'agir serait sous cet angle un fait générationnel accompagnant les mutations en cours, dont nous ne mesurons pas encore les possibilités dans le temps d'extension ou de capillarisation à d'autres groupes sociaux (Schehr, 2000 : 55).

Ainsi, tant d'un point de vue singulier que collectif, la théorie de la structuration fournit le cadre pour penser les recompositions sociales, identitaires et culturelles que réalise la jeunesse de la rue dans cet espace de socialement qualifié d'inadéquat. Cette lecture de la complexité et de la diversité des modes d'être et d'agir s'inscrit dans une perspective dynamique qui met de côté l'analyse fatalisante de la situation des jeunes de la rue pour retenir, au contraire, une manière d'appréhender la construction du lien social comme l'immersion dans une pluralité de mondes sociaux (Rouilleau-Berger, 1999).

La théorie de la structuration comme les apports récents de certains courants de la sociologie de la jeunesse permet de lire autrement l'expérience concrète de la rue que vivent les jeunes, en considérant les modes d'être et d'agir qui s'y développent comme autant de façons de s'adapter aux contextes incertains d'inscription sociale, contextes qui transforment largement les trajectoires des jeunes. Cependant, il importe de considérer que ce cheminement vers de nouvelles façons ne se fait pas sans heurts. Les valeurs et les logiques d'intervention visent encore pour la jeunesse une insertion sociale organisée autour du travail, de la famille et du logement. Dans ce contexte, il importe de lire dans la modernité avancée, les interventions sociales comme autant d'effets de structures qui renforcent ou nuisent à la construction d'un soi pluriel moderne.

1.2.4 L'intervention sociale entre tradition et modernité

La théorie de la structuration permet entre autres de lire comment, dans ce climat d'incertitude et d'émergence de nouveaux modes de vie, se renforcent paradoxalement les contrôles sociétaux, afin de maintenir une insertion traditionnelle, notamment axée sur le travail (Castel, 1995). Si le contrôle social se définit comme le moyen de préciser les normes sociales et de recourir à des interventions particulières, lorsque les individus ne respectent pas ces valeurs, procéder à une lecture de la modernité avancée, interpelle nécessairement la régulation sociale voire le contrôle social, et son exercice puisqu'il s'agit d'entrevoir et de comprendre ces nouvelles façons d'être et d'agir et de voir comment elles sont régulées voire contrôlées.

En réalité, la plupart des études sur la jeunesse effectuées depuis une décennie visent, d'une part, à rendre compte des difficultés d'insertion ou d'intégration des jeunes et, d'autre part, à faire état des mesures correctrices et de leurs effets, mesures mises en place par les Etats ou les collectivités locales (Molgat, 1999, Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 1995). Politiques de l'emploi, de la formation, du logement, de l'aide sociale...représentent autant de manière d'agir sur l'insertion des jeunes qui vivent l'épreuve de la précarité qu'analysent les études en sociologie de la jeunesse pour en montrer les effets bénéfiques et pervers.

Dans ce contexte, il faut mentionner que les interventions sociales et étatiques tentent le plus souvent d'interrompre le cheminement moderne des jeunes pour, au contraire, les placer à l'intérieur des cadres traditionnels de socialisation, d'insertion socio-professionnelle (école, travail, logement, famille) et d'intégration (citoyenneté, participation sociale) (Molgat, 1999). D'ailleurs, une jeunesse qui réussit, c'est encore une jeunesse qui connaît une stabilité dans l'emploi, le logement et la famille et qui peut être considérée comme une

jeunesse citoyenne (Gauthier, 1999). A contrario, une jeunesse qui échoue se définit autour d'une jeunesse qui, malgré les interventions, n'a pas su s'insérer de manière adéquate et stable dans les espaces définis comme des espaces d'intégration tels que le travail, le logement, la famille.

Lire l'exercice du contrôle social à travers le prisme de la modernité avancée contribue à se situer en effet sur la frontière des mondes sociaux, frontière qui témoigne toujours de l'exercice d'une régulation normative. La théorie de la structuration de Giddens aide ici à saisir l'étroite relation entre les structures sociales et les ordres de signification et de légitimation des pratiques sociales de différents acteurs. Ainsi, si le contrôle social et son exercice s'appuient sur la définition de normes et sur les formes de sanctions qui s'y rattachent, on ne peut oublier comme le signale Giddens que

Les sanctions et les normes sont l'expression d'asymétries structurelles de domination et les relations de ceux ou celles qui y sont subordonnés peuvent exprimer bien autre chose que l'engagement prétendument engendrés par ces normes (Giddens, 1987 :80).

Dans cette perspective, les rapports actuels entre le monde social des jeunes et le monde social des adultes représentant les entrepreneurs du contrôle social donnent l'occasion de lire l'orientation sécuritaire et hygiéniste des logiques d'action publique.

Le paradoxe actuel concerne la multiplication de formes inédites de contrôle social pour lutter contre le développement des modes de vie jeunes, différents, qui tentent de répondre à l'incertitude sociétale (Evans et Furlong, 2000). La réponse sociale à la complexité et à la diversité des modes d'être et d'agir des jeunes s'inscrit en effet dans la construction d'une multiplication d'interventions dont l'objectif est toujours de replacer les jeunes dans les cadres établis par les adultes. Retenir cette lecture de la modernité avancée, pour comprendre les

logiques d'intervention mises en place à l'égard de la jeunesse de la rue, devient alors un moyen de rendre compte des enjeux paradoxaux entre une société qui d'un côté ne parvient pas à offrir des opportunités d'insertion à tous d'un côté et de l'autre, condamne les jeunes qui explorent de nouvelles avenues.

Il s'agit alors de penser la constitution du lien social dans une lecture complète des processus sociaux, de l'inclusion à l'exclusion, de la désinsertion à l'insertion, de la désaffiliation à l'affiliation, de la disqualification à la qualification entre les différents mondes sociaux d'appartenance et de non-appartenance que croisent les jeunes de la rue, en retenant les différents effets de ces pratiques d'intervention :

A titre d'exemple, la rue paraît constituer l'un de ces lieux sensibles à propos desquels on constate ou on déplore la présence envahissante des jeunes. Et leurs pratiques, leur présence même sont d'emblée perçues à travers une grille de lecture hygiéniste ou policière et sous l'angle d'un débat dual entre logique de prévention et logique de répression. Car l'espace public est un espace institutionnellement constitué : par le pouvoir politique à l'échelon de la commune ou de la ville, par le monde économique à travers l'organisation ou la promotion d'activités productives et commerciales, par les administrations publiques à travers les équipements de voirie, etc. (Guillaume, 2000 : 114).

Dès lors, il convient dans ce cadre théorique, de saisir les pratiques sociales des jeunes définis comme des jeunes de la rue comme autant de manières de s'adapter aux situations qu'ils vivent et les pratiques de régulation des adultes comme autant d'éléments de légitimation d'actions normatives. Il s'agit donc de lire à la frontière des mondes sociaux, dans les interactions du quotidien comme dans les cheminements de vie des jeunes, les processus sociaux qui révèlent l'exercice de construction sociale de la déviance des jeunes et les logiques de sa régulation et de son contrôle.

Devant ce positionnement théorique, la construction conceptuelle devient évidente : le monde social de la rue sera appréhendé à partir de l'analyse des trajectoires des jeunes puisqu'une telle approche permet de saisir à la fois de

saisir le quotidien mais aussi le longitudinal de l'expérience de rue.

Section 2 : Les concepts clés de la recherche

Considérant les processus d'individuation et de différenciation qui caractérisent les sociétés contemporaines, mon étude souhaite lire la réalité sociale des jeunes définis comme des jeunes de la rue, tant dans ce qui les fait identiques aux autres jeunes, que dans ce qui les fait différents. A ce titre, il m'importe dans ce projet de considérer à la fois le cadre de vie de ces jeunes, le monde social de la rue, comme un monde ayant ses logiques propres, et la situation sociale que vivent les jeunes, « être de la rue », comme une situation mettant en relief les logiques d'action et les contraintes qui marquent l'expérience de la rue au quotidien tant en ce qui a trait à l'histoire singulière des individus, qu'en ce qui concerne l'histoire collective du phénomène des jeunes de la rue.

2.1 La rue : un monde social

Lire la jeunesse en termes de rapports sociaux révèle le fossé, entre le monde des adultes intégrés et le monde des jeunes à insérer. Dans ce contexte, la rue devient un outil et un milieu susceptible de créer un monde social d'appartenance particulier. La rue n'est pas simplement à envisager comme un lieu, une aire naturelle définie comme un territoire de désorganisation sociale, mais bien à concevoir d'un point de vue social, c'est-à-dire comme un monde dans lequel se tissent les interactions, les contraintes et les actions qui traceront le cadre des logiques d'action des jeunes définis comme des jeunes de la rue.

Refuser de prendre la rue comme un simple décor, c'est essayer de comprendre l'interaction entre l'individu et son espace, et entre lui et les groupes qui s'y

trouvent. Ainsi, observer la rue, veut dire ici, à l'instar de Simmel, observer l'espace relationnel. Cette idée conduit nécessairement à mettre en valeur, à la manière de Weber, le sens subjectif qu'accordent les acteurs aux relations qu'ils vivent, à l'identité qu'ils se construisent, tout comme aux conditions objectives qui encadrent leurs expériences de vie. Il s'agit donc de faire de la rue un théâtre où les acteurs construisent et déconstruisent leur réalité, leur identité, en s'adaptant aux contraintes et aux opportunités que leur offre la rue. Ainsi, en considérant la rue comme un espace interactionnel, il devient possible d'éviter a priori la qualification des expériences qui s'y tiennent, pour rendre compte des interprétations des acteurs eux-mêmes sur leur situation.

L'inscription des pratiques sociales ou des espaces sociaux qualifiés de déviants dans une problématique du monde social n'est pas nouvelle. Becker, Goffman, Glaser et Strauss ont en effet lié cette vision compréhensive à l'interactionnisme. Que ce soit le milieu des musiciens de jazz, de l'hôpital ou de l'hôpital psychiatrique, l'intérêt de recherche demeurerait pour ces auteurs de saisir comment les individus, loin de se trouver en dehors du monde, se constituaient des repères, des valeurs, des espaces et des modes de vie qui leur étaient propres.

Cette manière d'envisager la compréhension d'un phénomène social demeure féconde puisque nombre d'études portant sur les transformations sociales contemporaines dans le milieu urbain ou sur des pratiques sociales particulières s'insèrent dans ce cadre (Duprez et Kokoreff, 2000; Bourgois, 1995; Fleischer, 1995; Bouhnik, 1994).

Il s'agit ici de sortir de certains courants de sociologie de la déviance, dont l'objectif est de catégoriser les conduites et les rites, en vue de construire un ensemble homogène de caractéristiques permettant de définir ce qu'est la délinquance ou la déviance. De la même façon, il s'agit de sortir des analyses du mode de vie qui, par leur approche très micro sociologique, ne parviennent pas à appréhender les conditions structurant ces modes de vie.

À la construction d'une démarche ethnographique du monde de la rue

La présente recherche vise donc à saisir les logiques propres au monde social de la rue que construisent les jeunes et le monde qui se construit autour d'eux aussi (Bertaux, 1997, Bouhnik, 1994). En comprenant la rue, il devient possible de saisir au travers des mécanismes sociaux, des logiques d'action, des processus de reproduction et de transformation, les logiques sociales qui tissent les rapports entre les jeunes et les adultes, et les logiques sociales qui produisent, ou non, les liens sociaux nécessaires à une inscription sociale évidente.

A partir des travaux de Giddens (1987), il s'agit donc d'établir et de considérer le lien étroit entre l'espace et le quotidien. Dans « *La constitution de la société* », Giddens s'emploie à « tenir compte de l'organisation temporelle et spatiale des activités sociales » en vue d'établir « un contexte de co-présence où les relations prennent la forme de rencontres » (Giddens, 1987, 86-122). Cette façon de concevoir la formation du tissu social conduit Maffesoli (1995:122-123) à affirmer pour sa part :

en ce sens, la prise en compte de la spatialisation ou du local peut être le bon moyen de dépasser notre habituelle attitude de soupçon pour apprécier les intenses investissements personnels et interpersonnels qui s'expriment dans le tragique quotidien. (...)D'une certaine manière, "les épisodes régionalisés" (A.Giddens) et l'éthique de l'instant induite par ce mouvement sans fin, permettent de réconcilier la statique (espaces, structures) et la dynamique (histoires, discontinuités) que l'on pose en général comme étant antinomiques.

La rue est donc envisagée, à l'instar de Giddens (1987) comme un monde social à la fois structuré et structurant l'identité et l'expérience des jeunes qui y vivent :

S'il est incorrect d'affirmer que les routines de la vie quotidienne sont les fondations sur lesquelles se construisent les formes institutionnelles d'organisation...les unes et les autres se constituent mutuellement et tous deux entrent dans la constitution du soi agissant (Giddens, 1987: 85)

Dès lors, si la diversité et la complexité du social deviennent la règle d'appréhension, il est nécessaire de s'éloigner des qualifications censées être consensuelles, soit celles de déviance ou de normalité, pour s'attacher à percevoir la construction intrinsèque et interactionnelle de la réalité sociale. En effet, ce qui peut paraître marginal, déviant ou banal, pourrait être considéré comme le « laboratoire des modes de vie à venir » (Maffesoli, 1995:129). Pour Maffesoli (1995:130) :

C'est ce qui en appelle à la générosité d'esprit de l'observateur social. Celle-ci ne peut que nous rendre attentif à la multiplication des tribus qui ne se situent pas en marge, mais qui sont comme autant d'inscriptions ponctuelles d'une nébuleuse qui n'a pas de centre précis.

C'est en raison de cette complexité et de cette diversité que la définition des jeunes de la rue met davantage l'accent sur la rue, comme une situation sociale, plutôt que comme une appartenance socio-spatiale.

2.2 Les jeunes en situation de rue

L'utilisation du terme « jeune de la rue » dans la plupart des écrits ne signifie pas l'existence d'un consensus sur la définition de ce qu'est « un jeune de la rue », d'autant qu'il révèle plutôt les enjeux normatifs auxquels il se rattache. Ainsi, les définitions descriptives véhiculent des lectures qui marquent des conditions d'existence dans le milieu d'origine du jeune, et/ou dans la rue, des appartenances à des groupes disqualifiés socialement, des comportements inadaptés. Elles ont cependant toutes pour conséquence de réduire et d'homogénéiser cette expérience à un mode de vie défini par une appartenance socio-spatiale (Parazelli, 1997; Lucchini, 1993). Or, cette définition socio-spatiale des jeunes de la rue paraît s'appuyer sur des espaces que socialement on disqualifie. Les jeunes sont de banlieue lorsqu'ils appartiennent à des quartiers

où la désintégration sociale est évoquée. Les jeunes sont de la rue lorsqu'ils fréquentent des quartiers qui sont le plus souvent des territoires où s'exprime et se vit la marginalité.

Par ailleurs, l'analyse des écrits montre que l'association entre la notion de jeune et celle de la rue renvoie, d'un point de vue extérieur, à un rapport sociospatial négatif entre un groupe social et un espace. Pourtant pour Parazelli (1997 : 62) :

parler des jeunes de la rue et non simplement dans ou sur la rue implique que ces jeunes ont un rapport intime d'appartenance symbolique à la rue (...). C'est pourquoi, nous considérerons la catégorie jeunes de la rue comme un groupe d'individus marginalisés (en rupture quasi totale avec les institutions), qui même si les parcours et les modalités de la vie de rue peuvent différer, partagent une dynamique géosociale commune.

Cette définition, si elle témoigne d'une quête de la diversité, demeure inscrite dans un cadre normatif. D'ailleurs, cet auteur se dégagera, dans ces travaux ultérieurs, de cette voie culpabilisante pour revenir à l'intuition, qui prévaut dans son hypothèse de doctorat, de l'existence de pratiques sociospatiales de recomposition identitaire. Moins « marginaux », les jeunes deviennent davantage « marginalisés » :

Contrairement au point de vue moral habituel considérant les pratiques urbaines des jeunes de la rue comme un défaut de contrôle intériorisé ou un phénomène de dérégulation normative (délinquance, errance, déviance, anomie, etc), j'ai observé que ces pratiques constituaient des tentatives de socialisation mais dont l'expression socioculturelle était marginalisée par les institutions sociales d'où la définition du concept de « socialisation marginalisée » (...). Ainsi, la problématique des jeunes de la rue pose non seulement la question de la recomposition du lien social associée à celle de l'identité mais corrélativement à celle de la place sociale (statut) que peuvent structurer les jeunes de la rue en s'appropriant des lieux de socialisation notamment. Il est donc possible de voir les jeunes de la rue non seulement comme un phénomène de marginalisation (Barel, 1982) et de relégation (Castel, 1995) dans l'espace de la rue mais aussi comme un phénomène d'appropriation (Mendel, 1992), représentant pour ces jeunes, à un certain moment de leur vie, le plus signifiant des univers de socialisation à s'approprier pour se réaliser eux-mêmes (Parazelli, 2000 :12-13)

Un exemple retenu par Shériff (1999) montre en outre comment la définition de Lefèvre (1994) qui parle de jeunes « en situation de misère affective et sociale » renvoie déjà à la nécessité d'une intervention. On parle ainsi de quêteux, de jeunes de la rue, de punks, d'itinérants, de marginaux, de squatteurs, de fugeurs, de jeunes sans-abri, de jeunes SDF, d'errants... Certains auteurs vont décider de sortir de ce dilemme, en retenant ceux qui se définissent comme tels (Shériff, 1999).

D'autres vont tenter de proposer une définition davantage analytique. De cette façon, Lucchini (1993) présente sa définition en considérant le système enfant-rue. Composé de huit dimensions (espace, temps, opposition rue-famille, sociabilité, socialisation, identité, motivations et genre) ce système permet de montrer comment le jeune peut avoir plusieurs parcours et rapports à la rue : A partir de la conjugaison de ces différentes dimensions, Lucchini peut envisager de manière idéale-typique toutes les manières de vivre la rue. Ce regard analytique en termes de « système » parvient à rencontrer la complexité et la diversité du phénomène des jeunes de la rue néanmoins dans un cadre strictement microsociologique puisque l'ensemble des dimensions se rapporte à l'individu, jeune.

Bouhnik (1994) utilise quant à elle la notion de « système de vie » pour faire état des contraintes plus macrosociales qui pèsent dans l'organisation quotidienne sur le monde des usagers de drogues dures. Pourtant, la notion de système ne permet pas de rendre compte de la nature fragmentée de l'expérience de la rue, dans la mesure où elle renvoie à un univers aux contours marqués.

Mon étude s'inscrit dans un paradigme constructiviste, où la définition de la réalité sociale appartient aux acteurs qui la vivent. Il apparaît alors nécessaire de me dégager de ce préconstruit quant à la logique d'appartenance socio-spatiale de ces jeunes pour mieux considérer les rapports que ceux-ci entretiennent avec la rue, il paraît tout aussi nécessaire de sortir d'une vision où le rapport au

système enfant-rue ne fait pas intervenir les logiques de régulation qui transforment les expériences.

En retenant la notion de situation de rue, il est possible de considérer la construction de la réalité de la rue telle que les acteurs la vivent mais aussi de faire état des logiques sociales, des pratiques de régulations, dynamiques et interactions qui la structurent.

Dès lors, mon étude définit son groupe à l'étude comme : des « **jeunes en situation de rue** », ceci à l'instar de Stoecklin (2000) qui utilise cette notion sans toutefois la définir. Ce terme permet, d'une part, de laisser la place à la diversité des rapports entretenus par le jeune avec la rue, et, d'autre part, de considérer ce phénomène, d'abord et avant tout, comme un phénomène social qui se caractérise par des logiques d'action et des contraintes qui lui sont propres.

Le phénomène des jeunes de la rue, entendu comme une situation, permet donc de placer la réalisation de l'étude, dans un cadre d'analyse qui se place entre l'Acteur et la Structure. Dans cette perspective, « les jeunes en situation de rue », sont définis autour des dynamiques sociales et des rapports sociaux qu'ils construisent ou non dans leur trajectoire de vie, sans considérer nécessairement la rue comme l'espace le plus signifiant pour eux, et sans en faire un espace captif *a priori*. L'introduction de l'idée de situation permet, en outre, d'envisager la variabilité des rapports et des sens qu'attribuent les jeunes à cet espace.

Un jeune en situation de rue est donc un jeune qui développe un rapport social avec le monde de la rue, que ce rapport soit exclusif ou non.

La lecture de la rue en termes de situation sociale va contribuer à faire de l'expérience, le lien entre l'Acteur et la structure, et le cumul d'expériences le lien entre le quotidien et la trajectoire.

2.3. L'expérience : un concept médiateur

Postulant que l'identité est plurielle et qu'elle est en perpétuelle construction, le quotidien et les conduites individuelles deviennent la base de la connaissance de l'individu et du social. Il s'agit de savoir comment l'acteur devient et demeure un sujet de son histoire. Dès lors, la proposition de Dubet (1994) de réaliser une sociologie de l'expérience s'inscrit directement dans ce cadre théorique :

Dans cette perception de l'expérience sociale, le sujet se constitue dans la mesure où il est tenu de construire une action autonome et une identité propre en raison même de la pluralité des mécanismes qui l'enserrent et des épreuves qu'il affronte. Il est obligé d'opposer l'unité d'un Je à la diversité des logiques de son action (Dubet, 1994 : 254).

L'expérience permet donc de révéler la quête de l'autonomie de l'individu, à la fois dans la routinisation de son quotidien et dans ses interactions extraordinaires avec les Autres. Avec la vision de l'expérience de Dubet, il est possible de sortir de la vision normative et moralisatrice de la rue, pour chercher à comprendre, au contraire, les enjeux, tant au plan de la mise à distance que de l'identité, faisant de la rue une expérience particulière. Ainsi, l'errance n'est pas vue, comme une figure de la pauvreté extrême, mais comme une expérience qui se développe, autour de la construction d'une mise à distance et d'une image de soi particulière, dans un quotidien disqualifié du point de vue social. A cet égard, la présentation de Dubet que fait de la galère des jeunes constitue le socle de mes propositions, en ce sens qu'elle montre comment les jeunes adoptent des conduites diverses, du retrait à la violence en passant par la délinquance, au gré des circonstances et des opportunités. Ainsi, rien n'est prévisible et les logiques d'action sont davantage superposées que hiérarchisées.

Dans ce cadre, il importe de se dégager des lectures courantes des processus d'exclusion qui renvoient à une inscription linéaire du parcours de vie. Que ce soit sous le vocable de l'exclusion, de la désinsertion, de la désaffiliation, les auteurs renvoient tous à une lecture d'une situation disqualifiante et disqualifiée, qu'ils caractérisent dans son rapport aux normes. En ce sens, l'ensemble des lectures de l'exclusion qui visent à montrer la rupture du lien social ou la « destruction du tissu social » ne fait que reprendre des discours sociaux ambiants qui ne peuvent saisir l'invisible. Ils ne font que reproduire l'incapacité de la société à penser ses propres changements (Barel, 1982). Participant à l'idée que l'exclusion n'est pas un état, ni même une condition sociale vécue par des personnes, mais plutôt le reflet d'un processus de construction de rapports inégalitaires, McAll (1995) s'intéresse à comprendre l'exclusion, non pas simplement du point de vue de l'exclu, mais aussi à partir de celui qui exclut.

En retenant l'idée d'une marginalité à double face : l'aspect innovant et l'aspect déstructurant, il devient possible de saisir l'évolution des rapports sociaux qu'entretiennent les jeunes en situation de rue avec le monde de la rue notamment pour considérer comment tantôt ils renforcent, tantôt neutralisent ou limitent la vulnérabilité des jeunes (McAll et Jaccoud, 1999)⁷.

A ce titre, il importe de considérer la rue comme une expérience qui, placée entre transgression et banalisation, renvoie aux logiques sociales qui construisent la situation vulnérable des jeunes en quête d'une place sociale. Dès lors, la trajectoire devient l'outil analytique de cette recherche parce qu'elle permet de suivre les personnes, dans leur quotidien mais aussi dans leur parcours de vie, et de cerner les éléments qu'ils nomment comment ayant structuré leurs expériences.

⁷ Cette manière de problématiser l'exclusion constitue le cœur du programme de recherche sur le racisme et la discrimination que dirigent ces deux auteurs, travaillant alors sur les trajectoires de différents groupes sociaux inscrits dans des situations sociales disqualifiées et disqualifiantes.

Section 3 : La trajectoire : un outil analytique

L'utilisation du concept de trajectoire dans les analyses de la jeunesse n'est pas récente. Ce concept a cependant autant servi pour les théories d'inspiration structuraliste voire culturaliste que pour les théories d'inspiration interactionniste. Dubar (1998) distingue ces différentes utilisations en parlant de trajectoires objectives et de trajectoires subjectives. Dans le cadre de cette étude, la trajectoire sera utilisée non pas comme une fin mais comme un moyen de lier ces deux types de trajectoires objective et subjective pour faire le pont entre l'Acteur et la structure (Bellot, 2000). A cet égard, il ne s'agit pas de dégager à proprement parler des trajectoires de l'analyse mais de prendre ces trajectoires comme conduisant à l'émergence de la diversité et de la complexité des rapports entretenus par les jeunes avec le monde de la rue et les sens qu'ils attribuent à leurs expériences et de leurs transformations.

Intégrer la lecture de la structuration sociale dans la compréhension d'une trajectoire de vie exige une lecture dynamique et non linéaire de la trajectoire pour parvenir à la compréhension de la nature parcellaire, fragmentée et construite de l'expérience, révélée par le quotidien et l'identité (Dubet, 1994; Maffessoli, 1994).

La trajectoire permet alors de rendre compte de la dialectique entre l'acteur et la structure, la contrainte et l'action, la continuité et le changement, en appréhendant dans une perspective des cycles de vie (*life course perspective*), les points tournants et les événements engageant les individus dans des lignes, d'action et biographique, particulières (Ogien, 1995). Réalisant une lecture de la trajectoire, Jones (1997) montre ainsi qu'il importe de considérer :

It is argued that individual life-courses are led along a 2 reflexive biography (Giddens, 1991, 1994) in which there is a dynamic interaction between agency (self-determination and choice) and structure (affecting inequality and constraint) (Jones, 1997 : 100)

Dans la perspective que j'adopte, la lecture des évènements clés devient cruciale. Par exemple, pour Hagan et McCarthy (1997), il importe de considérer comment les transitions, ou *turning points*, peuvent jouer dans l'engagement dans des activités criminelles ou dans le retrait de ces activités. Ces auteurs montrent ainsi que l'implication dans un emploi à temps plein peut éloigner les jeunes de la rue et de leurs activités criminelles. Pour comprendre ces changements de cheminement, ils utilisent la théorie du *dissonant context* de Rosenberg :

Homelessness is a potentially dissonant context. Street youth are outside most social institutions that conventionally provide young people with emotional and economic rewards, security, and status : the family, stable social networks, school, and work. Yet, for youth from violent, or neglectful families, or those alienated from school and peers (Hagan et McCarthy, 1997 :205).

Les évènements clés seront ici considérés d'un point de vue subjectif puisqu'il s'agira de retenir ce que le jeune identifie dans sa trajectoire comme tel et les effets qui de son point de vue ont produit une continuité ou un changement dans son cheminement, mais aussi dans leur diversité et non pas strictement dans l'engagement dans des activités criminelles.

Les réflexions de Ulmer (2000) entourant sur le concept de *commitment* montrent comment le concept d'engagement permet d'appuyer dans une lecture de la trajectoire, les logiques d'action des individus, dans leurs constances, comme dans leurs transformations.

The framework extends and refines Becker's (1960; 1964) and Strauss's (1969) treatments of commitment. Becker (1960; 1964) described adjustment (change in lines of action in order to adapt problematic situations or life course transitions) and commitment (continuity in lines of action produced by temporally prior lines of action by self and others as twin, mutually reinforcing social processes (...) As in Becker's and Strauss's work, Johnson's threefold framework focuses on people making decisions and acting within situational opportunities and constraints, that are in turn shaped by larger scale structural arrangements (Ulmer, 2000 : 317).

Pour Ulmer, reprenant les distinctions de Johnson (1991) (*structural commitment, personal commitment et moral commitment*), il est possible de saisir les enjeux entre contrainte et choix. La perspective intégrative qu'il adopte lui permet en outre d'envisager l'implication déviante de la même façon que l'implication conformiste :

The sources of the different types of commitment – especially structural and personal commitment sources- may be *intervening factors* in the relationship between life-course events and conventional or deviant behavior and therefore worthy of further study (Ulmer, 2000 : 327).

Pour cet auteur, il importe alors de mentionner que :

opportunities structures do not determine action but set constraints within which actors make choices on the basis of their definitions (Ulmer, 2000 : 320).

Pour autant, cette compréhension de l'engagement dans des activités doit aussi se lire dans un cadre conventionnel.

L'utilisation de la notion de trajectoire dans l'analyse permettra de faire ressortir dans une lecture dynamique de l'expérience, les continuités et discontinuités dans le cheminement des jeunes qui explique de leur point de vue, leur rapport et son évolution éventuelle au monde de la rue.

Une des collaboratrices de Strauss, J. Corbin définit en ces termes le concept de trajectoire :

Une trajectoire renvoie au cours d'un phénomène et à l'action entreprise dans la durée pour en gérer le déroulement, le traiter et le mettre en forme(...) L'ensemble d'actions lié à une trajectoire engage de multiples acteurs, chacun ayant sa propre image du déroulement du phénomène et sa propre vision de l'action nécessaire pour le mettre en forme et le gérer. Ces représentations et ces visions sont pour une part constitutives des positions que les acteurs prennent sur l'action. Ces positions doivent être harmonisées par une série d'interactions tant avec soi-même qu'avec les autres. (Corbin, 1991)

Le concept de trajectoire, attaché à un phénomène particulier, soit ici la vie dans la rue, permet, à l'instar du travail que Strauss a réalisé sur la maladie chronique, de marquer les continuités et les ruptures dans le parcours de vie de la personne. Ainsi, une situation chronique, n'apparaît pas figée, au contraire, elle est le moteur et le vecteur d'un rapport social particulier, rapport dont le concept de trajectoire permet la lecture en divisant en séquences tant le travail biographique que le travail quotidien et celui de gestion de la rue :

Il (Strauss) a intégré dans son modèle dynamique d'action l'idée d'individus actifs répondant créativement aux événements qu'ils rencontrent et le fait que ces réponses, ces actions individuelles et/ou collectives ne peuvent s'analyser que comme enchâssées dans des ensembles de conditions eux-mêmes antérieurs affectant la situation présente et qui sont affectés par ces actions, les conséquences présentes de l'action devenant à leur tour des conditions pour les actions à venir. (Baszanger, 1992 :21)

L'utilisation du concept de trajectoire, tel que prévu par Strauss, permet de considérer l'acteur en interaction, c'est-à-dire de considérer l'ensemble des négociations et d'ordonner l'ensemble des événements, en présentant à la fois le travail de tous les acteurs impliqués et les ajustements de l'individu lui-même à la situation qu'il vit. Le cadre subjectif ainsi défini met en lumière l'aspect singulier et relationnel du parcours de vie en centrant l'analyse sur les transactions identitaires, y compris celles qui permettent de se dégager de la rue.

Au terme de ce travail de présentation des concepts soit, les jeunes en situation de rue, le monde social, l'expérience et l'outil analytique, la trajectoire, il importe de s'attarder à la définition des objectifs et de l'hypothèse de recherche.

Section 4: Objectifs de recherche et hypothèse

La construction du cadre théorique et conceptuel qui vient d'être présenté marque fortement l'intention dans cette étude, de ne pas juger, ni projeter de cadre préconçu sur les jeunes, définis comme des jeunes de la rue, mais de réaliser plutôt un travail de compréhension de la manière d'être et de vivre des jeunes en situation de rue :

Celui qui voudrait lutter contre l'aliénation et éveiller les gens à leurs véritables intérêts aura fort à faire, car le sommeil est profond. Mon intention ici n'est pas de leur chanter une berceuse mais seulement d'entrer sur la pointe des pieds et d'observer comment ils ronflent (Goffman, 1991 : 22, cité dans Bouhnik, 1994 : 14)

Dans cette perspective, je fais l'hypothèse que l'expérience de rue construite comme disqualifiée et disqualifiante s'inscrit dans un processus de dégradation de l'identité, des conditions de vie et des modes d'être et d'agir s'appliquant aux jeunes alors que, de leur point de vue, l'expérience de la rue s'inscrit dans un processus qui s'établit sur un continuum oscillant entre émancipation et aliénation.

Les objectifs du projet sont donc

1. d'appréhender la diversité des expériences de rue que connaissent les jeunes en situation de rue dans leur quotidien;
2. de comprendre les dynamiques sociales qui tissent la rue, comme un monde social disqualifié et disqualifiant, notamment par l'analyse des logiques d'intervention dont font l'objet les jeunes qualifiés de « jeunes de la rue »;
3. de reconstituer à partir des trajectoires des jeunes, le processus social qui construit les différents rapports des jeunes au monde de la rue et les sens qui leur donnent.

Pour parvenir à la réalisation des objectifs, la mise en place d'une stratégie méthodologique qualitative a été retenue.

Section 5 : La stratégie méthodologique : une démarche ethnographique

En adoptant le cadre théorique et la problématisation du phénomène des jeunes en situation de rue tels que présentés précédemment, la notion de point de vue acquiert une reconnaissance de son statut épistémologique, puisque la construction du savoir passe par la compréhension des paroles et des gestes des acteurs concernés.

C'est pourquoi, la stratégie de recherche implique un ancrage dans une subjectivité, que seule la méthodologie qualitative peut recueillir. S'agissant en outre de comprendre un groupe qualifié de déviant, dans sa manière d'être et d'agir, l'approche par étude ethnographique de cas devient incontournable, puisqu'il importe de partir à la rencontre de l'Autre. En effet, l'approche ethnographique est largement utilisée lorsqu'il s'agit de s'intéresser aux groupes ou aux individus, pour lesquels la société stigmatise le mode de vie.

I strongly believe that investigative field research (Douglas, 1976), with emphasis on direct personal observation, interaction and experience, is the only way to acquire accurate knowledge about deviant behavior (Adler, 1993 : 11).

Dans ce contexte d'un mode de vie s'articulant autour de la rue, l'ethnographie paraît être une démarche d'autant plus appropriée, qu'elle permet de participer aux activités quotidiennes des personnes rencontrées (Fleisher, 1995; Bourgois, 1995).

Cependant, en réalisant une ethnographie des trajectoires de rue des jeunes, la recherche ajoute à la description et à la compréhension du monde social de la rue, la lecture des trajectoires singulières des jeunes observés. Ainsi, la démarche apparaît double, dans la mesure où elle retient autant les aspects collectifs que les aspects singuliers de la vie de rue. Elle allie ainsi à l'ethnographie classique, l'approche biographique (Bertaux, 1997, Bergier, 1996). S'engager dans une démarche donc ethnobiographique, pour comprendre le monde de la rue, nécessite une réflexion sur les enjeux éthiques qu'entoure la démarche, avant de décrire l'entrée sur le terrain puis les techniques de cueillette utilisées, pour présenter finalement la démarche analytique.

5.1 Les enjeux éthiques de la démarche

S'intéresser à un terrain qui mêle jeunes, rue, et pratiques qualifiées de déviantes ou de délinquantes implique nécessairement de s'interroger, au-delà de la stricte méthodologie qui détermine comment s'y prendre, sur les dimensions affectives, relationnelles et personnelles qui sont véritablement mises en cause du point de vue du chercheur⁸.

⁸ Il est évident que les rencontres que j'ai eues avec les jeunes, pour certains durant plusieurs années, ont produit des effets soulevant des enjeux affectifs, personnels et relationnels pour eux aussi. A cet égard, j'ai porté une attention particulière à ne jamais laisser se développer des attentes et des situations que je ne pouvais plus contrôler ou auxquelles je ne pouvais plus répondre. Ma présence était sur le terrain aléatoire, définie comme circonscrite et relevant d'une démarche particulière, celle d'une recherche. Une des manières de m'assurer de maintenir les relations et les attentes de ces jeunes dans les limites de ce qu'il m'était possible de donner, était de ne jamais jouer autre chose que mon rôle de chercheur empathique. Tomber dans la sympathie m'apparaissait une démarche non éthique par rapport à ce que je pouvais offrir à ces jeunes. Mon implication sur le terrain était circonscrite au temps passé dans la rue. Si j'ai aidé certains jeunes dans des démarches, notamment rencontrer des intervenants, il était clairement mentionné que c'était pour faire le pont et rien de plus. Par contre, j'ai toujours, dans la rue, accueilli leurs paroles, leurs gestes, leurs souffrances et leurs projets sans compter et sans présenter de limite dans mon écoute. J'ai dû une seule fois sortir du terrain contre ma volonté. Un soir, sur le parc, un jeune est venu frapper violemment un autre jeune, très intoxiqué qui ne paraissait pas se rendre compte à quel point il se faisait brutaliser. C'est par ailleurs le seul incident de violence physique que j'ai observé. Devant l'absence de réaction des autres, et mon questionnement par rapport à cette absence de réaction, je suis intervenue pour mettre fin à cette violence. Le jeune battu est alors parti sans avoir vraiment conscience d'avoir été violemment frappé. Devant mon incompréhension concernant l'absence d'intervention des autres jeunes présents, j'ai tenté d'en comprendre les raisons. Mais ce soir là, j'avais atteint ma limite de l'empathie, et l'antipathie me guettait, j'ai donc choisi de partir....

Faire le point sur soi, et sur sa manière d'agir et de penser les difficultés des autres a constitué pour moi, une manière d'entrer sur le terrain sans sortir de la maison. En effet, bien avant la rue, il m'importait de considérer l'ensemble des enjeux éthiques et de l'impact du terrain sur ma vie personnelle. A cet égard, l'éthique de la rencontre et celle de l'engagement sont devenues des enjeux cruciaux de ma démarche.

5.1.1 Une éthique de la rencontre

L'utilisation de la démarche ethnographique conduit inexorablement à considérer la parole des jeunes comme le moteur de la connaissance. Baignée dans la subjectivité, cette démarche méthodologique vise aussi, au plan éthique, à redonner la parole à des personnes qui en sont généralement privées. Que ce soit par l'observation ou par l'entrevue, l'ethnographie implique une rencontre avec l'Autre, dans son monde à lui. S'agissant des jeunes en situation de rue, il m'importait donc de les rencontrer dans la rue et de suivre le rythme de ce monde social. Pour ce faire, la plus grande partie du terrain a été réalisée la nuit.

Par ailleurs, si d'un côté, donner la parole peut constituer un parti pris humaniste et égalitariste, il faut considérer d'un autre côté, que la demande de se raconter peut être l'occasion de faire ressortir des souffrances et des hontes que le Sujet avait choisies d'enterrer. Certes, la méthodologie qualitative, et encore peut-être davantage le récit de vie, accordent une place importante au sens qu'un individu attribue aux événements. Mais il faut toujours garder à l'esprit que les jeunes en situation de rue ne s'inscrivent que partiellement dans les valeurs sociales dominantes. Aussi, les distances sociales deviennent-elles un enjeu dans la compréhension de l'Autre. La question de la rencontre du chercheur avec son terrain devient dès lors primordiale, pour s'assurer d'une éthique qui respecte la personne, sans complaisance mal venue, ni jugement sur cette expérience.

Dans cette perspective, l'observation et l'entrevue ne sont pas perçues comme un simple instrument de cueillette de données, mais comme le moteur de rencontres, entre les jeunes en situation de rue et moi-même. Il s'agit de reconstruire **ensemble** le monde social de la rue. Ce travail exige plusieurs rencontres mais aussi une écoute attentive du récit des expériences de l'Autre, afin de les appréhender et les restituer de la manière la plus authentique possible.

5.1.2 Une éthique de l'engagement

La vie de rue rime le plus souvent avec survie. A cet égard, donner la parole aux jeunes tout comme les considérer comme de véritables acteurs sociaux, qu'il importe de ne pas juger *a priori*, posture qu'exprime une posture scientifique particulière. Elle exprime aussi une manière de concevoir le social et la place des individus qualifiés de déviants, dans cette société. Cependant, loin de transformer la démarche de recherche en démarche militante, il m'importait de tenir une ligne de conduite où l'engagement devait être défini autour de la réalisation d'une posture critique, par rapport aux différentes représentations et pratiques d'interventions observées dans la rue. Il ne s'agissait donc pas de prendre parti mais de saisir les logiques internes d'une culture de la rue, qui n'est ni bonne ni mauvaise en soi (Bourgois, 1995).

Dans ce contexte, l'engagement consiste à analyser l'interface entre le poids des contraintes et l'action des jeunes. La rue n'est à ce titre jamais complètement romantique, jamais complètement diabolique. Elle est principalement source d'ennui, encore plus que de difficultés.

5.2 L'entrée sur le terrain

5 avril 1996

L'école est finie. Ça y est, c'est parti, je commence mon terrain. J'ai décidé de m'installer sur le Parc Berri⁹. J'ai un livre pour faire semblant de faire quelque chose. Il y a un groupe de jeunes, proches des téléphones. Je les observe discrètement. C'est un va et vient continu, ils mangent, ils boivent, téléphonent, discutent. Ils sont à peu près une dizaine mais ça bouge beaucoup, je n'arrive pas à suivre(...)

6 avril 1996

Je m'installe au même endroit, assez proche pour voir et me faire remarquer, assez loin pour ne pas faire peur. Il me semble reconnaître quelques jeunes, surtout ceux qui ont le plus « une allure punk ». C'est toujours la même effervescence. C'est fou ce qu'ils consomment : pizza, liqueurs, chocolat...ils mangent sans arrêt (...)

8 avril 1996

Même opération. Il me semble qu'il y a un peu plus de jeunes. Il y a aussi un gars un peu plus vieux. Tous les jeunes vont lui parler mais c'est chaque fois un par un. (...)

9 avril 1996

Je suis repérée. Le gars plus vieux (dans la trentaine) est venu me voir. Il m'a demandé si j'étais étudiante parce qu'il me voyait là depuis quelques jours. Je lui ai dit oui mais j'ai surtout enclenché sur mon projet. Je veux faire une recherche sur les jeunes de la rue, c'est pour ça que je suis là, j'aimerais ça les rencontrer et discuter avec eux de ce que c'est la rue. Il m'a dit qu'il pourrait m'en présenter parce qu'ils en connaissent pas mal (...). Je pars après notre discussion.

10 avril

Je m'installe toujours au même endroit, le gars me salue de loin. Au bout d'une demi-heure, après avoir discuté avec quelques jeunes, il vient me voir et commence à me parler de sa vie. Il me dit que lui aussi il est de la rue et que je pourrais être intéressée par sa vie. J'avais pas prévu, que faire? Je lui dit que je m'intéresse aux jeunes et lui il ne se dit pas jeune mais il se propose pour m'expliquer la rue et sa vie. Je lui dit que oui ça peut m'intéresser. Il me raconte alors qu'il vient de la Gaspésie, il n'a pas toujours été dans la rue mais il vit là en dépannage depuis un mois en attendant de repartir dans son coin. (...) Finalement, un jeune vient le voir, il me le présente avant de partir avec lui.

12 avril

Même scénario, le gars vient me voir. Il me dit qu'il ne m'a pas vu hier (bonne observation je ne suis pas venue). Il me checke donc. Il me présente une fille qui vient d'arriver dans la rue. On discute ensemble tous les trois. La fille dit qu'il faut que je dise que la rue c'est le fun et qu'ils sont tannés de la police parce qu'ils dérangent, ils veulent juste rester là. Le gars dit que la police est vraiment présente constamment elle vient les checker....

⁹ Le parc Berri est devenu par la suite la place Emilie Gamelin mais j'utiliserai l'appellation du parc Berri, puisqu'elle correspond aux termes employés par les jeunes et le milieu.

Cet extrait tiré des premières pages du journal de bord que je tiens correspond aux premiers jours sur le terrain témoigne au moment de l'écriture de ces pages de toute la distance parcourue. Étrangère à ce monde, je suis devenue familière à ce qui se passe dans la rue. D'ailleurs, je sais maintenant qu'il était normal que cette entrée se passe de la sorte, que je rencontre cette personne en premier.

Le récit présenté plus haut relate mes premiers pas, sur un parc occupé par les jeunes. La personne rencontrée s'est avérée par la suite être la personne qui organisait le trafic de drogues sur ce parc en fournissant, contrôlant et récoltant le produit des ventes que réalisaient les plus jeunes. Il se définira par la suite comme le « boss de la place » pour m'expliquer que c'était plus que normal que ce soit lui, qui soit venu me parler pour vérifier qui j'étais. Je vais vivre exactement la même expérience avec un autre « boss » sur un autre parc fréquenté par les jeunes. Par contre, même si j'ai adopté la même attitude et le même discours, ce deuxième boss a eu beaucoup plus de difficulté à me faire confiance et à me croire.

L'évolution des rôles que j'ai tenus témoigne aussi du cheminement réalisé sur le terrain.

5.2 1 L'évolution des rôles

D'une observation non dévoilée à une observation participante, j'ai utilisé ces différentes stratégies durant le printemps 1996 pour parvenir à une intégration dans le groupe des jeunes fréquentant le centre-ville durant l'été. Avant cette arrivée sur le Parc Berri, j'avais arpenté les rues du centre-ville pour repérer, seule, les lieux les plus fréquentés par des jeunes présentant une allure de « jeunes de la rue », selon l'image que je m'en faisais alors, soit par leur tenue, soit par leur stratégie de survie. Cette identification, par des signes extérieurs visibles, constituait une première manière de rentrer en contact avec le terrain de

manière autonome. Il m'importait alors de réaliser seule cette démarche, de passer par la rue et non pas par des organismes d'intervention ou des personnes ressources, des intervenants.

Les rôles que j'ai joués sur le terrain ont été de plusieurs natures, impliquant différentes participations : périphérique, active et complète (Adler et Adler, 1987). Certes, les premiers pas ont davantage consisté en une participation périphérique, pour, au fur et à mesure de l'intégration dans le groupe, parvenir à une participation complète. Pour moi, une participation complète signifiait pouvoir arriver en tout temps dans les lieux publics occupés par les jeunes et ne pas avoir à négocier ma présence. Il ne s'agissait pas de partager l'expérience de la rue. Je n'ai pas tenté de leur ressembler. Au contraire, il m'importait d'être acceptée comme j'étais. Pour se faire, il a été important de me dégager des autres adultes présents dans la rue : intervenants, journalistes, etc., ce que j'ai fait en répétant sans cesse mon statut et mon rôle d'étudiante au doctorat faisant une recherche sur les jeunes en situation de rue.

Et si les premiers contacts se sont faits rapidement, j'ai aussi très vite stagné, ne parvenant pas à m'intégrer complètement. Le cheminement vers une participation complète s'est réalisé grâce à un travailleur de rue qui m'a introduite auprès des jeunes qu'ils connaissaient, en effectuant simplement le contact. Je partageais avec lui ses soirées de travail. Dès que nous rencontrions un jeune, il me présentait comme quelqu'un qui faisait une recherche et j'expliquais alors ce que je voulais faire. Progressivement, je suis devenue autonome, j'allais seule sur la rue et dans les parcs. Nous nous croisions cependant régulièrement, au hasard de mon terrain et de son travail et parlions des jeunes, de la rue, etc. Il m'a aussi présenté de nombreux intervenants, travaillant auprès des jeunes de la rue.

5.2.2 La construction de la confiance

La construction de la confiance s'est faite progressivement, comme l'évolution de mon rôle dans la rue. Même si mon terrain portait sur les jeunes, j'ai eu à gagner la confiance de nombreuses personnes en dehors des jeunes (intervenants, vendeurs de drogues, itinérants). En fait, il s'agissait de gagner la confiance de l'ensemble des personnes pour qui ma présence prolongée sur la rue n'était pas d'emblée légitime.

Par ailleurs, dire que je faisais une étude en criminologie n'a pas toujours été facile dans la mesure où cela provoquait immédiatement des réactions de méfiance. Pour les jeunes, j'étais alors perçue comme faisant partie de la police ou des centres jeunesse. Cependant, en expliquant mon rôle, différent de celui de la police, des avocats ou des autres acteurs du système pénal, je parvenais le plus souvent à déconstruire cette méfiance. J'ai su que j'étais intégrée complètement, le jour où un jeune a expliqué devant moi et à ma place, durant l'été 1996, qu'il n'y avait pas de raison d'être méfiant, je n'avais vraiment pas l'air d'être un double !!!

Mais, gagner la confiance des autres était un exercice à renouveler tout le temps. En effet, le groupe et les personnes rencontrées changeaient tant et si bien qu'il y avait presque toujours quelqu'un qui ne me connaissait pas. De plus, je n'ai pas souhaité demeurer au sein d'un groupe, mais plutôt partir à la rencontre de tous les jeunes que je pouvais même si la durée de mon terrain m'a progressivement conduite à demeurer avec certains jeunes avec qui j'avais un lien privilégié. C'est pourquoi, j'ai toujours eu à travailler le lien de confiance avec différentes personnes tout au long de la réalisation de mon terrain. Cependant, il importe de mentionner, que plus je connaissais de personnes et plus j'étais connue, plus les liens se créaient facilement.

Par contre, des circonstances comme une augmentation de la présence policière ou une consommation de drogues plus importante pouvaient renforcer la méfiance des jeunes, à l'égard des personnes qu'ils percevaient comme différentes d'eux, moi y compris.

Enfin, je n'ai pas réussi à tisser les mêmes rapports de confiance avec tous les jeunes. Ainsi, si j'ai pu parvenir à créer des liens très significatifs avec une quarantaine de jeunes, j'ai eu des liens avec plus d'une centaine de jeunes durant les trois années de mon terrain. J'ai cependant toujours prêté attention à maintenir une diversité des jeunes que je côtoyais.

5.3 L'observation participante

Réalisées dans un cadre ethnographique, les observations semblent être la démarche priorisée pour saisir le vécu différent d'individus d'Anderson (1923) à Gaboriau (1993) en passant par Fleisher (1995) et par Bourgois (1995). Sans aller jusqu'à adopter cette expérience de vie, il convient de montrer à quel point une observation minutieuse et de longue durée est nécessaire pour appréhender le quotidien des jeunes occupant la rue. C'est donc, en étant présente dans le milieu de vie de ces jeunes, et en étant consciente du rôle à y jouer en tant que chercheuse - ni jeune, ni intervenante mais non plus ni extérieur, ni neutre (Lucchini, 1993) - que l'approche de familiarisation, d'appivoisement et de réalisation du terrain de recherche seront réalisées.

5.3.1 Le déroulement des observations

Le terrain a été investi durant trois années : du printemps 1996 au printemps 1999¹⁰.

Pendant les périodes du printemps et de l'été, les observations se déroulaient sur un équivalent de quatre à cinq jours par semaine. Le plus souvent, j'arrivais sur le terrain en fin d'après-midi et partais dans la soirée voire la nuit en fonction des jeunes rencontrés. Pendant l'automne, le temps d'observation se réduisait à deux à trois jours par semaine, enfin l'hiver, les observations correspondaient à un ou deux jours par semaine, réalisées le soir et la nuit.

Sans avoir une grille d'observation formelle, une attention particulière a été portée aux interactions, activités, conversations, nombre, caractéristiques des personnes, déplacements et lieux fréquentés.

5.3.2 Les lieux de l'observation

Les lieux d'observation ont varié, au cours des années, en fonction des espaces occupés par les jeunes, mais aussi des liens que j'avais avec eux. Durant les premiers mois, les lieux observés correspondaient à l'ensemble d'un quadrilatère de recherche que j'avais défini comme étant « le centre-ville » pour cette recherche. Il s'agit des rues comprises entre St-Laurent/Papineau et Sherbrooke/Viger. Les parcs, les carrefours ont fait l'objet d'observations, pour repérer la présence et la fréquentation de ces lieux par les jeunes.

¹⁰ Je suis cependant restée sur le terrain pour effectuer une ethnographie sur les pratiques d'injection des toxicomanes (jeunes et plus âgés) dans le centre-ville pour la Cohorte Saint-Luc, centre hospitalier de l'Université de Montréal.

Par la suite, durant l'été 1996, les observations se sont concentrées sur deux parcs en particulier, le parc Berri et la place Pasteur où les jeunes se tenaient principalement. Un recensement des carrefours où les jeunes pratiquaient leurs stratégies de survie (squeegee, prostitution, mendicité) était aussi effectué de manière régulière¹¹. Cette observation a été réalisée de manière ponctuelle, durant les trois années. Durant l'automne 1996 et l'hiver 1997, les observations se sont davantage circonscrites aux entrées de deux stations de métro (St-Laurent et Berri) et dans les couloirs souterrains en raison des conditions climatiques. Au printemps 1997 et à l'été 1997, outre les deux parcs déjà mentionnés, un troisième parc, derrière les Foufounes électriques¹² est devenu un lieu de prédilection en raison de sa fréquentation par les jeunes. Durant l'automne 1997 et l'hiver 1998, le Terminus voyageurs, un Dunkin Donuts et la Place Dupuis sont devenus aussi des lieux d'observation. Durant le printemps 1998 et l'été 1998, le Parc Pasteur est devenu le lieu de prédilection de l'observation de même que des lieux davantage privés comme les squats et les appartements de certains jeunes. Enfin, à partir de l'automne 1998, la diminution des jeunes dans les espaces jusque là fréquentés a conduit à réaliser un terrain de manière plus mobile, en arpentant l'ensemble des rues du terrain d'origine, et même certaines rues plus à l'Est et au Nord du quadrilatère de recherche, pour suivre le déplacement des jeunes. En effet, à partir de cette période, la présence des jeunes est plus fragmentée et répartie géographiquement, si bien qu'au lieu de se tenir dans un espace circonscrit, les observations ont consisté à suivre des jeunes dans leur quotidien.

5.3.3 Les jeunes observés

Durant les trois années du terrain, j'ai rencontré plus d'une centaine de jeunes. Mais j'ai entretenu des liens significatifs avec une quarantaine d'entre eux durant

¹¹ Une fois par semaine, je parcourais l'ensemble du quadrilatère de recherche et notais la présence des jeunes et ce qu'ils faisaient. Ces données compilées ont permis de noter la baisse significative (plus de 50% des carrefours) de la présence des jeunes sur les carrefours, à partir de l'automne 1998.

au minimum une saison. J'ai partagé alors leurs expériences de la rue pendant tout le temps où ils en avaient, même si je les ai perdus et retrouvés à certains moments (prison, voyage, sortie de la rue...).

La description de tous ces jeunes rencontrés n'est pas évidente. Sur les quarante jeunes avec lesquels j'ai entretenu des liens significatifs, une trentaine ont eu une expérience de plus d'un an dans la rue que j'ai pu partager. Par conséquent, ma démarche ethnographique m'a permis de suivre les jeunes qui ont connu de longues expériences de rue, la plupart du temps conjuguées avec une expérience de consommation de drogues injectables. Sur ces trente jeunes, une quinzaine consommaient tous les jours et une dizaine de manière plus sporadique. Si j'ai donc obtenu beaucoup de matériel sur les expériences d'ancrage dans la rue et dans la drogue, ces liens m'ont aussi permis de suivre le cheminement de ces jeunes. C'est donc principalement autour de ce groupe de jeunes, particulièrement vulnérables, que j'ai construit ma démarche. Cependant, derrière les autres jeunes, il faut considérer des expériences de rue plus courtes, plus sporadiques qui ne m'ont pas toujours permis d'entretenir des liens suffisants pour avoir une compréhension satisfaisante de leur trajectoire de rue. J'ai cependant pu établir des liens significatifs avec 10 jeunes qui n'ont vécu qu'une saison à Montréal.

Parmi ces 40 jeunes, il y a avait autant de filles que de garçons. Le plus jeune avait 15 ans quand je l'ai rencontré et le plus vieux 22 ans. La plupart avait autour de la vingtaine, mais l'âge moyen de la dizaine de jeunes rencontrés pour un été était plus bas, soit aux alentours de la majorité de 18 ans.

Ils arrivaient de toutes les régions du Québec. Sur les 40, 27 venaient de régions éloignées, onze de la banlieue et deux d'autres quartiers de Montréal.

¹² Il s'agit d'un bar et d'une salle de musique réputée pour la musique alternative.

Parmi tous ces jeunes, 25 d'entre eux avaient avec connu une expérience avec le système judiciaire juvénile

Les jeunes observés n'appartenaient pas tous au groupe des punks, même si la majorité s'y retrouvait.

5.3.3 La rédaction du journal de terrain

La réalisation du terrain s'est accompagnée d'une prise de note constante pour rendre compte les rencontres, des observations et des réflexions surgies au fil du temps passé dans la rue. Durant ce temps, je prenais, lorsque j'étais seule et en retrait, quelques notes à titre d'aide-mémoire, et, par la suite, je partais de ces brèves notes pour reconstruire la période d'observation. Malgré un souci de systématisation, les conditions de terrain, notamment les nuits passées dans la rue, ont rendu plus difficile la rédaction exhaustive des observations. Par conséquent, certaines soirées sont demeurées à l'état de brèves notes. Ce journal m'a permis par ailleurs de me vider de mes doutes, mes émotions, mes inquiétudes mais aussi de consigner mes errements et mes lassitudes en devenant aussi l'outil de transition entre la rue et la maison, entre la vie d'une étudiante et la vie des jeunes observés. C'est à partir de ces notes, que j'ai construit des mémos thématiques visant à retracer l'expérience de la rue des jeunes en tenant compte de trajectoire singulière de chacun.

5.4 Les entretiens de type récit de vie

Les entretiens de type récit de vie constituaient la deuxième technique de cueillette d'informations utilisée. Il s'agissait là de prendre un temps de recul, par rapport à la rue avec un jeune, pour qu'il se raconte. L'entretien de type récit de vie consiste en effet en une entrevue semi-directive où la personne

interviewée est invitée à raconter son histoire de vie. De telles entrevues biographiques (Pénéff, 1990; Desmarais et Grell, 1986) ont été réalisées de manières formelle et informelle, visant à retracer, d'après le point de vue de l'acteur, de manière la plus exhaustive possible, **le récit de vie**, qui, plus qu'une chronique d'événements constitue une chronique de sens et d'actions pour ces jeunes (Passeron, 1990; Bertaux, 1986). Il s'agit donc de recueillir les propos des jeunes sur leur trajectoire de rue. Très fortement associé à l'approche biographique, le récit de vie s'insère dans une production du savoir qui passe d'un savoir local à un savoir global (Geertz, 1980) mêlant objet socio-symbolique et objet-structurel (Bertaux, 1980 : 203-204), deux faces d'un même réel. Par objet socio-symbolique, il entend des processus "subjectifs" tels que le vécu, l'image de soi, les valeurs auxquelles on est attaché. Par objet socio-structurel, Bertaux fait référence à des processus objectifs (trajectoires de vie, modes de vie, structures de production) qui sont étudiés dans le but de mettre en évidence des régularités comportementales et des récurrences de processus. Mais, ces deux objets sont difficilement séparables, c'est pourquoi Desmarais (1989: 190) met en place un outil d'analyse qu'elle nomme «logique biographique» qui « permet de montrer comment le récit de vie se déploie dans un axe temporel et dans un axe spatial ».

La réalisation de 22 entrevues de ce type a permis d'obtenir un matériau de recherche, plus centré sur l'expérience singulière de la rue.

5.4.1 Le recrutement

Les jeunes rencontrés en entrevue se distinguent en fonction des liens créés avec eux. Pour 14 d'entre eux, il s'agit de jeunes avec qui je partageais beaucoup de temps avant sur le terrain. L'entrevue a été, dans ce contexte, un moyen de faire une pause de la rue et de donner l'occasion au jeune de se raconter en toute intimité. En outre, cette entrevue avec l'enregistrement, la signature du

eux. Pour 14 d'entre eux, il s'agit de jeunes avec qui je partageais beaucoup de temps avant sur le terrain. L'entrevue a été, dans ce contexte, un moyen de faire une pause de la rue et de donner l'occasion au jeune de se raconter en toute intimité. En outre, cette entrevue avec l'enregistrement, la signature du consentement¹³, etc. a été un moyen de formaliser mon statut de chercheur. Pour la première fois, je réalisais pour eux des « gestes de chercheur » auxquels ils étaient accoutumés¹⁴ : je posais des questions et enregistrais leurs réponses. En outre, cette entrevue est devenue aussi un tremplin, pour qu'ils se racontent davantage par la suite, et non pas simplement raconter l'expérience de la rue¹⁵. En les amenant à livrer en entrevue une partie de leur vie, ouvrant la porte sur intimité qu'ils souhaitaient encore me révéler en dehors du cadre circonscrit de l'entrevue enregistrée.

Les huit dernières entrevues ont été réalisées auprès de jeunes avec qui je n'avais pas de liens significatifs auparavant. Trois d'entre eux n'ont jamais été revus, tandis que les cinq autres ont développé des liens plus ou moins significatifs avec moi, par la suite. Tous ces jeunes correspondent à peu près aux caractéristiques socio-démographiques des jeunes observés.

En bref, avec les deux outils, la démarche entreprise m'a conduite à approfondir mes liens principalement avec les jeunes qui connaissaient les expériences de la rue parmi les plus longues et difficiles. Cette situation n'a pas été totalement choisie, elle est en fait une des conséquences de mon recrutement dans les premières années. En effet, parmi les jeunes rencontrés en 1996 et en 1997, un

¹³ Le formulaire de consentement est présenté en annexe 2

¹⁴ Durant la réalisation de mon terrain, plusieurs autres recherches sur les jeunes de la rue s'effectuaient, utilisant questionnaires et entrevues.

¹⁵ J'ai réalisé ces entrevues sur un mode formel principalement en 1996, 1997. Rassurée sur ma stratégie et sur la réalisation de mon terrain, j'ai par la suite davantage travaillé selon un mode informel avec les jeunes, les laissant me raconter leur histoire, brides par brides, de manière beaucoup moins directive. Pour parvenir à reconstituer leur trajectoire, j'avais alors mis au point un deuxième système de prises de notes : je retranscrivais systématiquement pour chaque jeune, les données qu'il me confiait sur sa vie, les événements qu'ils considéraient comme marquants, le sens qui leur donnait, etc. Je tentais de retranscrire la manière dont ils me racontaient leur vie, parfois je les enregistrais.

bon nombre est resté longtemps dans la rue, si bien que, par la suite, malgré ma présence sur le terrain, je n'ai pas recruté beaucoup de nouveaux jeunes, préférant observer où allaient les jeunes que je connaissais. Je n'ai ainsi recruté que deux ou trois jeunes en 1998 et 1999 avec qui j'ai développé des liens significatifs.

5.4.2. Le déroulement des entrevues

Les entrevues ont eu lieu dans différents cafés du centre-ville. Je proposais au jeune rencontré sur le terrain de faire une entrevue sur sa vie lorsque le moment apparaissait propice (il n'avait pas de rendez-vous dans les prochaines heures, il n'était pas trop intoxiqué, il ne serait pas en manque, j'avais un bon lien avec lui). Avec la signature du formulaire de consentement, j'expliquais la recherche, les objectifs, l'enregistrement de l'entrevue, les règles de la confidentialité et d'anonymat.

Les thèmes abordés sont d'ordre divers, s'attachant autant au présent et au passé, et cherchant à comprendre les relations des jeunes avec la famille, les amis, l'école, l'emploi, le monde de la rue, les intervenants, leurs activités dans la rue, leur manière de se percevoir, leurs expériences avec le système pénal...

Finalement, je leur donnais 10\$ en contrepartie de l'entrevue, à la fin. Les entrevues ont été par la suite retranscrites intégralement et les cassettes détruites.

L'ensemble de ce matériau (rapports d'observation et verbatim d'entrevues) correspond à environ un millier de pages pour lesquelles j'ai dû adopter une stratégie de réduction des données, qui s'est inscrite dans la démarche analytique que j'ai réalisée.

pour l'ensemble des jeunes, avec qui j'avais eu des liens significatifs. Dans ce mémo, une attention particulière était portée aux événements, aux lieux, aux interactions, aux actions tant au plan des pratiques qu'au plan des représentations tels que les jeunes me les ont énoncées ou telles que j'ai pu les observer. Cette démarche d'analyse a permis de reconstituer les types d'expériences rencontrés. Par la suite, la rédaction de mémos thématiques constitutifs de la deuxième grille a permis de faire ressortir les différents éléments de contraintes et d'opportunités qui se dégagent des trajectoires reconstituées. L'accent a été mis ici sur les interactions, les pratiques d'intervention, les activités quotidiennes, les espaces occupés.

5.5.3 L'analyse transversale et procédure de validation

L'analyse transversale de ces mémos visait à faire ressortir l'évolution du monde social de la rue, durant les trois années de terrain, les changements et les continuités observées. La plupart des conclusions obtenues a fait l'objet d'une validation informelle auprès des différents acteurs de la rue : intervenants, jeunes, que ce soit par communications scientifiques, rencontres individuelles dans la rue ou discussions de groupe.

6. Les limites du projet

S'agissant d'un projet spatialement circonscrit au centre-ville de Montréal, il est certain qu'un excès de localisme peut être reproché. Mais, d'une part, l'étude de cas réalisée par une démarche ethnographique permet des généralisations dans une certaine mesure, lorsque la profondeur obtenue par la méthodologie qualitative permet d'atteindre les processus sociaux structurant l'expérience, dépassant en cela la stricte dimension singulière.

Pourtant, la réalisation du terrain, durant une période de transformation des expériences de la rue par les jeunes, et des pratiques d'intervention, donne accès à des conclusions relatives à cette période de temps donné. Ainsi, même aujourd'hui, un an et demi après la fin du terrain, la rue n'est pas nécessairement celle que je vais décrire. Ce contexte de transformations doit être constamment présent à l'esprit pour lire les résultats de cette recherche. La construction d'un savoir quel qu'il soit apparaît toujours relative en effet aux personnes rencontrées, au contexte et à la période historique considérée.

Maintenant entrons dans le monde de la rue...

Chapitre 3 :

La vie des jeunes avant la rue

Dans ce chapitre, il ne s'agit pas de dresser un portrait statique et objectif de ce que sont les jeunes, désignés comme des jeunes de la rue à Montréal, et de leur histoire de vie. Il s'agit de leur redonner la parole pour qu'ils décrivent leurs expériences, expliquent leur vie avant la rue. Toutefois, redonner la parole à ces jeunes pour qu'ils se racontent, c'est aussi être à l'écoute de ce qu'ils retiennent comme éléments pour expliquer et éclairer leur situation présente. Il faut cependant considérer que ces paroles sont aussi autant de moyens de justifications que les jeunes utilisent pour légitimer leur situation de rue et leur trajectoire dans cet espace.

Ce passage par la manière dont ils décrivent leur vie avant la rue a pour but de contextualiser les expériences de la rue qu'ils vivent, notamment en faisant état des situations qu'ils ont déjà connues. Ces éléments montrent en outre que la rue doit être lue comme une expérience s'inscrivant dans une dynamique où les jeunes tentent de faire face aux difficultés d'insertion qu'ils connaissent.

Ainsi, au lieu de prendre de manière objective les expériences malheureuses ou heureuses qu'ils ont vécues comme autant d'éléments déterminants leur trajectoire de vie, l'analyse tente de considérer les événements que les jeunes définissent eux-mêmes comme déterminants et éclairant leurs trajectoires de rue. Cependant, les trajectoires objectives et les trajectoires subjectives sont rythmées le plus souvent par les mêmes thèmes : la famille, l'école, le travail, et les expériences institutionnelles de prise en charge.

Il s'agit donc de rendre compte comment ces expériences, du point de vue des jeunes, ont constitué des événements marquant leur parcours de vie en les inscrivant dans un processus de vulnérabilité sociale qui les a conduits à la rue, notamment en les désengageant des espaces traditionnels de socialisation. La reconstitution des événements survenus avant la rue, dans la vie des jeunes rencontrés, tend ici non pas à faire état du cumul des difficultés qu'ont connu les

jeunes, mais à montrer comment leur expérience de la rue se construit bien avant la rue, si bien que loin d'être une rupture, la vie de rue marque dans bien des cas une continuité dans la construction de leur vulnérabilité sociale.

Ainsi, construite autour de la compréhension des éléments de fragilisation des rapports sociaux avec les adultes que nomment les jeunes, l'analyse présentée dans ce chapitre tente de montrer que l'arrivée dans la rue et l'expérience de la rue, ne relèvent ni du hasard, ni de la fatalité. Ainsi, si en théorie tous les jeunes peuvent un jour se retrouver dans une situation où la rue devient leur espace de vie, il apparaît nécessaire de mentionner que le passage à la rue se construit le plus souvent en amont, notamment en fonction de brèches dans la trajectoire, brèches qui façonnent autant de difficultés à s'insérer socialement. Ce chapitre tente de faire état des situations de fragilisation rencontrées par les jeunes avant la rue, situations qui ont rendu plus difficile leur inscription sociale.

La description des situations de fragilisation sociale rencontrées dans le processus d'individuation des jeunes renvoie à des expériences qui objectivement peuvent être considérées comme fragilisantes, mais qui ont aussi été perçues comme telles par les jeunes rencontrés, notamment parce qu'elles ont transformé leur parcours de vie.

La rue est alors entendue comme la réponse à une conjonction entre des opportunités réduites d'insertion et des contraintes majeures qui vont peser sur le processus d'individuation que connaît le jeune pour parvenir à une vie d'adulte autonome. Elle accompagne en outre un besoin de s'orienter vers une socialité de pairs, le monde adulte étant perçu comme en grande partie incapable de soutenir le travail nécessaire de construction de soi du jeune.

A partir de la diversité des visages des jeunes en situation de rue rencontrés, ce chapitre vise donc à entrer dans les histoires singulières des jeunes pour faire ressortir les éléments de fragilisation présents en amont de la rue qu'ils nomment

pour éclairer leurs expériences de rue. Il ne s'agit pas de considérer ces expériences dans une perspective déterministe mais de faire ressortir dans une démarche compréhensive comment les jeunes en situation de rue estiment que certaines de leurs expériences antérieures donnent un éclairage sur leurs expériences présentes de la rue. A cet égard, l'analyse ne présente pas l'ensemble des expériences qu'ils ont connues, avant la rue. Il s'agit d'évoquer les expériences que les jeunes retiennent comme élément expliquant ou éclairant leur situation de rue présente considérée comme l'expression et la réalisation de rapports sociaux spécifiques avec le monde adulte. Ces éléments, outre le contexte macro-social de fragilisation de la jeunesse en général, s'organisent autour des cadres traditionnels de socialisation : la famille, les institutions de prise en charge de l'enfance l'école et le travail.

Section 1 : Le contexte général de fragilisation de la jeunesse

Loin d'une lecture déterministe des éléments de fragilisation en termes de facteurs, il s'agit de retracer comment ceux-ci ont construit des enjeux qui nuisent à une inscription sociale et identitaire, entière. A ce titre, en s'inspirant de la sociologie récente de la jeunesse qui rend compte des difficultés des jeunes, à réaliser le passage à une vie adulte entière et autonome, j'ai voulu lire les trajectoires des jeunes en situation de rue de la même façon, montrant que les expériences de fragilisation, loin d'être différentes, sont les mêmes que celles vécues par la plupart des autres jeunes, qui rencontrent des difficultés au passage à la vie adulte autonome (MacDonald, 1997; Jones, 1995; Coles 1995).

Pour Coles (1995), trois transitions marquent le passage de la vie d'adolescent à celle d'adulte autonome : la transition de l'école vers le travail, celle de la famille d'origine vers une nouvelle famille et la transition du logement des parents vers

un logement indépendant. Dans ses analyses, Coles utilise ces trois lignes de carrières (*career lines*) pour comprendre les différents changements qui, au cours des années 90 ont rendu plus difficile le passage à la vie adulte dans la société anglaise. Il cherche à montrer que ces transitions sont importantes et jouent de manière interdépendante.

Cependant, ces transformations qui ont rendu plus difficile le passage à la vie d'adulte ne sont pas vécues de la même façon par tous les jeunes. Ainsi, par exemple, les jeunes issus de familles monoparentales ou divorcées, auraient davantage de difficultés à obtenir du support de leurs parents, pour une longue période (Coles, 1995). Cette absence ou ce manque de support parental jouerait alors dans le processus d'individuation de certains jeunes issus de ces familles séparées en augmentant leurs difficultés d'insertion, notamment parce que ce support paraît crucial, dans un contexte où il est difficile de se trouver un emploi.

Les transitions difficiles se retrouvent aussi chez d'autres jeunes. En effet, dans le contexte des transformations sociales actuelles, il est possible de lire une fracture entre une jeunesse qui parvient à surmonter les difficultés d'insertion actuelles en s'insérant de manière traditionnelle, et une autre jeunesse qui échoue (Gauthier, 2000). La lecture de l'échec d'une partie de la jeunesse permet, d'une part, de rendre compte des conditions de reproduction mais aussi de production de nouvelles inégalités et, d'autre part, de présenter des modes alternatifs d'inscription sociale construits par des jeunes qui ne peuvent ou ne veulent s'insérer dans les espaces traditionnels d'autonomisation.

L'adoption d'un mode de vie, associé à la rue, s'inscrit dans cette perspective de construction de modes alternatifs dans le processus d'individuation. Ainsi, la situation de rue de ces jeunes se lit ici comme une réponse aux difficultés d'insertion qu'ils connaissent, réponse non pas simplement contrainte mais aussi voulue parfois comme un tremplin pour une insertion alternative. Il n'en demeure pas moins que cette vie de rue est considérée socialement comme une

situation d'échec flagrante à l'instar de ce que provoque la condition de l'itinérance. L'adoption de ce mode de vie associé à la rue se lit en effet traditionnellement comme l'aboutissement d'un processus de différenciation sociale extrême.

En effet, quelle que soit la modestie de notre condition sociale, on ne peut guère descendre plus « bas », être plus au fond du baril que l'itinérant. L'itinérant représente le modèle achevé de l'échec et donc le reflet inversé de notre désir de réussite (qu'elle soit économique, affective, intellectuelle ou sociale). Sa marginalité, son nomadisme, sa pauvreté extrême, son isolement, son étrangeté nous confortent dans notre différence, notre supériorité, notre sécurité, notre stabilité, notre équilibre, bref, notre succès (Laberge et coll, 1998).

Mais avant d'arriver à la rue, les difficultés d'insertion pour les jeunes en général sont nombreuses. Au Québec, les difficultés d'insertion se traduisent sommairement, dans ces quelques chiffres. Les études sur la jeunesse québécoise témoignent de difficultés identiques à la jeunesse des autres pays occidentaux, notamment en révélant une croissance de la pauvreté chez les jeunes. « Le revenu total des générations 1969-1974 âgées de 20-24 ans (15 800\$) en dollars constants de 1994 est bien en deçà de celui des générations précédentes : c'est même 20% de moins que celles nées 20 ans plus tôt » (Bureau de la Statistique du Québec, 1997 : 126). Cette pauvreté transparaît dans les taux de chômage et d'assistance des jeunes. Ainsi, d'une manière générale, le taux de chômage des jeunes adultes (15-29 ans) était de 12,9 % et celui des emplois à temps partiel de 30,2% en 1999. Ces chiffres présentent un portrait de la précarisation du travail des jeunes. Par ailleurs, en octobre 2000, le nombre de jeunes de 25 et moins, à la sécurité du revenu au Québec représentait 11% des adultes prestataires. De ce pourcentage 4% avaient moins de 21 ans.

Derrière ces chiffres, cependant, il importe de saisir l'existence de plusieurs jeunessees (Gauthier, 2000). En effet, ces taux de chômage et d'assistance diminuent, au fur et à mesure que les jeunes présentent un degré de scolarisation

plus élevé. Par exemple, en 1998, le taux de chômage des jeunes de 15 à 29 ans qui ont une huitième année de scolarité ou moins, est de 23,3% tandis que le taux de chômage des jeunes ayant un diplôme universitaire est de 5,8% (Statistique Canada, dans Québec, 1999). De la même façon, les disparités régionales renforcent les difficultés d'insertion socio-professionnelle des jeunes. Ainsi, par exemple, en 1998, la région de la Gaspésie-Île-de-la-Madeleine affichait un taux de chômage des jeunes de 15 à 29 ans de 31,1%, celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de 22,1%, tandis que la Montérégie connaissait un taux de 12% et Montréal de 14,6% (Statistique Canada, dans Québec, 1999).

Ces disparités montrent que les difficultés rencontrées dans les transitions vers une vie adulte autonome n'affectent pas tous les jeunes de la même façon et pas seulement les jeunes qui arriveront à la rue. Les difficultés d'insertion dépassent la jeunesse en situation de rue. La question de l'insertion socioprofessionnelle paraît toutefois constituer la clé de la différenciation, qui distingue, en fonction de la scolarisation, du lieu d'habitation et aussi comme d'autres études le montrent du genre, du contexte familial et social, une jeunesse qui réussit d'une jeunesse qui échoue en se retrouvant dans la catégorie des « sans emploi » (Gauthier, 2000; Trottier, 2000; Assogba, 2000). A ce titre, la jeunesse en situation de rue est une jeunesse sans emploi parmi d'autres jeunes sans emploi.

Au-delà de ces circonstances générales de fragilisation de la jeunesse qui rend plus difficile une inscription sociale pleine et entière notamment par une insertion socio-professionnelle réussie, les situations de fragilisation décrites par les jeunes en amont de la rue correspondent à des expériences non satisfaisantes dans des espaces de socialisation traditionnels conçus par les adultes.

Ce souci de considérer le passé pour comprendre le présent permet de sortir de la lecture stéréotypique de la rue fatalité ou aboutissement d'un parcours de vie d'exclusion en montrant des trajectoires où le passage à la rue paraît naturel et

d'autres situations où il se conçoit davantage comme accidentel, par exemple. Par conséquent, l'analyse porte sur les représentations que les jeunes se font de leurs expériences antérieures à la rue qui éclairent leurs expériences de rue soit à leur arrivée dans cet espace, durant leur vie de rue ou à la sortie. Ces représentations portent alors sur leurs expériences avec la famille, l'école, le travail, les institutions de prise en charge de l'enfance.

Section 2 : Les expériences familiales des jeunes rencontrés

L'intérêt pour les expériences familiales dans la littérature des jeunes en situation de rue s'explique de différentes façons. En premier lieu, s'agissant de jeunes, la question de la famille demeure centrale puisqu'elle continue à être reconnue socialement, comme le pivot de la socialisation. La famille est en effet toujours considérée comme l'espace de prédilection de la construction identitaire dans le cadre des socialités primaires (de Singly, 1993).

Deuxièmement, la littérature sur le phénomène des jeunes de la rue mentionne sans cesse la dysfonctionnalité de la famille de ces jeunes, comme une explication de leur passage à la rue. Il s'agit donc ici de voir si les jeunes retiennent la même lecture pathologisante de leur famille, pour expliquer leur passage à la rue. En s'appuyant sur l'analyse des représentations de leur expérience familiale, il est possible d'établir comment les jeunes associent ou non ce vécu familial avec leur expérience de rue. La représentation de l'expérience familiale permet ainsi de lire le jeu, entre contraintes des liens et ruptures, que vit le jeune en situation de rue (Poirier et coll. 1999). Ainsi, considérant, l'importance du rapport jeune/adulte pour comprendre la situation des jeunes vivant dans la rue, l'appréhension des représentations nourries par les jeunes à l'endroit de leur famille apparaît incontournable.

Enfin, la question de l'expérience familiale demeure essentielle, pour comprendre la trajectoire de vie d'une personne, dans la mesure où elle enracine cette dernière, d'un point de vue social et affectif (de Gaulejac, 1994, 1996, Bourdieu, 1979). A ce titre, l'expérience familiale permet non seulement de lire le jeu entre les déterminants du milieu et les composantes personnelles, qui trace la trajectoire de vie de l'individu mais aussi de saisir comment la famille peut être une ressource pour faire face aux difficultés d'insertion que connaissent certains jeunes. Reprenant les enjeux de production et de reproduction sociale définies autour de la notion de capital social, culturel et économique (Hagan et McCarthy, 1998; Coleman, 1988; Bourdieu, 1979), la lecture de l'expérience familiale, permet de saisir les cadres de construction des inégalités sociales entre les jeunes. Chez Jones (1997), comme on l'a déjà dit, il ne fait pas de doute qu'il existe un lien entre les difficultés familiales et l'expérience de la rue. Or, pour cet auteur, la compréhension des difficultés familiales concerne, d'une part, les relations entre les parents et les enfants, et d'autre part, la structure de la famille, notamment s'il s'agit d'une famille recomposée ou monoparentale.

En effet, Jones (1997) montre comment dans ces situations, la structure de la famille témoigne aussi d'un contexte socio-structurel où l'absence de support nécessaire peut faire la différence entre un jeune qui deviendra un jeune sans-abri et un autre. Dans leur étude sur les jeunes adultes itinérants de Montréal, Poirier et coll. (1999) mentionnent aussi cette situation. Enfin, pour Gauthier et ses collègues (1999) lorsque ce support de la famille fait défaut, et qu'aucune mesure étatique ne prend le relais, « les trajectoires résidentielles peuvent être soumises à des contraintes si fortes qu'elles mènent à l'itinérance ».

La question de la famille dans ce projet sera retenue comme un élément qui peut dans certaines trajectoires de jeunes éclairer la compréhension de leurs expériences de rue, que ce soit l'arrivée à la rue, pendant la vie de rue ou à la sortie. A partir du récit que font les jeunes de leurs expériences familiales, l'analyse a permis de dégager quatre formes de relations familiales qui ont pu

jouer à un moment ou à un autre dans la construction de leur trajectoire de rue. Ces relations familiales se décrivent ainsi comme une absence de la famille, comme un effritement des liens, comme une situation de crise, ou comme une situation sans problème apparent.

2.1 La famille absente

L'évocation par les jeunes rencontrés de l'absence d'une famille va ici de pair avec une prise en charge institutionnelle durant l'enfance du jeune. Cependant, la question de la prise en charge par les institutions de protection et de contrôle de l'enfance et de l'adolescence sera évoquée ultérieurement comme élément de fragilisation éclairant l'expérience de rue des jeunes. Pour l'instant, c'est de l'aspect famille dont il sera question.

Cinq des 22 jeunes interviewés ont raconté l'histoire d'une absence de famille naturelle, dans la mesure où considérés comme des victimes de négligence et de maltraitance, ils ont fait l'objet de placement en institutions ou en famille d'accueil dans leur enfance.

Cette absence de famille décrite par les jeunes ne sera pas traitée sous l'angle de la pathologie de l'histoire familiale du jeune. En effet, c'est bien moins la violence de leur famille que son absence que les jeunes utilisent pour décrire leur expérience familiale. Ces expériences sont présentées ici pour montrer comment la sortie précoce de la famille a contribué à construire un vide autour du jeune tant au plan identitaire qu'au plan matériel. Ces jeunes sont seuls pour faire face à leurs difficultés d'insertion. A cet égard, leur arrivée à la rue comme le maintien voire leur ancrage dans cet espace témoignent de leur solitude qu'aucune intervention psycho sociale en amont de la rue n'a pu conjurer.

L'histoire de Maria¹ marque cette absence absolue de famille, elle qui a refusé à un moment d'avoir tout contact avec sa mère pour éviter d'avoir à affronter son beau-père. Comme elle dit, de toute façon son sentiment était qu'elle ne pourrait pas se retourner vers sa mère, celle-ci ne l'aurait pas crue, celle-ci n'était pas là pour elle.

Maria, 18 ans dans la rue depuis 3 ans. Consommatrice d'héroïne depuis 2 ans, elle fait de la prostitution pour vivre. En 1999, après quelques tentatives échouées de sortie de l'héroïne, elle a cessé de consommer de l'héroïne en se maintenant dans un traitement à la méthadone. Elle se prostituait toujours pour payer sa consommation de cocaïne, plus sporadique mais par épisodes de surconsommation :

Tu comprends moé j'sus tombée dans la rue à cause de mon beau-père parce qu'à un moment donné j'ai pas eu le choix. Il faisait des choses pas correctes sur moi. Pis ma mère, elle m'aurait pas crue. Alors je me suis poussée parce que valait mieux que ça se fasse de même. Pis moé, j'voulais pas en parler parce que tu sais ça aurait rien changé. J'avais pas peur de mon beau-père mais ça n'aurait servi à rien. Faque il valait mieux que je vive ma vie. C'est ça que je croyais à ce moment là. Mais après je me suis faite prendre. Pis la DPJ a embarqué pis j'ai été en famille d'accueil pis c'était encore pire. Fa que je préfère encore la vie dans la rue.

Dans son récit, cette expérience comme sa relation avec sa famille témoigne d'une colère qu'elle a encore, colère qui lui fait renoncer à revoir sa mère. Or, l'expression de cette colère paraît aussi renvoyer à la souffrance qu'elle a vécue de devoir partir. Elle se présente d'ailleurs dans ses interactions toujours comme une personne en colère. « Elle vit en colère ». Cette manière d'être lui pose régulièrement des problèmes. D'ailleurs, notre apprivoisement mutuel a pris plus d'une année. Pendant un an, Maria me disait chaque fois que je la croisais que j'étais « qu'une de ces maudites privilégiées qui ne pouvaient pas la comprendre ».

Et puis tranquillement, le lien s'est amorcé, les conversations se sont développées et puis un jour elle m'a expliqué pourquoi elle était dans la rue. Ce

¹ Les prénoms utilisés sont fictifs même s'ils reprennent le sexe de la personne. Lorsque l'âge est mentionné, il s'agit de l'âge de la personne au moment de la première rencontre, comme le nombre d'années passé dans la rue.

jour, elle m'a aussi dit que « c'était une maudite TS qui l'avait placée dans une famille dégueu ». Derrière le dévoilement de ce secret, s'exprimait toute sa rage et son sentiment d'injustice. Dépositaire de ce secret, je suis devenue sa confidente, la personne à qui elle raconte sa vie « parce que moi, je ne cherchais pas à la changer ». Je l'ai suivie tout le temps de mon terrain et bien après. Elle a depuis six mois amorcé une « vraie sortie » de la rue selon ses propres termes, en coupant les liens avec le monde de la rue. Elle dit cependant encore « devoir faire une croix sur sa famille ».

Au-delà de l'expérience de Maria, d'autres jeunes vont évoquer la violence qu'ils ont connue dans leur enfance pour justifier l'absence de leur famille dans leur vie quotidienne. Pris en charge par les services de la protection de la jeunesse, ces jeunes vont connaître le retrait de la famille, expérience qu'ils définissent comme une autre forme de violence, notamment en parlant de leur sentiment d'injustice vécu lors de leur placement. Cette violence institutionnelle qui, les ballottant d'un espace de protection à un autre espace de protection, ne leur a jamais permis de s'enraciner dans un espace qu'ils auraient pu définir comme un espace familial. La description de leur prise en charge s'accompagne en effet, le plus souvent, d'une description de changements perpétuels de lieux de prise en charge comme d'intervenants.

Ainsi, la multiplication des familles d'accueil pour ces jeunes devient une expérience catastrophique. Les jeunes disent s'être construits dans un refus du placement, pour conjurer la précarité de l'expérience. Ils décrivent avoir vécu dans l'attente du changement, sans jamais considérer l'expérience présente, comme un espace potentiel d'ancrage. Comme mentionné précédemment, la prise en charge s'accompagne d'une mobilité qui va aussi renforcer la méfiance qu'ils ont à l'endroit des adultes. Au contraire, même si cette expérience est perçue comme transitoire elle constitue une possible construction de soi dans la mesure où les jeunes ont le sentiment de pouvoir décider du moment de leur sortie.

Voici le récit de Line, je l'ai rencontrée en mars 98, elle est enceinte de 4 mois et demi, elle est sortie du centre d'accueil, 5 jours avant ses 18 ans au mois de janvier....

Cet été, j'étais en centre d'accueil, sauf que j'ai faite des fugues, parce que j'venais au centre-ville et pis je restais dans la rue.

-Ca faisait longtemps que t'étais en centre d'accueil?

-Depuis 7 ans, à 7 ans j'ai été en famille d'accueil, jusqu'à 10 ans, j'ai été chez nous jusqu'à 13 ans pis à 13 ans, j'ai été en centre d'accueil, jusqu'à mes 18 ans, jusqu'à 5 jours de mes 18 ans. J'étais en fugue, j'me sus faite pogner sur l'autoroute 40, faque j'ai été à mon centre d'accueil, pis j'ai appelé mon oncle t'sais pour que j'sorte, t'sais avant mes 18 ans. Faque j'ai appelé mon oncle, pis j'sus partie, y m'ont laissé aller. J'étais fière. Pis là j'ai fêté mes 18 ans dans la rue, en janvier de cette année. Pis j'étais contente parce que j'étais tannée des centres d'accueil, je les ai tout fait, X, foyer groupe, X, foyer de groupe, Y... Pis après ça, j'ai appris que j'étais enceinte pis là j'ai habité un peu partout, Passage, le Bunker, en Marge, pis maintenant j'habite avec mon chum depuis un mois. Mais là mon chum c'est pas le père, le gars ça c'était un trip de cul mais mon chum y dit que ça fait rien. Si j'avais pas été enceinte, il m'en aurait fait un pareil. Mais là bientôt en avril je vais aller en appartement supervisé, parce que là j'ai mal au dos parce que dans l'appart mon coloc il a un lit et un bureau mais nous on a rien pantoute, mon chum il m'a donné son sleeping pour que ça soit moins dur. Pis dans un sens j'sus contente parce que je va avoir un appart à moi pis avec des meubles, c'est avec le CLSC ça mais de l'autre j'sus tannée d'être avec des filles, j'sus toujours en centre avec des filles. Pense c'est à cause de ça j'veux un gars...

Ce récit comme d'autres tente alors de décrire un chaos qui, de famille en famille laissent les jeunes toujours plus seuls. Ils vont alors dans la rue chercher auprès de leurs pairs et non plus des adultes dont ils se méfient, à reconstruire un univers familial qu'ils ont espéré toute leur enfance.

Roman, 20 ans, deux ans de rue à Québec :

T'sais moi il est gros de même mon dossier à la DPJ parce que j'en ai tellement faire de familles, pis après de centres, que mon dossier, il est rendu de même. Pis c'est pas moi qui l'a rempli. C'est eux. T'sais depuis l'âge de 6 ans, ils me changeaient chaque fois que ça leur chantaient. Fa que j'ai fait 18 familles en 6 ans. Pis après ça a embarqué le centre. Pis là ben j'étais encore plus écoeuré. Fa que j'ai commencé à faire des niaiseries. Pis finalement, j'ai encore changé, pis je me suis rendu jusqu'au centre fermé. Parce que là ils m'écoeurait ben raide. Et ben tu vois de ces 12 ans, y 'a qu'une personne dont je me rappelle, c'est un éduc il s'appelait S. Pis lui, il m'avait compris. Pis je trippais ben raide avec lui parce que à cette époque, je trippais sur ma guitare, pis lui c'tait un bon. Pis là j'avais 16 ans je crois pis je pensais que ça allait mieux. J'vais arrêter mes conneries. Mais là t'sais quand ça commence à ben aller ben là ils me changent. Je sais même pas pourquoi. Il faut que j'aïlle à X. Ben là ça faisait pas deux heures que j'tais rendu, je me suis poussé, pis ils ont mis deux mois à me retrouver.

Dans la société québécoise, comme la plupart des sociétés industrielles ayant fait de la protection des enfants une valeur suprême, il paraît difficile de concevoir que la négligence ou la maltraitance soit une cause directe du départ des jeunes à la rue. En effet, les institutions de prise en charge détectent et diagnostiquent des difficultés familiales de manière relativement précoce au Québec, si bien qu'il importe de relativiser ces circonstances comme explication du passage à la rue. Il n'en demeure pas moins que des cas de violence subie, notamment au moment de l'adolescence, peuvent provoquer un départ dans la rue. Ici, l'expérience familiale définie autour de l'absence renvoie donc à une prise en charge institutionnelle précoce qui au moins en partie les empêche de s'inscrire dans un processus traditionnel de passage à la vie adulte. Sans racines, ils sont fragiles parce qu'ils font seuls toutes leurs expériences de vie.

Marc est arrivé à 18 (1996) ans dans la rue. Sorti d'une prise en charge institutionnelle longue d'une dizaine d'années en plusieurs périodes, il arrive dans la rue parce qu'il ne sait pas où aller. Sans liens familiaux, il passera les deux années où je l'ai connu à chercher à tisser des liens que ce soit avec sa famille ou avec des projets construits autour d'une vie collective. Il rêve non pas d'avoir un appartement, mais de faire partie d'un groupe dans lequel la vie est organisée sur une base collective. Voilà comment il décrit sa famille :

- ma force c'est ma débrouillardise, de me débrouiller seul là. Je suis ben seul dans mes démarches, parce que c'est rien que moé qui peut faire mes démarches. Je sais que je peux avoir de l'aide à l'entour pour me backer dans mes affaires. Mais, avec ça c'est mes choix, pis avec mes choix je vas où est ce que je veux aller..
- t'as choisi la rue tu dirais?
- Non j'ai pas choisi la rue parce mon père m'a mis dans la rue. C'est différent parce que j'ai pas un père qui est prêt à me prendre à la maison. Avant c'était le centre d'accueil. Le dernier c'est trois ans et demi, fermé au complet. Pis avant, c'est mon oncle qui m'a pris à l'âge de 10 ans illégalement jusqu'à proche de 15. Il m'a amené à V. dans mon coin natal. Mon oncle qui m'a pris illégalement pendant 5 ans parce que de 10 à 18 ans, j'étais supposé être en dedans sauf que mon oncle a décidé de me prendre. Pis c'était meilleur. Ouais, ce que je vivais dans cette maison-là, c'était la vie familiale tu voyais tu sais tu le sentais là, au moins tu le sentais que c'était la vie familiale. T'as un problème, ta famille est là. C'est ça que j'avais de besoin, tu sais les Noël c'était les plus beaux, c'étaient les plus beaux Noëls de ma vie. En cinq ans c'est les plus beaux Noëls que j'ai jamais vécus.
- Et après t'es revenu à 15 ans
- A Montréal, par la DPJ qui m'a retrouvé. La DPJ m'a repris de chez mon oncle à Montréal, c'est là que ça tout déboulé, tout a tombé . Quand j'ai

rentré en dedans, tout a tombé ça été un trou plus un néant. Pis tu sais c'est rough dans un néant, c'est rough. Dans un trou tu peux construire mais dans un néant tu peux pas construire... parce que tu comprends mon oncle légalement, il a pas le droit de descendre (de là où il habite). Mes contacts sont coupés jusqu'à 21 ans. Il a 6 enfants il peut pas prendre de chance... Il est venu me voir quand même il m'a donné une montre regarde pis il a pris une photo de moé pour l'amener à sa famille. Mais y a une chose que me manque c'est la famille d'abord parce que je sais que je ne peux pas monter (aller rejoindre son oncle). Mais, une vie familiale tu peux pas battre ça, c'est plus ce qu'un gars ou une fille, un jeune a besoin c'est de la vie familiale, de sentir dans la parenté, sentir qui a quelqu'un. C'est ça tu sais que la personne devant toé, te dis que t'es important. Tu sais que tu vaux, quoi tu sais. Si tu vis dans la rue, t'es quelqu'un mais pas important aux yeux du monde, t'es un simple jeune tout court....

Quelques mois plus tard, il m'expliquera que pour retrouver des liens avec son père, il faudrait qu'il aille chez son oncle pour apprendre comment un fils doit agir avec un père : « parce que ma vraie famille ma vraie place c'est mon oncle, ça toujours été un père tu sais... »

Pour Marc, l'expérience d'une relation familiale est donc circonscrite aux cinq années où il a vécu avec la famille de son oncle. Pour les autres expériences, il y a simplement un attachement parfois un peu plus fort à une famille d'accueil, à un intervenant...

En mal de liens, ces jeunes qui décrivent l'absence de leur famille sont sans cesse en quête de liens significatifs, reproduisant, imaginant des familles partout. Les jeunes qui se perçoivent « sans famille » vont décrire les liens avec leurs amis comme des liens de fratrie, décrire les organismes qu'ils fréquentent comme des lieux où on se sent en famille. L'insertion dans le groupe et dans les organismes devient, ainsi, un moyen de trouver des frères, des soeurs, des mères et des pères de substitution.

Si Parazelli (2000) évoque pour les jeunes de la rue qu'il a rencontrés que l'imaginaire familialiste fait partie intégrante de l'expérience de la rue; cette quête d'une famille de rue m'est apparue ici plus fortement associée aux jeunes qui n'avaient pas ou peu de liens avec leur famille d'origine. Pour les autres jeunes, les liens tissés dans la rue s'exprimaient davantage autour de l'amitié, qui marque cependant des relations plus fortes et intenses que celles qu'ils ont avec

leur famille. Pourtant, moins qu'un imaginaire familial, les jeunes paraissent être en quête d'un imaginaire « tribal » où le moi collectif supplante largement ces moi individuels qui ne parviennent pas ou peu à se structurer. Le groupe devient ainsi le coeur identitaire, puisque paradoxalement on devient quelqu'un en diluant son identité dans le groupe. Ce n'est à cet égard pas s'en rappeler ce que Maffesoli (1988) mentionnait dans *Le temps des tribus*.

Cet idéal du groupe, présent chez tous les jeunes, devient un peu plus central pour les jeunes qui se perçoivent sans liens familiaux. Pour les autres jeunes, le groupe va davantage correspondre à une socialité de pairs plutôt qu'à une socialité familiale. A ce titre, l'analyse de l'expérience familiale en amont de la rue permet de contextualiser les formes d'attachement au plan réel et au plan idéal que certains jeunes décrivent autour de leurs expériences de la rue. D'ailleurs, ces formes d'attachement paraissent décrire d'un point de vue psychanalytique, l'oscillation éventuelle de ces jeunes « sans racines » entre folie et errance :

Si l'un des liens qui met l'individu au coeur de l'union du réel, du symbolique et de l'imaginaire vient à se rompre, c'est tout l'ensemble qui, se dénouant perd sa cohérence. Et l'être entre dans la folie morcelante et/ou dans l'errance sans temps, ni lieu (Daligand, 1995 : 85)

Ainsi, l'absence de famille apparaît pour ces jeunes comme un élément majeur de leur fragilité et de leurs souffrances dans la mesure où ils parviennent à dire qui ils sont. En quête de soi avec une acuité plus prégnante que les autres jeunes, leur expérience de la rue est marquée par ce passé construit sur l'absence perçue de la famille.

Parmi ces cinq jeunes dévoilant, l'absence de famille comme un événement marquant pour eux, deux garçons dans la rue depuis deux et trois ans, me désigneront très vite comme leur soeur, parce qu'ils pouvaient venir me raconter

des choses qu'ils ne pouvaient dire aux autres. Leurs interrogations sur leur sexualité, mais aussi leurs doutes et leurs pleurs, m'étaient, semble-t-il, réservés, parce qu'adulte sans être intervenant, je devenais la personne idéale avec qui ils pouvaient faire état de leurs émotions de manière différente. Les trois autres jeunes me considéraient le plus souvent comme une adulte non hostile, parfois comme une amie, confidente plus âgée à l'instar des autres jeunes.

Ce travail symbolique qui se réalise dans le groupe, pour reconstruire des formes de famille substitutives, témoigne, d'une part, du besoin de liens affectifs avec d'autres jeunes et avec des adultes, qu'ont certains jeunes et d'autre part, de l'isolement dont ils souffrent. De ces expériences familiales qui riment avec néant ou presque, les jeunes ressortent meurtris, mais surtout en quête perpétuelle d'un enracinement éventuel.

D'ailleurs, de l'ensemble des jeunes rencontrés, ces cinq jeunes semblaient être ceux qui avaient le plus souffert avant la rue mais aussi dans la rue, car la plupart (4 sur 5) s'inscriront dans une trajectoire d'enfermement où la drogue, au-delà du groupe, est devenue leur cadre identitaire.

Ainsi, cette quête identitaire s'accompagne ici le plus souvent d'un jeu ordalique (Jamoulle, 2000; Bibeau et Perreault, 1995). Ainsi, si la quête d'un soi autour d'une vie réalisée dans un cadre collectif est toujours présente, les prises de risque de ces jeunes riment le plus souvent avec la mort, comme si le risque devenait le moteur de leur destinée. Ces cinq jeunes ont eu des comportements suicidaires, comme si vivre signifiait jouer avec la mort. Un des jeunes (David, 23 ans, 5 ans de rue) qui vivait cette absence de famille, se suicidera d'ailleurs durant l'hiver 98. Décidé d'en finir avec l'injection, il se retrouvera seul, isolé de l'unique monde auquel il appartenait, la rue. Après trois tentatives échouées, il se jettera sous les roues d'un camion pour en finir. Cette mort aussi brutale montre aussi comment la drogue peut-être un moyen d'anesthésier les souffrances de ces jeunes. La perception de ce jeune de l'absence de sa famille

renvoie à son expérience de la solitude, qu'il associait avec des sentiments d'abandon et de rejet. Il disait ainsi que « la seringue comme la dope étaient les seules choses qui ne l'avaient jamais abandonné ».

Il ne faut cependant pas conclure à des rapports de causalité entre l'absence perçue de famille, l'injection de drogues et les tendances suicidaires. Bien d'autres jeunes rencontrés adopteront aussi ces comportements définis comme des comportements à risque dans une lecture épidémiologique. Ainsi, par exemple, les résultats de la Cohorte des jeunes de la rue de Montréal (Roy, 2001) montrent qu'environ 46% des jeunes sur les 1013 participants recrutés s'étaient injectés de la drogue à leur entrée dans la cohorte. Mais, ces cinq jeunes, que j'ai suivis et avec qui j'ai partagé de nombreux moments d'espoir et de désespoir, témoignaient d'une « souffrance de vivre » plus frappante que les autres jeunes rencontrés.

En outre, ces jeunes sont ceux qui ont connu l'expérience de prise en charge institutionnelle avant la rue la plus longue. Ce constat est important dans la mesure où il éclaire le rapport qu'ils entretiennent avec les différentes ressources qu'ils fréquentent dans la rue. A cet égard, ces jeunes n'utiliseront pas non plus les ressources de la même façon que les autres. Elles deviennent, pour eux, non pas simplement un dispensateur de services, mais un univers d'ancrage. Plus qu'un rapport utilitaire, c'est un véritable rapport identitaire que ces jeunes entretiennent avec les ressources « Ils n'allaient pas chez Pops, ils étaient de Pop's ». D'autres jeunes, n'ayant pas ce passé, adopteront le même rapport identitaire cependant avec les organismes. Il s'agissait toujours de jeunes qui malgré la présence d'une famille n'avaient pu, su ou voulu inscrire leur parcours dans une lignée généalogique.

Cette situation se retrouve chez des jeunes qui tentent de marquer une rupture avec leur milieu d'origine. Il s'agit alors de jeunes qui auront plus tendance à définir leurs expériences de la rue comme un choix politique qui marque une rupture avec les valeurs et les normes de leurs parents.

Dans de toutes autres circonstances, des jeunes diront connaître une absence relative de leur famille. Cette absence exprime alors un éloignement mutuel ou unilatéral que certains jeunes ont vécu ou vivent avec leur famille en raison du climat de mésentente qui régnait dans leurs liens avec leurs parents.

2.2 L'effritement des liens familiaux

L'effritement des liens, qui fait de la famille une absente relative dans le parcours des jeunes, se rencontre le plus souvent dans le contexte d'une recomposition familiale. Si la recomposition familiale est devenue une expérience courante pour les jeunes dans la société, elle paraît l'être encore davantage lorsqu'on s'intéresse aux jeunes en situation de rue. A l'instar de Shériff (1999), qui constate que 25 jeunes sur les 34 qu'elle a interviewés sont issus de couples dissociés et à conjugalité recomposée, l'échantillon de cette recherche regroupe majoritairement des jeunes qui ont connu une séparation ou un divorce de leurs parents.

Cette dissociation de la famille a conduit parfois à des recompositions que certains jeunes nomment comme élément ayant contribué à leur départ de la résidence familiale. Ce départ n'est pas ici associé directement à la rue dans les trajectoires, il marque pour ces jeunes simplement le début d'un parcours résidentiel qui le conduira à la rue. Ainsi, marquant le début d'un processus de précarisation résidentielle, les jeunes nommeront la recomposition familiale comme un élément ayant contribué au développement de situations de mésententes qui les ont poussés au départ.

Il ne s'agit pas de faire ici un lien général de cause à effet entre recomposition familiale et passage à la rue, mais de faire état de la manière dont certains jeunes ont vécu la recomposition de leur famille, manière qui les a conduits à s'inscrire

plus rapidement dans un processus d'autonomie. A cet égard, ces jeunes sont ceux pour qui la famille ne représente pas un véritable support.

D'autres jeunes rencontrés, qui ont aussi connu cette expérience de recomposition ne la mentionne comme un élément expliquant leur passage à la rue. Enfin, d'autres, dont les parents se sont séparés sans reconstruire une famille ou dont les parents vivent ensemble, témoigneront parfois du même sentiment de ne plus avoir de place chez eux, si bien qu'ils se sont éloignés progressivement de leur famille notamment parce que les situations de mésententes ont effrité les relations parents/enfants.

Les études sur l'itinérance montrent comment l'attachement à un logement s'inscrit dans un rapport où il devient et demeure un foyer. Reprenant cette idée, il s'agit de considérer les récits de l'éloignement dans les relations familiales comme une situation où la résidence familiale n'était plus perçue par le jeune comme un foyer. C'est dans cette vision que s'inscrit ma lecture de l'effritement de liens sociaux dont me font part certains jeunes.

Les jeunes qui associent la recomposition familiale à leur expérience de la rue ont connu cette situation le plus souvent à l'adolescence, à une période de vie où les mésententes parents/enfants sont généralement plus fréquentes. Ils ont eu alors le sentiment de perdre leur place dans ces nouvelles familles, où les tensions, les incompréhensions et les reproches marqueraient l'ensemble du quotidien. Ballotés entre la nouvelle famille du père et celle de la mère, jamais chez eux, mais toujours en invité toléré, ils déclarent avoir renoncé à vivre dans ces conditions.

Océane rencontrée à l'été 97, tente de sortir de la rue et de l'héroïne à ce moment là. Elle a 20 ans. Elle est arrivée dans la rue à 17 ans, de manière progressive alors qu'elle était partie de chez ses parents à 16 ans. Elle a toujours des liens avec sa famille mais considère qu'elle ne peut rien demander, elle doit remonter la pente toute seule. Voilà comment elle raconte la période qui a précédé son départ de sa famille :

Là j'ai gradué, là j'avais m'en aller au cégep là-bas. Pis finalement j'me sus trouvée un job dans un magasin d'musique, j'ai commencé à travailler là. Mais c'tait rendu que ça marchait tellement plus avec le chum de ma mère qu'y m'crissait dehors quand ça y tentait. Des fois j'arrivais d'travailler pis y chialait parce que mon lapin y avait faite un dégât à terre. Y capotait tout l'temps. Il m'crissait dehors pour des affaires de même. Moé j'allais chez mon père au bout d'la rue, mais sa blonde m'aimait pas, était super jalouse de moi. Après que ça faisait deux nuits que j'dormais là, ben je revenais d'travailler, mes affaires étaient à porte. Elle me disait tu crisses ton camp t'sais. C'était tout l'temps d'même. C'était compliqué pis là finalement un gars avec qui j'travaillais, il m'dit, j't'offre de v'nir rester chez nous. C'est p'tit, mais y dit on va s'arranger à deux. T'sais on va faire d'la place. Faque j'sus allée rester avec, finalement on a fini par sortir ensemble. Mais là c'était compliqué t'sais : on restait ensemble, on travaillait ensemble, on avait les mêmes amis, on était tout l'temps, tout l'temps ensemble. Malgré qu'on s'entendait super ben pis là on prenait nos journées de congé ensemble, pour passer du temps ensemble. Faque ça, ça « tougher » six mois d'temps. Là j'sus allée chez ma mère, c'est ça j'appelle ma mère pour mettre mes affaires chez eux, son chum est v'nu m'chercher. Mais il a toute laissé les affaires dans l'truck, ma mère restait au quatrième pis y avait pas d'ascenseur. J'ai toute monté mes affaires toute seule, toutes mes boîtes. La seule affaire qu'y m'a aidé à monter c'tait mon matelas d'futon, mais le reste j'ai toute monté toute seule. Pis là t'sais j'arrive en haut, j'tais vraiment essoufflée pis j'tais frustrée qu'il ne m'aille pas aidé. Rendue en haut y dit ben moé j'veux pas qu'tu restes icitte. Là j'ai pris qu'que affaires, j'sus allée chez ma tante. Mais, elle m'a dit tu peux pas rester icitte en fin d'semaine, j'ai d'la visite. Faque j'ai appelé, ça c'tait toute su l'bord à ma mère. J'ai appelé une de mes tantes, la sœur à mon père. Elle est v'nue m'chercher. J'sus allée dormir chez l'cousin à mon père une nuit, chez ma tante une nuit. Pis, la sœur à ma mère a dit, tu peux revenir pour la semaine. J'ai ramené mes affaires en ville, là j'sus allée rester chez ma tante deux mois. Après ça j'sus retournée deux s'maines chez ma mère. Là j'travaillais encore au magasin. Un matin là j'tais pu capable, j'sus allée voir mon gérant, j'y dis j'm'en vas super bientôt là. Comme j'pars, y dit où, j'dis je l'sais pas, mais j'm'en vas. J'y dis j'te donne ma démission deux s'maines à l'avance là, j'sais j'vas m'en aller bientôt. Y dit ben laisse faire ta démission t'sais y dit on a assez d'staff, y dit si tu veux t'en aller, va t'en. Là j'dis o.k. Là le 8 mars au matin 96, j'me sus levée, j'dis j'm'en vas. J'ai pacté mes affaires pis j'ai appelé Allô Stop pis j'me sus env'nue direct à Montréal, de même su un coup d'tête. Là j'sus arrivée en pleine tempête de neige icitte. C'tait, ça faisait j'pense trois fois j'v'nais à Montréal, j'tais tout perdue, j'comprenais pas les métros, j'comprenais rien. Pis là j'ai rencontré une de mes chums comme ça par hasard su l'trottoir, qui restait à G. pis maintenant à reste icitte, faque à dit ben vient dormir chez nous, toute ça, o.k. Là j'me sus en allée chez eux pis là finalement j'sus v'nue à bout d'me trouver un appartement. Pis finalement, ça pas toughé deux mois. Pis là c'était l'été. Alors j'dit j'sus tannée de changer mes affaires, pis j'ai plus d'argent. Je veux plus d'appart, et je suis allée dans la rue.

Ainsi, pour certains jeunes, la recombinaison familiale contribue à dégrader le climat de mésentente au point qu'il leur paraît nécessaire de sortir de la famille, de quitter la résidence familiale. Il se construit alors un éloignement progressif entre les parents et les enfants qui feront que les jeunes diront ne plus vouloir vivre chez eux.

Cette représentation relève d'ailleurs le plus souvent d'un déchirement que d'une rupture. Ainsi, malgré ce que disent les jeunes, les liens familiaux peuvent se reconstruire ou prendre une forme différente. D'ailleurs, ces parents que les jeunes diront absents durant leurs expériences de la rue deviendront, souvent, plus présents et supportants lors de leurs tentatives de sorties de la rue, quelques mois ou années plus tard.

Il importe ici de mentionner comment la représentation des jeunes à l'égard de leur famille va évoluer avec le temps. La durée du terrain a permis de constater des revirements « spectaculaires » en ce sens.

Sandrine, 19 ans, en 1997, est dans la rue depuis un an. Voilà comment elle me présentait sa situation de sortie de la rue, un an plus tard. Sandrine décrit son passage à la rue comme une des conséquences de sa mésentente avec sa belle-mère. Pour elle, cette personne est responsable de son départ. Après deux ans de rue, elle retournera vivre chez son père et sa belle-mère, sans connaître aucune difficulté.

Tu vois maintenant ça va avec elle. Je suis retournée depuis 6 mois, pis j'vais au CEGEP. Pis elle m'achâle plus, je fais mes affaires, On a comme construit nos lieux dans l'appart. Pis ça va c'est correct. Pis mon père il m'aide pour payer mes études.

Cependant, malgré ces revirements, il n'en demeure pas moins qu'il faille mentionner que l'éloignement progressif qui provoque un départ du foyer familial et le sentiment de ne plus avoir de famille constitue une situation qui fragilise la trajectoire au point de conduire certains jeunes dans la rue. Ce constat vient ici limiter la vision d'une rupture totale et d'une famille dysfonctionnelle que présente généralement la littérature

Pour certains, l'expérience de la reconstitution familiale s'accompagne parfois de comportements de rejet, ou vécus comme tels, que les jeunes ressentent dans leurs relations. Elle marque souvent une instabilité résidentielle qui va rendre plus difficile l'inscription sociale de ces jeunes, dans un quartier, une ville. Ainsi, la plupart des jeunes retracent, dans le contexte d'une reconstitution familiale, les différents déménagements qu'ils ont vécus, pour vivre, tantôt avec leur mère, tantôt avec leur père, tantôt avec d'autres membres de la famille. Ces ballottements entre différents lieux de vie vont avoir pour conséquence d'affaiblir le réseau social de ces jeunes, qui vivent en perpétuelle reconstruction. Cette logique de l'errance sera d'ailleurs présente bien avant la rue comme en témoigne l'histoire d'Océane présentée plus haut. Cette mobilité résidentielle contribue en effet à inscrire les jeunes dans une logique de l'errance dans laquelle, la vie de rue prendra « naturellement » sa place.

L'expérience familiale recomposée, comme élément de fragilisation dans la trajectoire des jeunes, se retrouve dans la plupart des milieux socio-économiques : du milieu populaire au milieu très aisé. Cette diversité des milieux d'origine des jeunes, ayant vécu cet élément de fragilisation n'empêche pas les jeunes de raconter la même situation qui les a conduits à un éloignement progressif dans les relations familiales. Ils ont dû partir parce qu'ils avaient le sentiment de ne plus avoir de place chez eux, que leurs parents aient une grande maison à Outremont ou un petit appartement à Hochelaga. Ils ne définissent plus alors la résidence familiale comme un foyer. A ce titre, c'est bien moins les tensions et les conflits qui semblent avoir éloigné les jeunes de la résidence de leurs parents, que le fait que la nouvelle résidence de la famille recomposée ne parvenait pas à être un foyer, de leur point de vue.

En outre, la description de ces situations ne signifie pas nécessairement l'existence de violence, subie de la part des jeunes. Elle signifie simplement pour eux le sentiment qu'à un moment donné, il n'y avait plus de place pour eux dans les vies recomposées de leurs parents. Toutefois, si l'origine sociale ne paraît pas

« protéger » les jeunes de la rue, il faut mentionner que l'origine sociale des parents facilitera cependant le support, notamment matériel qu'ils pourront donner à leurs enfants lors des sorties de rue.

Pourtant, cette recombinaison familiale qui devient selon le point de vue des jeunes, un obstacle à leur domiciliation chez leurs parents ne conduira pas toujours les jeunes à nommer une rancœur à l'égard de leurs parents. Tous diront maintenir des liens plus ou moins importants avec eux. Pour les jeunes, la description de cette situation les conduit juste à affirmer, qu'elle leur a donné l'occasion de prendre plus rapidement leur autonomie. D'ailleurs, ils perçoivent cette situation comme naturelle, notamment parce qu'ils disent souvent avoir eu le sentiment qu'ils vivaient déjà éloignés de leur famille même quand ils étaient encore chez leurs parents.

Sans rancune, ils affirment que ces circonstances leur ont aussi permis de maintenir des relations privilégiées avec leurs parents, sans égard pour les familles qu'ils ont recomposées. Ils racontent comment ils les rencontrent en dehors de la famille recomposée, tantôt pour un repas au restaurant, tantôt pour une sortie. Ainsi, les liens ne paraissent jamais rompus dans ces circonstances, ils s'expriment simplement dans des rencontres ponctuelles de quelques heures, où chacun peut par la suite repartir à ses occupations.

Cette manière de vivre l'effritement des liens familiaux ne paraît constituer un problème pour les jeunes. Cette situation leur permet d'explorer des manières différentes de réaliser leur autonomie. A cet égard, contrairement aux discours véhiculés généralement qui fait porter la responsabilité du départ à la rue sur les parents, les jeunes mentionnent rarement cette explication. Au contraire, ils rapportent maintenir des liens avec leurs parents même si ces liens ne signifient pas une domiciliation avec eux.

Néanmoins, ce départ précoce du domicile des parents paraît contraster avec le vécu de la jeunesse en général. En effet pour Galland (1993), l'âge plus tardif de la décohabitation familiale constitue un des indicateurs de l'allongement de la jeunesse, qui accompagne les difficultés d'insertion que rencontre les jeunes dans la plupart des pays occidentaux. Dans ce contexte, le départ précoce du domicile des parents de certains jeunes en situation de rue rencontrés va interdire la protection que peut fournir le support parental lors de difficultés d'insertion. Dans ces circonstances, la décohabitation précoce peut être lue comme une situation de fragilisation sociale, d'autant que ces jeunes connaissent le plus souvent d'autres difficultés (décrochage scolaire, chômage...).

Cependant, les jeunes en situation de rue ne sont pas les seuls à partir précocement de chez leurs parents. Ainsi, Gauthier et ses collègues (1999) présentent les différentes raisons que les jeunes qu'ils ont rencontrés énoncent pour expliquer leur départ. Ils montrent comment s'associent le départ du foyer familial et le départ de la région. Dans le projet de départ des jeunes, il est en effet possible de lire le désir d'une migration pour trouver de meilleures opportunités d'insertion. Rappelons ici que les jeunes rencontrés venaient pour une grande majorité, des régions éloignées du Québec. Dès lors, il importe de considérer que l'effritement des liens familiaux ne constitue qu'un élément parmi d'autres pour expliquer le départ et le passage à la rue des jeunes.

Reste que pour d'autres jeunes, les expériences familiales en amont de la rue se sont soldées par une crise qui les a conduits à un départ précipité de chez leurs parents.

2.3 La crise dans les relations familiales

L'adolescence constitue une période de vie qui rime le plus souvent avec l'accroissement des tensions entre les parents et les enfants. Ces tensions vont parfois être décrites par les jeunes comme le résultat d'un encadrement trop présent provoquant un sentiment d'étouffement. Ce sentiment d'étouffement dans le cadre familial est décrit par certains jeunes rencontrés qui mentionneront cette situation comme explicative en partie de leur départ du domicile de leurs parents.

L'expérience familiale décrite, comme envahissante, par les jeunes, renvoie généralement à l'histoire d'une détérioration des relations au moment de l'adolescence. Pour ces jeunes, la représentation de la famille est donc celle d'une surprésence, dont ils ont voulu s'échapper en allant vivre dans la rue. Certes, ce sentiment d'étouffement et la détérioration des relations n'expliquent pas, à eux seuls, le passage à la rue de ces jeunes, mais il inscrit ce passage dans une quête d'autonomisation. Ainsi, contrairement à l'expérience évoquée précédemment où, dans la trajectoire des jeunes, l'autonomie arrivait plus vite que désirée : ici elle est souhaitée.

Dans ces circonstances, les jeunes disent ne pas avoir pu faire les expériences qu'ils souhaitaient faire, si bien que partir dans la rue constituait, pour eux, un moyen de sortir de ce contexte familial encadrant. Ce désir d'échapper à l'encadrement parental s'accompagne aussi pour les jeunes du désir de prouver à leurs parents, leur capacité à vivre de manière autonome.

Pour certains jeunes, l'encadrement parental s'est en effet renforcé au fur et à mesure qu'ils éprouvaient des difficultés notamment scolaires, les plaçant dans une dynamique de conflit dont ils percevaient ne pas pouvoir s'en sortir. En partant, ils mettaient fin à cette dynamique de conflit tout en prouvant leur

capacité à réussir un passage à une vie autonome. Ainsi, les jeunes décrivent qu'ils étaient placés dans un "cul de sac" où décevant leurs parents, ils faisaient l'objet d'un contrôle plus restrictif dans la famille. Pour certains, la détérioration des relations peut aller jusqu'à des situations de violence qui, le plus souvent constitueront des éléments déclencheurs du départ à la rue vécu alors comme la réponse à une crise.

Ludovic a passé l'été de ses 16 ans dans la rue. Par la suite, il a alterné des périodes de prise en charge par un centre d'accueil, chez ses parents, dans la rue. Il a 19 ans lors de l'entrevue en 1997. Voilà comment il présente sa famille

Moi j'sus arrivé au secondaire j'avais 14 ans parce que j'avais doublé une année. Mes parents m'ont faites doublé une année. Ok j'ai doublé ma cinquième, pas à cause de mes notes mais parce que j'me battais. T'sais jusste à cause de mon comportement, le directeur a d'mandé à mes parents de m'faire redoubler. Mes parents y ont accepté pis d'un sens c'est pour ça que je me sus révolté . Pis l'pire c'est que mes parents là, surtout mon père y m'disait crisse chaque année qu'tu doubles c'est 16 000, 20 000 mille piasses que tu nous fais perdre. Pis crisse y m'ont doubler une année, fa que je m'sus révolté ben tigh. Pis après c'était pas pareil. Pour mon père, j'en faisais jamais assez. Pis t'sais, maintenant moi je veux retourner à l'école. T'sais j'pense pis surtout depuis que mon frère y a sa job. Je me dis t'sais mes parents j'voudrais pas qu'ils disent ah on en a fait un bon et pis un croche. Je retourne à l'école, j'ais leur prouver. J'sens en dedans d'moe que j'ai quelquechose à prouver à mes parents, surtout à mon père. T'sais quand ils se sont séparés, j'avais 9-10 ans pis moé je voulais aller avec mon père et pis y pas voulu. Pis j'pense y regrette maintenant parce y 'est exigeant. Avec ma mère j'faisais ce que je voulais, même maintenant. Mon père il veut toujours plus, j' en fasse toujours plus, pis ma mère elle me protège, elle m'donne à manger. Mais un jour j'vas le prouver à mon père que j'sus aussi bon qu'mon frère, pis que la rue d'apprend ben des affaires, c'est une école pareille...

En 1999, il va reprendre des cours pour finir son secondaire en même temps qu'il commencera un programme de maintien à la méthadone.

Pour Ludovic, comme pour d'autres, ce sont les attentes de leurs parents qui ont détérioré leurs relations. Incapables de répondre aux exigences parentales, ils vont s'éloigner de la maison de manière plus définitive que les autres jeunes pour se construire. En effet, ils disent ne pas vouloir retourner dans leurs familles tant qu'ils n'ont pas réussi au sens où leurs parents l'entendaient. Confrontés à une spirale de l'échec, alors que leurs parents adhèrent à une logique de performance, la dégradation des relations est devenue pour eux inéluctable si bien que leur départ est un soulagement.

Par ailleurs, la cristallisation, autour de la performance et de l'échec provoque aussi une inscription des liens familiaux dans une logique de la réussite. A cet égard, les jeunes mentionnent tous le désir de retourner voir leurs parents quand ils auront réussi. Pour certains, cette réussite passe par une voie conventionnelle, qu'ils reprendront après leur passage dans la rue qui leur permet cependant de se trouver; pour d'autres, elle peut s'accompagner d'un ancrage dans le milieu criminel. La rue va devenir dans ces circonstances un moyen de devenir « un gagnant » en donnant l'accès à des pratiques souterraines susceptibles de fournir les moyens économiques d'une apparente réussite sociale.

L'expérience présentée un peu plus haut de Ludovic (16 ans rencontré en 1997) témoigne de cette dynamique de relations ancrée dans la performance. De manière générale, ce sont les jeunes en situation de rue qui ont tendance, dans leurs expériences de rue à maintenir le moins de liens avec leurs parents. La rue constitue plus nettement pour eux une séparation avec les parents. Dans ces circonstances, la rue est utilisée pleinement comme un espace de réalisation de soi.

Il attendra en effet d'avoir réussi son retour à l'école en 1999 pour aller voir son père. Voilà comment il décrit cette rencontre :

Extrait d'un rapport d'observation mars 2000

Rencontre par hasard Ludovic que je n'ai pas vu depuis 6 mois. Il est tout fier de m'annoncer qu'il a repris ses cours pour finir son secondaire et que ça va vraiment bien. Il est sur un programme de méthadone et ne consomme plus depuis 5 mois. Mais il prend surtout beaucoup de temps à me raconter sa rencontre avec son père qui a eu lieu avant-hier.

- T vois ça fait au moins deux ans et demi qu'on s'était pas parlé. Pis t'sais mon père il voulait savoir ce que j'avais fait ces deux dernières années. Comment je m'étais magané, il a dit. Mais moi, je pouvais lui dire tu vois mes deux dernières années, elles m'ont donné le goût de retourner à l'école pis là tu vois je suis en train de finir mon secondaire encore plus vite que si j'avais fait le normal. Je lui ai aussi parlé de mes projets de faire un CEGEP en techniques juridiques pour aller faire mon droit pour défendre les jeunes qui sont dans le trouble. Pis t'sais mon père, il avait pas l'air d'y croire. Mais je suis sûr qu'il était fier que j'ai repris le droit chemin et que j'arrive à faire quelque chose de ma vie comme mon frère.

Pour Ludovic, comme aussi pour d'autres jeunes, le regard des autres et en particulier de leurs parents est crucial. D'ailleurs, la plupart du temps, c'est aussi des jeunes qui me demandaient mon point de vue, ce que je pensais de ce qu'il devraient faire. J'avais à cet égard le plus souvent le sentiment qu'ils me percevaient comme une intervenante à qui il devait rendre des comptes. En fait, j'ai compris que ces jeunes vivaient par délégation, laissant aux autres le soin de définir ce que devait être leur vie, dans la mesure où j'observais qu'ils adoptaient les mêmes attitudes avec les autres adultes qu'ils rencontraient.

Dans ce contexte d'ambivalence dans une construction de soi pour les autres ou pour soi-même, les jeunes vont inscrire leurs relations avec leurs parents dans une pratique du secret où les expériences de rue sont tues car perçues comme honteuses. Dans ces circonstances, la famille se fait moins présente dans leur vie de rue, ceci parce qu'ils souhaitent, d'une part, montrer leur autonomie et d'autre part, cacher les expériences de rue qu'ils font et qui pourraient déplaire à leurs parents. L'exemple de Martine est éloquent à cet égard.

Martine, 17 ans et demi, été 1998, initiation à l'héroïne

Initiée à l'injection après de nombreuses années passées dans la rue, Martine est toute de suite ambivalente de l'héroïne et dès ses premières injections souhaite s'arrêter dès ses premières injections. Elle demande de l'aide à plusieurs ressources pour arrêter de consommer mais un des plus forts blocages vient du fait qu'elle est mineure. Chaque ressource qui l'héberge doit déclarer sa présence dans les trois jours à ses parents. Mais, Martine ne veut pas que ses parents sachent qu'elle consomme même si elle est partie de chez elle à 14 ans au moment du divorce de ses parents. Son départ signifie pour elle le refus de vivre le combat de loyauté que se livrent ses parents en l'utilisant. Fatiguée de devoir prendre partie pour l'un ou l'autre, elle va décider de partir. D'ailleurs, elle dit se sentir coupable de la rupture de ses parents.

Si la rencontre avec l'injection constitue un point tournant dans la trajectoire de rue de Martine, elle va pourtant souhaiter le cacher à sa famille. Deux ans plus tard, sa famille n'est toujours pas au courant de sa consommation alors qu'elle est aux prises avec la dépendance et qu'elle vit de la prostitution.

C'est dans cette logique de distance avec une famille considérée comme surprésente, que la gestion de la honte apparaît incontournable. A l'instar des

personnes des travaux de De Gaulejac (1996), les jeunes que j'ai rencontrés décrivent face à cette expérience familiale, leur honte de n'être pas parvenus à réaliser les aspirations de leurs parents. Ils vivent ainsi un sentiment d'infériorité lié à leurs échecs successifs. Ils vont parfois lutter contre ces échecs qui les éloignent des valeurs dominantes de réussite, en s'adonnant à des stratégies de survie « payantes ».

Rémi (20 ans, 3 ans de rue, rencontré en 1997) m'expliquera comment la vente de drogues signifiait pour lui un moyen de prouver à son père, qu'il lui était facile de gagner de l'argent, même si c'était de manière illégale. Certes, il devait cacher comment il le faisait. Mais ce qui lui plaisait c'était d'arriver chez lui en offrant des « affaires de luxe » à ses parents. Cette satisfaction s'écroulera après son arrestation pour vente de drogues en 1998.

Certains jeunes, pris dans cette expérience où les valeurs de réussite sociale de la famille ont contribué en partie à détériorer les liens familiaux, s'inscrivent totalement dans cette logique de l'accès à une réussite sociale coûte que coûte. Ils joindront souvent l'économie souterraine pour à la fois témoigner de leur indépendance mais aussi de leur réussite économique. Rémi vendait ainsi de la drogue bien avant la rue. Ces jeunes en quête de réussite sociale, définie le plus souvent autour d'une possibilité financière d'appartenir à la société de consommation dans laquelle ils ont grandi, vont saisir plus facilement les opportunités offertes par le milieu criminel.

D'ailleurs, loin de s'inscrire dans une expérience de la rue autour de la culture punk, ils utiliseront la rue paradoxalement comme moyen leur permettant de s'insérer socialement, notamment parce qu'elle leur fournit les moyens financiers d'accéder à la société de consommation et à ses biens. Il convient cependant de mentionner que la dynamique de la réussite qu'impose la famille n'est pas le seul élément qui les conduits à saisir les opportunités criminelles qui s'offrent à eux. Ces jeunes se sont aussi placés dans des expériences de rue qui leur donne accès à des opportunités criminelles qu'ils ont accepté de saisir d'autant plus qu'ils s'étaient déjà initiés pour certains à des activités criminelles avant la rue. Dans la

rue, il s'agira de voir ultérieurement comment ils adoptent les pratiques, les rites, codes et attitudes nécessaires à leur intégration dans le monde de l'économie souterraine du centre-ville.

Rémi (20 ans, 3 ans de rue, rencontré en 1997) parlant de ses expériences

Tu comprends moé je vends depuis mon secondaire. Tchèque une autre affaire pour avoir une job là qu'est ce que je dois faire. Il tchèque y dm'ande un secondaire 5 pour faire, pour être un vidangeur, pis moe j'ai même pas un secondaire 2. Mais c'est pas avec ton secondaire 5 que tu vas faire du cash. C'est avec dl'expérience, des jobs, que t'as du cash si t'as dl'expérience dans toute ça va payer. J'me sus toujours dit ça pis ça va toujours être ça dans ma tête sauf que c'pas ça dans tête des autres faque j'vas retourner à l'école t'sais d'un sens parce que justement j'ai d'quoi à prouver à mes parents. J'sais qu'à ma mère elle va me l'dire plus vite que mon père là qu'elle est fière de moi. Mais mon père ça va prendre plus de temps parce mon père c'est un gars exigeant, un père exigeant. J'te jure avec mes enfants moi j'serai un père lousse mais avec respect moé. Genre mettons moé j'ai vendu d'la drogue pour payer ma consommation genre moé j'vas dire tiens prend 5 piasses va t'payer dl'a drogue tant qu'ils aillent à l'école.

L'ambivalence dans laquelle Rémi paraît être plongé témoigne des enjeux entre conformité et déviance, dont font état ces jeunes dans leurs trajectoires de rue. Ainsi, on verra plus tard, que ces jeunes, définis comme déviants, voire délinquants, élaborant pourtant le plus souvent des projets très conformistes, perçoivent peu d'opportunités légales de les réaliser d'autant que le jeu de la honte et du secret les conduit à s'habituer à vivre dans deux mondes. Finalement, pour quelques jeunes, l'expérience familiale ne renvoie pas à une expérience difficile. Elle ne fait pas partie des raisons qui les ont conduits à la rue. Décrite comme sans histoire, ces familles constituent un support non négligeable pour les jeunes lorsqu'ils le demandent.

2.4 Les familles sans histoire

Certains jeunes diront ne jamais avoir eu de problèmes avec leur famille. Ils expliquent que leurs parents ont su construire autour d'eux un enracinement familial profond auquel ils demeurent attachés. Cependant, ils mentionneront

que cette expérience familiale est peu fréquente dans la rue. D'ailleurs, ils diront éprouver de la difficulté, avec les autres jeunes en situation de rue et les intervenants car, paradoxalement, ils ne peuvent retenir leur famille et les relations avec leurs parents, comme élément d'explication de leur passage à la rue.

Natacha est dans la rue depuis 2 ans, elle a 21 ans, en 1997,

Tu sais des fois tu te dis qu'est ce que tu voudrais faire plus tard. Et pis moe on dirait que la seule affaire que je voie que je voudrais faire plus tard c'est aider le monde. Parce que tu vois je suis venue d'une famille normale. Tu sais qu'est ce que, le plus normal. Mes parents sont pas divorcés, ils sont encore ensemble. On a assez d'argent, mes parents sont pas sur le B.S. Tout le kit là mais pour eux autres (les autres jeunes en situation de la rue) c'est encore plus bizarre tu sais. Quand t'as des parents héroïnomanes, tout le monde s'y en attend un peu. Mais là avec des parents normal dans une banlieue tout le kit. Pour eux autres comme pour mes parents c'est : mon Dieu qu'est ce qu'on a fait pour avoir une fille comme ça. Moé je suis sûre que c'est ça que mes parents y pensent. Tu sais je veux dire ils ont rien fait tu sais c'est pas eux autres. Même qu'au contraire, mes parents c'est des bons parents parce que pour dire là avec toutes les crosses que je leur ai fait là pis ils me parlent encore et ils m'aident. Tu sais c'est pas n'importe quels parents, y a des parents qui auraient dit « je vais l'envoyer à la DPJ ». Pis j'aurais pu faire du centre d'accueil pis tout le kit. Mais moé j'ai été chanceuse, j'ai tout le temps eu mes parents. J'ai tout le temps resté chez mes parents, pis ils ont souvent comme absorbé les coups tandis que d'autres ils vont tout de suite appeler la DPJ, centre d'accueil pis tout le kit. J'ai des amis dans la rue à cause de ça mais moé j'aurais pu être comme eux autres mais rendu dix fois pire. C'est pas pour rien que j'ai 21 ans et pis j'ai l'air en santé. Si j'avais eu des parents moins bien qui m'auraient envoyé à la DPJ, là j'aurais l'air aussi pire que tous, pis j'aurai l'air aussi pire que du monde qui boitent dans la rue parce qu'ils sont plus capables de marcher.

Ces jeunes savent que leurs liens familiaux constituent un filet de sécurité et de support, qu'ils pourront utiliser en tout temps. A cet égard, l'expérience familiale marque une différence entre les jeunes en situation de rue. Pour certains, la famille demeure présente au point de représenter un support éventuel dans les aspirations au changement que souhaitent réaliser les jeunes. Ainsi, c'est en retournant chez leurs parents que certains jeunes ont construit leur projet de sortie de la rue. Quelques-uns, plus rares, savent ne pas pouvoir compter sur leur famille soit parce qu'ils ne la connaissent plus, soit parce que les liens sont si faibles qu'ils ne peuvent s'appuyer sur eux. Toutefois, la plupart des jeunes en situation de rue, rencontrés, cherchent à maintenir ou même à créer des liens

avec certains membres de leur famille. Rares sont ceux qui n'ont plus aucun contact.

Voilà ce que raconte Arienne (19 ans, deux ans de rue en 1996) de ces contacts avec ses parents lorsqu'elle était partie à Vancouver

- mon père je l'appelais souvent parce j'm'entendais ben avec, mais ma mère a pété une coche à un moment donné quand je suis allée à Vancouver. Comme ma mère elle sait pas que je shoote, j'y ai jamais dit, elle sait elle a des gros doutes sûrement mais j'ai jamais dit comme tel. Pis quand j'suis allée à Vancouver, ça faisait deux semaines que j'tais là et pis je l'ai appelé pis à elle dit pourquoi tu me dis pas que t'es allée là juste pour te shooter j'le sais t'es pas obligée de me le cacher et pis blablabla et pis moé, j'dis t'sais c'est pas vrai j'me shoote pas j'm'étais même pas encore shooté encore à Vancouver. J'étais comme ben non maman tu capotes, c'est pas vrai. Pis j'y dis ben bon récite ton sermon et pis mange dl'marde. J'ai raccroché pis j'ai été comme trois mois sans lui parler, et pis je me suis décidée à la rappeler un matin et pis c'était full correct et pis depuis c'temps là c'est beau.

La famille demeure importante qu'elles que soient les expériences entretenues antérieurement et les discours que les jeunes font sur leurs parents à un moment donné. Par conséquent, s'il importe de mentionner que les expériences familiales constituent un élément de fragilisation qui éclaire la trajectoire de rue de certains jeunes, il faut aussi retenir l'importance d'une lecture dynamique de la perception des jeunes à l'égard de cette expérience. Les représentations négatives de la famille se transforment en effet le plus souvent en représentations neutres ou positives si bien que la famille demeure généralement un support pour ces jeunes.

Pour autant, les politiques et les pratiques d'intervention ne considèrent que très rarement la famille et les possibilités de support qu'elle offre, faisant comme si la rue marquait une rupture qu'il n'était plus possible de colmater. Au contraire, le terrain réalisé a permis de constater la présence de la famille de manière réelle ou symbolique, présence qui peut en fonction, des circonstances redevenir support. De manière générale, les liens familiaux même lorsqu'ils se sont distendus, se retissent souvent au point de redevenir un élément de protection dans les sorties de rue. Or, les pratiques d'intervention en renonçant le plus souvent à faire de la famille une alliée de l'intervention, renonce à « normaliser les jeunes » dans la

voie la plus conventionnelle pour les retenir au contraire dans l'espace de l'intervention.

Il est ainsi surprenant de constater que les ressources d'hébergement sont généralement définies par les intervenants comme la première forme d'hébergement, et non pas la famille à laquelle ils oublient de penser. Dans de très rares exceptions, j'ai pu observer l'intérêt porté par certains intervenants à la famille, à retisser des liens, à faire de la famille un acteur dans la vie du jeune; alors que, par ailleurs, les jeunes pour la plupart, mentionnent, on l'a vu leur famille et leurs liens avec elle de manière évidente.

Au-delà de ces descriptions des différentes formes de relations familiales, l'enjeu pour tous les jeunes concerne la transition entre la décohabitation parentale et la domiciliation autonome. En effet, le passage à la rue symbolise et réalise un écart dans cette transition, dans la mesure où le départ de l'une n'explique pas l'arrivée de l'autre. Ainsi, la rue constitue le plus souvent un espace où arrivent les jeunes qui, partis de chez leurs parents pour faire l'expérience de l'autonomie, n'ont pas pu ou su conserver de l'argent pour s'assurer un appartement et chercher un emploi. Tous ne sont pas cependant complètement à la rue. En effet, le plus souvent, pour un temps, ils parviennent à maintenir un appartement, entre le départ de chez leurs parents et une vie de rue complète. Cependant, la plupart des jeunes ne vivent pas dans la rue, puisqu'ils « bricolent » des expériences résidentielles, d'appartements loués en squat. A cet égard, les jeunes paraissent éprouver un peu moins de difficultés dans la transition résidentielle, que dans la transition professionnelle. Toutefois, la précarité au plan du logement contribue à faire en sorte que les jeunes ne se sentent jamais chez eux, plutôt toujours entre deux espaces de vie. D'ailleurs, la plupart des jeunes abandonneront tout logement pour passer l'été dehors. Le logement à ce titre, pourrait être du moins pour certains, un espace instrumentalisé permettant d'y passer l'hiver, bien plus qu'un espace de domiciliation réelle et symbolique.

La question de la famille s'avère enfin cruciale pour rythmer la trajectoire de rue qu'elle que soit l'expérience des jeunes dans la mesure où les parents constituent l'acteur-clé des sorties de rue, le plus souvent. Dans ces conditions, la prise en charge par les institutions durant l'enfance se révèle d'un élément de fragilisation important dessinant la trajectoire de la rue puisque les liens familiaux, dans ces circonstances sont absents ou plus effrités.

Section 3 : Les expériences institutionnelles de prise en charge de l'enfance

La description des expériences institutionnelles renvoie à la prise en charge par les institutions de protection de la jeunesse et de la prise en charge de la jeunesse délinquante. Cette prise en charge est courante chez les jeunes rencontrés. Plus de la moitié avait ainsi vécu une période de leur vie dans une institution. Il est pourtant difficile de comparer une prise en charge, de quelques mois, à une prise en charge portant sur la quasi-totalité de la trajectoire. Pour autant, l'expérience de prise en charge institutionnelle constitue un élément de fragilisation susceptible d'éclairer la trajectoire de rue des jeunes, dans deux types de circonstances. Cette expérience de prise en charge est utilisée d'un côté pour justifier la méfiance et la rancœur qu'ils ont à l'égard du monde adulte et de l'autre côté, lorsque les jeunes sont mineurs, elles traçent leur expérience de rue sous l'angle d'une nécessaire clandestinité.

Les représentations négatives et la rancœur qu'expriment la plupart des jeunes à l'égard de ces institutions de prise en charge sont ainsi constantes. Certes, il importe de mentionner qu'en les rencontrant dans la rue, ils sont soit en fugue de ces institutions, soit en colère contre l'expérience de prise en charge qu'ils estiment le plus souvent injuste. Dans son étude, Sheriff (1999 : 46) mentionne

Presque toutes les filles et tous les garçons ont été placés en centre de réadaptation et cela n'a pas été facile pour la majorité d'entre eux.

Il ne s'agit pas d'évoquer ici comment cette expérience de prise en charge signifie l'absence ou l'effritement des relations familiales comme j'ai pu en faire état auparavant, mais de considérer comment cette prise en charge a contribué à développer chez ces jeunes un sentiment de colère qui les rend encore plus méfiants des adultes. A cet égard, au-delà des ruptures de liens que créent les différentes prises en charge institutionnelles que connaissent ces jeunes, la prise en charge paraît signifier, dans la plupart des cas, la construction d'une rancœur à l'égard notamment des intervenants, mais surtout du monde adulte en général. Il apparaît ainsi que les expériences de prise en charge constituent autant d'évènements où les jeunes ont construit progressivement une méfiance à l'égard des adultes, méfiance qu'ils attribuent aux regards systématiquement désapproubateurs de ce monde adulte. Ils reprochent alors généralement aux systèmes juvéniles de protection et judiciaire d'avoir eu des pratiques stigmatisantes, des punitions non justifiées et une aide lacunaire

Les effets de la prise en charge par ces institutions juvéniles en termes de stigmatisation apparaissent dans les discours des jeunes qui décrivent négativement leurs expériences lorsqu'il s'agit de nommer l'attitude policière ou judiciaire à l'égard de leurs comportements.

Rémi (20 ans, 3 ans de rue, rencontré en 1997) s'exprimant sur ces rencontres avec les juges

Tu vois là une fois qu'ils t'ont embarqué dans leur machine. T'es fini. Parce moe c'est mes parents qui sont allés voir le juge la première fois pour lui dire que ça allait plus, pis là le juge il m'a placé 3 mois, pis là j'ai fugué, ils m'ont repris, pis après j'sus retourné chez mes parents. Mais là je me suis faite reprendre en train de voler. T'sais rien de grave dans un dépanneur. Le juge il a pas voulu me croire pis il a pas voulu faire confiance à mes parents. Pis mes parents ils étaient sous le choc, ils avaient honte parce que j'étais devenu un criminel, pis le juge il en mettait, il en beurrait épais, il me faisait la morale, alors que moe j'savais c'était juste parce que j'avais déjà été qu'il faisait ça, pis c'était aussi pour faire peur à mes parents, indirectement. Pis t'sais ça sentait qu'ils voulait pas me faire confiance, ni à mes parents. Pis là ils m'ont retourné en dedans, mais c'était plus fermé, je me suis retrouvé tout seul sans protection. Ben là je me suis endurci, fallait ben, les gars autour ils en avaient connu des affaires.

Dénonçant l'injustice dont ils ont fait l'objet, ces jeunes mentionnent ne pas avoir compris leur placement, l'associant le plus souvent à une punition qu'ils ne méritaient pas.

Marc (18 ans dans la rue, rencontré en 1996, dans les premiers jours de son arrivée) exprime en ces termes sa prise en charge institutionnelle :

Tu vois moé j'ai pas compris pourquoi la DPJ elle est venue me chercher chez mon oncle. Tout allait ben. Pis là la DPJ elle a cru mon père parce qu'il disait c'est pas possible que l'oncle y s'occupe de moé, il avait pas le droit de venir me chercher de force chez lui. C'est ça qui disait mon père, alors que t'sais il faisait que m'battre pis ça duré depuis la mort de ma mère. Faque mon père il a pas pris que le frère de ma mère il vienne me chercher. Mais t'sais la DPJ pourquoi, elle a cru mon père pis elle m'a ramené au Québec pis elle m'a placé, elle voyait bien que mon père il était tout croche, alors pourquoi, elle m'a pas laissé chez mon oncle. T'sais ça je l'ai demandé à toutes mes TS, pis les éduc pis y en pas un qui m'a donné la réponse.

Dans ces circonstances, les jeunes nomment cette prise en charge comme un élément de fragilisation qui peut éclairer leurs expériences de rue, notamment lorsqu'elle renvoie à l'expression d'une certaine rébellion, voire une révolte à l'égard du monde adulte. Dès lors, le placement en centre de réadaptation ne paraît signifier pour eux que des expériences de confrontations, et l'apprentissage de la débrouillardise et de solidarité entre pairs dans un contexte d'hostilité que le monde de la rue reproduit.

Quant aux expériences au sein des institutions, fatigués d'avoir à se raconter et à raconter leur histoire aux différents intervenants chargés de leur suivi, les jeunes disent s'être repliés, cherchant à passer leur temps, plutôt qu'à construire un enracinement social réel. Pour eux, la prise en charge construit un cadre quotidien de confrontations avec des adultes. D'ailleurs, lorsqu'ils évoquent leur vie dans un centre, ils utilisent le même vocabulaire que pour la prison. « Ils sont en dedans, enfermés, subissant la vie de groupe avec des éducateurs sur le dos » Paradoxalement, certaines trajectoires de rue aboutiront aux mêmes remarques, les jeunes se sentant alors enfermés dans la rue.

Dans les systèmes juvéniles de protection et judiciaire, ils déclinent leur stratégie d'adaptation au quotidien sous la forme d'une solidarité entre jeunes, qui permet un apprentissage de la débrouillardise, où chacun tente de transgresser les règles contraignantes de la vie en collectivité, dans ces institutions. Certains jeunes raconteront comment l'objectif quotidien était la transgression et/ou la confrontation avec les intervenants, pour se prouver qu'ils existaient dans cette logique institutionnelle déshumanisante. Pour ces jeunes maintenant en situation de rue, l'expérience du centre d'accueil a réalisé une rupture d'avec leur famille d'origine, rupture qui a alimenté leur sentiment d'abandon et de rejet, d'autant plus que les pratiques des intervenants représentaient des pratiques d'autorité auxquelles il fallait se confronter. Ils en veulent dans ces circonstances, à l'institution qu'ils désignent comme la responsable de leur solitude.

Jonathan, 21 ans, 4 années de rue, rencontré en 1997

- Là j'ai été placé en centre d'accueil j'avais 16 ans. J'ai appris à manipuler les éducateurs là-bas. C'est plate le centre d'accueil, t'sais ils veulent t'aider à régler tes problèmes mais t'sais y t'aident pas t'as pas besoin d'aide, moi j'suis plus capable. Le "ça va pas t'as tu besoin de m'en parler" j'ai pas l'goût que tu connaites ma vie, pis j'su tanné de répéter mes affaires, et pis de me faire dire quoi faire. Pis t'sais le monde ça change tout le temps, tu racontes ta vie à un et pis lendemain, il faut l'faire de nouveau à un autre.

Pour certains, le sentiment de cet enfermement injustifié légitime le passage du jeune à la rue en raison d'une fugue de l'institution. La rue est alors perçue comme la seule alternative possible à la prise en charge. Elle doit se réaliser dans un contexte de clandestinité qui contribue à accroître les rapports de méfiance entre les jeunes et les adultes.

Annie en fugue d'un centre d'accueil². Elle a 17 ans au moment de l'entrevue en 1997. Je la verrai régulièrement par la suite jusqu'à ce que, engagée dans un réseau d'escorte, elle change de ville, six mois plus tard

- t'sais moé j'm suis ramassée là (dans la prostitution) à cause du centre d'accueil. T'sais, ma mère, ça a commencé ma mère elle a rencontré un gars, j'l'aimais pas il buvait, c'était un alcoolique pis y m'frappait. Faque ils m'ont rentré en centre d'accueil parce qu'ils étaient écoeurés que je fasse mes petites crises là parce qu'il frappait, pis là j'suis rentrée en centre d'accueil. Mais moé, le centre d'accueil j'aime pas ça, pis là j'ai crissé mon camp faque j'me suis ramassée dans un milieu encore plus fermé, j'ai passé mon adolescence en centre d'accueil, pis aujourd'hui je suis écoeurée, j'ai dit crisse, ça fait 5 ans qu'j'fête ma fête en dedans là pas aujourd'hui j'suis écoeurée, t'sais parce que ma fête c'est dimanche et pis j'vas fêter, j'vas faire mon party pis tout pis si je me fait rattraper par les policiers, j'vas manger jusqu'à 18 ans sans sortie.

Le passage à la rue constitue dans ce contexte non seulement un refus de vivre en institution mais aussi une façon de renforcer une sociabilité de pairs au détriment des réseaux relationnels avec les adultes, dans la mesure où la fugue exige une expérience de la rue clandestine. Ils en veulent aux policiers qui risquent de mettre fin à leur aventure, aux juges qui les ont conduits dans ces centres, aux éducateurs qui ne les ont pas compris. Cette méfiance à l'égard des adultes va conduire ces jeunes à agir de manière plus clandestine, se camouflant le plus souvent du regard des adultes.

L'expérience de la prostitution d'escorte, pour certaines filles, constitue une manière de s'écarter des centres jeunesse et de demeurer invisibles. L'expérience d'Annie durant sa fugue témoigne de ce nécessaire besoin de clandestinité puisque, très rapidement, elle s'impliquera dans un réseau d'escorte et finira par changer de ville pour éviter de se faire reprendre par le système de justice des mineurs. Elle reviendra après ses 18 ans à Montréal.

² M'ayant mentionné sa situation de fugue en sachant que je m'étais engagée à recourir à des intervenants lorsque j'avais la connaissance d'une fugue d'un jeune mineur, je l'ai présenté à un intervenant travaillant dans une ressource ayant des protocoles d'intervention en cas de fugue après l'entrevue. Cette situation ne s'est produite que trois fois durant le terrain d'une part, parce que pour certains je ne savais pas qu'ils étaient mineurs et d'autre part, parce que pour d'autres je savais qu'ils étaient déjà en contact avec des intervenants.

Outre, la nécessaire clandestinité liée à la fugue, l'expérience de la rue constitue aussi une manière de vivre intensément ce qui est interdit dans le centre. Annie (17 ans en 1997) explique comment la fugue durant laquelle je l'ai rencontrée visait aussi à « fêter son anniversaire en liberté ». De manière plus laconique encore, Arianne résumait ainsi sa fugue.

Voilà comment Arianne (17 ans rencontrée en 1998) résumait sa fugue lorsque nous l'avons rencontrée pour la première fois

- Comment tu vis là présentement?
- Comment je vis? J'vis de drogue, de bouffe et de cul...

Ce résumé non ambigu montre comment les jeunes associent leur fugue à des périodes de vie qu'ils doivent vivre intensément avant d'être repris en faisant tout ce qui leur est interdit dans le centre d'accueil. Pour Arianne, cette fugue signifiait aussi d'avoir la possibilité d'être avec des garçons, dans la mesure où son centre n'accueille que des filles.

Pour Jones (1997), cette logique d'action construite autour de comportements que certains qualifient de comportements à risque, notamment lorsqu'il s'agit de consommation de drogues, de relations sexuelles non protégées... s'apparente à une quête de soi. A ce titre, la fugue est le plus souvent décrite comme un exécutoire de leur expérience en centre d'accueil, si bien qu'il devient évident que leurs discours sur ces institutions sont teintés de ces circonstances.

Quant aux jeunes qui restent pris en charge jusqu'à leur majorité sans fuguer, ils vont connaître l'expérience de la rue lorsque l'absence de liens familiaux, va faire de la rue, le seul espace de vie possible à la sortie du centre d'accueil. Ce passage à la rue marque aussi leurs difficultés à devenir autonomes. Ainsi, l'expérience conjuguée de la prise en charge institutionnelle et de l'absence de famille, réelle ou perçue, construit une fragilité qui peut faire de la rue, le seul espace possible à la majorité. Dans ces circonstances, les jeunes auront le désir

L'expérience de Marc (*arrivé à 18 ans en 1996 dans les rues de Montréal, rencontres régulières jusqu'en 1998*) évoquée précédemment est éloquentes à cet égard. Arrivé dans la rue à la sortie du centre, il n'a eu de cesse de s'inscrire dans des espaces où la vie était collective et le quotidien géré par l'autorité des adultes dans les ressources qu'il fréquentait. Quant à ses rapports avec ses pairs, il utilisait la socialité du groupe pour se redéfinir une famille, désignant tour à tour ses frères et soeurs de rue, qu'ils prenaient plus âgés pour qu'ils l'initient à la rue. C'est autour de ces jeunes ayant connu une longue expérience institutionnelle, que j'ai pu observer les pratiques de parrainage les plus ouvertes, dans la mesure où ces jeunes faisaient ouvertement la demande d'une initiation à la rue mais aussi, et surtout, d'une prise en charge tant par leurs pairs que par les ressources. A cet égard, malgré un discours négatif à l'endroit des institutions du système judiciaire juvénile, ces jeunes reproduisaient des interactions où leurs demandes, leurs attitudes provoquaient de nouvelles prises en charge. Par exemple, chaque fois que je demandais à Marc où il allait dormir lorsqu'il avait utilisé les différentes possibilités d'hébergement d'urgence³, il ne le savait pas. Il attendait alors dans le parc ou le métro de rencontrer quelqu'un qui lui propose un hébergement.

Sur la rue, les jeunes ayant connu une longue expérience institutionnelle, paraissaient être ceux qui avaient le moins d'initiatives, ceux qui se laissent davantage porter par les événements.

Le propos ici n'est pas de condamner les politiques et les pratiques d'intervention à l'égard de la jeunesse en difficulté mais de montrer que ces dernières participent ou ont participé tout autant que d'autres expériences, à la construction de la fragilité sociale de certains jeunes en situation de rue.

³ La plupart des ressources d'hébergement d'urgence pour les jeunes de la rue offre la possibilité de dormir trois nuits au cours d'une période de 9 jours. Après leurs trois nuits, les jeunes doivent attendre six jours avant d'avoir de nouveau la possibilité d'être hébergés. Cette règle se justifie selon les ressources pour maintenir le caractère d'urgence et précaire de cette offre d'hébergement d'une part, et, d'autre part, pour offrir à un plus grand nombre possible de jeunes, la possibilité d'un hébergement.

La considération de ces prises en charge pour comprendre l'expérience de rue permet de faire ressortir d'une part l'isolement social de certains qui n'ont des liens qu'avec le monde de la rue. D'autre part, elle permet d'appréhender dans certaines circonstances pourquoi certains jeunes sont aussi méfiants à l'égard des adultes et à l'égard des propositions d'intervention. Gavaldés par des interventions dont ils ont le sentiment qu'elles ne les ont pas aidés, certains jeunes hésiteront à faire confiance et à s'inscrire dans des cadres d'intervention. Parfois, ils diront même avoir le sentiment que malgré leur bonne volonté, ces intervenants qu'ils ont croisés dans le passé ou qu'ils croisent dans le présent ne peuvent rien pour eux. L'inscription dans une certaine destinée leur paraît alors inéluctable.

Ainsi, l'expérience institutionnelle qu'a connu plus de la moitié des jeunes que j'ai rencontrés constitue un élément qui éclaire la trajectoire de rue des jeunes dans la mesure où elle paraît avoir eu pour conséquence de fragiliser de manière plus ou moins importante le parcours de vie de ces jeunes. Face à cette fragilité, les modes d'engagement dans la rue deviennent une réponse à cette fragilité que ce soit au moment du passage à la rue (la fugue par exemple), durant la vie de rue (le refus de l'intervention ou un ancrage dans la vie du groupe plus forte) ou à la sortie de la rue (dans le maintien d'une expérience autour des ressources et institutions). En effet, paradoxalement, l'expérience institutionnelle si elle contribue à renforcer des modes d'engagements dans la rue des jeunes, qui déclarent avoir une soif de liberté et d'autonomie semble les préparer à plus long terme, lorsque conjuguée à d'autres éléments, à une prise en charge constante et durable par différentes ressources institutionnelles et communautaires.

Par ailleurs, si la famille et l'institution remplaçante dans certaines circonstances, demeurent les expériences que les jeunes utilisent le plus souvent pour éclairer, justifier voire légitimer leur expérience de rue, ils mentionnent aussi d'autres expériences qui, en amont de la rue, ont aussi eu un impact sur leur situation de rue. L'école et surtout l'expérience scolaire est le plus souvent abordée comme d'une part une expérience qui a fait émerger de prime abord une différence

avec les autres jeunes et d'autre part, une expérience qui durant le passage à la rue permettra de réaliser une sortie.

Section 4 L'école : un espace de différenciation

La littérature présente le plus souvent pour évoquer l'expérience scolaire des jeunes qu'elle définit comme des jeunes de la rue, le tableau de l'échec, du décrochage, qui se traduit le plus souvent par la faible scolarité des jeunes rencontrés. Il s'agit ici de comprendre l'expérience scolaire du point de vue des jeunes dans ces aspects négatifs mais aussi dans des aspects positifs.

En effet, si l'expérience scolaire en amont de la rue paraît être un des éléments de fragilisation que les jeunes ont rencontrés, leur représentation de l'école n'est pas toujours aussi négative que semblent vouloir l'affirmer les études sur l'échec scolaire des jeunes dits jeunes de la rue. Mes rencontres ont permis de constater à quel point l'école était encore présente dans leur vie comme une expérience qui dans certains contextes, devient pour eux le moyen de sortir de la rue. Je reviendrai dans l'analyse du quotidien de la rue (chapitre 5) sur la présence de l'école dans les modalités de sortie de rue de certains jeunes.

Il faut retenir effectivement que tous les jeunes rencontrés mentionnent une faible scolarité qui, au mieux, correspond à un secondaire 5. Mais ils n'évoquent pas les mêmes raisons pour expliquer cette situation.

Pour la minorité d'entre eux, l'école a signifié des difficultés d'apprentissage. Définis par l'institution scolaire comme des mauvais élèves, ils racontent alors leur cheminement dans des classes spécialisées, cheminement qui ne leur a pas permis d'acquérir les connaissances de base. Ils inscrivent alors leur expérience scolaire dans une logique de l'échec de l'apprentissage, déclarant avoir toujours eu des difficultés pour comprendre et apprendre. Ces jeunes vont ainsi

mentionner avoir de la difficulté à écrire ou à compter, ce qui les pénalise notamment dans les démarches administratives qu'ils ont à accomplir. Certains mentionneront aussi que le système ne mettait pas de l'avant les matières dans lesquelles ils réussissaient (artistiques, manuelles) si bien qu'ils avaient toujours l'impression d'être en échec.

Par contre, la majorité des jeunes rencontrés racontent qu'ils n'éprouvaient pas vraiment de difficultés d'apprentissage mais que leurs comportements dans l'école leur étaient en permanence reprochés. Certains diront avoir été de bons élèves, jusqu'à ce qu'ils refusent de jouer ce système de la performance. Il en aurait résulté des situations de confrontations avec le monde enseignant comme avec les autres jeunes dans la mesure où ils auraient tenté de montrer que le système scolaire, tel qu'il fonctionne, n'est pas intéressant. Or, si on se fie à ce qu'ils disent, ces attitudes de revendication et de confrontation les auraient fermé dans une logique de stigmatisation qui les a éloignés peu à peu de l'école au point de déclarer ne plus avoir leur place dans cette institution.

Il ne s'agit pas ici de tenter d'expliquer le décrochage scolaire, ni même d'examiner le fonctionnement de l'école, mais de voir comment cette institution a joué un rôle dans la construction de la fragilisation sociale des jeunes, en partant de leur manière et de raconter et de vivre l'expérience scolaire.

En termes de représentations, les jeunes rencontrés refusent le plus souvent simplement la manière dont le système scolaire fonctionne actuellement, notamment parce qu'il ne leur laisse que peu de place pour définir ce qu'ils souhaitent apprendre. Le décrochage de ces jeunes du milieu scolaire témoignerait plus d'un décrochage avec l'institution école, telle qu'elle est, qu'avec le savoir en soi. L'expérience scolaire, à l'instar des descriptions que réalisent Boumard et ses collègues (1999), renvoie à la confrontation entre la logique institutionnelle et la logique d'action des jeunes, confrontation qui construit une lecture des comportements en termes de déviance, mettant dans chaque geste, le signe d'un défi à l'autorité.

Or, il apparaît que, du point de vue des jeunes, la contestation porte davantage sur le fonctionnement de l'institution du savoir plutôt que sur le rôle de l'institution. A ce titre, c'est bien moins le savoir, que l'école qu'on leur a proposée, qu'ils ont refusée. Ils diront alors « avoir été catalogués comme les bums de l'école et s'être écoeurés de cette étiquette ».

Pour certains, le décrochage scolaire aurait été occasionné par leur mobilité qui de lieu de résidence en lieu de résidence, ne leur aurait pas permis de s'inscrire véritablement dans une école. Les changements successifs d'écoles viennent ici renforcer le peu d'enracinement de ces jeunes. Ils mentionnent dans ce cas, qu'ils leur était difficile d'apprendre puisqu'ils devaient changer sans cesse de classe. Ils expliquent ces fréquents changements tantôt en raison des transformations familiales ou de la prise en charge institutionnelle tantôt en fonction des comportements qu'ils adoptaient dans les institutions.

Jonathan (21 ans, 4 ans de rue, rencontré en 1997) et ses écoles

J'ai fait mon primaire dans une école alternative, enfin première, deuxième, troisième, pis là comme j'étais batailleur, j'suis allé dans une autre école alternative en quatrième. Pis là on apprenait plus comme les règles de grammaire en cinquième et sixième parce que, avant ça c'était juste la méthode de travail. Pis là mes parents ils se sont séparés. Pis en cinquième j'ai suivi ma mère dans le Nord, mais là il y avait pas d'école alternative. Alors j'suis allé à l'école en anglais langue seconde, pendant deux ans mais c'était pas évident parce que j'savais pas vraiment parler anglais. Pis là retour à Montréal, chez mon père en secondaire, mais là ça fait vraiment boom, t'sais t'arrive dans une école, un secondaire, j'ai pas appris mon français, à l'école alternative j'devais apprendre en cinquième pis sixième pis je les ai manqué j'étais en anglais. Faque à un moment donné, je suis parti en rattrapage, j'ai comme rattrapé deux ans en cinq mois chez mon père. Pis en secondaire deux, j'ai commencé dans une autre école, pis j'ai commencé à fumer des joints, j'suis retourné vivre chez ma mère, pis là je prenais de la dope, pis j'ai commencé à fuguer, alors j'suis retourné chez mon père, pis j'ai changé d'école, pis là c'était ma pire année quand j'ai commencé à faire du PCP, j'étais dans une petite école, pis j'ai commencé à faire des commissions, pis après à vendre pour mon compte. Pis là en secondaire 3, j'ai fait ma première OD sur le PCP à Québec. Pis là je me suis fait ramasser par la PDJ, ils ont commencé à me suivre, mais pas plus que ça. Pis en secondaire 4 on déménage avec ma mère, j'ai changé d'école, je suis dans une grosse polyvalente, pis je me ramasse sur le cul avec le PCP, pis là je vendais pas mal de pot, pis à un moment donné la DPJ elle a embarqué pis j'ai été placé dans un centre d'accueil, et j'ai changé d'école.

Pour d'autres, c'est moins les changements de classe qu'une orientation décidée par les adultes en raison de leurs échecs scolaires ou de leurs comportements à l'école dans des classes spécialisées qui les aurait fait décrocher de cette institution. Là encore, ils vont raconter comment le rapport avec les adultes s'est inscrit dans une logique de confrontation où ils se sont sentis dévalués, stigmatisés, si bien qu'ils ont eu le sentiment d'être relégués dans des classes « à problème ». Cette étiquette qu'ils endossent parfois *a posteriori*, les conduit selon eux à se désintéresser de l'école.

Mathieu, 20 ans, 6 mois de rue, rencontré en 1998

T'sais quand t'es rendu en trouble du comportement, c'est que t'as raté pis que les profs, ils veulent plus rien savoir de toi, t'as plus qu'une chose à faire c'est te pousser.

Enfin, pour d'autres jeunes, l'expérience scolaire n'est pas négative. Certains diront qu'ils ont aimé l'école, qu'ils y réussissaient mais sans vraiment savoir pourquoi, ils s'en sont détachés. D'autres y sont restés par habitude ou pour ne pas avoir d'ennui avec leurs parents.

La lecture de l'expérience scolaire s'arrête dans la littérature le plus souvent à ce stade, soit une expérience fragilisante qui a fait de ces jeunes des décrocheurs scolaires. Pour autant, à l'instar des revirements que j'ai déjà mentionnés quant à leurs relations familiales, certains jeunes vont rebâtir, dans la rue, une expérience scolaire positive en rejoignant les rangs d'écoles conçues pour eux ou pour les adultes. Ce revirement, qui va le plus souvent les aider à sortir de la rue, témoigne du fait que, pour la plupart de ces jeunes, l'école demeure un des éléments facilitant l'insertion socio-professionnelle. Je montrerai comment, en pratique, certains jeunes utilisent l'école à partir de la rue comme tremplin de sortie.

Par conséquent, il est important de considérer l'ensemble des représentations que les jeunes en situation de rue se font de leurs expériences scolaires. En effet, si

en amont de la rue, cette expérience paraît signifier une expérience fragilisant l'inscription sociale des jeunes notamment en formalisant des logiques de différenciation entre les jeunes qui réussissent leur passage dans l'institution et ceux qui l'échouent, l'école demeure une préoccupation pour ces jeunes puisqu'elle peut devenir, une fois dans la rue, un des espaces de construction ou de consolidation de leur dynamique d'insertion. Dès lors, il appartient de considérer les situations et les contextes qui prévalent autour des expériences de ces jeunes afin d'appréhender le mieux possible la dynamique de transition qu'ils sont en train de vivre. Ainsi, l'objectif de la compréhension n'est pas de faire état de manière stéréotypique d'expériences traitées tantôt comme des facteurs de risque d'exclusion ou comme des facteurs de protection, mais de lire les dynamiques qui font évoluer ces expériences en retenant toute la complexité des enjeux sociaux qui encerclent la situation de rue de ces jeunes.

De la même façon que les rapports à la famille et à l'école évoluent au fur et à mesure du parcours de vie du jeune notamment dans sa trajectoire de rue, la dimension du travail fournit aussi différents éclairages amenant à comprendre l'expérience de rue.

Les jeunes rencontrés ne font état que de peu d'expériences avec le monde du travail même si l'enjeu d'une activité lucrative demeure une préoccupation au point de définir parfois leurs stratégies de survie de rue comme des emplois. Certes, il importe de considérer que leur âge constitue parfois une explication possible de leur peu d'expérience de travail. Pourtant, au-delà de ce constat, ces jeunes disent, d'une part, avoir rencontré de la difficulté à trouver un emploi et, d'autre part, n'avoir pas souhaité travailler à des emplois peu valorisants lorsqu'ils retracent leurs expériences en amont de la rue.

Faisant état des difficultés à trouver un emploi, certains mentionnent la stigmatisation qui s'appliquait soit en raison de leurs comportements, de leur tenue vestimentaire ou de leurs attitudes. Définis comme les jeunes à problème de leur quartier, personne ne leur aurait confié de menus travaux, par exemple.

Voilà comment Natacha (21 ans, deux ans de rue, rencontrée en 1997, issue d'une famille qu'elle nomme sans histoire) décrivait sa dernière expérience de travail avant de débarquer dans la rue

Ah oui, tu sais je me suis donnée pis ça me choque là c'est pas évident tout le temps, tout le monde me regardait de travers, tu sais j'étais la punk de la shop là écoute c'est pas normal à surtout une shop de femmes, aussitôt qu'ils avaient de quoi à dire c'était tout le temps dans mon dos, pis le pire c'est que je faisais ma job, je ne prenais pas de dope sur les chiffres là tu sais, j'étais là pis toute, mais tous les potins étaient sur moi pareil là, j'étais différente.

Cette absence ou cette expérience limitée du travail, s'accompagne en outre d'une représentation beaucoup plus négative du travail lorsqu'il s'agit d'emplois peu valorisés, que de l'école. Confrontés à un marché de l'emploi qui leur offre peu d'opportunités, certains jeunes considérant leur expérience scolaire vont refuser de travailler dans des emplois qu'ils qualifient d'inintéressants. Victimes des transformations du marché de l'emploi, ces jeunes vont rencontrer de nombreuses difficultés à trouver un emploi, notamment parce qu'ils ne répondent aux critères d'embauche, mais aussi parce qu'ils ne souhaitent pas occuper les emplois disqualifiés qu'on leur propose.

aux critères d'embauche, mais aussi parce qu'ils ne souhaitent pas occuper les emplois disqualifiés qu'on leur propose.

A cet égard, ils vont légitimer leur passage à la rue comme une réponse aux manques d'opportunités que la société leur offre. Pour certains jeunes, qui inscrivent la lecture de leur trajectoire de rue dans une logique de revendication politique d'une certaine marginalité, le travail représente l'ensemble des valeurs sociétales, qu'ils souhaitent rejeter : la performance, la réussite financière et l'individualisme exacerbé. A cet égard, ils porteront systématiquement un regard négatif sur les « personnes en habit-cravate » qui semblent avoir perdu le vrai sens des valeurs. Derrière ce discours anti-travail, se construit en outre un discours contestant le vent néo-libéral qui prévaut dans la société. Ces jeunes, minoritaires dans la rue, expliqueront leur situation comme reflétant leurs valeurs et leurs opinions politiques quant au refus d'intégrer un monde capitaliste. Ils joindront d'ailleurs le plus souvent des mouvements politiques, notamment le mouvement anarchique. Dans ce contexte, la rue devient l'outil pour vivre en conformité avec leurs valeurs, dans la mesure où elle permettrait une liberté d'action.

Pourtant, au-delà de cette représentation du travail, entendu comme activité strictement rémunératrice qu'ils dénoncent, le refus des jeunes face au travail porte davantage sur le refus d'occuper des emplois socialement déclassés, plutôt que d'occuper un emploi. Seule une minorité dira toutefois ne pas vouloir travailler simplement pour l'argent, mais travailler sur des projets qu'ils estiment valorisants. Ces jeunes dénoncent dans ce contexte leur participation à une société de consommation même si les idéaux deviennent difficiles à réaliser dans le quotidien et dans leurs aspirations.

Ces jeunes pour qui la rue devient un espace politique, disent alors ne pas vouloir travailler au salaire minimum, tantôt pour lutter contre la logique d'exploitation que créent les emplois peu rémunérés, tantôt pour ne pas faire comme leurs

parents. Pour eux, ces emplois correspondent à une perte totale de liberté, sans un gain financier suffisamment compensateur. Par conséquent, perçus comme inintéressants, ils ne convoitent pas ces emplois qui leur sont offerts même s'ils savent qu'avec le peu de scolarité qu'ils ont, il leur sera difficile de décrocher un autre type d'emploi.

Cependant, il importe de mentionner que ces discours, plutôt négatifs, sur le rapport au travail des jeunes en situation de rue, renvoie aussi à l'idée que ces jeunes sont en transition. A ce titre, ils paraissent davantage dénoncer l'expérience du travail tels que les adultes la vivent, plutôt que le travail en soi. C'est pourquoi, ils ne définissent pas la rue comme un espace d'oisiveté, mais bien comme une expérience en soi qui a fait appel à des compétences et des stratégies de débrouillardises comme toute autre activité.

D'ailleurs, l'idée du travail demeure une préoccupation puisqu'ils nommeront le plus souvent de cette façon, leurs différentes stratégies de survie. En outre, pour certains, la sortie de rue ou leurs projets futurs accompagne le désir d'occuper un emploi. Je reviendrai sur la question du travail dans le quotidien de la rue (chapitre cinq).

Pour autant, en amont de la rue, l'absence ou le peu d'opportunités d'insertion dans le marché de l'emploi constitue une situation de fragilisation pour ces jeunes dans la mesure où elle les place dans des conditions de pauvreté ou de précarité qui les conduits au mieux à bénéficier de l'aide sociale ou du support financier de leurs parents, au pire à se débrouiller avec différentes stratégies pour survivre.

A cet égard, la question du travail doit être appréciée dans sa nature fragilisante en relation avec les conditions de vie qu'elle construit autour de ces jeunes qui en mal d'insertion, doivent recourir à des revenus d'assistance ou de survie. Dans ces circonstances, la pauvreté en amont de la rue, qui caractérise les conditions

de vie d'une partie des jeunes en situation de rue rencontrés renforce l'idée d'une continuité dans le parcours de vie de ces jeunes. Pour d'autres jeunes, notamment les jeunes dont l'origine sociale témoigne de l'appartenance à une classe favorisée, le passage à la rue peut signifier une rupture avec des conditions de vie antérieures. Cette rupture est alors tantôt désirée, tantôt contrainte.

Finalement, la description des différentes expériences, exprimées par certains jeunes rencontrés, comme constitutives de situations fragilisant leur passage à une vie adulte autonome, rend compte des enjeux identiques que vit cette jeunesse en particulier, et la jeunesse en général. En effet, les mêmes constats de transition difficile, entre famille d'origine-nouvelle famille, études-travail; logement familial-propre logement, sont réalisés. A ce titre, les réflexions contemporaines sur l'allongement de la jeunesse, mais aussi sur les difficultés d'insertion sociale et professionnelle de la jeunesse, constitue un cadre contribuant à comprendre les trajectoires de rue des jeunes étudiés.

Cependant, si les difficultés d'insertion constituent le cadre général de vie de la jeunesse, tous les jeunes ne se retrouvent pas dans la rue, même s'ils ont en commun la difficulté de se trouver une place dans la société moderne. Par conséquent, les expériences de fragilisation que les jeunes m'ont décrites sont autant de circonstances, de contextes qui ont orienté leur parcours de vie vers la rue.

Si la présentation stéréotypique du phénomène des jeunes de la rue dans le chapitre un donne des éléments figés d'explication, sur les raisons qui ont conduit les jeunes à la rue, les récits des jeunes renvoient davantage à des lectures dynamiques et diversifiées des situations. L'image n'est plus alors celle des jeunes passifs qui ont été « poussés dehors » par leur famille ou par la société (Roy, 1998). Au contraire, l'expérience de la rue apparaît comme une expérience co-construite par le jeune et par la société.

Pourtant, replacer dans un cadre compréhensif la lecture de la vie avant la rue n'est pas nécessairement celle de la situation subie ou pas seulement. Ainsi, les expériences décrites antérieurement, même si elles sont parfois négatives, ne suffisent pas à elles seules, à expliquer le passage à la rue des jeunes. Elles sont tout au plus des éléments de fragilisation qui vont, dans des circonstances particulières, se cristalliser au point de changer le parcours du jeune et le conduire à la rue.

Pour autant, ces situations de fragilisation que nomment les jeunes doivent être appréciées à partir de trois axes. D'une part, ces expériences de fragilisation s'inscrivent dans un processus de précarisation de l'inscription sociale, dans une logique de disqualification sociale et participent à la construction de la vulnérabilité des jeunes qui les vivent.

En effet, que ce soit dans la famille, dans les institutions de prise en charge de l'enfance, dans l'école ou dans le travail, ces jeunes ne paraissent pas avoir pu ou avoir su trouver les moyens de s'enraciner dans ces espaces. Dès lors, ils vont faire face de manière plus importante aux difficultés d'insertion que connaissent tous les jeunes dans la mesure où ils n'ont pas ou peu de support pour affronter des transitions plus difficiles dans le passage à une vie adulte autonome. Ainsi, leur trajectoire avant la rue symbolise la construction d'une précarité qui va trouver son expression pleine et entière dans leur vie de rue. Dans ce contexte, le passage à la rue comme l'expérience de la rue doivent être considérées comme des modes d'adaptation à la précarité qu'ils vivent.

En outre, les expériences de fragilisation racontées s'inscrivent le plus souvent dans un processus de disqualification sociale dont ils ont fait l'objet. Ainsi, pour les jeunes rencontrés, nommer la fragilisation sociale qu'ils ont connue avant la rue c'est nommer leurs difficultés et leurs souffrances mais aussi et surtout un rapport avec le monde adulte qu'ils ont perçu comme stigmatisant. D'ailleurs, ce rapport avec le monde adulte va devenir pour ces jeunes, un des éléments clé de

l'enfance, école, travail), les jeunes rencontrés racontent comment leur rapport aux adultes a détérioré ou alimenté leur parcours de vie, notamment en construisant une logique relationnelle basée sur la méfiance et la révolte. Dans ce contexte, la rue apparaît comme un espace de socialisation valorisée par les jeunes dans la mesure où elle permet de bâtir des pratiques de socialité entre pairs, en dehors du monde adulte. Pour ces jeunes, les apprentissages qu'ils y font tant au plan économique, social que culturel leur permettent d'être enfin quelqu'un. La rue va ainsi dans leur propos leur permettre de se trouver au fur et à mesure des expérimentations qu'ils effectuent.

Enfin, les situations de fragilisation telles que les jeunes les décrivent rappellent qu'ils s'inscrivent aussi dans un processus de vulnérabilisation co-construit par la société et le monde des adultes d'une part, et, par les jeunes eux-mêmes d'autre part.

Cette lecture de la vie en amont de la rue dans la perspective théorique de Giddens a donc permis de faire ressortir les situations que les jeunes m'ont nommées comme ayant structuré le processus de fragilisation sociale qui les a conduit à la rue mais aussi comment eux par leurs vécus et leurs attitudes, ils ont fait de la rue, un espace du possible dans leur parcours de vie. Il s'agit maintenant d'entrer dans la rue en regardant le décor qui de représentations en pratiques d'intervention va structurer lui aussi les expériences de rue des jeunes.

Chapitre 4 :

La rue : un monde
socialement disqualifié

L'analyse du monde social de la rue comme élément structurant de l'expérience de rue des jeunes va permettre de faire ressortir les différents enjeux en termes de représentations et pratiques d'intervention qui font de ce monde, un monde disqualifié et disqualifiant.

En partant de l'hypothèse déjà défendue par Hagan et McCarthy (1997), selon laquelle l'expérience de la rue que réalisent les jeunes varie en fonction de la ville dans laquelle elle se vit, notamment en raison des pratiques d'intervention qu'y prennent place, cette recherche décrit l'expérience montréalaise de la rue dans les années 1990. À ce titre, la lecture d'un monde social permet de dépasser les histoires singulières, les événements de vie qui tracent la trajectoire de rue des jeunes, pour saisir les enjeux globaux qui encadrent et structurent l'expérience de la rue des jeunes.

Ainsi, entrer dans le monde de la rue c'est appréhender comment le phénomène des jeunes définis comme des jeunes de la rue s'est construit comme un problème social dans les années 1990 à Montréal, mobilisant de nouvelles formes, et c'est comprendre les sens et les expériences que révèlent les modalités de passage des jeunes dans cet espace.

Section 1 : La rue des jeunes : la construction d'un problème social

S'inspirant de la perspective développée par Spector et Kitsuse (1977), sur la création des problèmes sociaux, il s'agit de montrer comment le phénomène des jeunes de la rue s'est construit comme un problème social à Montréal. Sortant de la logique déterministe qu'utilise la majeure partie des écrits sur les jeunes de la rue, pour décrire et expliquer leur situation, la perspective constructiviste adoptée ici vise à faire ressortir les processus par lesquels les jeunes de la rue sont qualifiés d'indésirables et font l'objet d'interventions, dont le but ultime est de les sortir de cet espace considéré comme dangereux (Bellot, 2000a). Cependant, loin de considérer que seuls les adultes participent à cette construction négative de l'expérience de la rue, je montrerai comment certains jeunes la construisent aussi en disqualifiant les situations qu'ils ont vécues.

Le premier chapitre de résultats a permis de montrer que les jeunes en situation de rue ne forment pas une catégorie sociale homogène, puisqu'ils paraissent avoir connu des conditions de fragilisation diverses en amont de la rue. Il s'agira de montrer ultérieurement que cette diversité d'expériences de fragilisation en amont de la rue ouvre la porte à une diversité d'expériences dans la rue qui font en sorte que les jeunes en situation de rue ne forment pas ni avant, ni pendant leur vie de rue, une catégorie sociale homogène, contrairement à ce que présente une certaine lecture stéréotypique du phénomène.

Ce constat permet ainsi de sortir des mécanismes de définition et d'interprétation du sens commun, qui accordent le statut de jeune de la rue à tout jeune qui se tient dans ce centre-ville au-delà de ce qui est toléré fréquentant assidûment certains lieux publics, adoptant des comportements particuliers et ayant une

allure générale spécifique (Paugam, 1993). Ce portrait-robot ne saisit pas la diversité de la réalité des jeunes en situation de rue. Complexe et multiforme, cette situation renvoie à différents rapports à la rue et à différentes expériences.

Pourtant, le sens commun ne semble retenir que la visibilité dérangeante de ces jeunes dans l'espace public, pour les définir comme des jeunes de la rue. A cet égard, l'intérêt pour la manière dont ces jeunes sont désignés constitue une manière d'appréhender les mécanismes de co-construction sociale du discrédit, dont sont l'objet ces jeunes mais aussi les sujets. En effet, la situation de rue de ces jeunes apparaît le plus souvent comme une situation non enviable qui, par le discrédit qu'elle suscite, participe à une disqualification sociale des individus qui en font l'expérience, discrédit auquel certains jeunes acquiescent notamment en inscrivant leur projet de sortie de la rue dans les cadres conventionnels lorsqu'ils estiment qu'il est temps de passer à autre chose (Paugam, 1993).

La question de la disqualification sociale se pose en effet, tant au travers des représentations sociales à l'égard du phénomène des jeunes définis comme des jeunes de la rue, qu'au travers des interventions dont ils sont l'objet mais aussi de certaines actions que les jeunes réalisent au travers de leurs expériences de rue. Oscillant entre l'image de la victime et celle du délinquant, entre compassion et punition, la société s'accorde en effet à discréditer cette situation, en affirmant qu'elle ne peut-être une condition de vie adéquate pour des jeunes, représentation que la plupart des jeunes acceptent dans la mesure où tous font de la rue une expérience transitoire..

Ainsi, l'analyse présentera dans un premier temps comment s'est co-construit et comment a évolué la lecture du phénomène des jeunes de la rue à Montréal, en montrant, d'une part, comment cette situation de vie caractérise un écart avec les attentes sociales manifestées à l'égard de la jeunesse et, d'autre part, en faisant état d'une évolution de la disqualification de la situation vers une disqualification des individus, à laquelle les jeunes participent eux-mêmes. Dans un second

temps, l'analyse fera état des pratiques d'intervention qui encadrent les expériences de rue des jeunes et de leur évolution.

1.1 De l'itinérance des jeunes aux jeunes de la rue

L'analyse des différents écrits scientifiques et médiatiques traitant des « jeunes de la rue » de même que des politiques et des pratiques d'intervention mises en œuvre par différents acteurs dans la rue, permet de constater l'évolution du processus de disqualification sociale, à l'égard du phénomène des jeunes définis comme des jeunes de la rue.

Ignorée jusqu'aux années 1980, la dimension «jeune» apparaît dans un premier temps comme une transformation du phénomène de l'itinérance. Laberge et Roy (1994) mentionnent ainsi comment le phénomène de l'itinérance s'est transformé en se rajeunissant, en se féminisant et en s'aggravant. Les jeunes sont alors considérés comme un sous-groupe des itinérants, qui paraît de plus s'accroître de manière exponentielle (MSSS, 1993; Poirier, 1988; Mercier, 1986). Le recensement de 1996 (Fournier et coll., 1996) indique qu'environ un tiers des itinérants se trouvant à Montréal sont âgés entre 18 et 30 ans. Dans ce contexte, le rajeunissement et l'accroissement de la population itinérante définissent un problème social qui paraît de plus en plus criant.

Cependant, comme c'est le cas dans l'étude de Lamontagne et coll. (1987) qui appréhendent la question des jeunes vivant dans la rue sous l'angle de l'itinérance, la disqualification porte alors sur ce mode de vie, qui se traduit par une situation de non-conformité aux valeurs sociales qui feraient consensus.

Mais très rapidement, la représentation de la situation entourant l'itinérance va se réduire pour faire valoir une manière jeune de « vivre la rue » et une

représentation différente de cette situation, lorsqu'il s'agit de jeunes (Bellot, 2000). On commence alors à parler à ce moment des jeunes errants ou le plus souvent, des jeunes de la rue.

Ainsi, dans sa thèse, Côté (1988) mentionne que les jeunes qu'elle a rencontrés ne sont pas des itinérants mais des errants. L'auteure distingue ces deux notions par le fait que l'errance ne comporterait pas de routine quotidienne et s'inscrirait dans une démarche de quête de soi, alors que l'itinérance renvoie simplement à un parcours et à un cheminement d'exclusion et de retrait. L'errance devient ici une manière jeune d'être quelqu'un, en vivant dans le présent et en transition constante. L'étude de Chobeaux (1996) sur les jeunes qui parcourent la France de festival en festival, retient la même idée :

La zone est cet espace sans lieu où n'existent que des passages. Ni fugueurs, ni clochards, jeunes encore, ses protagonistes vivent dans les interstices du lien social, là où les mailles se relâchent et dessinent des terrains vagues, aux significations indéterminées, aux usages suspendus ou détournés, rendus disponibles à l'appropriation de ces nomades de la modernité dont le nombre fait masse et induit une visibilité qui trouble les sensibilités collectives. L'indifférence aux chemins, aux lieux, l'existence dans la seule transition imposent à ces jeunes d'être toujours en instance. Ils n'ont pas trouvé leurs demeures d'homme et s'établissent au sein d'un monde où ils ne cessent de différer leur naissance (Chobeaux, 1996 : 15).

Cette manière de lire la jeunesse de la rue, notamment dans les discours scientifiques, vient redonner une place d'acteur aux jeunes. Ainsi, que ce soit l'étude de Côté (1988), de Chobeaux (1996) et même, de manière encore plus évidente, celle de Parazelli (1995), toutes marquent ce changement de représentation, où l'analyse adopte le point de vue des jeunes et trace une expérience qui leur est spécifique. Qu'elle soit nommée errance, nomadisme ou expérience de la rue, l'expérience décrite dans ces études renvoie à une jeunesse en transition, en quête d'identité. Le concept que développe Parazelli, en particulier, des pratiques sociospatiales des jeunes témoigne de cet intérêt pour les logiques identitaires des jeunes.

Cependant, loin d'être considérés comme positifs, les discours sociaux, médiatiques et d'intervention vont positionner dans un cadre problématique ce besoin d'affirmation de soi des jeunes fréquentant la rue. Ainsi les jeunes, en devenant, d'un point de vue social, des jeunes de la rue, sont considérés comme sources de problèmes, notamment parce qu'ils adoptent des conduites et des comportements qui commandent apparemment des interventions plus coercitives.

A ce titre, il importe de dire que le mode de vie des jeunes de la rue n'est pas décrit comme celui de jeunes vivant dans la rue, mais davantage comme celui de jeunes consommant des drogues, faisant du squeegee, ayant une culture punk, se révoltant contre l'autorité. Les titres des articles de journaux⁴ des années 1996-1999 portant sur ces jeunes sont éloquentes à cet égard : « Affrontement entre jeunes marginaux et la police », « l'Émeute de la Main, une « révolte du squeegee ? » ; « Opération nettoyage » ; « Squeegee le jour, drogués le soir, squatters la nuit » ; « Dans la ligne de feu, les jeunes de la rue sont sans défense pour les vendeurs d'héroïne » ; « Le conflit prend de l'ampleur. Punks et policiers s'affrontent en pleine nuit à l'ex-square Berri » en sont des exemples. D'autres articles se feront cependant plus critiques à l'égard de cette image de la jeunesse de la rue. « Les jeunes de la rue : ni jeunes, ni dans la rue. » ; « Faire croire qu'il existe ici des enfants qui n'ont pour seul domicile que le trottoir de la ville est un vaste leurre » ; « Une jeunesse en détresse, une société qui pousse ses jeunes vers la marginalité, l'exclusion et le suicide a-t-elle un avenir? » ; « Et si nous avons inventé la violence des jeunes de la rue? » ; « Un métier à 10\$ de l'heure » ; « Quand la marge devient un lieu de vie : le centre-ville, c'est ma grande maison ».

⁴ Le repérage des différents articles à partir des mots clé comme « jeune de la rue », « squeegee », « punk »... fait à partir des sites informatisés ou d'archives des principaux journaux montréalais, (Le Devoir, La Presse, le Journal de Montréal, The Gazette, le Voir et The Mirror) a permis d'identifier, pour la période 1996-1999, pas moins de 82 articles. C'est en 1998 qu'il est possible de retracer le nombre le plus important d'articles, année particulièrement importante sur le terrain pour ce qui est des confrontations apparentes entre le monde des adultes et le monde des jeunes.

Cette transformation de l'interpellation sociale du phénomène de l'itinérance au phénomène des jeunes de la rue marque aussi le fossé qui se creuse entre le monde des adultes et le monde des jeunes, comme si la figure jeune de la pauvreté dans la rue dérangeait davantage.

Ainsi, ce sont les jeunes qui vont porter le discrédit de leur situation. Ils sont décrits souvent comme rebelles, insoucians, paresseux, violents si bien que les objectifs d'intervention de la plupart des organismes consistent à remettre dans le « droit chemin », en leur redonnant le goût de l'école ou du travail, notamment dans une logique behavioriste présumant nécessairement qu'il n'avait pas ce goût. Par conséquent, ceci implique que les expériences en amont de la rue ou dans la rue ne sont pas définies ici comme des situations de fragilisation qui participent à la construction de la vulnérabilité sociale de ces jeunes mais, bien au contraire, comme des situations dont ils sont responsables. Dès lors, l'intervention ne peut que viser la correction du parcours de ces jeunes qui se situent à la marge de la société.

Finalement, cette construction de l'étiquette des jeunes de la rue, autour de la nature déviante de leur mode de vie ou de leur situation, renforce la légitimité d'une intervention normalisante voire coercitive, comme les pratiques en témoignent, dans la mesure où l'on considère que la responsabilité de la situation repose sur les jeunes. Le message véhicule alors l'idée que ces jeunes doivent revenir dans le droit chemin, en respectant notamment le cadre culturel que propose l'ordre social pour passer sa jeunesse.

1.2 La rue, un espace de vie hors normes pour la jeunesse

Lire le phénomène des jeunes en situation de rue comme l'illustration d'un rapport entre les jeunes et les adultes, quant à l'occupation de l'espace public, pourrait constituer une manière d'appréhender les logiques d'appropriation et

d'identification, le sens qu'accordent les jeunes à ces lieux. Cependant, socialement, la lecture de ce phénomène se caractérise par une logique de désignation qui, parallèlement, marque la désapprobation sociale. Dans cette perspective, la désapprobation s'inscrit dans un processus d'étiquetage de la situation, étiquetage qui prend un sens négatif à la fois pour l'étiqueteur et l'étiqueté, entraînant des conséquences pratiques pour l'étiqueté. En effet, marquée par le sceau de la désapprobation, la situation du jeune devient un problème, sur lequel il importe socialement d'intervenir.

Dans cette perspective, la représentation sociale négative du phénomène des jeunes définis comme des jeunes de la rue constitue un outil du contrôle social, puisqu'elle marque l'écart face à la représentation idéale de la jeunesse. Ainsi, la logique de construction du stigmaté, associée à la situation de rue, témoigne du décalage entre les espaces où la présence de la jeunesse est légitimée, et ceux où elle marque une situation de non-conformité, que ce soit en regard de l'occupation de l'espace public, de la situation de non-travail ou de non-scolarisation ou de la situation de non-domiciliation.

Par ailleurs, si l'occupation de l'espace public apparaît, du point de vue des jeunes, la réalisation de pratiques socio-spatiales qui leur sont propres, les autres situations nommées plus haut, constituent aussi pour certains jeunes des situations à désapprouver. A cet égard, les jeunes en situation de rue participent à la construction de leur situation comme un problème social notamment en faisant de leur expérience de rue, une expérience transitoire qui s'arrêtera lorsqu'ils auront un emploi et un logement ou lorsqu'ils retourneront aux études.

1.2.1 L'occupation de l'espace public : une situation de non-conformité

Si la sphère privée ou celle institutionnelle constitue les sphères privilégiées des adultes, les jeunes semblent être plus intéressés à investir les espaces publics. Toute une partie de la sociologie de la jeunesse et de la sociologie urbaine mentionnent l'importance d'envisager, du point de vue des jeunes, leurs pratiques socio-spatiales, notamment parce qu'elles renvoient à une utilisation différente de l'espace public.

Or, les jeunes, en choisissant de « s'arrêter » plus ou moins longtemps en ces lieux, modifient l'utilisation fluide qui leur est normalement dévolue, pour au contraire, en revendiquer une plus statique d'autant plus attrayante que cette utilisation offre d'un côté, la possibilité de l'anonymat et, de l'autre, celle de la visibilité. Cette revendication d'utilisation, voire d'appropriation, des espaces publics par les jeunes s'explique notamment pour Tessier (1995) ainsi que pour Vulbeau et Barreyre (1994), par le désir de liberté dont ils font preuve, et par leur besoin d'être en groupe (Fize, 1993a).

Il faut convenir alors que le choix de la rue comme lieu d'occupation plus fixe qu'une simple circulation, en ce qu'il s'éloigne de la norme occidentale contemporaine, largement accentuée en ces temps par l'individualisme et le repli sur la sphère privée (Tessier, 1995), ouvre très largement les opportunités de désapprobation voire de condamnation comme le montrent les différents écrits sur les jeunes de la rue qui endossent la qualification de déviance de la situation des jeunes définis comme des jeunes de la rue.

Ainsi, la vie en bande et l'occupation de l'espace public apparaissent très vite associés à l'image d'une jeunesse déviante. Pour Fize, (1993a: 59) cette situation survient dans les années 1960, qui "marquent le début de la formation d'un

« nous adolescent » issu d'une société jeune qui va creuser le fossé avec la société adulte. Or, le développement de ces bandes, en fixant le fossé entre les jeunes et les adultes, accroît la perception de la nature déviante de l'articulation entre les jeunes et la rue.

La réalisation du terrain ethnographique m'a permis de constater comment l'utilisation de l'espace public par les jeunes, définis comme des jeunes de la rue, constituait une situation qui suscitait la désapprobation sociale. Entre autres, la présence des jeunes sur le Parc Pasteur est condamnée, dans la mesure où elle porte atteinte à la fonctionnalité des lieux. Le Parc Pasteur est défini couramment comme un espace intermédiaire entre la rue et l'université qu'il jouxte. A ce titre, il ne pouvait être un espace d'occupation par les jeunes n'appartenant pas au monde étudiant⁵.

De la même façon, le changement de statut du parc Berri, en vue de limiter les heures d'ouverture de cet espace, vise bien la présence des jeunes définis comme des jeunes de la rue qui dérangent, plus que toute autre forme d'occupation, puisqu'en même temps que les heures d'ouverture de ce parc sont réduites, l'utilisation de cet espace pour des manifestations, telles le Festival autochtone, le Festival juste pour rire et la Gay pride se développent.

La question de la désapprobation sociale s'inscrit dès lors davantage dans la lecture d'une jeunesse qui dérange, que dans une occupation qui dérange. Par sa présence et sa visibilité dans l'espace public, cette jeunesse de la rue dérange d'autant plus qu'elle signifie la rupture avec les sphères traditionnelles de socialisation, soit l'école ou le travail d'un côté, et la famille de l'autre.

⁵ La couverture journalistique de la signature du bail de gestion entre l'université et la ville de Montréal témoigne de ce souci pour l'université de préserver le parc Pasteur, notamment parce qu'il fait le pont entre la rue et les bâtiments administratifs de l'université

1.2.2 Le non-travail ou le décrochage scolaire : des situations disqualifiées

Comment peut-on être jeune, représenter l'avenir, la force, la santé, le désir, l'énergie du changement et être en même temps, un itinérant, c'est-à-dire représenter la pauvreté, la souffrance, l'abandon, la déchéance ? (Poirier et coll., 1999 : 5)

La question de la disqualification des jeunes en situation de rue renvoie, aussi, au fait que ces jeunes sans travail ou en dehors de l'école, peuvent apparaître comme oisifs. Ainsi, sans aller jusqu'à présenter des thèses comme Murray, sur le développement d'une *underclass* qui se caractériserait par une paresse, une utilisation abusive de l'assistance et l'absence de motivation pour travailler, certaines représentations témoignent d'une désapprobation de cette nature, quant aux jeunes définis comme des jeunes de la rue.

Les discours et pratiques entourant la politique d'aide sociale participent à l'idée qu'une jeunesse sans emploi est une jeunesse en partie responsable de sa situation voire fautive, qu'il faut sanctionner. Ainsi, la plupart des jeunes en situation de rue qui souhaitent obtenir de l'aide sociale devront faire des démarches en vue d'accroître leur employabilité pour éviter les sanctions financières qui punissent l'absence de démarche. De la même façon, la plupart des interventions sociales, au-delà de la réponse aux besoins primaires, ont pour objectif de sortir de manière plus ou permanente les jeunes de la rue afin de les occuper. Les images de l'oisiveté et de la désorganisation sont dès lors utilisées pour légitimer des pratiques d'intervention.

Par exemple, alors que la plupart des jeunes qui pratiquent le squeegee définissent et appréhendent cette pratique comme une forme de travail,

socialement on dénonce cette stratégie de survie, au motif qu'elle dérange, sans jamais la considérer comme un emploi. Dans ce contexte, il importe de montrer comment la question du travail est, d'abord et avant tout, une question de point de vue dans la mesure où la plupart des stratégies de survie, qu'utilisent les jeunes, sont pour eux des activités correspondant à un emploi, alors que socialement elles sont considérées comme des pratiques répréhensibles. Ainsi, certains jeunes vont mentionner faire du squeegee, notamment pour éviter, en quête, de se faire accuser d'oisiveté. Reprenant à leur compte cette représentation sociale, les jeunes vont dénigrer la pratique de la mendicité dans la mesure où elle ne correspond pas à leurs possibilités et capacités à adopter une stratégie lucrative.

De la même façon, les jeunes vont faire du retour aux études une préoccupation notamment parce qu'ils sentent bien que le décrochage scolaire est une situation disqualifiée et disqualifiante.

Ainsi, une fois dans la rue, certains jeunes pour en sortir entreprennent des démarches pour intégrer des écoles parallèles, laissant supposer que leur refus de l'école ne traduit pas un refus du savoir, comme je l'ai déjà mentionné. Tous les jeunes évoqueront l'école, à un moment donné, comme s'il s'agissait encore d'un espace qu'ils devraient traverser. Certes, le fait d'être étudiante moi-même, peut avoir joué dans cette évocation. Cependant, la plupart ne faisaient pas simplement en parler, ils entreprenaient des démarches pour intégrer un espace scolaire, même si cette intégration n'était pas sans faille.

Ainsi, au moment de la rentrée scolaire, je pouvais noter chez les jeunes que je rencontrais une effervescence identique aux autres jeunes, en vue de trouver une place dans une école réservée aux jeunes ayant décroché précocement. Les listes d'attentes dans ces écoles en sont la preuve, mais aussi le récit de cheminement de rattrapage que certains jeunes ont effectué. D'ailleurs, l'école apparaît souvent pour eux, comme l'espace transitoire qui va leur permettre de réussir

leur sortie de la rue. A ce titre, ils paraissent accorder la même importance que les jeunes en général à l'image d'une scolarisation comme moyen de réussite. Pour eux, il devient important de retourner à l'école pour finir leur secondaire et parfois aller au-delà.

D'ailleurs, le père Emmett Johns comprendra ce besoin des jeunes en intégrant une école à son centre⁶. Il est notoire de constater que l'éducation, devient l'intervention favorisée après avoir offert une réponse aux besoins essentiels manifestés par les jeunes en situation de rue.

Cette proposition d'intervention et ce rapport à l'école, qui se maintient de manière évidente dans la rue, témoignent de l'inscription des jeunes qui s'y trouvent dans une société de performance, qui exige en grande partie diplôme et réussite scolaire pour devenir quelqu'un. Il importe de considérer que, loin de refuser ces valeurs, plusieurs jeunes en situation de rue tentent simplement de les adapter à leur cheminement particulier, conscients qu'une formation leur est nécessaire pour entrer sur le marché du travail. Cette représentation de l'importance de la scolarisation comme moyen de réussite témoigne aussi de l'ambivalence dans laquelle ils sont placés : entre s'engager dans une voie déviante et s'engager dans une voie conventionnelle. Cette ambivalence montre aussi comment la rue constitue une période de transition où loin d'être cristallisés dans une trajectoire voire une carrière, la plupart des jeunes s'interrogent encore sur les directions qu'ils vont prendre.

A cet égard, ils diront cependant que l'école conçue pour des adultes leur convient mieux, d'autant qu'elle leur permet d'obtenir généralement un peu plus d'argent en termes d'aide financière. Certains des jeunes retarderont leur retour

⁶ Au cours de l'année 1997, le père Emmett Johns communique avec la CECM afin d'échanger sur son projet qui vise à offrir des services éducatifs à des jeunes qui sont en marge du circuit traditionnel (...) Dès l'ouverture du centre de jour, en novembre 1997, des étudiants sont déjà inscrits à cette « école de transition » pour suivre des cours de français et de mathématiques (Aubin, 2000 : 81)

aux études pour être dans une école pour adultes, où l'apprentissage se fait à partir de leur projet et non pas selon un parcours uniforme. Cet intérêt pour l'école adulte montre aussi comment cette constitution n'est plus conçue simplement comme un lieu d'apprentissage mais prend aussi un sens dans leur projet d'insertion socio-professionnelle. Pour certains, ce retour à l'école passe par l'obtention de leur diplôme de secondaire comme base nécessaire à une orientation professionnelle. Pour d'autres, c'est l'intégration dans des programmes professionnels ou au CEGEP.

Dans leurs discussions sur le retour aux études, les jeunes mentionnent toujours leurs projets futurs. Il s'agit souvent de la définition d'un projet à long terme, finir leur secondaire peut vouloir dire deux ou trois ans, intégrer une formation professionnelle encore quelques années de plus. Ces visions tranchent avec l'image de la désorganisation que la littérature et les médias transmettent pour caractériser le quotidien des jeunes. Non seulement ces jeunes ont des projets, et le plus souvent ils souhaitent s'inscrire dans une voie conventionnelle.

Fabien, 17 ans, un an dans la rue, au moment de l'entrevue en 1997, il s'est déjà éloigné de la rue, notamment en raison de ses cours qui lui ont donné l'occasion de se créer un nouveau projet

- dans mes cours, on est une dizaine, pis c'est le fun parce ça fait pas école. T'sais c'est pas comme un prof qui est là et qui s'en fout quasiment d'sa matière pis qui pense juste à son cash pis qui t'bourre le crâne de plein de conneries. C'est vraiment ça fait plus comme disons d'là façon que je l'verrais, le sage qui s'en va donner ses enseignements à des plus jeunes.

De leurs propos, on apprend que l'école pour les adultes serait mieux adaptée à leurs projets tout comme à leurs situations. Certains mentionneront, par exemple, avoir eu de la difficulté à s'intégrer dans les classes de CEGEP avec des jeunes qui n'avaient rien connu et qui avaient quelques années de moins qu'eux. Dans ces circonstances, les jeunes présenteront leur trajectoire de rue, qu'elle qu'en ait été la durée, comme une expérience émancipatoire qui les placent au-dessus « des autres jeunes qui n'ont fait qu'aller à l'école ».

1.2.3 L'absence de logement, une situation indésirable

Sans même évoquer la situation durant l'hiver, l'absence de logement que connaissent les jeunes en situation de rue est décriée tant par la société que par les jeunes eux-mêmes en général.

Ainsi, la disqualification sociale, attachée à l'absence de domiciliation, contribue à renforcer la mise en place de dispositifs pénaux toujours plus coercitifs, puisque les jeunes sont sans adresse disponible pour la justice. Ainsi, certains jeunes seront détenus de manière préventive pour que le système judiciaire puisse être assuré de leur présence à leur procès. Les conséquences judiciaires de l'absence de domiciliation ne concernent pas simplement les jeunes en situation de rue mais toute la population itinérante (Laberge, 2000). Cependant, je montrerai plus tard qu'elle a eu des conséquences particulières en raison de la pratique de la contraventionnalisation du squat.

Il faut mentionner d'entrée de jeu que pour la plupart des jeunes, l'absence de logement sur une longue durée apparaît comme une situation non enviable. D'ailleurs, la question de l'hébergement se vit comme une de leurs préoccupations au quotidien, si bien qu'ils bricolent sans cesse des solutions plus ou moins durables pour y parvenir. D'un squat à la co-location, les jeunes sont sans cesse en quête d'un espace domestique plus privé que l'espace public. A cet égard, l'idée qu'ils sont moins sans-abri que la population itinérante plus âgée constitue à Montréal, une réalité. Les jeunes de la rue sont davantage sans domicile fixe que sans-abri. Cependant, certains jeunes qui fréquenteront la rue que l'été, accepteront l'absence totale de logement, considérant cette situation comme l'expression d'une liberté. Mais les contraintes climatiques mettront rapidement fin à cette absence de domiciliation comme en témoigne le fait que la plupart des jeunes rencontrés qui séjournèrent dans la rue depuis plus qu'un été avaient des logements, certes précaires, mais des logements.

Extrait du journal de bord, janvier 1997

Invitée par X à une fête dans leur appart, je les suis dans l'Est. Arrivée dans l'appartement, l'état de dénuement est réel. X m'explique qu'il vit avec deux autres coloc. Ils ont chacun un matelas à terre et quelques sacs de couchage pour dormir. Deux chaises et une table complètent le mobilier du 4 et demi. Ils payent 250\$ pour un appartement dont l'état de délabrement est réel. Ainsi entre dénuement et délabrement, il me semble que le terme appartement est peut être un peu présomptueux, j'appellerais plus volontiers cet espace, un abri. Enfin, l'absence de chauffage faute d'avoir payé leurs comptes antérieurs à Hydro rend l'atmosphère glaciale de prime abord. Cependant restée toute la nuit, je verrai arriver une dizaine de jeunes, dont la moitié avec leur back sac pour faire le party. Éclairé à la bougie, le « salon » sera mon lieu d'observation des dynamiques entre les jeunes et des pratiques de consommation...

Que ce soit en ce qui a trait au travail ou au logement, les représentations négatives associées à l'absence seront paradoxalement partagées là encore par une partie des jeunes qui co-construisent la nature déviante de leur situation de vie. En effet, en adhérant aux mêmes valeurs que la société adulte, soit celle de la nécessité d'une insertion dans le monde scolaire et du travail et celle de la nécessité d'une domiciliation, les jeunes en situation de rue inscriront leurs désirs, leurs rêves et leurs projets le plus souvent dans un cadre conventionnel d'insertion.

D'ailleurs, parmi la diversité des jeunes en situation de rue, les jeunes qui vont vivre les expériences de rue les plus éloignées des normes sociales seront souvent ceux qui, paradoxalement, aspireront le plus à vivre en conformité avec ces normes à un moment donné dans leurs trajectoires de rue. Je présenterai ces ambivalences et ces changements dans le chapitre suivant.

A cet égard, la logique de normalisation sur laquelle s'appuie la plupart des interventions ne paraît pas être si contraignante puisque la plupart des jeunes partagent eux-mêmes ces aspirations.

Cependant, la désapprobation sociale touche la situation de vie des jeunes et les jeunes eux-mêmes sans tenir compte de leur point de vue sur leur réalité quotidienne. De surcroît, cette désapprobation va se renforcer dans les années

1990, au point de définir les jeunes en situation de rue comme délinquants, légitimant alors de nouvelles pratiques d'intervention.

La lecture de la construction du phénomène des jeunes définis comme des jeunes de la rue en tant que problème social, révèle ainsi le passage de la lecture d'une situation sociale difficile, des jeunes en mal d'insertion, à une lecture d'individus problématiques, passage qui va contribuer à modifier radicalement les pratiques d'intervention à l'égard des jeunes. Ce constat permet d'enraciner l'analyse dans les transformations de la société moderne que présente Giddens (1987) pour montrer comment la logique du risque contribue à qualifier de manière normative, les personnes les plus soumises aux incertitudes en forçant le clivage entre les voies traditionnelles d'insertion et le nécessaire développement de nouvelles voies. En conséquence, il convient de s'attarder maintenant à l'analyse du registre des interventions réalisées à l'endroit des jeunes en situation de rue.

Section 2 : La rue : un espace d'intervention d'adultes

En développant un nouveau rapport à l'espace public, qui se traduit par une plus grande visibilité, les jeunes en situation de rue ont aussi multiplié les éléments de conflits et de velléités de contrôle de la part des adultes. Comme l'analyse des représentations vient de le présenter, la vie dans la rue s'inscrit dans un processus de disqualification sociale tant de la situation que des personnes qui la vivent.

A ce titre, la réalisation de ce terrain ethnographique a permis d'appréhender comment ce processus de disqualification s'actualisait dans des logiques et des pratiques d'intervention qui pèsent sur la présence des jeunes dans le centre-ville de Montréal. Au quotidien, j'ai pu en effet observer comment ces jeunes étaient encadrés, leurs pratiques de socialité et de survie régulées.

La lecture du quotidien à partir des rapports établis ou non entre les jeunes et les adultes présents dans la rue permet en outre de faire place à des acteurs laissés le plus souvent dans l'ombre. Ainsi, les rapports étudiés concernent autant les interactions des jeunes avec le monde conventionnel de l'intervention que leurs interactions avec le milieu criminel, dans la mesure où chacun de ces mondes structure l'expérience de rue des jeunes.

2. 1 Un cadre normalisant d'intervention

La description des logiques et pratiques d'intervention permet d'abord de rendre compte des différentes formes d'encadrement de la présence des jeunes dans la rue et donne, par la suite, la possibilité de saisir toute la complexité de la structuration de l'expérience de rue de ces jeunes. En effet, Hagan et McCarthy (1997) ont montré, dans leur étude, comment les logiques d'intervention mises en place dans une ville façonnait largement l'expérience de la rue vécue par les jeunes.

Inscrite dans une logique de normalisation, l'intervention dominante a pour objectif de ramener les jeunes dans des espaces conçus pour eux, par les adultes. Dès lors, l'objectif central de la plupart des interventions est donc de les sortir de la rue, pour les replacer dans des contextes de socialisation considérés comme plus appropriés (école, famille, travail, institutions de prise en charge). Qu'on songe à l'école de la rue, aux programmes d'employabilité, ces différents espaces d'intervention tentent de reproduire un cheminement de socialisation traditionnelle, dans une société, qui ne parvient paradoxalement même plus à fournir à ces jeunes, les opportunités de passage entre le monde de l'enfance et celui des adultes.

Les pratiques d'intervention sont cependant variées, et ne répondent pas toutes de la même façon aux besoins supposés des jeunes. Elles s'inscrivent dans trois stratégies : la stratégie éducative qui vise à retisser des liens avec les jeunes dans le but de reconstruire pour eux, le plus souvent, ou avec eux, parfois, une dynamique d'insertion; la stratégie punitive qui développée dans les années 1990 en ce qui a trait aux jeunes en situation de rue, utilise la coercition comme élément de dissuasion générale et spéciale; enfin, la stratégie curative ou thérapeutique, dont l'importance est plus récente et qui tente de mettre en place des pratiques de soins susceptibles de limiter voire d'éliminer les comportements à risque de ces jeunes.

2.1.1 La stratégie éducative

Entendue comme une stratégie visant l'insertion des jeunes dans une trajectoire conventionnelle, la stratégie éducative sert à guider les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie de la vie adulte en s'assurant, d'une part qu'ils bénéficient des conditions de vie minimales et, d'autre part, qu'ils vont investir les espaces traditionnels de l'insertion soit l'école, le travail, mais aussi le logement et la constitution d'une famille. La stratégie éducative déploie à ce titre, des actions pour faciliter les trois types de transition (résidentielle, familiale, professionnelle) que Coles (1997) a décrit.

Pour ce faire, elle s'appuie d'abord sur la réponse aux besoins essentiels. Les organismes appliquant cette stratégie ont ainsi comme premier mandat, le plus souvent, de combler les besoins vitaux des jeunes. Il s'agit alors d'offrir des repas, un hébergement, un répit...

Dans ce cadre, les interventions contribuent à faire sortir, certes le plus souvent temporairement, les jeunes de la rue. Pourtant, derrière chaque repas, chaque lit, il y a la production d'un lien d'intervention dont l'objectif est de rendre un peu

plus « normale » la vie de ces jeunes. A ce titre, le cadre éducatif vise, dans un premier temps, à rétablir les ponts entre le monde adulte et les jeunes en offrant les conditions de vie minimales pour sortir les jeunes de manière plus ou moins permanente d'une condition de la survie.

Extrait du journal de bord, janvier 1998

A bord d'une ressource mobile, discussion avec des jeunes qui viennent chercher de la nourriture

Comme d'habitude les jeunes font le tri dans les sacs de bouffe qu'on leur propose, s'échangeant, troquant les aliments qu'ils n'aiment pas pour d'autres qu'ils préfèrent. Une jeune demande s'il y a de fruits dans les sacs ou des affaires à l'orange. Elle explique qu'elle a rencontré un médecin la veille qui lui a diagnostiqué, ce qu'elle dit être la « maladie des colons ». Après plusieurs demandes d'éclaircissement, je comprends qu'elle a le scorbut, la maladie des colons faisant référence aux marins colonisateurs. La description de ses symptômes sera corroborée par d'autres jeunes présents qui disent avoir eu la même chose. Pour supprimer ses carences, le médecin lui aurait conseillé de prendre des suppléments vitaminiques

Cette situation aussi déplacée soit-elle à Montréal en 1999 témoigne aussi des effets pervers de la distribution alimentaire aux jeunes de la rue. Certes, si aucun jeune ne meurt de faim à Montréal, les déséquilibres et les carences alimentaires sont fréquentes dans la mesure où les denrées offertes sont le plus souvent des denrées non périssables ou alors des sandwich au fromage ou des hot-dog. Cette alimentation laisse peu de place aux légumes et fruits, source de vitamines.

Mais, au-delà de cette réponse aux besoins essentiels des jeunes, la présence d'adultes dans leur vie paraît aussi de moins en moins imposée puisque leur quotidien, pour plusieurs, se rythme entre fréquentation des ressources et activités de rue. Suivre un jeune dans son quotidien, c'est en effet de manière évidente suivre le parcours qu'il dessine entre ressources, activités de survie et activités récréatives avec d'autres jeunes. Or, chaque ressource fréquentée signifie un contact avec un adulte, dont la mission est, le plus souvent, de répondre aux besoins immédiats du jeune, mais aussi de créer et/ou de maintenir un lien de confiance.

La stratégie éducative se décline en effet autour des moyens d'intervention utilisés pour (ré)apprendre aux jeunes à interagir de manière adéquate avec le

monde. Les règlements de différents codes de vie des ressources pour jeunes de la rue mentionnent ainsi le respect des autres, l'absence de violence physique ou verbale dans les relations interpersonnelles, le respect de l'organisation collective de la ressource, de sa routine, l'interdiction de consommation à l'intérieur de la ressource, etc. en présentant comme autant de mesures nécessaires pour assurer une certaine sérénité dans les relations au sein de l'organisme.

Or, ces mesures sont aussi celles que les jeunes ont contestées lorsqu'ils étaient chez leurs parents. La présentation des relations familiales en amont de la rue m'a en effet permis de faire état des situations dans lesquelles les jeunes ont le sentiment d'être trop encadrés par leurs parents ou les institutions de prise en charge qu'ils fréquentent. Cette situation se reproduit ici puisque certains éviteront d'aller dans les ressources, notamment parce qu'ils trouvent que les règles y sont trop strictes.

Annie, 17 ans en fugue lors de l'entrevue en 1997 témoigne de ses relations avec les adultes dans les différentes ressources qu'elle a fréquentées :

C'est plate le centre d'accueil, t'sais j'vas dire franchement y 'a du positif parce qu'ils veulent t'aider à régler tes problèmes. Mais t'sais, ils ne t'aident pas, t'as pas besoin d'aide. T'sais j'en demande pas de l'aide. Je suis capable de m'en sortir. Pis, le centre d'accueil, t'as tout le temps des gens pour te dire fait çà, fait çà. Les cours t'es obligé d'y aller, si non t'as des reprises le soir. Je me suis rendue en secondaire 4 mais j'sais pas comment j'ai fait pour me rendre là, parce que j'haïs l'école pour mourir. Sans penser que j'ai trois années de CEGEP et pis l'université à faire pour faire le métier que je veux faire. Mais j'aimerai çà y aller à ma façon t'sais, pas être tout le temps obligé. J'ai pas le goût de me faire dire tout le temps quoi faire, genre, Arianne faut que tu fasses ton balai, Arianne faut que tu laves ton plancher, ou faut que tu desserves la table. Je suis tannée de me faire décider à ma place. T'sais c'est plate, moi je prends les bonnes décisions. T'sais je suis responsable comme fille, pis là je suis autonome au bout.

Je la rencontre quelques jours après cette entrevue, voilà ce qu'elle m'explique de sa vie en fugue (extrait du journal de bord) :

J'ai rencontré Arianne ce soir, elle n'était pas très contente. Elle me dit qu'elle est écoeurée parce que çà fait trois jours qu'il pleut et puis là elle est allée dormir dans une ressource. Mais là elle en a marre d'avoir des intervenantes sur le dos qui lui disent quoi faire. Elle m'explique qu'il fallait qu'elle rentre à telle heure, qu'elle range ses affaires. Et « çà çà faisait comme au centre d'accueil ». Alors, elle a décidé de rester dans la rue ce soir quoi qu'il arrive.

Cependant, il importe de mentionner que très souvent, les jeunes s'accommoderont de ces règles notamment parce qu'elle associe à ces lieux où il est possible de prendre un répit des conditions de survie qu'impose la vie de rue. D'ailleurs, l'importance de la fréquentation des ressources en témoigne durant ces années. Par exemple, le centre de jour de Chez Pops fait état de plus de 12 000 visites de jeunes depuis sa création en novembre 1997. Il est d'ailleurs notable que cet organisme a connu un développement qui suit l'évolution des modalités de la stratégie éducative décrite. En effet, le Père Emmett Johns a d'abord commencé ses interventions à partir d'une roulotte qui sillonnait les rues de Montréal la nuit pour offrir café chaud et hot dog aux jeunes. Par la suite, il créera « Le Bunker » dont le mandat est d'assurer un service d'hébergement d'urgence pour une vingtaine de jeunes entre 12 et 19 ans. Finalement, en 1996, l'inauguration du Centre de Jour viendra offrir de nouveaux services et de nouvelles activités pour aider les jeunes à se sortir de la rue. La création d'une école de la rue sera la modalité la plus récente de cette stratégie éducative dont l'objectif ultime est de rendre les jeunes autonomes.

Qu'elle s'inscrive donc dans une pratique d'intervention de rue ou en ressource, la stratégie éducative s'appuie sur la création de liens où le jeune (ré)apprend à développer des rapports harmonieux avec le monde, notamment celui des adultes. Dans ce contexte, toutes les pratiques d'intervention aussi minimales soient-elles visent à éduquer les jeunes en situation de rue à s'inscrire sans difficulté dans des rapports, puisque le premier problème associé aux jeunes définis comme des jeunes de la rue concerne leur attitude permanente de défi de l'autorité.

Déjà mentionnée dans Bellot (1995), ce défi de l'autorité constitue dans la réalité une des raisons pivot pour lesquelles les adultes interviennent auprès de ces jeunes. Or, dans le chapitre trois, j'ai pu montrer comment certaines expériences en amont de la rue avaient placé les jeunes dans des rapports de méfiance ou de révolte qui les conduisent effectivement à défier l'autorité. Aussi, l'ultime

objectif de ce type d'intervention est de normaliser le processus d'autonomisation et d'individuation que vivent les jeunes.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que les jeunes qui refusent d'utiliser ces ressources, ou qui s'en approchent le moins possible, justifient leur choix par un besoin de liberté et le refus de se plier aux exigences de ces organismes.

Fabien, (17 ans, un an de rue, rencontré en 1997 qui retournera aux études pour consolider sa sortie) mentionnant son été dans la rue, explique comment il préfère dormir dehors que d'aller dans les ressources :

Ben moi tu vois j'aime pas trop aller au Bunker ou des affaires de ce genre. Je préfère dormir dans les parcs. Comme ça on est entre nous autres, pis on peut faire le party qu'on veut. Parce que là bas, il faut avoir des heures, pis tu dois pas arriver trop gelé, pis il faut que tu montres patte blanche. Pis moi ça me tente pas d'avoir à parler avec un intervenant qui va me demander pourquoi je suis dans la rue, et pis qu'est ce que je fais....

Ainsi, certains jeunes, notamment les jeunes qui viennent vivre un été d'aventure à Montréal comme on le verra plus loin, ne souhaitent pas entrer en contact avec ce monde adulte. Or, il s'agit là pour le milieu de l'intervention, d'une situation qui ne peut être admise parce que socialement, il importe de sortir les jeunes de ce monde social qualifié d'inadéquat. Dès lors, tous les moyens pour entrer en contact avec ces jeunes vont être utilisés.

En effet, par des liens, aussi infimes soient-ils, le monde adulte aspire à mettre un frein à la vie qualifiée de déviante du jeune. L'ensemble de ces interventions participe donc à la restauration ou à la création d'un lien social, qui devrait raccrocher le jeune à la société globale. De fait, le travail de normalisation vise à remettre les jeunes dans le droit chemin, en les apprivoisant progressivement, et en trouvant son fondement dans la restauration d'un lien perdu ou inexistant.

Par conséquent, l'image d'abandon largement associée au phénomène des jeunes qualifiés de jeunes de la rue ne paraît pas correspondre à la réalité sociale, tant

ces jeunes vont être en contact permanent avec le monde des adultes, qui tend à reproduire des rapports inscrits dans un rôle parental d'éducation et de protection. Certes, les jeunes en situation de rue ne sont plus nécessairement en contact permanent ou régulier avec leur famille ou leurs institutions d'accueil, mais ils se trouvent le plus souvent encadrer par des adultes qui adoptent des stratégies éducatives ressemblant à celles de leurs parents dont l'objectif est de les guider dans le processus d'autonomisation qu'ils doivent parcourir.

L'intervention peut, par exemple, viser à créer, développer et maintenir des contacts, entre les jeunes de la rue, et les intervenants adultes. Cette forme de prise en charge minimale parfois réalisée, directement dans l'espace de la rue, à pour objectif d'établir un pont, entre le monde des adultes et celui de ces jeunes.

Ce pont, en réalisant des interactions positives avec le monde des adultes, constitue une manière de négocier une certaine forme d'accompagnement dans la vie quotidienne de ces jeunes. A cet égard, ils sont là, au quotidien, pour proposer des pistes de changements, attendant patiemment que le jeune fasse siennes ces propositions. Ils accompagneront le jeune, tout au long de sa trajectoire de rue, devenant souvent le seul interlocuteur auprès duquel le jeune accepte de se livrer totalement.

Or, si dans un premier temps, la présence d'adultes dans le quotidien des jeunes peut paraître imposée et contradictoire avec les représentations associées au mode de vie de ces jeunes, il faut bien admettre que cette présence n'est pas systématiquement refusée par la suite dans la mesure où la plupart des jeunes vont à un moment de leur trajectoire de rue adhérer aux valeurs que véhiculent ces interventions en ce qui a trait au retour à l'école ou au cheminement vers un emploi, reconnaissant qu'il s'agit là d'éléments essentiels à leur cheminement vers une insertion socio-professionnelle.

Les jeunes mentionneront ces interventions comme un support qui a fait en sorte que leurs efforts ne sont pas demeurés vains. Parfois même les jeunes vont solliciter cette intervention ou cette présence adulte.

Extrait du journal de bord en mai 1999

Ariane (17 ans au moment de notre première rencontre en 1998, passera plus d'un an dans la rue avant de chercher à en sortir) a arrêté de consommer depuis trois mois, elle participe maintenant à un programme d'employabilité, a changé d'appartement et de colocataire. Elle dit s'éloigner de la rue et pourtant chaque fois que je vais la rencontrer, elle va être avec un intervenant ou me demander si je ne l'ai pas vu parce qu'elle le cherche. Cette demande systématique témoigne pour Ariane de son besoin de se sentir entourer par des adultes qui vont la guider. L'interpellant à ce sujet voilà ce qu'elle me répond :

Pourquoi tu cherches toujours X ?

Ben je le cherche pas toujours. Mais tu comprends il faut que je lui parle c'est ben important, parce tu vois il m'aide à y voir clair, pis tu sais c'est comme un ami maintenant.

Discutant avec l'intervenant par la suite, il m'explique être très conscient d'être très sollicité par Ariane. De manière générale, il explique que les jeunes qui tentent de se sortir de la rue, se retrouve seuls et dans ce contexte, ils paraissent avoir encore davantage d'intervenants autour d'eux. Cette situation justifierait selon lui le besoin de développer des appartements supervisés dans la mesure où dans la rue paradoxalement les jeunes ont pris l'habitude d'être encadrés. A la sortie de la rue, leur relative liberté mais aussi leur isolement les inquiètent véritablement si bien que certains préfèrent revenir dans la rue.

Cette situation apparemment paradoxale entre désir d'autonomie des jeunes et besoin d'encadrement et de support sera observée à maintes reprises. D'ailleurs, le maintien de liens durant mon terrain avec des jeunes qui estimaient être sortis de la rue s'explique en partie par leur fréquentation assidue des intervenants avec qui j'étais en contact et des ressources mobiles que je fréquentais. Ainsi, même durant l'écriture de la thèse, j'ai pu avoir des nouvelles de la plupart des jeunes que j'avais rencontrés.

Lorsqu'ils décideront de sortir de la rue, l'expérience du travail ou le retour à l'école deviendront le moteur de la structuration de leur quotidien, et ils plongeront à fond dans cette activité pour éviter ce qu'ils définissent comme des tentations (amis, drogues, etc.)

Extrait du journal de bord septembre 1999

Alors que les jeunes participent à des programmes d'employabilité qui les engagent à travailler dans des ressources 21 heures par semaine, les jeunes racontent qu'ils y sont en permanence pour éviter de replonger dans le monde de la rue. Ils disent comment il est important pour eux de s'investir complètement dans ses démarches d'insertion. Pourtant, ces programmes greffés sur l'aide sociale qu'ils reçoivent ne font que les placer dans des conditions de vie de pauvreté, conditions qui les obligent à fréquenter les ressources notamment les banques alimentaires. D'ailleurs, c'est le plus souvent autour des journées de distribution des sacs de bouffe des unités mobiles dans le centre-ville que je croise les jeunes qui se disent sortis de la rue.

Leurs représentations du travail comme de l'école évoluent avec le temps. Ainsi, après avoir raconté qu'ils ont détesté l'école, il n'est pas rare de les entendre parler d'un possible retour à l'école, après avoir déclaré ne pas vouloir s'inscrire dans une routine donnant lieu à un travail et une paye régulière, ils parlent du *squeegie* comme d'une pratique professionnelle, et souhaitent décocher un emploi valorisant mais le plus souvent payant aussi...

Ces apparentes contradictions témoignent là encore du fait que beaucoup de ces jeunes sont en transition si bien que leurs représentations évoluent très rapidement en regard de leurs situations, de leurs expériences et des interactions qu'ils entretiennent.

Aussi, la mise en place d'interventions s'inscrivant dans le cadre d'une stratégie éducative participe-t-elle ici de la création d'opportunités d'insertion pour ces jeunes, opportunités qu'ils peuvent saisir lorsqu'ils se sentent prêts. La co-construction de l'intervention entre le jeune et un intervenant constitue dès lors la piste d'action la plus utilisée notamment dans une dynamique d'empowerment.

Cependant, il importe de noter que ces acteurs, représentant le plus souvent des organismes communautaires ou du réseau public de la santé et des services sociaux, ne développent pas tous les mêmes liens avec les jeunes, et n'ont pas le même poids dans leur vie quotidienne. Certains sont devenus, de par leur mission ou leur attitude, de véritables pivots dans la quotidienneté des jeunes; d'autres ne

font qu'accompagner cette quotidienneté. La diversité de ces rôles donne lieu de fait, à des philosophies d'intervention diverses et des logiques d'encadrement différentes.

Le rôle de ces organismes dans la quotidienneté des jeunes dépend en grande partie de leur mandat et de leur philosophie d'intervention. A cet égard, la multiplicité des mandats de certains organismes paraît contribuer à encadrer la globalité du quotidien des jeunes. En effet, que dire d'un organisme qui fournira logis, nourriture, éducation et loisirs, que simplement il encadre l'entièreté de la vie du jeune en situation de rue, bien davantage qu'un jeune en général qui vit chez ces parents.

Le développement de ressources de seconde ligne ou de troisième ligne peut avoir ainsi l'effet d'accroître l'encadrement de la vie des jeunes par les adultes. A ce titre, les constats faits dans la rue, accompagnent là aussi sans autre différence, un allongement de la jeunesse, tel que le décrit Galland (1991), même si l'encadrement de ces jeunes ne s'explique à partir d'une décohabitation familiale tardive mais plutôt par une fréquentation des ressources d'hébergement qui vise à atténuer les difficultés d'insertion des jeunes.

Cependant, nous verrons qu'avec le déploiement des pratiques coercitives, on entre dans une toute autre logique, où l'intervention prend la forme de la sanction d'un mode de vie qualifié d'inadéquat.

2.1.2 La stratégie punitive

Le renforcement de la disqualification sociale du mode de vie et des jeunes en situation de rue eux-mêmes se lit, entre autres, dans la multiplication des pratiques d'intervention, visant à condamner la présence des jeunes au centre-ville. La disqualification sociale se traduit dans des gestes qui, dans les années

1990, prennent la forme du développement d'interventions utilisant une stratégie punitive en vue de sortir les jeunes de la rue. Cette stratégie s'appuie sur deux éléments : le contrôle et la surveillance de l'espace public et la criminalisation des activités quotidiennes et du mode de vie des jeunes.

**Le contrôle et la surveillance de l'espace public*

Le contrôle de l'occupation de l'espace public prend différentes formes au fil du temps à Montréal. Cependant, il a toujours pour objectif de limiter la présence jugée indésirable de certains groupes de personnes qualifiées de marginales, à un moment donné, dans un territoire donné. Il s'agit alors, tantôt d'interdire cette occupation, tantôt de la rendre inconfortable.

Au quotidien, cela signifie pour les jeunes la multiplication d'interactions, avec des figures d'autorité, qui leur signifieront que, là où ils sont, ce qu'ils font, dérange. La pratique d'une politique de tolérance zéro se traduit, à Montréal, non pas par des gestes ostentatoires de coercition, notamment par des confrontations physiques et verbales comme peuvent en témoigner les rapports entre la police et les jeunes dans les banlieues françaises, mais par un maintien constant d'une surveillance et d'interactions plus ou moins amicales entre la police et les jeunes spécifiquement.

Ainsi, loin de s'inscrire dans une logique de brutalité et de fermeté à l'égard de la présence des jeunes dans lieux publics, la stratégie punitive s'appuie ordinairement sur un dispositif de proximité qui a pour objectif, à plus long terme, de maintenir une présence constante dans les lieux occupés par les jeunes en vue de décourager progressivement les jeunes de s'y tenir. Cette présence cependant aura un impact direct entre autres sur les jeunes fugueurs mineurs, qui vont devoir se camoufler davantage pour éviter d'être repris. D'ailleurs, les policiers viendront interroger régulièrement les jeunes dans les parcs pour savoir s'ils ne connaissent pas telle personne, s'ils n'ont pas vu tel jeune qui a cette

description physique. J'aurai même l'occasion d'être suspectée d'être une fugueuse à mon grand étonnement⁷. Par la suite, cette présence portera ces fruits, en réduisant du moins en apparence, le nombre de jeunes présents dans les parcs, notamment en faisant éclater le groupe de jeunes présent au parc Pasteur, en 1999. De fait, depuis la fin de mon terrain, les intervenants rencontrés constatent la diminution de la présence visible des jeunes dans le centre-ville⁸.

Lorsqu'il s'agit d'interdire la présence des jeunes dans certains espaces publics, la plupart du temps on assiste à une transformation de la fonctionnalité des espaces en question. Ainsi, les Blocs, « Haut lieu de la marginalité des jeunes des années 1980 », que décrit Parazelli (1995) ne signifiait plus rien dans le milieu des années 1990 quand j'ai commencé mon terrain, dans la mesure où, devenu un stationnement, les jeunes en ont été chassés. Cette pratique n'est cependant pas la plus courante. En effet, le centre-ville de Montréal demeure un centre-ville où les parcs publics, comme les terrains vagues, sont encore nombreux, même si la présence des jeunes y est de plus en plus régulée.

Le deuxième type de pratiques, visant à rendre inconfortable l'occupation de certains espaces, est le plus courant. La présence massive de forces policières dans le centre-ville, et plus particulièrement dans les parcs où se regroupent les jeunes semble témoigner de la volonté d'encadrer cette présence et de la rendre inconfortable. Ainsi, la cohabitation entre la police et les jeunes, est-elle monnaie courante, notamment pendant la période estivale. La réalisation d'observations participantes dans les deux parcs occupés principalement par les jeunes, soit le parc Pasteur et le parc Berri a permis de constater cette présence

⁷ En juillet 1997, alors que je suis avec trois jeunes sur le Parc Pasteur, un policier viendra me demander si je ne m'appelle pas C., car sa famille et son centre la recherche. Je lui répondrai que je ne porte pas ce nom. Les jeunes autour de moi étaient révoltés de voir l'attitude du policier. Je leur ai dit que moi je trouvais ça comique d'être encore prise à 27 ans pour une jeune mineure. Le policier parti, les jeunes diront qu'ils connaissent cette jeune fille et qu'ils la préviendront que la police la cherche pour lui éviter de se faire prendre.

⁸ Ayant moi-même continué un terrain ethnographique dans le centre-ville j'ai pu constater cette diminution de la présence visible des jeunes même si pour des yeux d'observateurs aguerris c'est bien moins la présence des jeunes qui a diminué que leur visibilité.

policière qui se traduit par des rondes, à pied, en voiture ou en bicyclette qui reviennent systématiquement.

Ainsi, depuis l'été 1998, le Poste de quartier 21 augmente son personnel l'été, en développant une brigade d'intervention locale chargée de gérer les incivilités, en partie pour éviter les appréhensions des touristes. Cette brigade va permettre d'assurer une présence quasi constante de la police au Parc Pasteur, en fin de journée et début de nuit.

Cette présence accrue ne donne cependant pas les effets constatés lors d'un terrain d'observations des pratiques d'intervention de la sécurité du métro auprès des itinérants (Bellot, 1995). En effet, ce terrain m'avait permis de noter que les agents du métro n'interviennent pratiquement jamais, leur simple présence suffisant le plus souvent à faire sortir du métro, les itinérants s'y trouvant, ceci étant un peu moins vrai pour les jeunes. Mais, la présence policière observée ici n'a pas les mêmes effets puisque les jeunes demeurent dans les parcs en présence de la police même si certains préféreront s'éloigner pour quelques heures, le temps de voir la présence systématique de la police s'estomper. Ces pratiques d'éloignement sont utilisées par les jeunes qui se savent recherchés, notamment lorsqu'ils sont sous mandat d'amener ou d'arrêt ou par les vendeurs de drogue qui préfèrent s'éloigner pour éviter tout risque de fouille. D'ailleurs, il est surprenant de constater comment la « radio de la rue » annonce systématiquement l'arrivée de la police par des codes particuliers, si bien que les jeunes qui ne souhaitent pas rencontrer la police peuvent s'éloigner.

La nature différente des lieux observés, d'un espace privé à accès public tel le métro à des espaces publics tels les parcs, a pour conséquence de rendre différente les interventions, puisque l'expulsion ne peut y être systématique. Elle devient possible que lorsque l'espace est un parc public durant ses heures de fermeture. D'ailleurs, une des transformations observées durant le terrain réside dans la volonté de changement de destination des espaces publics, de place à parc

notamment en vue de se donner un appui pour des pratiques d'expulsion des jeunes.

Cette stratégie sera présentée ultérieurement en abordant l'analyse du processus de criminalisation des activités quotidiennes des jeunes car le changement de destination donnera l'occasion aux policiers de contraventionnaliser la présence des jeunes et non pas simplement de la faire cesser par l'expulsion. Pour l'instant, il s'agit de considérer que la stratégie punitive s'appuie sur une présence massive des agents de police publique mais aussi de sécurité privée dans des endroits publics investis par les jeunes. En effet, la multiplication des agents dans les stations de métro du centre-ville mais aussi dans l'université, les centres commerciaux et les édifices publics constitue aussi une manière de répondre à la visibilité des jeunes par une visibilité du contrôle. D'ailleurs, un article de Trottier, paru dans *La Presse* de mai 1998, mentionne en ces termes les interactions de confrontation entre la police et les jeunes qui pratiquent le squeegee : « Les squeegees n'apprécient guère la présence accrue des policiers ».

D'autres formes d'augmentation des contrôles, plus sporadiques, interviennent lorsque les espaces publics que fréquentent les jeunes deviennent le théâtre de festivités. Durant ces périodes, l'espace public est en quelque sorte un espace privé voué entièrement à une cause, que ce soit le Festival Juste pour rire, la Gay pride...sans aménagement possible, pour les personnes qui occupent généralement, en d'autres temps, ces espaces.

Pour rendre inconfortables les entrées de métro, le service du métro a utilisé, pendant deux hivers (1997 et 1998), une stratégie particulière. En faisant jouer de la musique opéra très forte, la direction du métro visait à éloigner les jeunes, tablant sur le fait que « punks, ils détestaient nécessairement la musique classique ». Cette pratique, renvoie à des préjugés qui se disent ouvertement, puisque la direction légitime son intervention sur cette base. Ainsi Truffaut (1998) rapportera cette pratique dans *Le Devoir*, de la manière suivante : « De

l'opéra pour chasser les punks des bouches de métro ». L'observation des résultats de cette expérience conclue à son efficacité dans une certaine mesure puisqu'il était évident que rester dans la station durant de nombreuses heures en entendant une musique assourdissante est une expérience plutôt désagréable qui a conduit les jeunes à investir d'autres lieux, de manière plus permanente, comme les galeries marchandes et les couloirs de l'université.

Cette présence continuelle d'agents de sécurité et de policiers autour des jeunes créera un sentiment d'être en permanence contrôlés et surveillés qui ne sera pas sans alimenter leur méfiance et leur révolte. Ils s'inquiéteront par exemple de la présence réelle ou non de caméras dans les immeubles encadrant le Parc Pasteur. Ainsi, de nombreuses discussions que j'ai eues avec des jeunes porteront sur cette présence policière et l'éventualité de la présence de caméras les filmant. Durant l'été 1998, des jeunes en situation de rue renverseront d'ailleurs cette situation en utilisant une caméra prêtée par le COBP (une organisation de citoyens contre la brutalité policière) pour filmer systématiquement les pratiques policières à l'endroit des jeunes. Après quelques écarts de langages et de gestes de la part de policiers refusant cette caméra, cette pratique s'est poursuivie sans heurt durant tout l'été. Un montage de quelques séquences de ces interventions a finalement été présenté durant le Festival des expressions de la rue l'année suivante.

Cependant, le passage de certains jeunes du Parc Pasteur à un autre Parc qui se situe derrière les « Foufounes électriques⁹ » témoigne d'un besoin de s'éloigner du regard policier. Il s'agit alors surtout des jeunes qui, présents depuis quelques années dans le centre-ville, se sentent davantage repérés par la police et systématiquement harcelés quels que soient leurs comportements. Les jeunes présents dans la rue depuis plus d'une saison connaissent la plupart des policiers par leur nom et leur matricule et, inversement, les policiers connaissent les noms des jeunes, les abordant parfois par leurs prénoms ou leur expliquant leur

⁹ Bar et salle de spectacle accueillant la musique alternative de Montréal.

situation judiciaire. D'ailleurs, cette connaissance réciproque paraît s'inscrire dans la logique de la police de proximité qu'a développé durant ces années le service de police de Montréal.

A cet égard, la descente policière du 2 octobre 1998 (Bellot et Langlois, 1999) sur le parc Pasteur a été perçue comme une opération de contrôle spectaculaire tant par les jeunes que par les intervenants communautaires. Elle est venue, en outre, renforcer le sentiment de révolte des jeunes qui ont perçu qu'il s'agissait d'un retour en force des stratégies de coercition alors qu'ils avaient cotoyé durant tout l'été des policiers qui, bien que présents ne faisaient pas de démonstration continuelle de leurs forces coercitives dans le parc, se limitant simplement à les faire se déplacer et à confisquer leur boisson.

Été 1998, extrait des notes du journal du 6 août

La présence policière s'accroît. Aujourd'hui, de 4 à 7 heures, il n'y pas eu une minute sans un policier sur le Parc Pasteur. Dans la nuit, assise à l'intérieur du Parc avec trois jeunes, nous nous sommes fait interpellé car cette nuit, il fallait circuler du parc. Les jeunes ont protesté, demandant pourquoi cette exigence soudaine. Le policier a alors répondu qu'on avait pas le droit de traîner et qu'il fallait circuler avant qu'il donne des tickets. Alors on s'est levé et on est parti au Parc des Fougounes. Je dirai que ce policier était un peu zélé même si, de plus en plus, le ton des pratiques semble monter, les expulsions du parc devenant plus courantes, la nuit.

Extrait des notes du journal du 16 août

Arrivée au Parc Pasteur, j'assiste à la fouille de J. Deux policiers l'arrêtent. Le menotent, le placent dans un coin du parc pas très loin des autres jeunes. L'un d'entre eux met des gants et procède à la fouille. Il sortira de nombreuses seringues (une vingtaine), du change et finalement un sac de pot. Cette fouille va prendre environ 15 minutes. Par la suite, les policiers défairont les menottes et le laisseront partir, tout en gardant le sac de pot. J m'expliquera par la suite que c'est la troisième fouille en deux jours. « Ils sont sur mon cas, ils arrêtent pas de me checker, faut que je tienne tranquille parce qu'ils vont ben finir par m'embarquer ».

Extrait des notes du journal du 12 septembre

Les graffitis insultant des policiers nommément se multiplient sur le Parc.

Pourtant, la plupart du temps, cette présence policière ne s'oriente pas vers des pratiques répressives à proprement parler, mais davantage vers un contrôle de la situation. Il s'agit alors de faire déplacer les jeunes, du trottoir à l'intérieur du parc, un jour, de l'intérieur du parc au trottoir, un autre jour; de vider des bouteilles de bière; d'être là. Cette présence s'accompagne paradoxalement, le plus souvent, d'interactions où les jeunes tentent de faire valoir leurs points de vue ou alors d'obtenir des renseignements sur leur situation légale.

Extrait des notes du journal 12 juillet 1997

J'ai passé avec X, Y, Z, une bonne partie de l'après-midi dans le Parc. Ils avaient acheté de la bière. On discute de musique, de relations amoureuses mais aussi du squeegee. Z explique qu'aujourd'hui, il a décidé de ne pas faire de squeegee parce qu'il est tanné de prendre des tickets. Un peu plus tard, alors que deux policiers arrivent sur le parc, il ira de son proche chef les voir. Revenant vers nous, il expliquera qu'il comprend pas les « cochons », ils sont même pas capables de m'expliquer pourquoi ils donnent des tickets. « T'sais t'as beau leur dire que nous ont rend un service quand on squeegee, pis que le monde qui veulent pas nous donner on les force pas et ben eux ils comprennent pas. T'sais ils disent que c'est dangereux, pis qu'ils ont des plaintes. Ben moè j'ai jamais entendu parler d'accident de squeegee pis j'ai jamais vu personne appeler la police quand je squeegeais »...

Ainsi, il apparaît que, de la même manière que pour les adultes dont les interventions s'inscrivent dans une stratégie éducative, les adultes inscrits dans une stratégie punitive contrôlent, encadrent, surveillent ces jeunes bien davantage que n'importe quel autre jeune. La majorité des interactions ne se transforme pas pour autant en pratiques répressives dans les parcs que ce soit pour la police publique ou privée. Habituellement, il s'agit de contester, en les faisant circuler, le droit des jeunes d'occuper un espace public.

Néanmoins, au-delà de ces pratiques de contrôle par la surveillance et la présence des forces de l'ordre dans les endroits où se trouvent les jeunes, les années 1990 ont vu le développement de pratiques d'intervention coercitives, qui visaient la criminalisation des activités quotidiennes des jeunes, directement.

* *Le processus de criminalisation des activités quotidiennes des jeunes en situation de rue*

La criminalisation des activités quotidiennes des jeunes, notamment au travers de la criminalisation de la pratique du squeegee, s'inscrit dans le cadre d'une gestion de l'ordre (Landreville et coll., 1998).

Cette gestion de l'ordre s'inspire des politiques de tolérance zéro, développées dans les villes américaines, notamment New-York (Wacquant, 1999). Inscrite dans un courant néo-libéral, la tolérance 0 vise à ramener l'ordre dans les villes américaines, en ciblant les groupes de population susceptibles de criminalité (Wacquant, 1999). Pour ce faire, il devient urgent de pénaliser l'ensemble des comportements associés à des modes de vie, définis comme déviants. La consommation de drogue, le trafic, mais aussi les stratégies de survie telles que le squeegee, la mendicité, la prostitution deviennent les cibles de la tolérance zéro à New-York.

Ainsi, cette politique a pour objectif de policer ce qui est considéré comme des désordres. On pense, en effet, qu'en mettant fin à la petite criminalité, il sera possible de renforcer la sécurité des villes américaines. L'important est alors de supprimer, l'ensemble des situations, susceptibles de provoquer de l'insécurité urbaine.

La tolérance zéro s'inspire ici de la théorie du carreau brisé (*broken windows*). Cette théorie stipule que pour endiguer la petite criminalité, il importe de mettre fin à l'ensemble des situations de dégradation de l'environnement. Pour les partisans de cette théorie, laisser un graffiti, une fenêtre brisée, c'est ouvrir la porte à une dégradation accrue, tant physique que sociale, du quartier. Aussi, il s'agit de contrôler l'environnement, pour faire échec à la multiplication des actes de petite délinquance et aux incivilités.

Derrière cette thèse, il est possible de constater la peur de l'épidémie et de la contagion. Dès lors, pour mettre fin à ces risques urbains, la répression devient un outil, en ciblant les comportements et les personnes qui sont considérées responsables de ces désordres. L'application de la répression se concentre alors dans des aires géographiques (ghettos ou quartiers du centre-ville) où la visibilité des désordres est réelle (Wacquant, 1999).

Pourtant, si la théorie du carreau brisé a contribué à mettre en place des pratiques d'intervention répressives, visant à contrôler la dégradation physique des quartiers, la tolérance 0 va plus loin en s'attachant aux désordres sociaux. Un seul mot d'ordre : nettoyer New-York, de sa misère et les stratégies de survie qui l'accompagnent. Ainsi, loin d'être seulement une campagne de revitalisation, la tolérance 0 relève davantage de l'opération de nettoyage, pour mieux embellir la ville, et y faire revenir touristes et résidents aisés.

Ce détour par New-York vise à contextualiser les pratiques punitives mises en place à Montréal, notamment parce que le service de police et la Ville de Montréal s'en sont inspirées en allant même rencontrer leurs confrères new-yorkais. La Ville de Montréal et son service de police vont en effet dans une certaine mesure s'appuyer sur cette philosophie pour mettre fin à la présence des jeunes définis comme des jeunes de la rue en criminalisant leur quotidien. Le journaliste Héту de La Presse retrace cette similarité dans « Squeegees : à New-York, la politique de la tolérance 0 fait fureur » (La Presse, 2 mai 1998)

Les pratiques coercitives utilisent toutes la contravention, comme outil central de l'intervention pénale. Cependant, nous verrons ultérieurement, que la contravention peut se transformer, rapidement, en d'autres formes de sanctions, plus contraignantes. Ainsi, le processus de criminalisation s'appuie très largement sur la punition que propose la contravention en sanctionnant, d'une part, la présence inadéquate des jeunes dans les espaces publics et, d'autre part, la stratégie de survie qui se développe : le squeegee.

Les changements de statut du parc Berri et du Carré Saint-Louis (Charest et Gagné, 1997) constituent une des manières de sanctionner la présence des jeunes dans le centre-ville. Le passage d'un statut de place publique à parc public conduit, en effet, à l'établissement de règles, notamment de fréquentation, qui font en sorte que ces espaces connaissent désormais des heures d'ouverture et de fermeture. Ainsi, en 1996, la transformation du parc Berri en place Emilie Gamelin¹⁰, a contribué à la multiplication des contraventions à l'égard des jeunes qui utilisaient cet espace, comme un espace de vie, la nuit.

Cette transformation¹¹ inscrite dans la politique que met en place la ville de Montréal à l'égard des jeunes qualifiés de jeunes de la rue, en particulier et à l'égard de la population itinérante en général. Appuyant cette transformation, une pétition des commerçants et résidents circulera durant le printemps 1996. Durant l'été, j'observerai que les jeunes continuent de fréquenter cette place la nuit recevant de nombreuses contraventions¹². Si je n'ai jamais eu de contraventions, j'ai cependant été expulsée à de nombreuses reprises de ce parc, durant les nuits de l'été 1996.

Une action de désobéissance civile aura lieu le 29 juillet, les jeunes maintenant leur présence durant la nuit dans le Parc. Cette action conduira à l'arrestation d'environ 70 jeunes qui recevront des contraventions pour occupation illégale de la place. Présente, je resterai à l'extérieur de la place avec quelques jeunes pour observer cette descente policière. Ces contraventions feront l'objet d'un recours collectif au motif que la transformation du Parc Berri en Place Émilie Gamelin précisant des heures d'ouverture et de fermeture n'a pu se réaliser puisque le règlement de zonage n'a pas été modifié. Ces jeunes obtiendront gain de cause en 1999, le 28 juillet. Ce jour là, la Ville transformera immédiatement son

¹⁰ Les termes sont trompeurs puisque la place Émilie Gamelin a le statut de parc. A ce titre, elle est soumise à la réglementation de la Ville sur ses parcs, notamment en ce qui a trait aux heures d'ouverture et de fermeture.

¹¹ Pour une analyse détaillée de cette transformation voir Thomas (2000).

¹² C'est dans ce contexte, que je commencerai mon terrain sur cette place comme j'ai pu le mentionner dans le chapitre 2.

règlement de zonage, pour rendre officielle et légale la transformation de cette place en parc conformément aux statuts.

Extrait du journal le 28 juillet 1999

Je suis sur Pasteur, quand X vient m'apprendre que le recours collectif contre les tickets de Berri a marché. Il m'explique qu'il n'avait pas le droit de donner des contraventions parce que la Ville c'était même pas occupé de changer ses affaires. « C'est rare qu'on a la justice avec nous autres mais la Ville est tellement tout croche, c'est comme pour l'affaire du permis de squeegee ». La nouvelle se répand très vite dans le Parc. Les jeunes décident alors de partir sur Berri pour fêter ça ce soir.....A minuit, la police viendra faire circuler tout le monde au motif qu'il faut fermer le parc comme le règlement l'impose. On ne comprend pas vraiment pourquoi, les discussions se poursuivent. Finalement les jeunes ne sachant plus très bien qui croire, décident de retourner à Pasteur, c'est moins de trouble...

Dans la même logique, le changement de statut du Parc Pasteur s'accompagne d'une volonté de « nettoyer cette place » comme le mentionne un document interne de l'université, la demande de gestion de cet espace visant à embellir l'entrée de l'université.

Ici, la Ville ne pourra pas modifier le statut du parc, même si elle a essayé de le faire, car le donataire de ce parc avait exprimé la volonté que cet espace demeure un espace public. Le montage ne sera donc pas le même. La Ville de Montréal va rétrocéder, par bail, la gestion de ce parc à l'Université du Québec à Montréal, si bien que la sécurité de l'Université devient la première organisation chargée de la surveillance de cet espace.

Par ailleurs, la contraventionnalisation à partir du contrôle de l'espace public occupé ne concerne pas strictement les jeunes qualifiés de jeunes de la rue, elle s'applique à toutes les populations qualifiées de marginales qui fréquentent le centre-ville. En lien avec l'occupation de l'espace public, les jeunes vont aussi recevoir des contraventions pour avoir bu, occupé plus d'un espace sur un banc alors qu'ils y dorment, refusé de circuler, traversé incorrectement la rue. Par contre, lorsqu'il s'agit d'interdire la pratique du squeegee, la cible de la stratégie

punitive est plus directement les jeunes qualifiés de jeunes de la rue, puisqu'il s'agit d'une stratégie de survie qui les caractérise aux yeux des autorités. Cependant, à Montréal, la stratégie punitive n'a jamais conduit à la création d'un article criminalisant directement la pratique du squeegee, comme c'est le cas en Ontario.

L'adoption de la Loi 8 par le Parlement ontarien réalise, en effet, parfaitement une logique de police des désordres puisque, dès son intitulé, il est stipulé que la loi 8 est une loi « visant la sécurité en Ontario en interdisant la sollicitation agressive, la sollicitation de personnes dans certains lieux et le rejet de choses dangereuses dans certains lieux ». Cette loi, adoptée en 1999, vient de créer une infraction de sollicitation agressive qui prend la pratique du squeegee en considération. Devenue sollicitation agressive, la pratique du squeegee est maintenant, en Ontario, sanctionnée, pour la première infraction d'une amende maximale de 500\$, et d'une amende maximale de 1000\$ et/ou un maximum de 6 mois d'emprisonnement pour les infractions suivantes. Cette pratique de criminalisation est reprise dans d'autres villes canadiennes comme Winnipeg, qui interdit la « sollicitation commerciale ».

À Montréal, la criminalisation s'est organisée autour d'incriminations existant mais qui étaient peu utilisées (simplement pour des pratiques de prostitution de rue) auparavant, même si les pratiques ont évolué, au cours des cinq dernières années.

La majorité des jeunes rencontrés durant le terrain faisant du squeegee avaient déjà reçu des contraventions pour cette pratique. L'implantation et le développement de cette criminalisation se sont effectués durant la période où j'ai réalisé mon terrain. Par conséquent, il s'agit d'un élément ayant structuré l'expérience de rue des jeunes que j'ai rencontrés tant du point de vue des personnes criminalisées, les jeunes, que du point de vue des personnes criminalisant, la police. L'été 1998 constitue le cœur des enjeux autour de la

pratique du squeegee. D'ailleurs, la couverture médiatique de cette période témoigne de cet enjeu pour Montréal, puisque les journaux, les lignes ouvertes, les émissions télévisées se feront l'écho des débats entourant le développement de la criminalisation, la proposition morte-née d'associer les compagnies pétrolières aux jeunes squeegees. Cette polémique sera assez présente pour devenir un enjeu de la campagne électorale municipale puisque, en novembre, chacun des candidats à la mairie devra présenter son opinion sur les moyens d'actions à implanter pour enrayer la pratique du squeegee. Voilà comment un journaliste présentait l'été 1998 : « Les squeegees auront la vie dure cet été » (Journal de Montréal, 12 avril 1998).

La ville de Montréal, ou plus exactement son corps policier incrimine le squeegee, jusqu'en 1998 à partir de deux infractions, pouvant menant à des constats d'infraction dont les montants sont respectivement de 135\$ et de 27\$. La première incrimination utilisée se retrouve dans le Code de sécurité routière (C.S.R.), qui dispose que :

Art 448 : Un piéton ne peut se tenir sur la chaussée pour solliciter son transport ou pour traiter avec l'occupant d'un véhicule.

La seconde incrimination est issue d'un règlement municipal. L'article 21 du règlement C-4 sanctionne ainsi :

Quiconque de s'être tenu sur le trottoir, sur la voie publique ou à un lieu de stationnement dans le but de solliciter la surveillance ou la garde d'un véhicule ou d'offrir ses services pour nettoyer, essayer ou polir un véhicule, sans un permis du directeur¹³.

Cet article deviendra caduque et ne sera plus appliqué à partir de l'été 1998, notamment après les interpellations du conseil de Ville et de la Communauté

¹³Le Directeur = le directeur du service de police ou le directeur du service de la circulation et du transport.

urbaine par les jeunes qui pratiquaient le squeegee. Ces interpellations seront relatées dans la presse : « Squeegees, itinérants et marginaux à l'Hôtel de Ville » (Le Journal de Montréal, 16 avril 1998). En effet, durant le printemps et l'été 1998, des jeunes qui pratiquaient cette stratégie de survie, accompagnés d'intervenants, viendront à différentes séances de ces deux Conseils, demander des informations quant aux procédures à suivre pour l'obtention de ce permis.

Devant les ambiguïtés, entre la volonté d'interdire la pratique du squeegee et celle d'encadrer cette pratique, la ville décide, en août 1998, d'abolir cet article et fait la recommandation au service de police de poursuivre les jeunes pratiquant le squeegee en vertu de l'article du Code de la sécurité routière, en leur donnant, dans un premier temps, un avertissement et, par la suite, à la seconde offense, en dressant un constat d'infraction. Selon la Cour municipale, environ 600 constats d'infraction ont été émis durant l'année 1998¹⁴. Les constats d'infraction suivants sont traités selon la procédure habituelle attachée à la récidive, telle que décrite dans l'article 75 CCP, qui donne l'autorisation aux policiers de détenir un jeune récidiviste s'il s'agit du seul moyen raisonnable de mettre fin à l'infraction. Certains policiers préféreront toutefois confisquer les squeeeges des jeunes. Un policier rencontré dans la rue me mentionnera en avoir confisqué 11 dans une soirée, tandis que dans les journaux¹⁵, les pompistes du centre-ville se plaignent de voir disparaître tous les squeeeges mis à la disposition de leur clientèle.

Au-delà des changements dans les outils utilisés dans le cadre de la stratégie punitive, l'été 1998 marque aussi le début d'une interpellation sociale, notamment par les médias, quant à « l'opération de nettoyage » que semble vouloir réaliser la Ville. Certains titres sont évocateurs de ce repositionnement médiatique : « Le Squeegee du Quartier latin, une espèce en voie de disparition » (La Presse, 28 juin 1998); « A comedy of infraction » (The Mirror, 25 juin - 2 juillet 1998).

¹⁴ Estimation fournie par un procureur de la couronne.

Les changements de pratique policière survenus au cours de l'été 1998 ont aussi fait l'objet de nombreux commentaires de la part des jeunes que je cotoyais. Ainsi, pour certains, seul le coût trop élevé de l'amende du règlement municipal devait être contestée. Pour d'autres, l'amende de 27 \$ devrait être payable dans la mesure où elle maintient un intérêt lucratif à cette pratique. D'autres jeunes refusaient de se réjouir de ce changement, contestant en bloc la nature illégale du squeegee.

Cependant, quelle qu'ait été leur position, les jeunes observés ne payaient que très rarement leurs constats d'infractions. Or, ne rien faire en matière de contravention, correspond à se faire déclarer coupable très rapidement, si bien que la non-action des jeunes au plan juridique a entraîné la mise en place d'un processus juridique allant jusqu'à l'emprisonnement. A cet égard, il importe de noter que les années 1999 et 2000 ont certainement représenté des années de détérioration de la situation des jeunes, dans la mesure où leurs contraventions, prises au plus fort de la répression en 1998, parvenaient au bout du système pénal.

Une analyse du cheminement des infractions conduite par Bujold (2000) donne les résultats suivants. A partir des constats d'infraction émis entre le 1^{er} août 1998 et le 31 décembre 1999 pour la Ville de Montréal, soit 2 561 constats émis en vertu de l'article 448 du Code de la sécurité routière, l'auteure a retracé le nombre approximatif de personnes concernées soit environ 474 personnes, qui avait au moins un constat d'infraction directement associé à la pratique du squeegee. Sur cet échantillon des constats d'infraction émis pour la pratique du squeegee à Montréal, au moment de la cueillette de données, 12 personnes avaient été emprisonnées pour non paiement d'amende.

Décrivant le cheminement vers l'emprisonnement pour non paiement d'amende en cinq étapes, comme présenté dans Bellot (1995), Bujold montre que le

¹⁵ La Presse, 28 juin 1998.

parcours juridico-administratif prend environ un an pour se réaliser. Par conséquent, au moment de la cueillette de données, au début de l'an 2000, seuls les constats émis en 1998 arrivent au terme du cheminement juridique de l'emprisonnement pour non paiement d'amende. Or, si 12 jeunes ont déjà été emprisonnés en lien avec ces constats, 94 autres font l'objet d'un mandat d'emprisonnement émis à leur endroit. Ainsi, dans une position la plus favorable, environ 25% des personnes ayant écopé de constats d'infraction pour squeegee devront faire de l'emprisonnement pour non paiement d'amende. Cette situation est d'autant plus réelle que le montant de l'amende passe de 27\$ au moment du constat à 222\$ au moment de l'émission du mandat d'emprisonnement.

La criminalisation du squeegee contribue très facilement à la mise en place d'une stratégie largement punitive puisqu'elle conduit dans au moins le quart des cas retracés en 1998 à l'emprisonnement. Or, l'expérience de l'incarcération que vont connaître certains jeunes va accroître leur vulnérabilité sociale et économique en renforçant les conditions d'exclusion qu'ils vivent et par là-même, la disqualification sociale dont ils sont l'objet. En outre, elle va renforcer l'incompréhension du jeune à l'égard du monde adulte, comme la présentation du quotidien et des trajectoires de rue le montrera ultérieurement. L'exemple de la criminalisation du squeegee constitue une des manières la plus éloquente d'évoquer la stratégie punitive mise en place à l'endroit des jeunes en situation de rue à Montréal.

Autrement, d'autres pratiques d'intervention normalisante viendront non pas punir les jeunes pour les activités qu'ils déploient dans la rue, mais davantage chercher à prévenir l'adoption par les jeunes de comportements à risque comme la consommation de drogue par injection, par exemple ou à soigner les jeunes qui ont déjà plongés dans ces comportements. Ainsi, des pratiques d'intervention dont l'ampleur et la spécificité jeune sont récentes, viendront proposer une alternative à cette stratégie punitive, par le développement d'une stratégie de nature plus thérapeutique.

2.1.3 La stratégie thérapeutique

A partir de 1998, la polémique autour des pratiques d'intervention à l'égard des jeunes va mettre de l'avant la nécessité de répondre à leurs besoins en termes de santé et de services sociaux. Ainsi, la rue n'est plus simplement perçue comme un espace à risque pour l'engagement dans une voie criminelle, qui nécessite une stratégie punitive, mais aussi comme un espace à risque de mort ou de maladie. Les résultats de l'étude de Roy et coll. (1998) montrant que les jeunes définis comme des jeunes de la rue ont un taux de mortalité 14 fois supérieur aux autres jeunes de la même catégorie, va renforcer la perception de l'urgence d'une intervention psycho sociale et médicale auprès de ces jeunes. « L'équipe dédiée aux jeunes de la rue » mise en place en 1999 sera partiellement une réponse à cette lecture des besoins des jeunes. Les données concernant le déploiement de cette stratégie sont limitées dans la mesure où elle coïncide avec la fin de mon terrain ethnographique. Pourtant j'ai souhaité la mentionner puisque elle marque une nouvelle articulation entre représentation de la rue et pratiques d'intervention. En effet, si la stratégie éducative s'appuie sur une représentation de la jeunesse en danger et en difficulté dans un souci de protection et d'apprentissage de l'émancipation, la stratégie punitive se fonde quant à elle sur une représentation d'une jeunesse dangereuse et un sentiment d'insécurité. La stratégie thérapeutique adopte, dans une certaine mesure, la même posture, même si le risque n'est pas criminel mais bien davantage sanitaire et social.

Cette nouvelle stratégie thérapeutique ou curative dans son ampleur va donc se réaliser de la même façon que la stratégie punitive, soit en multipliant la présence de personnels de santé pour « contrôler et surveiller » le quotidien de ces jeunes en situation de rue, et leur interdire de manière explicite ou implicite leurs pratiques définies comme des comportements à risque.

La multiplication du nombre d'infirmier(es)¹⁶ de rue à partir de 1999, dont le mandat est de répondre aux besoins des jeunes et de leur faciliter l'accès aux services dont ils ont besoin, constitue un des virages pris par les autorités sanitaires du centre-ville de Montréal. En outre, ces mandats infirmiers se définissent autour de tactiques *outrreach* qui font des infirmières un nouvel acteur présent directement dans les milieux de vie des jeunes. Ainsi, il est possible de constater, à partir de 1999, l'existence d'adultes appartenant au monde médical qui se surajoutent aux policiers et aux travailleurs de rue pour « encadrer » la présence des jeunes en situation de rue.

Quant au « contrôle » des activités quotidiennes d'un certain nombre de jeunes en situation de rue qui s'injectaient des drogues, il se réalise en partie par le développement de la prescription de la méthadone. En effet, à partir de 1999, les jeunes en situation de rue qui consomment de l'héroïne vont se voir proposer d'intégrer des programmes de prescription de méthadone, soit sous la forme de programmes à bas seuils, soit sous la forme de programme de maintenance. Si ces pratiques d'intervention visant dans leurs finalités, la réduction des méfaits liés à la vie de rue des jeunes, elles portent un regard réducteur sur cette vie de rue. En effet, d'une part, elles circonscrivent le plus souvent l'intervention au champ sanitaire de la vie de rue défini notamment par les comportements à risque que les jeunes adopteraient. D'autre part, elle transforme l'expérience de la rue en la limitant à une expérience toxicomaniaque pour laquelle la méthadone est une réponse thérapeutique favorisée. Ce faisant, ces pratiques d'intervention réduisent la diversité des expériences de la rue à des expériences de consommation de drogues injectables, et réduisent les produits consommés à l'héroïne alors que le contexte montréalais se définit plutôt encore maintenant

¹⁶ D'une infirmière qui partageait son temps entre différents organismes communautaires, à une dizaine d'infirmier(e)s travaillant soit dans le cadre de l'organisme Médecins du Monde, soit dans le cadre de l'équipe dédiée aux jeunes de la rue créée au CLSC des Faubourgs, soit dans le cadre de projet d'intervention en toxicomanie. « L'équipe dédiée aux jeunes de la rue » reprend de manière générale le modèle de l'Équipe-Itinérance du même CLSC, et se compose d'infirmières, d'un psychologue.

autour d'une forte consommation de cocaïne injectée (Schneeberger, 2000; Bourgois et Bruneau, 1999).

La présentation des différentes stratégies d'intervention pratiquées auprès des jeunes en situation de rue s'inscrivant toutes d'une manière ou d'une autre dans la logique de normalisation a conduit à montrer comment les pratiques d'intervention structurent l'expérience de rue des jeunes, notamment par les conséquences qu'elles entraînent. Ces dernières, tantôt positives, vont redonner des opportunités aux jeunes pour qu'ils neutralisent ou sortent du processus de vulnérabilité dans lequel ils sont inscrits, faisant de la rue une expérience transitoire, tantôt, plus négatives, elles vont renforcer cette vulnérabilité des jeunes en situation de rue au point de cristalliser cette situation et faire de l'expérience de rue, un mode de vie contraint. La présentation du quotidien et des trajectoires de rue dans le chapitre suivant viendra montrer comment ces différentes conséquences sont vécues par les jeunes.

Mais, considérer la rue comme un espace d'intervention ne s'inscrit pas seulement dans une lecture des stratégies de normalisation qui structurent les expériences de rue des jeunes. En effet, d'autres adultes, ceux-là provenant du milieu criminel sont aussi dans la rue et structurent par leur présence et leurs actions, l'expérience des jeunes en situation de rue. Le terme d'intervention sera ici utilisé dans une acception plus large que celle associées aux intervenants des secteurs sociaux, médicaux et judiciaires, pour désigner les formes d'action que posent d'autres adultes dans la rue et qui structurent elles aussi les expériences de rue des jeunes. Pour autant, l'analyse se limitera aux interventions des autres adultes qui ont eu une certaine récurrence, soit celles du monde criminel.

2.2 Un cadre marginalisant d'intervention : les pratiques d'incitation criminelle

Alors que les jeunes en situation de rue sont en contact permanent avec des adultes, intervenant pour les sortir de la rue ou limiter les méfaits de l'expérience de la rue, ils sont aussi entourés d'autres adultes cherchant cette fois-ci à les intégrer progressivement dans le milieu criminel de la rue. Cette présence constante est cependant moins visible que les autres pratiques d'intervention plus conventionnelles. Pourtant, les gestes de ces adultes vont avoir un impact certain sur l'expérience de rue de plusieurs jeunes, en la structurant dans un registre différent cependant. La présence d'opportunités criminelles n'est pas en effet quelque chose d'abstrait. Concrètement, sur la rue, il est possible d'observer des pratiques de recrutement, d'initiation, de parrainage, de support et de promotion que réalisent des adultes, le plus souvent associés au milieu criminel. Ces opportunités vont devenir des événements marquants la trajectoire de rue de certains jeunes qui décideront de les saisir.

S'il est difficile d'affirmer que le monde criminel prend en charge les jeunes dès leur arrivée dans la rue, il n'est pas possible de nier non plus, que ce milieu est présent et va progressivement tenter de récupérer les jeunes, qui leur paraissent les plus doués et les plus désireux de faire partie de ce milieu. A cet égard, il importe de sortir des histoires d'horreur qui font croire à un embrigadement des jeunes dans le milieu criminel, dès leur descente de l'autobus.

Le monde criminel a besoin de pouvoir faire confiance et, à ce titre, de la même façon que pour les interventions plus conventionnelles, le premier souci vise la création de liens de confiance. Les stratégies que ces adultes vont alors adopter sont diverses mais elles ont toutes pour but d'assurer une présence et un support au jeune qui fait face à une difficulté.

Les preuves de support les plus impliquantes concernent le plus souvent la question du cautionnement. Ainsi, de nombreux jeunes connaissent le nom ou le numéro d'une personne à contacter, en cas de détention, que des pairs ou des adultes chargés de surveiller le bon déroulement des activités criminelles sur la rue leur ont donné. Cette personne se chargera de payer leur caution, pour leur permettre de sortir de la détention préventive et donc de revenir dans la rue. Ce premier support engage nécessairement une dette de la part du jeune, qui tentera de s'acquitter de cette dernière en remboursant ordinairement par le biais de la vente de drogues ou de la prostitution. Pour certains jeunes, cette dette va constituer le premier pas dans des activités dites criminelles, le contact s'étant établi soit en prison, soit par la personne qui a payé la caution. Pour d'autres, cette dette va renforcer leur implication dans des activités dites criminelles.

Dans d'autres circonstances, le milieu offre des appartements ou paye le loyer, en échange de vente de drogues de la part des jeunes. Mais plus encore, c'est la disponibilité des appareils de communication : téléavertisseurs, téléphone cellulaire, qu'ils offrent aux jeunes qui se mettent à la vente de drogue, qui apparaît la première stratégie que le milieu déploie, pour attirer et inciter les jeunes à s'engager dans une voie criminelle.

Extrait du journal de bord, août 1998

J'ai passé l'après midi avec les deux personnes chargées de surveiller la vente sur le parc Pasteur. Le premier est en fait un des jeunes que j'ai rencontré l'an passé et qui « a eu une promotion ». La discussion a porté sur cette promotion récente. Il était soucieux de me montrer comment il organisait sa nouvelle fonction. Sortant un agenda électronique, il me montre comment il inscrit les quantités de drogues fournies aux vendeurs, les dettes qu'ils ont, les quarts de travail. Très rapidement, il me fait des multiplications sur sa machine pour montrer les gains qu'il espère mais aussi en déduisant les dettes, les gains réels qu'il obtient après reversement de ses propres dettes. C'est évident que c'est plus payant qu'être étudiant. Il me l'a dit aussi. Mais surtout il conclue que l'important c'est de contrôler les dettes de ses vendeurs à tous les niveaux pour que la « business roule ».

De fait, l'intervention du milieu criminel s'inscrit le plus souvent dans l'octroi aux jeunes des moyens économiques de participer à la société de consommation

dans laquelle ils vivent. La description ultérieure de l'engagement des jeunes dans l'économie souterraine du centre-ville témoignera de ce besoin de réussite sociale qu'affichent les jeunes et que des membres du milieu criminel leur offrent.

La présentation de l'ensemble des interventions tant conventionnelles qu'émanant du milieu criminel a permis de faire état des différents éléments de structuration de l'expérience de rue observés. Le décor planté, il est temps maintenant de s'intéresser à la marge de manoeuvre des jeunes en cherchant à comprendre comment ils bâtissent leur quotidien mais aussi en pratiquant une lecture dynamique et s'intéressant aux changements et oscillations de leur trajectoire de rue.

Pourtant, du point de vue des jeunes, le passage à la rue s'inscrit plutôt dans une logique de découverte et non pas de discrédit où la possibilité de réaliser de nouvelles expériences qui se construisent dans le cadre d'une sociabilité juvénile. La rue est donc perçue par eux comme un espace d'apprentissage et d'expérimentation avec les pairs qui se détachent du caractère contraignant des espaces traditionnels de socialisation gouvernés par les adultes, espaces dans lesquels ils ont fait l'expérience de l'échec et de la fragilisation de leur inscription sociale comme l'a montré l'analyse présentée dans le chapitre trois.

Chapitre 5 :

L'expérience de la rue : entre
émancipation et aliénation

La lecture des données dans une perspective théorique de la structuration sociale, telle que Giddens (1987) l'a énoncée, donne l'occasion de rendre compte, d'une part, au plan de la structure, des contraintes et des opportunités qu'elle offre et, d'autre part, au plan de l'action, de faire état de la capacité réflexive des jeunes en faisant ressortir leur marge de manoeuvre. Les chapitre trois et quatre ont permis de faire état des éléments de structuration qui peuvent éclairer l'expérience de rue des jeunes que ce soit en amont de la rue ou dans le cadre des pratiques d'intervention à l'égard des jeunes définis comme des jeunes de la rue.

Dans ce chapitre, il s'agit maintenant de faire apparaître, dans ce décor, l'expérience de la rue des jeunes au travers des vécus et des points de vue que j'ai pu recueillir ou observer et reconstituer sous la forme de trajectoires de rue. L'analyse vise donc à présenter les différents rapports qu'entretiennent les jeunes rencontrés avec le monde de la rue au travers de leur quotidien.

Postulant la diversité et la complexité des expériences et donc des rapports au monde de la rue qu'elles tissent, j'ai souhaité, en demeurant plus de trois ans dans la rue, appréhender en effet de manière longitudinale ces expériences, pour comprendre comment elles existent et se modifient.

Par conséquent, la présentation des résultats va suivre ces jeunes de leur entrée aux modalités de sortie de rue observées. Elle permettra de décrire le processus qui conduit les jeunes d'un rapport émancipatoire avec le monde de la rue à un rapport aliénant dans certains cas. S'agissant d'un processus, le passage de l'une à l'autre des figures est plus ou moins progressif et dépend d'évènements, de circonstances et de situations que j'explicitierai.

Tous les jeunes m'ont présenté leur expérience de la rue comme une expérience qu'ils envisageaient à l'origine comme devant être une expérience transitoire. Ils estimaient alors avoir tous la marge de manœuvre nécessaire pour sortir de la rue. Cependant, certains n'y parviendront pas, ou plus difficilement, du moins au moment où je les ai rencontrés.

Parler de l'expérience de la rue en termes de processus, c'est donc retenir l'idée de ruptures, de continuités et de discontinuités qui éclairent de manière dynamique les expériences de rue en présentant les contraintes et les opportunités qui s'offrent aux jeunes et qui construisent la chronicité de leur vulnérabilité.

Dans cette perspective, après avoir évoqué le moment clé de l'entrée dans la rue, je présenterai comment l'expérience de la rue, au quotidien, peut se limiter à un épisode initiatique de la rencontre avec un monde marginal ou devenir un mode de vie qui peut aboutir à un enfermement plus ou moins prolongé dans ce monde social.

Section 1 : L'entrée dans le monde de la rue

L'entrée dans la rue est généralement conçue comme le moment de la rupture avec un cadre de socialisation jugé conventionnel. Dans le premier chapitre, le passage à la rue était analysé comme une réponse à une crise, tout en signifiant une rupture d'avec le monde. Cette vision de la rue comme l'expression d'une rupture se construit alors, tantôt comme une situation subie, tantôt comme une situation désirée, témoignant soit de l'identité de victime soit de celle de délinquant associé au jeune considéré.

Pourtant, Lucchini (1993) montrera comment le passage à la rue, loin de marquer une rupture, renvoie plutôt à un cheminement progressif d'éloignement du milieu familial. Dion et Picard (2000) reprennent cette perspective pour décrire le passage à la rue des jeunes

Les crises sociales successives ont privé les jeunes de l'espace social qu'ils occupaient autrefois de façon normale. Les crises économiques, la rareté de l'emploi, l'éclatement du système scolaire et les exigences accrues de performance, les familles éclatées qui appauvrissent, vulnérabilisent le milieu familial, les coupures dans tout le filet de sécurité sociale amènent une pauvreté, une dépendance sociale et l'exclusion d'un nombre croissant de jeunes qui, en des temps meilleurs, se seraient facilement trouvés des moyens légitimes d'atteindre une autonomie d'adulte à un âge même précoce (...). Ainsi, qu'ils se réfugient dans la rue pour cause de difficulté familiale ou qu'ils se retrouvent à la rue par suite d'exclusion, de décrochage, d'abandon institutionnel ou familial ou de pertes de leurs moyens d'autonomie, les jeunes sont pauvres, isolés et donc privés de portes de sortie (Dion et Picard, 2000 : 13).

Les jeunes définis comme des jeunes de la rue qui fréquentent le centre-ville sont donc généralement des adolescents qui, pour de multiples raisons, se sont écartés des chemins traditionnels de la socialisation. Décrochage scolaire, difficultés de relations avec leurs parents, refus d'une prise en charge institutionnelle, pauvreté, non-emploi constituent autant d'éléments qui caractérisent leur trajectoire, éléments qui caractérisent la fragilisation sociale qu'ils vivent, comme je l'ai présenté dans le chapitre trois.

Pour ces jeunes, la rue n'est pas un choix, elle est l'ultime espace auquel ils ont recours pour vivre de manière temporaire ou plus permanente, souvent pour réussir une quête d'autonomie qu'ils n'ont pu réaliser ailleurs. L'analyse de leur trajectoire de vie témoigne toujours de difficultés d'insertion bien avant la rue. Mais, ces difficultés prennent différentes formes et ont des conséquences plus ou moins grandes sur leurs possibilités d'accéder à une intégration sociale complète.

En outre, l'analyse des données montre que ces difficultés peuvent s'accroître

dans la rue, mais qu'elles n'y naissent pas. Bien au contraire, la trajectoire de certains jeunes montre que la rue peut constituer un répit momentané par rapport aux expériences négatives qu'ils ont vécues dans d'autres espaces : famille, école, centre d'accueil, travail...

Ainsi, la rue devient l'espace qu'ils veulent investir pour y connaître des expériences plus heureuses. Il importe ici de considérer que l'espace rue peut-être, pour le jeune, un espace où les expériences qu'il vit lui semblent positives notamment en ce qu'elles lui donnent une nouvelle autonomie. L'image de la rue, école de la vie, teinte la plupart des discours des jeunes.

Natalie, 21ans, 3 ans de rue et sortie de la rue en 1999 après avoir eu son bébé

Voilà comment elle raconte sa nouvelle vie :

T'sais moi maintenant je me rends compte de tout ce que j'ai appris dans la rue. Parce que t'sais je sais faire avec peu de chose, pis je sais où aller demander des affaires, pis comment il faut les demander. Ma mère elle m'aide aussi la dedans. Mais tu vois je vois les autres mamans et ben je trouve qu'elle savent pas comment faire pour que ça soit moins cher. Moi je sais j'ai appris à me débrouiller seule et sans argent.

La présentation des différents éléments de fragilisation des trajectoires de vie des jeunes, en amont de la rue, permet d'envisager les modalités d'entrée dans la rue comme des réponses à cette situation vécue par les jeunes, sans que ces modalités soient nécessairement une réponse à une crise du point de vue des jeunes. Elles peuvent dès lors prendre la forme d'un passage progressif ou d'un passage brutal.

1.1 Une entrée progressive dans le monde de la rue

La constatation d'un passage progressif à la rue témoigne du fait qu'il est difficile de devenir un jeune de la rue, du jour au lendemain. Par conséquent, la modalité d'entrée se construit dans un processus d'éloignement du milieu familial et d'origine. Ce processus s'inscrit dans les transitions que le jeune doit réaliser pour parvenir à la vie adulte. Pour autant, le passage à la rue n'est pas toujours dans un premier temps, ce que le jeune a envisagé en partant de chez ses parents. Considérant les éléments de fragilisation présentés dans le chapitre trois, l'analyse du processus de passage à la rue se décompose en deux temps : la rencontre avec la ville et le centre ville, puis la rencontre avec le monde social de la rue.

1.1.1 La rencontre avec la ville

Dans ce cadre, la modalité d'entrée dans la rue doit être lue en regard du rôle d'attraction que jouent certains espaces. Ainsi, durant les années 95-99, Montréal et Québec, notamment leur centre-ville respectif, sont devenus des pôles d'attraction pour une jeunesse, qui en région, se sentait prise au piège, ne pouvant réaliser ses aspirations (Gauthier, 1997). L'analyse des trajectoires résidentielles de jeunes précaires conduite par Gauthier et ses collègues montre comment, dans un contexte de passage difficile à une vie adulte autonome, l'attraction vers les centres urbains sont une des raisons justifiant le départ du milieu familial et du milieu d'origine. Comme dans leur étude, la majorité des jeunes rencontrés durant mon terrain de recherche venait principalement, des régions suivantes : l'Abitibi, l'Outaouais, le Bas-du Fleuve, le Saguenay et la Gaspésie¹⁷.

¹⁷ Il peut aussi s'agir d'un biais dans la mesure où les jeunes venant d'une même région avaient tendance à se tenir ensemble dans le centre-ville ou tout au moins à revendiquer une identité régionale commune.

Des compilations réalisées par des organismes oeuvrant auprès des jeunes de la rue, à Montréal, mentionnent des proportions entre 60 et 70% de jeunes fréquentant leurs organismes, provenant des autres villes et régions du Québec (Parazelli, 2000).

Ainsi, il importe de considérer que la première logique d'appropriation des jeunes en situation de rue concerne l'urbain¹⁸. Une importante recherche sur les projets de migration des jeunes Québécois conclut d'ailleurs que la région de Montréal s'impose comme la région qui attire le plus de jeunes (Tremblay, 1997). La migration vers la ville est en effet au coeur de l'arrivée à Montréal de la plupart des jeunes rencontrés. Ce projet de migration s'inscrit par ailleurs dans une logique du départ de la famille, que ce départ soit imposé ou réfléchi (Gauthier, 1997).

Gauthier et coll. (1997) montrent d'ailleurs l'importance de ces migrations vers les grands centres urbains des jeunes de moins de 30 ans. Cette migration est pour ces auteurs, d'autant plus importante que les jeunes se trouvent dans une situation de vulnérabilité sociale essentiellement en raison de leur faible scolarité, de leurs difficultés d'insertion socio-professionnelle et de leurs conditions de vie dans la pauvreté. Ainsi, la plupart des jeunes en situation de rue rencontrés sont des jeunes qui sont d'abord venus à Montréal pensant trouver plus facilement des espaces possibles d'insertion. Mais au-delà du constat de la migration urbaine de la plupart des jeunes étudiés, c'est l'attrait du centre-ville comme espace offrant la possibilité de nouvelles expérimentations, qui marque le passage à la rue de ces jeunes.

¹⁸ Il importe cependant de noter qu'en 1999 et 2000, les villes régionales sont devenues des pôles d'attraction pour les jeunes qui considèrent Montréal comme plus problématique et difficile si bien que de nouvelles villes disent connaître un problème avec des jeunes en situation de rue comme l'ont soulevé les intervenants dans un débat réalisé durant la nuit des sans-abri à Trois Rivières (2000).

1.1.2 La rencontre avec le centre-ville

Tous les jeunes rencontrés viennent de l'extérieur, aucun ne vivait dans le centre-ville auparavant. L'extérieur peut être en ordre d'importance la région éloignée, la banlieue, comme un autre quartier de Montréal. Il est fort surprenant de remarquer que les jeunes qui résident dans le centre-ville, notamment dans les Habitations Jeanne Mance, et qui sont aux prises avec les mêmes difficultés d'insertion, ne paraissent pas vivre la même attraction pour les espaces publics du centre-ville. Aucun des jeunes en situation de rue rencontrés mentionnait être un jeune dont les parents résident dans ce quartier. Paradoxalement, les jeunes du centre-ville qu'on qualifie le plus souvent de jeunes de la rue sont des jeunes qui ne résident pas dans cet espace. Venus d'ailleurs, ils n'arrivent pas cependant de manière brutale au centre-ville.

En quête de nouvelles sensations, les jeunes « débarquent » une fin de semaine à Montréal et progressivement transformeront leur fin de semaine en semaine. Certes, de nombreux jeunes fréquentent le centre-ville la fin de semaine sans pourtant devenir des jeunes en situation de rue. Le passage à la rue de ces jeunes s'accompagnera en effet du sentiment pour certains que cet espace et la vie qui l'accompagne correspond à ce moment-là à leurs aspirations. Ainsi, le centre-ville devient progressivement leur lieu dans la mesure où ils n'en ont pas d'autres ou qu'ils s'en sont détachés.

L'attrait ici considéré concerne principalement les activités marginales que les jeunes associent avec cet espace. A ce titre, les jeunes ne décriront pas le centre-ville comme un espace où il est possible, par exemple, d'accéder à des activités de loisirs conventionnelles (cinéma, magasins, théâtre, bars, discothèques) mais il y référeront plutôt en citant des activités davantage transgressives qu'ils imaginent ou qu'ils connaissent déjà.

Fabien, 17 ans, rencontré en 1997, fera un an de rue avant de retourner à l'école pour sortir de la rue. Voilà comment il décrivait sa découverte du centre-ville comme un monde de liberté où il pouvait explorer de nouvelles expériences au début de sa trajectoire de rue.

Ben disons au début j'suis venu à Montréal dans le centre-ville parce que je savais qu' il y a bien des choses à faire. Disons que depuis le début de l'été, je me tenais surtout, je vivais dans la rue un peu. Je suis parti de chez mes parents, pis au début, je dormais dehors, t'sais, je venais les fins de semaines. Pis tous les soirs on trouvait une place là, on allait dans les parcs, on se couchait et on dormait. Pis après ça j'ai trouvé d'autres de mes chums qui avaient des apparts avec qui je suis resté pendant un moment. Pis par la suite, je suis retourné à l'école puis donc je suis retourné chez mes parents pour un petit bout. Ben disons qu'au début quand je suis rentrée dans le milieu de la rue, c'était tout simplement parce je voulais partir de chez mes parents, parce que je m'entendais plus assez bien avec eux. J'tais tanné pis je voulais comme faire d'autres expériences, vivre, être un peu plus libre de pouvoir faire ce que je voulais faire dans le fond, sans avoir toujours quelqu'un en train de m'encadrer pis me dire non fait pas ça, va faire çï, fait ça. Pis t'sais dans le coin c'est facile. Tu trouves toujours quelqu'un ou quelque chose à faire de nouveau. Donc au début c'est ça. Je me suis bien amusé. Je me suis bien débrouillé aussi. C'est comme, c'est comme un milieu qui est pas trop difficile pis c'est quand même assez, c'est que les gens s'entraident quand même beaucoup.

La mise en place d'une ressource d'accueil, d'information et de support directement à la Gare centrale des autobus témoigne de la prise en considération du pouvoir d'attraction du centre-ville pour des jeunes en quête de nouvelles expériences. Les objectifs de cette ressource sont explicites à cet égard. Il s'agit de donner des outils et des supports aux jeunes, qui fraîchement arrivés, sont sans ressources pour faire face au monde de la rue. Il importe cependant de mentionner que l'attraction pour le centre-ville s'inscrit dans un souci de découverte où le jeune souhaite faire de nouvelles expériences parce que sa vie ne lui paraît pas totalement enrichissante, comme le décrit Fabien.

Pour d'autres, l'arrivée dans le centre-ville s'inscrit dans le désir de venir rejoindre un monde marginal en raison des expériences qu'ils ont déjà connues et qui les poussent à trouver un espace où il est possible de rejoindre des pairs pour partager un quotidien.

Roman, 20 ans, a connu de nombreux placements depuis l'âge de 6 ans qui l'ont empêché de s'enraciner dans une quelqueconque région. Rencontré en 1998, il arrive de Québec, où il a passé deux ans dans la rue. Il explique venir à Montréal, car Québec est une trop petite ville pour les marginaux. Une fois repéré, il est difficile de ne pas se faire harceler. Son projet d'arrivée au centre-ville vise à se noyer dans un monde marginal qui par son ampleur devrait le protéger des interventions policières.

Ben tu sais moi je suis venu icitte parce que j'étais tanné d'être le bum de mon coin. Pis j'savais qu'icitte, je trouverais d'autres punks, pis que le monde les achalait pas parce qu'ils étaient punks. T'sais c'est plus facile à Montréal, pis tu peux aller manger au centre de jour et pis dormir au Bunker... T'sais en région y'a pas autant d'organismes, de soutien, puis le monde te regarde de travers, y'a ben moins de préjugés à Montréal.

Parazelli, (1995, 1998, 2000) a largement décrit le caractère attractif du centre-ville de Montréal, présentant les différents lieux qui symbolisent depuis plusieurs générations, les lieux de la marge :

Les jeunes de la rue n'échappent pas à ce phénomène d'attraction, d'autant plus que certains secteurs associés à l'ancien Red-Light ainsi que d'autres lieux périphériques (carré Saint-Louis, Village gai, place Émilie-Gamelin, etc.) ont représenté historiquement sur le plan symbolique des lieux de transgression, d'abandon et de rejet qui s'associent à l'imaginaire de la vie de rue (Parazelli, 2000 : 28)

Cette quête de nouvelles expériences, ce désir de vie souterraine et marginale constitue, pour une partie des jeunes, la manière dont il importe de définir les jeunes de la rue :

Voilà comment Ariane (17 ans, rencontrée en 1998, au moment où elle est en fugue et aspire à devenir une jeune de la rue si elle ne se fait pas reprendre) définit un jeune de la rue :

Un jeune de la rue ouais, jusqu'à un certain point parce j'sus vraiment une jeune de la rue dans le sens comme ça. Pour moi un jeune de la rue, c'est quelqu'un qui, mais ça peut dépendre des raisons pourquoi qu'y est dans la rue aussi là mais j'pense c'est quelqu'un qu'y a l'goût d'vivre une autre expérience ou quelqu'un qu'y est là pis c'est pas par choix là t'sais qui s'est retrouvé dans la rue veux, veux pas. Ben, j'pense que tout le monde veut s'en sortir à un moment donné. T'sais, on a beau dire ah non j'veux pas m'conformer toute ça, moé non plus j'veux pas m'conformer mais j'veux pas passer ma vie dans la rue non plus, assise sul'trottoir à quêter du change.

La présentation de cette vision dans un premier temps quelque peu romantique et ludique de la rue s'éloigne des descriptions de survie et de difficultés que tiennent généralement les discours scientifiques et médiatiques pour justifier des interventions visant à sortir les jeunes de la rue. En montrant comment la rue peut correspondre à un rite initiatique, Shériff (1999) a elle aussi fait état du décalage entre la représentation de la rue des jeunes et celle des adultes.

Du point de vue des jeunes, le passage à la rue s'inscrit donc plutôt dans une logique de découverte et non de discrédit, où la possibilité de réaliser de nouvelles expériences est mise de l'avant. La rue est donc perçue par eux comme un espace d'apprentissage et d'expérimentation avec les pairs qui eux aussi se détachent du caractère contraignant des espaces traditionnels de socialisation gouvernés par les adultes, espaces dans lesquels ils ont fait l'expérience de l'échec et de la fragilisation de leur inscription sociale comme l'a montré l'analyse présentée dans le chapitre trois. Pour autant, je montrerai comment l'expérience de la rue peut aussi devenir un échec, venir renforcer la vulnérabilité de ces jeunes et les placer dans un cadre où leur inscription sociale est encore plus fragile du point de vue des jeunes.

Le processus qui construit progressivement le monde de la rue comme le monde à découvrir ne sera pas vécu tout à fait de la même manière par les filles et les garçons. En effet, les jeunes filles vont construire autour d'elles des espaces alternatifs à leur milieu familial, utilisant les amis, les parents plus éloignés et les ressources avant de parvenir à une situation d'absence complète de domiciliation. Cette démarche transforme le passage progressif en un passage oscillant entre différents espaces où la rue devient l'ultime espace, à éviter le plus possible.

Ce processus a été décrit par Smith (1999) qui, dans ses recherches réalisées en Angleterre, définit les jeunes filles sans-abri davantage autour de la précarité de leur logement, qu'autour de l'absence de logement. Elle fera les mêmes remarques en ce qui concerne les jeunes issus des minorités culturelles.

A Montréal, il semble que cette démarche plus progressive dans la précarité résidentielle n'aboutit pas à la rue pour les jeunes issus des minorités ethniques, tant la rue « se dessine blanche et francophone », comme j'ai pu l'observer¹⁹.

Redoutant souvent la rue plus que les garçons, les jeunes filles s'arrangeront pour trouver d'autres espaces alternatifs, faisant l'apprentissage de la rue de manière plus oscillante et fragmentaire, en vue de se construire un filet de sécurité, avant de prendre la rue comme espace de vie. D'ailleurs, les récits féminins de passage à la rue s'illustrent, le plus souvent, par une succession inachevée d'appartements occupés.

Nathalie 21 ans, rencontrée à l'été 1996 après quelques temps de rue. Elle y restera durant trois années, faisant l'expérience de l'héroïne et de la prostitution avant de devenir mère et de sortir de la rue en retournant chez ses parents. Elle raconte ici le cheminement vers une absence complète de domiciliation qu'elle est en train de vivre.

Ok tu me pognes pas mal dans un moment plate, mon ex-coloc elle a marqué que je suis déménagée le 28 juillet, là on est au mois d'août, faque j'ai pas de résidence présentement faque je suis dans la rue. Je ne pense pas avoir de chèque de BS pour le premier septembre faque je ne sais pas quoi faire à moins que je trouve une adresse avant le 15 août pour aller porter au BS pour tout arranger. Mes parents peuvent toujours m'héberger même si j'ai fait plusieurs niaiseris dans le passé, ils m'hébergent encore un peu, mais ils sont pas à Montréal, faque je reste dans la rue. Pis ça tout s'est dégradé depuis cette semaine-là finalement, parce que ça faisait deux mois avant ça que j'étais dans cet appart. Pis avant j'vivais avec mon chum depuis avril.

Cette situation de cheminement, d'un lieu d'accueil à un autre, renvoie en outre au fait que les jeunes filles vivront la rue de manière plus solidaire, s'associant plus souvent entre-elles pour face aux difficultés, notamment lorsque la rue deviendra un espace d'ancrage pour elles. La présentation des dynamiques et des stratégies dans le quotidien l'évoquera ultérieurement.

¹⁹ Les dernières rumeurs de la rue au moment de l'écriture de cette thèse, semblaient faire état d'une transformation de cette situation puisque les jeunes issus de communautés culturelles différentes semblaient y être de plus en plus nombreux au point que certaines ressources cherchent à recruter des intervenants spécialisés dans l'intervention interculturelle.

Pour une minorité de jeunes, le processus se fera plus rapidement donnant l'impression d'une entrée brutale, sans s'y être préparés, c'est-à-dire sans avoir pu se familiariser progressivement avec le monde de la rue.

1.2 Une entrée brutale dans le monde de la rue

L'image stéréotypique du jeune sans ressources, « poussé dehors » se fait très présente dans les discours scientifiques et médiatiques. Décrits alors comme des victimes, contraints de vivre dans la rue, les jeunes de la rue subiraient ce passage, sans y participer vraiment. Or, cette forme d'entrée dans la rue, entièrement contrainte, demeure rare d'après les observations que j'ai pu faire.

Lorsqu'elle se réalise, cette arrivée brutale accompagne, habituellement le désistement brutal d'une prise en charge par le milieu familial ou le milieu institutionnel comme le confient les jeunes. Ainsi, les quelques entrées dans la rue qui correspondaient davantage à ce type de passage dans mon échantillon, que la littérature par contre laisse entrevoir comme la forme de passage la plus typique, concernaient des jeunes qui venaient d'atteindre leur majorité.

En effet, les jeunes concernés expliquent leur entrée brutale dans la rue par le changement de statut lié à leur majorité. Pour certains, cette majorité signifiait ainsi la fin d'une prise en charge par le système de protection de la jeunesse. Sorti du système juvénile, sans réseau familial sur lequel s'appuyer, le seul endroit possible devient la rue du point de vue du jeune. L'arrivée de Marc²⁰ dans la rue est ici très éloquente. Avec ses deux sacs comme bagages, il s'est retrouvé dans la rue sans jamais avoir fréquenté ce monde auparavant. Sa manière d'expliquer sa situation consistait à dire que la rue était le seul espace où

²⁰ Marc 18 ans, rencontré en 1996, quelques jours après sa majorité, il vivra pendant deux ans dans la rue avant de partir dans l'Ouest et finir par retourner vivre chez son oncle en 1999)

il pouvait aller. Il ne souhaitait pas l'autonomie que lui donnait sa majorité, c'est pourquoi il voulait retrouver une structure.

Rencontre été 1996, quelques jours après sa majorité

- Ben tu vois j'ai fait mes démarches, je pars cet hiver pour un projet X. pour huit mois. C'est bien c'est tout eux autres qui payent et pis t'es logé et nourri et tu fais du bénévolat
- Et puis tu sais quand tu pars ?
- Je vais savoir qu'en octobre si je suis accepté, mais j'ai déjà acheté mon back sac et mon sleeping avec mon premier chèque
- Et puis en attendant tu vas vivre où?
- Ben, là. Ce qui me tente pas c'est que je veux pas me péter la face. Je me sens pas prêt à prendre la relève d'un appart, les engagements, le payage, l'électricité, en tous cas, les calculs, les comptes, c'est que je l'ai pas appris encore, et pis là j'ai pas encore la force, pis la motivation pour affronter ça.

La deuxième forme de passage brutal à la rue, associée à la majorité, concerne les enfants de parents bénéficiaires de l'aide sociale. En effet, le système d'assistance retient un montant dès lors que les enfants vivant chez leurs parents ont acquis la majorité. Or, pour certains parents de jeunes rencontrés, cette situation, qui contribue à détériorer leurs conditions de vie, va les obliger à demander à leurs enfants une participation financière pour compenser le montant que leur soustrait le système d'aide sociale. Or, ces jeunes sans-emploi peuvent difficilement y parvenir. Ils n'ont alors qu'une solution : partir de chez eux pour que leurs parents retrouvent le montant complet de leurs prestations.

La situation de Sylvie témoigne des conséquences de sa majorité en lien avec l'aide sociale. Elle vient d'avoir 18 ans, elle fréquente la rue, le jour depuis quelques mois, mais habite chez sa mère chez qui elle retourne en fin de soirée.

Ben là maintenant il faut que je quête ben plus parce qu'y faut que j'donne une pension à ma mère, j'donne un 80 piasses à ma mère par deux semaines pis le reste je le garde. Pis moé j'ai besoin d'argent pour m'acheter mes affaires. Parce qu'elle est sur le bien-être et pis à cause que j'ai 18 ans ben elle perd de l'argent, fa que je lui donne parce que faut qu'elle arrive, parce avant elle avait cet argent. Fa que j'sais pas quoi faire j'pense j'vas aller sur le BS parce que faut je donne cette pension pis ma mère elle peut pas changer d'appart comme ça, pis moé j'peux pas m'en trouver un, j'ai pas assez, alors je quête mais c'est pas assez et c'hiver je

veux pas être dans la rue...

Dès l'automne, Sylvie n'arrivera plus en quêtant à payer sa mère et sa consommation. Elle veut cependant rester chez sa mère, mais cette dernière ne peut l'accepter officiellement sans voir sa prestation diminuée. Finalement déjà intégrée dans le milieu des vendeurs de drogues puisque son chum est un d'entre eux, elle passera progressivement des petites commissions à la vente de drogues avec la satisfaction pour elle d'être riche et de se payer ce qu'elle veut.

Le cul de sac dans lequel se trouvent les enfants d'assistés sociaux, acculés à ce passage brutal à la rue dans la mesure où leurs parents ne peuvent jouer leur rôle de support sans être sanctionnés, ne les conduit pas toujours à une rupture avec le milieu familial.

La description de deux formes de modalités d'entrée dans la rue (progressive et brutale) ne doit pas faire oublier qu'il s'agit de cheminement type. Dans la réalité, les histoires singulières rapportent plus ou moins de progressivité, d'alternance, d'oscillation qui vont conduire les jeunes à investir différemment le monde de la rue. Il faut mentionner ici que certains jeunes, bien qu'entrés dans la rue, ne se retrouveront pas sans-abri. C'est une des raisons qui m'ont fait définir les jeunes comme des jeunes en situation de rue. La situation de rue implique, en effet, l'expérience d'un quotidien dans le monde de la rue, mais pas nécessairement l'expérience de l'absence de logement, même si la plupart d'entre eux se retrouvent dans une dynamique de précarité résidentielle.

Il importe d'insister sur le fait que l'arrivée dans la rue relève d'un processus et constitue une manière de s'adapter à un nouveau monde. La rue offre, en effet, des opportunités, des contraintes et des interactions qui peuvent contraster avec leurs expériences antérieures. Les premiers pas dans ce monde de la rue s'appuient donc sur une logique de la découverte, de l'expérimentation et de l'apprentissage pour tous les jeunes quelle qu'ait été par ailleurs leur expérience de fragilisation antérieure.

Pour la très grande majorité des jeunes, le monde de la rue devient un espace de liberté, qui va rompre avec l'échec, l'ennui et les contraintes qu'ils avaient le sentiment de vivre, et qui va leur permettre de découvrir et de se découvrir. Ainsi, même dans des cas d'entrée brutale dans ce monde, le monde de la rue est perçu comme un espace où il est possible de construire une expérience enrichissante.

Cette trame commune associée à la rue, trame construite autour d'un sens positif associé à la rue, diverge du sens adulte présenté antérieurement, qui fait de la rue un espace inadéquat pour les jeunes. Il s'agit maintenant de voir comment les jeunes, une fois entrée dans la rue, vont véritablement expérimenter la rue sous la forme d'un épisode avant de transformer pour certains cette expérience en mode de vie.

Section 2 : La rue, un épisode initiatique

Sabrina est arrivée dans la rue en avril 1997. Elle a commencé par venir une fin de semaine avec une amie au centre-ville. Puis de deux fins de semaine, elle est restée dans la semaine. Elle explique ce changement par le fait qu'ayant abandonné son secondaire, elle a tenté de chercher du travail mais elle n'a rien trouvé. Comme elle s'ennuyait chez elle, et que ses parents lui disaient sans cesse de faire quelque chose, elle trouve que la rue lui permet de rencontrer du monde et de s'éloigner de la pression que lui mettent ses parents. Finalement, elle va rester dans la rue à partir du mois de juin, téléphonant de temps en temps à ses parents, en région. Elle se tient principalement dans le parc Pasteur. Rencontre début juin, je ne la reconnaitrai pas une semaine plus tard tant la transformation est importante. Elle avait teint ses cheveux, avait un piercing au nez et dans la langue, habillée avec des vêtements noirs patchés pour lui donner une allure punk, elle s'était intégrée au groupe qui fréquentait le parc Pasteur. Elle me présente une nouvelle amie qui l'héberge. La semaine suivante, elle me raconte en détail sa fréquentation des ressources : centre de jour, maison d'hébergement...Et puis elle a rajouté un élément dans sa tenue, le squeegee, dont elle n'a pas l'air de s'être servi souvent...Je vais la suivre tout l'été et nos rencontres seront toujours l'occasion de récits de ses nouvelles expériences : drogues, musique, politique, attitudes...Pourtant, dès les premiers signes de la rentrée, elle commencera à s'interroger. Elle devrait retourner finir son secondaire, elle aimerait ça aider les autres et devenir intervenante...Elle va disparaître en septembre...

Décrire la trajectoire de rue de certains jeunes sous la forme d'un épisode initiatique consiste à rendre compte de la nature passagère de la vie de rue telle qu'ils la conçoivent et la vivent. Qualifier l'expérience de rue d'un épisode dans la trajectoire de vie des jeunes peut prendre deux sens.

D'une part, j'ai insisté sur le fait que l'expérience de la rue est ordinairement conçue par les jeunes comme une expérience transitoire de leur jeunesse avant de songer à passer à la vie adulte. A ce titre, la rue constituera le plus souvent un épisode intense d'une expérience marginale en regard de la vie globale de la personne. D'autre part, ces jeunes envisagent la rue comme une expérience circonscrite dans le temps, expérience qui va leur donner le sentiment d'exister de manière autonome dans une dynamique émancipatoire qui va les mener à la véritable vie adulte. C'est dans ce dernier sens, que je qualifie la trajectoire de rue, d'un épisode.

Cette trajectoire de rue s'avère la plus fréquente dans la mesure où la plupart des jeunes, au-delà de ceux qui restent moins de 72 heures, reste une saison dans la rue. Ainsi, il s'agit de jeunes, qui vont venir vivre à Montréal, l'été de leur jeunesse, pour expérimenter des avenues qu'ils ne peuvent expérimenter dans leur cadre de vie antérieur à la rue. Dans cette perspective, la logique de l'épisode prend donc une couleur initiatique où le jeune nouveau expérimente dans la rue des conduites, des attitudes et des rapports sociaux qu'il ne connaissait pas toujours avant et qu'il n'envisage pas nécessairement de connaître par la suite.

Malgré sa nature temporaire, cette trajectoire est vécue de manière très intense par les jeunes qui revendiquent ici qu'on les laisse en paix, vivre l'été de leur jeunesse sans autre considération. Pour témoigner de cette expérience de rue des jeunes, j'ai choisi de retenir différents éléments caractérisant cette expérience, éléments qui associent le point de vue subjectif appuyé sur la quête de sens et le point de vue objectif fondé sur les observations des actions et interactions conduites par les jeunes.

Construit autour de l'idée d'un épisode initiatique, ces jeunes font le projet d'intégrer pour un temps le monde de la rue en cherchant à ressembler aux jeunes qui y sont déjà ancrés. Cette quête d'intégration et de reconnaissance par les jeunes qu'ils souhaitent avoir comme pairs s'appuiera sur une transformation de leur individualité et de leur socialité. Cependant, étiquetés comme des « crevettes » par les autres jeunes, ils ne parviendront qu'à donner l'image apparente d'une insertion dans le monde des jeunes en situation de rue. Il faut donc qu'ils deviennent « des jeunes de la rue » et qu'ils vivent comme eux.

2.1 Devenir « un jeune de la rue »

Pour ces jeunes récemment arrivés dans la rue, le plus souvent au début de l'été, le premier geste va consister à se fondre dans le décor de la rue, en affichant ces couleurs. Or, les couleurs de la rue à Montréal dans les années 1990 sont celles notamment de la culture punk.

Le travail sur l'image de soi que vont réaliser les jeunes « crevettes »²¹ commence donc par un changement d'allure générale : transformation vestimentaire, body-piercing, coloration des cheveux.

Ces transformations peuvent être radicales ou venir renforcer un style déjà présent. Elles indiquent le plus souvent la volonté d'intégrer la culture de la rue que ce soit en utilisant les attributs vestimentaires associés à la culture punk (cheveux de couleur, bottes doc Marten's, pantalons de style militaire, vêtements rapiécés, piercing) ou en pratiquant le squeegee devenu la stratégie de survie la plus répandue dans le milieu des jeunes en situation de rue.

²¹ Ce terme est utilisé par les autres jeunes en situation de rue pour désigner les jeunes qui débarquent la fin de semaine ou au début de l'été pour vivre la rue.

Sandrine (19 ans en 1997) explique comment, l'année dernière, alors qu'elle fréquentait les punks elle leur ressemblait mais cette année elle fréquente le groupe de vendeurs de drogue. Voilà comment pour nous elle explique ce que signifie être punk pour elle :

L'année dernière j'me tenais avec les punks, pis j'étais pas habillée de même. Parce les punks premièrement t'sais c'est l'habillement t'sais les patchs, le linge tout croche, des affaires de mêmes, pis les cheveux de couleur. Pis un vrai punk la mentalité, elle est pas pareil. C'est la mentalité d'l'arnarchie, pas d'loi, la liberté.

Cette image de la culture punk est adoptée par la plupart des jeunes qui arrivent dans le centre-ville pour s'intégrer au monde de la rue. Mais, considérés par les autres jeunes comme une pâle copie de la véritable culture punk, ils n'en sont pas moins pour la population générale des « dignes représentants »²². Ainsi, la plupart des jeunes adaptent en effet le look punk sans adhérer vraiment à la culture punk. Mais, ils retiendront l'idée de la liberté pour inscrire leur expérience de rue dans cette mouvance.

2.2 Vivre comme « un jeune de la rue »

La logique de la découverte, qui caractérise cette trajectoire de rue épisode correspond à une idéalisation du monde de la rue comme espace de liberté et d'affranchissement à l'égard des cadres de socialisation antérieurs. Si la rue s'inscrit en continuité avec les expériences antérieures, elle n'en demeure pas moins du point de vue du jeune, une rupture d'avec les cadres traditionnels de socialisation, particulièrement la famille et l'école. L'expérience de la rue se définit ainsi autour des possibilités d'expérimentation et de construction de soi que peut vivre le jeune en dehors des cadres institués. A ce titre, la rue est envisagée comme un espace structurant.

²² Seule une minorité souvent plus âgée, qui se définissent comme les véritables jeunes de la rue, intègre les valeurs culturelles et politiques du mouvement punk. Ces valeurs s'expriment le plus souvent au travers de la musique. Cette musique constitue ainsi la forme d'expression par laquelle les jeunes expriment leur contestation de la société, de l'autorité, du pouvoir, de la discrimination et de l'exploitation. Pour certains jeunes punks, ces contestations s'inscrivent dans un projet anarchiste de société où l'absence de pouvoir et d'argent constitue la clé de l'organisation sociale.

Durant cette période, les jeunes vont faire de nombreuses expériences sans pour autant apprendre complètement à s'intégrer dans le monde de la rue. En retrait, ils forment davantage un groupe qui fait plus la fête, utilisant le monde de la rue pour les opportunités ludiques qu'il offre. Durant cette période, l'accent est d'abord et avant tout mis sur la découverte dans une logique récréative, toute nouvelle expérience représentant une manière de s'expérimenter soi-même et donc de devenir progressivement quelqu'un. Attitude adolescente s'il en est, la rue est durant cette période un espace de réalisation de soi sans que les autres espaces ne soient par ailleurs ignorés.

Pour Lucchini (1993), cette phase correspond à celle de la rue ludique, où le jeune perçoit les avantages de fréquenter ces espaces publics. Les jeunes nouveaux arrivants dans la rue tiennent alors des discours où ils définissent la rue comme un espace de liberté, mais aussi un espace de socialité qui leur permet de partager avec d'autres jeunes, leurs nouvelles expériences. Lorsque Shériff (1999) évoque « *le trip de la rue* », il paraît essentiel de considérer qu'elle évoque cette situation de rapport à la rue.

Vivre cette rue « trippante » signifie dès lors occuper l'espace public, adopter le squeegee comme expérience émancipatoire, et partager la vie nocturne de la rue.

2.2.1 L'occupation de l'espace public

Si l'expérience de la rue s'inscrit dans un rapport ludique, elle exprime aussi un besoin d'appropriation et de revendication de l'espace public. Cette situation n'est pas spécifique aux jeunes qui entrent dans la rue. Elle constitue une des traits de la jeunesse actuelle (Kokoreff, 1994; 1996, Fize, 1993). Cette revendication tend à montrer que la rue est un espace de la jeunesse, si bien qu'il importe de laisser le droit aux jeunes de prendre possession des espaces publics où ils souhaitent se trouver.

Pour les jeunes en situation de rue, cette logique d'appropriation et de revendication de l'espace public leur permet de dédramatiser leur situation. Pour eux, les adultes ne devraient pas s'inquiéter et les laisser faire les expériences dont ils ont besoin pour se réaliser.

Extrait du journal de terrain : observation d'une rencontre organisée à l'X entre des jeunes, des résidents, des commerçants du centre-ville. Été 1999

Une jeune fille arrivée récemment dans le centre-ville discute avec une personne âgée, résidente des Habitations Jeanne Mance.

-Moi je trouve qu'avec tous ces jeunes dans le parc, je veux plus sortir le soir, parce que ça fait peur de passer au travers d'une vingtaine de jeunes, pis on sait jamais ce qu'ils vont faire, Moi je trouve que maintenant c'est ça le problème l'été, on est plus chez nous, ils prennent tout le parc pis nous on doit rester chez nous.

-Mais Madame, vous ne devriez pas avoir peur. Je sais que la tenue punk ça peut faire peur, mais regardez je vous parle, je vous menace pas, pis c'est pas parce que j'ai les cheveux bleus pis des vêtements comme ça que je vais vous faire mal. Moi aussi j'ai une grand-mère pis si vous voulez je vais vous chercher et pis je vous fais traverser le parc si vous voulez, il y a personne qui va vous faire du mal

Cette rencontre organisée par des jeunes pairs aidants témoignent de ce besoin québécois de travailler à la concertation, à la cohabitation des différents intérêts et de réaliser des logiques de médiation. Je ne sais pas ce que ça peut donner mais au moins pour un soir, dans une salle dédiée à la culture punk, différents groupes de personne se sont parlées. Un absent notoire, la police. Comme si les gens souhaitent régler leurs difficultés de cohabitation en direct.

Cherchant à déconstruire la nature dangereuse de leur présence dans la rue, les jeunes veilleront à légitimer leur présence que ce soit en disant qu'ils ne font rien de mal ou que ce qu'ils font, c'est mieux que d'être délinquant. Ce besoin de légitimation les conduit le plus souvent si non à favoriser tout au moins à ne pas éviter les contacts avec le monde des adultes, qu'ils n'envisagent d'ailleurs pas là comme un monde qui leur est hostile. D'ailleurs, la trajectoire de rue organisée autour de l'épisode, témoigne du maintien des liens en dehors du monde social de la rue.

Ainsi, les jeunes inscrits dans cette trajectoire vont maintenir des liens avec la famille, les amis extérieurs à la rue, mais aussi maintenir des préoccupations comme celle de l'école ou du travail.

Pour intégrer le groupe de jeunes en situation de la rue présent dans le centre-ville, les jeunes « crevettes » vont occuper les mêmes espaces qu'eux, grossissant de manière spectaculaire, le nombre de jeunes fréquentant les parcs, les centres commerciaux, les stations de métro du centre-ville durant l'été. Cette occupation s'appuie sur le besoin de ces jeunes d'inscrire leur expérience dans une socialité de groupe, socialité qu'ils n'avaient peu l'occasion de vivre auparavant, notamment parce qu'ils ne sont plus à l'école ou au travail. La rue devient alors un moyen de renouer des liens avec des pairs, contrastant alors avec une certaine solitude qu'ils vivaient hors rue.

A l'instar de ce que trouvait Lucchini (1993), la dynamique observée relève davantage de celle d'un réseau que d'une véritable bande constituée et hiérarchisée. La définition des liens entre les jeunes en termes de réseau vient rendre compte du caractère flexible et multidimensionnel des relations ainsi entretenues. Cependant, ce réseau sera utilisé comme ressource de protection dans la mesure où il permet de faire les apprentissages nécessaires à la vie de rue. La question du réseau est d'autant plus importante, que s'agissant d'un cadre relationnel ouvert, les liens vont pouvoir se tisser entre les différents groupes et différents types de jeunes en situation de rue. Ces réseaux vont cependant se territorialiser dans différents parcs du centre-ville.

Extraits compilés dans le journal de bord concernant les lieux fréquentés par les jeunes

Le parc Berri constituait ainsi durant les années 1995 et 1996, un des parcs les plus fréquentés par les jeunes en situation de rue. La présentation de la logique de contraventionnalisation a montré la contestation de cette occupation. L'hiver, les jeunes se concentraient dans la station de métro de Berri-UQAM, que ce soit à la sortie sur Saint-Denis ou à la sortie sur Berri.

Les transformations dans la gestion du parc Berri, devenu place Émilie Gamelin, ont contribué au développement d'un nouvel espace d'appropriation pour les jeunes, soit le parc Pasteur. Durant les étés 1997 et 1998, ces deux parcs et encore plus intensément le parc Pasteur sont devenus les parcs les plus fréquentés par les jeunes, même s'il semblait y avoir deux groupes de jeunes, celui de Berri et celui de Pasteur.

Enfin, la répression notamment durant l'été 1998 a conduit les jeunes à investir un nouveau parc, celui qui se trouve derrière les Foufounes électriques, qui, plus en

retrait de la circulation du centre-ville, leur permettait d'être moins dérangés dans leurs activités quotidiennes.

A l'été 1999, les logiques d'appropriation paraissent plus fragmentées. Il n'existe pas un parc qui paraît rassembler la plupart des jeunes. Au contraire, ils paraissent dispersés dans les différents parcs mais aussi plus largement ils semblent occuper davantage les trottoirs et les devantures de magasins du centre-ville.

Ainsi, pour les jeunes, les parcs, les stations de métro, les centres commerciaux prennent habituellement la fonction d'un espace domestique, où les jeunes peuvent se regrouper, et reproduire fictivement un espace de vie familiale, correspondant en cela à l'expérience d'une rue épisodique construite autour du groupe de pairs. Par exemple, ils viennent manger, dormir, voir leurs amis sur le parc Berri et pratiquent leurs activités de survie ailleurs. Le parc Berri, à ce titre, constituait le plus souvent pour ces jeunes, l'espace de répit dans leur journée où ils se mettaient en retrait pour mieux vivre le groupe. Par la suite, le parc Pasteur aura la même fonction. Espace d'une certaine façon de fixité, les parcs constituent un moyen de vivre leur socialité de jeunes, comme j'ai pu l'observer.

L'évolution de l'occupation par les jeunes des parcs du centre-ville témoigne cependant de l'impact des stratégies punitives à leur endroit, notamment parce que ces stratégies ont obligé les réseaux à se déplacer et à se fragmenter. L'observation des effets de ces stratégies en regard des différents parcs investis par les jeunes m'a conduit à faire le constat suivant :

Extrait du journal août 1999, bilan de l'été

Je n'ai jamais autant marché que cet été pour mon terrain. Pour partir à la rencontre des jeunes il n'est plus possible de rester dans un parc, il faut se balader dans les rues et prendre la chance de rencontrer des jeunes. Heureusement que je n'ai pas commencé cet été mon terrain, j'aurais trouvé difficile d'entrer en contact avec les jeunes. En même temps, c'est devenu de plus en plus difficile de discuter longtemps avec les jeunes, tu es comme toujours au milieu de la circulation. J'ai eu tout au long de l'été le sentiment de ne jamais avoir de répit, toujours au milieu du monde, dans des situations moins évidentes pour avoir de bonnes discussions. En discutant avec les intervenants, eux aussi ont le sentiment de marcher de plus en plus, de courir après des jeunes qui sont de moins en moins visibles. Ils me disent aussi qu'ils doivent couvrir un territoire plus large et en même temps être très attentifs car les jeunes sont moins visibles. Tu comprends qu'un jeune est plus ou moins en situation de rue à force de le voir mais pour ça il faut l'avoir repéré, pis il faut trouver le moyen d'arriver à entrer en contact.

L'énumération des parcs ne vise pas, simplement à faire état des différents lieux d'occupation des jeunes en situation de rue, d'autant qu'il en existe d'autres dans une moindre mesure, mais plutôt à rendre compte de la façon dont les pratiques d'intervention ont contribué à modifier l'occupation de l'espace public par les jeunes.

La fin de mon terrain s'est aussi accompagnée d'un éclatement et d'une fragmentation des réseaux de jeunes en situation de rue occupant les parcs du centre-ville. Dans ces circonstances, alors que par ailleurs de nouveaux jeunes avides d'expériences nouvelles arrivent toujours dans le centre-ville, on est en droit de se demander où ils font leurs expériences, avec qui, dans quel contexte, puisque le groupe n'est plus réellement visible et pourrait donc ne plus faire office de protection?

Au-delà de l'occupation de l'espace public en groupe, les jeunes vont faire l'expérience d'une modalité de subsistance particulière, le squeegee. Cette expérience pour les jeunes « crevettes » s'inscrit dans une logique émancipatoire.

2.2.2 Le squeegee, une expérience émancipatoire

A l'allure générale de punk qui semble servir d'enveloppe identitaire pour qualifier les jeunes en situation de rue s'ajoutera le squeegee devenu l'élément indispensable dans les années 1990 pour compléter le «look» des jeunes. Tous ces jeunes venus de manière épisodique vivre la rue ne pratiqueront pas le squeegee, mais bon nombre porteront « la raclette ».

Pour les jeunes « crevettes », la pratique du squeegee va être considérée comme un moyen d'obtenir l'argent nécessaire à leur épisode de rue et un moyen de faire comme les autres jeunes en situation de rue. Le squeegee était en effet devenu une mode, tout le monde le pratiquait, il faisait partie de l'expérience de rue de la

plupart des jeunes en situation de rue qu'ils soient dans ce monde pour quelque temps ou de manière plus ancrée. Cette activité était en effet considérée comme la pratique rémunératrice la plus intéressante dans la mesure où elle n'exige pas une implication dans les réseaux de l'économie souterraine tout en étant relativement payante (environ 10\$ de l'heure aux heures de pointe). Elle devenait pour les jeunes « crevettes » un moyen de gagner d'une façon novatrice l'argent nécessaire à leur vie de rue.

En gagnant de l'argent, en nettoyant les pare-brise des automobiles, les jeunes en situation de rue de Montréal ont transformé leurs pratiques d'occupation de l'espace public, en se positionnant directement sur les voies publiques. Faisant de ces adeptes de véritables jeunes de la rue, au sens littéral, et non pas simplement des jeunes de parcs ou de centres commerciaux, cette occupation de différents carrefours s'est d'abord concentrée dans le centre-ville, puis s'est étendue à d'autres quartiers.

J'ai cependant pu observer l'explosion et l'effritement de cette pratique durant mon terrain, notamment en relevant les carrefours où se déployaient cette pratique.

Les relevés effectués²³ durant les années 1996, 1997, 1998, 1999, 2000 montrent une évolution dans ces occupations. Ainsi, il apparaît qu'entre les rues Sherbrooke/Viger, Papineau et St-Laurent, le nombre de carrefours où se pratique le squeegee a diminué de moitié. Dans les années 1996–1997, les carrefours les plus occupés étaient concentrés dans le centre-ville, notamment sur les artères principales menant au Pont Jacques Cartier. Les jeunes utilisaient ainsi les carrefours où le trafic automobile était important, mais aussi les carrefours proches de leurs espaces de vie (parcs, centres commerciaux) et les

²³ Avec l'utilisation d'une carte topographique du centre-ville, j'ai fait durant toute la durée de mon terrain des recensements systématiques des carrefours où des jeunes pratiquaient le squeegee

carrefours proches de certaines ressources d'hébergement ou autres.

La recension systématique des carrefours où des jeunes pratiquaient le squeegee, dans le quadrilatère du terrain de recherche durant ces trois années, a permis d'établir qu'il y a avait, aux heures de pointe, en moyenne une cinquantaine de carrefours où des jeunes pratiquaient le squeegee entre 1996-1998. Par la suite, la recension systématique dans le quadrilatère de recherche ne donnait plus en moyenne que 22 carrefours utilisés par les jeunes aux heures de pointe²⁴, ces carrefours étant les plus fréquentés par le trafic journalier, pour aboutir en 2000, à une dizaine de carrefours.

La situation géographique de la pratique du squeegee relevée correspond aussi à celle où s'exerce le plus la stratégie punitive à l'égard de cette pratique. En effet, à partir de l'examen des lieux où sont donnés des constats d'infraction recensés en 1998 et 1999, Bujold (2000) parvient au même constat que j'ai pu faire sur le terrain. Ainsi les carrefours identifiés comme étant les plus utilisés pour la pratique du squeegee sont aussi ceux qui font l'objet de la pratique de contraventionnalisation la plus serrée

Pour autant, l'émancipation et l'expérimentation de la vie de rue ne seraient pas complète, si les jeunes « crevettes » n'adoptaient pas le rythme de la rue, c'est-à-dire vivre la nuit.

environ une fois par semaine entre 4 et 7 heures PM. Pour les années subséquentes, la recension a été moins systématique, je l'ai simplement refaite à chaque saison.

²⁴ Ce constat ne veut pas nécessairement dire moins mais autres pratiques dans d'autres lieux.

2.2.3 La vie nocturne de la rue

Parmi les apprentissages que font les jeunes « crevettes », l'intégration de la routine de la rue va les conduire à transformer leur rythme de vie. En effet, comme j'ai pu le faire remarquer dans la présentation de la méthodologie, la rue se vit principalement la nuit. C'est, en effet, en fin d'après-midi que la plupart des jeunes se rejoignent dans les parcs du centre-ville pour vivre collectivement. J'ai déjà eu l'occasion de mentionner que l'expérience de la rue conçue comme un épisode se construisait autour d'une démarche d'expérimentation et d'un rapport ludique à la rue. Or, c'est la nuit que ce rapport ludique va prendre toute sa consistance puisque c'est à ce moment que les jeunes vont pouvoir s'adonner à leurs activités récréatives.

En effet, une fois l'argent nécessaire obtenu, les jeunes vont venir le dépenser en organisant des soirées festives. Ils vont alors acheter de la bière et des substances psychoactives pour faire la fête ensemble. La plupart des jeunes mentionneront ainsi comment « la rue, l'été c'est le gros party ».

C'est dans ces occasions que les rencontres entre jeunes vont se faire. En effet, malgré la logique de différenciation que les jeunes plus ancrés dans le monde de la rue nomment, comment plusieurs vont servir de parrains aux jeunes nouveaux, cherchant alors à leur apprendre les codes, les rituels et les valeurs de la rue.

Extrait du journal été 1999

Rencontré ce soir, un jeune avec Marc qui me le présente comme son nouvel ami. Le jeune m'explique qu'il a débarqué dans la semaine à Montréal, parce qu'il était tanné chez lui, il voulait vivre de l'action. Marc m'explique alors comment il l'a rencontré et comment il l'aide depuis 3 jours, comment il lui montre tous les trucs pour vivre la rue :

Tu vois je l'ai croisé dans le parc, pis il m'a demandé où il pourrait trouver un endroit pour coucher pas cher alors t'sais je lui ai expliqué comment ça marche au Bunker. Pis on est allé y dormir les deux derniers soirs. Là je lui ai trouvé un squeegee hier, pis ça va bien on

squeegee ensemble pis on met l'argent ensemble comme ça ça va plus vite. Pis t'sais je lui dis comment il faut tchéker les cochons. Ben t'sais tout ce genre d'affaire là pour pas te mettre dans le trouble.

Durant la soirée, le jeune qui a soif d'expériences nouvelles va demander à Marc de l'injecter parce qu'il voudrait essayer. Marc refusera en lui disant que c'est pas vraiment une bonne idée et pis qu'il devrait se contenter de la sniffer. Je ne sais pas si ma présence a eu un impact. Mais questionné sur ce refus, Marc m'explique alors le code de l'apprentissage, les « valeurs de la rue » :

-T'sais tu comprends Céline, les jeunes c'est ben facile de leur montrer ce qu'ils doivent faire, c'est où les ressources, pis comment faire de l'argent, c'est important de leur apprendre ça, comme ça ils ne créent pas de trouble pis ça fait partie de la solidarité. Mais apprendre à s'injecter, ça ça s'apprend pas. T'sais c'est pas une chose dont tu vanterais. C'est tant que t'ai pas dans les flûtes, t'as encore de l'espoir, mais la seringue ça vient tout détruire alors t'as le droit de montrer comment faire. Moi je veux pas avoir ça sur ma conscience. Je veux bien apprendre à se débrouiller dans la rue, pis c'est quand même le fun d'avoir un jeune avec toi, parce tu vois il m'a payé la bouffe et pis tu vois ça va plus vite sur le squeegee mais moi j'apprend pas à se piquer.

Il apparaît cependant clairement que cette expérience de la rue comme une expérience de la rue circonscrite à un temps donné, correspond le plus souvent à des jeunes mineurs ou proches de leur majorité qui utilisent un été comme période de leur vie pour vivre leur jeunesse. Aussi, ces jeunes paraissent représenter une nouvelle manière de réaliser un rite initiatique plutôt qu'une aggravation de la problématique sociale des jeunes.

D'autres auteurs ont mentionné ce type de rapport à la rue. Ainsi, Shériff (1999) mentionne le *fulgurant* qui vit intensément son expérience de rue sans ébranler aucunement par la suite sa routine de vie. Ainsi, l'expérience de la rue est conçue comme un épisode, elle n'en est pas moins vécue de manière très intense. A ce titre, elle doit être comprise comme la quête d'une expérience différente et extrême par rapport au reste du quotidien. Pour être « trippante », l'expérience de la rue doit être différente des expériences de jeunesse antérieures. Elle doit correspondre à un changement plus ou moins contrôlé dans la routine, qui s'inscrit dans une démarche d'expérimentation.

Pour certains jeunes, l'expérimentation se concrétisera par le fait de dormir dans la rue, dans les parcs. Pour d'autres, il s'agit d'adopter de nouvelles activités telles le squeegee. Pour d'autres enfin, il s'agit de s'initier à de nouvelles consommations de substances psychoactives ou à de nouveaux modes de consommation. Bref, il s'agit de se placer dans des situations différentes, d'explorer ses propres limites. Dans ces circonstances, plus les jeunes ont connu des situations de fragilisation sociale avant la rue, plus l'exploration de leurs limites va être intense comme pour mettre fin au processus d'échec dans lequel ils se sont inscrits.

Pour Jones (1997), cette exploration de soi s'accompagne de prises de risque qui sont autant de révélateurs pour les jeunes adolescents d'une quête d'identité et de reprise en mains de son futur. Pour cet auteur, la rue constitue bien moins une situation de risque en soi, comme le monde adulte semble l'envisager, que le décor d'une prise de risque que les jeunes cherchent de toute façon à prendre. Il estime qu'en définitive la question de la prise de risque s'inscrit dans l'expérience de l'adolescence et de la jeunesse. Le besoin de sensations nouvelles se retrouve ainsi autant dans des pratiques urbaines juvéniles comme le graffiti, le skate.

Toutefois, ces expérimentations vont s'inscrire dans des registres plus larges lorsqu'il s'agira des jeunes définis comme des jeunes de la rue, puisque la prise de risque peut dans ces cas recouvrir le quotidien dans son ensemble et non pas une simple activité. Dans ce cadre, la question de la survie peut-être conçue comme un enjeu dans la lecture de la rue comme un espace de risque. Pour autant, les rapports au monde de la rue ne sont pas seulement destructeurs en raison des prises de risque qu'impose la survie, ils sont aussi constructeurs de potentialités, de débrouillardise et d'expériences.

En effet, l'expérience de rue devient pour ces jeunes « crevettes » un moyen de devenir quelqu'un en faisant les expériences qu'ils estiment nécessaires à leur émancipation. En s'inspirant de Giddens (1987), il importe de dire qu'au-

delà du désir de transgression largement associé à la période de l'adolescence, l'expérience de la rue renvoie à une forme de prise de risque, constitutive d'identité. En effet, pour ces jeunes, l'expérimentation devient en soi le risque de se confronter à de nouvelles sensations, de nouvelles expériences, de nouvelles façons d'agir, d'interagir, de penser, de se confronter au monde. Dans cette lecture de la trajectoire de rue épisode, la prise de risque se lie à la lecture des premières expériences que réalisent les jeunes (premier amour, première relation sexuelle, dormir dans un parc pour la première fois, premier joint pour quelques rares jeunes qui n'en avaient pas fumé auparavant, premier buvard ou première injection). La prise de risque étant définie par les jeunes comme organisée autour de leurs premières, dans une logique initiatique et ludique, elle dépend des expériences antérieures du jeune qui vont nécessairement donner le ton et la nature des nouvelles expérimentations à faire. A cet égard, plus un jeune aura connu d'expériences initiatiques avant la rue, plus le passage à la rue va s'accompagner de nouvelles prises de risque dont le danger peut être réel. Là encore, il importe de considérer la diversité et ne pas faire de la rue un espace du risque et des comportements à risque à tout prix. Tous les jeunes ne s'injectent pas, et parmi les jeunes qui s'injectent, beaucoup le font peu souvent et de manière sécuritaire (Roy, 2001).

Cependant, cette prise de risque s'inscrit en autres dans une logique de dépassement de soi et à ce titre, paraît rejoindre le culte de la performance, qui prévaut dans les sociétés occidentales.

Enfin notons que bien que ces logiques d'identification et d'expérimentation soient vécues de manière intense par ces jeunes venus tripper un été à Montréal, bon nombre d'entre eux cesseront cette expérience à la fin de l'été.

Les modalités de sortie de la rue de ces jeunes seront par ailleurs diverses (retour aux études, recherche d'emploi, retour dans la famille, retour en région...). Elles dépendent pour se concrétiser de circonstances qui tiennent à la fois de la situation du jeune avant la rue et de ses expériences de la rue durant l'été.

En effet, plus le jeune sera entré dans la rue fragilisé, notamment dans ses rapports avec sa famille, plus il sera difficile pour lui de trouver le support nécessaire à sa sortie. De la même façon, plus ses expériences de la rue l'auront conduit à rompre avec son mode de vie antérieur, plus il lui sera difficile de se réinscrire dans une trajectoire plus conventionnelle.

Cependant, pour une minorité de jeunes que j'ai pu suivre dans la mesure où je suis moi-même restée dans la rue après le premier été, la rue deviendra un piège. A cet égard, je vais moi-même faire l'expérience de l'ancrage de la rue. Cette expérience va me donner accès à des jeunes et des expériences de rue que je n'avais pas pu aborder avant. En effet, avec du recul, je me rend compte que mon premier été, je l'avais principalement passé avec des jeunes qui « trippaient dans la rue », faisant d'un certain point de vue initiatique la même expérience qu'eux.

Confrontée à de nouvelles réalités, je découvre par la suite les aspects plus difficiles de la rue même si pour la plupart des jeunes, la rue apportent encore des plaisirs. Reste que cette installation plus durable dans le monde de la rue va transformer progressivement leur expérience en un mode de vie.

Extrait du journal de bord, octobre 96

Comme me l'avait dit les travailleurs de rue, les jeunes semblent disparaître. Alors qu'il y a quelques semaines, j'arrivais sur le parc et je pouvais rencontrer des dizaines de jeunes, depuis quelques temps, ils ne sont plus qu'une poignée. En même temps, l'ambiance est retombée. Les jeunes restent moins longtemps sur le parc. Ils passent en coup de vent, le plus souvent pour venir chercher la drogue dont ils ont besoin.

J'ai commencé à arpenter les couloirs du métro et à fréquenter le Dunkin. J'y retrouve heureusement certains jeunes avec qui j'avais des liens. Je suis bien contente d'avoir commencé mon terrain cet été, parce que je trouverais ça difficile de faire les premiers pas maintenant. Et puis c'est vrai que quand il est pleut, la rue c'est plate comme m'a dit X. On peut même pas faire du squeegee. Lui aussi il envisage de retourner en Gaspésie. Il espère se trouver une job.

Quelques jours plus tard

Ce soir, chou blanc, j'ai rencontré que des intervenants. Je me demande ce que je

vais faire...

Une semaine plus tard,

J'ai passé la soirée avec Y. J'ai été chanceuse, je l'ai trouvé en arrivant dans le métro. Je lui ai dit que je trouvais ça dur maintenant parce que je ne voyais plus grand monde. Il m'a dit que c'était normal mais que c'était mieux pour moi parce que maintenant je vais pas perdre mon temps avec les crevettes, je vais pouvoir rencontrer « les vrais jeunes, ceux qui passent l'hiver dans la rue ». Lui, ça va faire son deuxième hiver. Mais cette année, il fera pas comme l'an passé, il m'explique : « Je perdrais pas mon temps à squeegee pour faire mon 20 piastres. Je vais vendre ça paye plus, pis comme ça je reste plus chez moi ». Un bon point pour moi, il va vendre sur Berri, comme ça je suis sûre de l'y trouver.

Section 3 La rue comme mode de vie

Le passage de la rue épisode à la rue mode de vie ne se fait pas brutalement. Pourtant, les conditions climatiques de Montréal vont obliger les jeunes à s'adapter rapidement dans la mesure où il est difficile de rester en permanence dans la rue. Lorsque le froid s'installe, j'observerai alors que les jeunes rentrent davantage dans les stations de métro, les mêmes pratiques d'intervention que durant ma maîtrise. Avec cette fois-ci un point de vue différent, celui de la personne qui se fait expulser (Bellot, 1995).

C'est durant le premier hiver passé dans la rue que je rencontrerai la plupart des jeunes que je vais suivre par la suite. Pris au piège dans la rue, je vais assister en les observant à la transformation de leur expérience de la rue. Cette transformation se décline par la mise en place d'un quotidien de survie qui va en conduire certains à un enfermement dans le monde de la rue. Pour autant, il ne s'agit pas pour autant de faire de ces jeunes des jeunes passifs victimes, d'une spirale de l'échec et de l'exclusion. Au contraire, en dégagant la marge de manœuvre, certes limitée, mais réelle qu'ils ont, il est possible de considérer leur participation aux transformations de leur trajectoire de rue et de voir aussi quelles sont les formes d'adaptations qu'ils mettent en place.

3.1 La mise en place d'un quotidien de survie

Le passage de la rue, épisode organisé comme une expérience de vie à la rue mode de vie implique pour ces jeunes de se construire une routine où progressivement la survie devient le moteur de leurs activités, marquant alors la détérioration de leurs conditions de vie. La rue prend cependant pour eux alors un double sens : l'espace de la débrouillardise et l'espace de la galère.

3.1.1 La rue espace d'apprentissage de la débrouillardise

Il appert que l'expérience de la rue constitue pour ces jeunes une manière de mettre de l'avant des stratégies de débrouillardise pour conjurer la pauvreté dans laquelle ils vivent. Utilisant pour certains la pratique du squeegee, les jeunes dans cette trajectoire où la rue est un mode de vie vont faire l'apprentissage dans la rue des manières d'agir pour faire face à leurs conditions de pauvreté mais aussi à leur propre vulnérabilité physique, mentale et sociale.

A cet égard, leur quotidien se centrera désormais sur la débrouillardise et sur les manières d'obtenir les ressources matérielles et symboliques nécessaires à leur survie. L'idée de la résilience est ici cruciale, si bien qu'il importe de s'attarder à comprendre cette capacité pour considérer l'entièreté de la marge de manœuvre des individus malgré l'apparence de contraintes absolues. Chère à Cyrulnik, cette notion de résilience lui permet de dire

On s'est toujours émerveillé devant ces enfants qui ont su triompher d'épreuves immenses et se faire une vie d'homme, malgré tout. Le malheur n'est jamais pur, pas plus que le bonheur. Un mot permet d'organiser notre manière de comprendre le mystère de ceux qui s'en sont sortis. C'est celui de **résilience**, qui désigne la capacité à réussir, à vivre, à se développer en dépit de l'adversité. En comprenant cela nous changerons notre regard sur le malheur et, malgré la souffrance nous chercherons la merveille (Cyrulnik, 1999 : 36).

L'analyse de la pratique du squeegee constitue ici une lecture de la capacité de résilience dont font preuve les jeunes en situation de rue inscrit dans ce mode de vie. Définie le plus souvent par ces jeunes comme une pratique à valoriser, notamment parce qu'elle rend service, les tient actifs, et leur évite de tomber dans des activités délinquantes comme la vente de drogues, ou des activités qu'ils estiment dégradantes comme la prostitution.

Ils en parlent alors comme d'un travail. En effet, pour ces jeunes, faire du squeegee constitue une manière adéquate de se procurer l'argent nécessaire pour vivre, considérant leur impossibilité de trouver d'autres sources légales de revenus. Pour eux, le squeegee doit être une pratique légale qui leur permet de développer leurs compétences de communication avec la clientèle. Élaborant un « véritable code éthique de la pratique du squeegee », les jeunes insistent pour un bon nombre sur le respect de la clientèle, des automobiles et des autres jeunes faisant du squeegee.

Extrait du journal été 1998

Voilà comment comment Marc poursuivant son expliquant de la logique de parrainage et de ce qu'il faut apprendre et ne pas apprendre à un jeune nouveau m'explique comment il a appris les règles de conduite encadrant la pratique du squeegee à un jeune nouveau

-Mais tu sais je lui ai montré comment il faut faire avec les clients, tu sais comment l'humour ça marche et pis qu'il faut pas insister si le monde veut pas donner d'argent tu dis que c'est gratuit comme ça ils sont pas en tabarnak contre nous autres. Pis leur montrer qu'on leur rend service. Tu sais c'est important d'expliquer ça aux jeunes qu'arrivent que le squeegee y 'a des règles pis qu'il faut pas faire n'importe quoi, parce que après les brebis galeuses, elles font du tort à tout le monde. Pis t'sais il faut leur dire que le squeegee, un il faut bien le faire et deux, dire aux gens que vaut mieux qu'on fasse du squeegee qu'on les vole

Les stratégies de débrouillardise constituent ainsi le coeur du quotidien lorsque la rue est devenue mode de vie. Outre, les activités lucratives, la débrouillardise va aussi signifier développer des compétences dans l'utilisation des ressources. Les jeunes savent ainsi exactement comment les ressources fonctionnent et comment elles peuvent répondre à leurs besoins matériels et sociaux. Ainsi, ils vont

m'apprendre comment il est possible de gérer un budget serré en utilisant notamment les banques alimentaires, les dépôts de vêtements, etc.

D'ailleurs, pour certains jeunes, la débrouillardise ne signifie pas simplement s'adapter à des conditions de pauvreté, elle peut aussi signifier un acte politique, où le refus d'intégrer la société de consommation témoigne d'une démarche anticapitaliste mais aussi écologique.

Océane a 20 ans quand je la rencontre en 1997, elle est dans la rue depuis 3 ans

Ben t'sais moi au fond, la rue pour moi c'est une affaire politique. T'sais dans le sens je me suis poussée de chez mes parents parce que je voulais plus rien savoir de leur fric, pis de la grosse maison, pis de la grosse voiture. T'sais mes parents, ils étaient même pas heureux, même s'ils achetaient tout ce qu'il voulait. Pis moi je me suis écoeurée de ça. Pis j'essayais de leur faire comprendre t'sais que c'est pas bon leurs affaires de tout le temps acheter. T'sais, qu'avec ça tu respectes pas la planète terre et pis qu'il faut faire attention parce que nous on va être mal pris avec les conneries que ceux d'avant ils auront faites. T'sais comme le réchauffement de la terre, la pollution les affaires de même. Alors moi quand j'avais 16 ans, j'ai décidé que j'étais végétarienne parce que ça pas de sens de manger des animaux et pis que je m'habillais dans les fripes. Ma mère elle a capoté. Elle il lui faut toujours des bons habits de chez olgilvy. Mais bon n'empêche, moi maintenant je me débrouille avec quoi 10, 15\$ par jour en allant récupérer ma bouffe dans les stocks des invendus capitalistes et pis au moins comme ça je pollue pas.

Contrairement aux écrits classiques sur les trajectoires d'exclusion qui tendent à consacrer un certain fatalisme, le terrain a permis en maintenant toujours l'attention sur la qualité d'acteur octroyée aux jeunes de considérer comment leurs gestes dans le quotidien traduisent leur capacité de faire face à leurs conditions de vie difficile.

A cet égard, il est fort surprenant de voir comment lorsqu'on leur a dit qu'il fallait un permis pour faire du squeegee, la plupart de ces jeunes ont cherché à en obtenir, comprenant par la suite difficilement le volte-face de l'administration municipale qui a rendu caduque sa réglementation, le premier août 1998.

Cependant, leur stratégie de débrouillardise va contribuer à les renforcer dans un processus de marginalisation du fait qu'elles vont faire l'objet d'une désapprobation sociale. A cet égard, la pratique de la criminalisation du squeegee renvoie aux enjeux sociaux dans lesquels s'inscrivent les difficultés d'insertion des jeunes. C'est en effet autour de ces expériences de rue que les dynamiques de contrôle sont les plus fortes, dans la mesure où la débrouillardise dans la survie des uns s'oppose à la coercition des autres. Elles ont à cet égard des conséquences qui renforcent l'univers de la galère dans laquelle vivent ces jeunes.

3.1.2 La rue, espace de la galère

A l'instar des travaux sur les jeunes de banlieue qui ont permis à Dubet (1987) de décrire le premier cette expérience de la galère, la rue apparaît ici pour ces jeunes comme relevant aussi de cette forme de rapport au monde. En effet, malgré la débrouillardise dont ils font preuve, ils sont confrontés en permanence à des gestes qui rendent leur vie plus difficile. Cette dynamique qui selon eux renforce leurs difficultés est largement décrite pour considérer l'illégitimité de l'intervention répressive à l'égard du squeegee. La manière dont la police va réprimer le squeegee constitue pour eux une situation d'injustice qui renforce leurs difficultés. Ils se demanderont ainsi comment, alors qu'ils vivent pauvrement, on peut penser qu'ils pourront payer des contraventions. Pour eux, le squeegee relève d'une expérience de travail, qui rend service et qui leur évite d'adopter d'autres stratégies de survie plus marginalisantes.

Dans ces circonstances, la galère qu'ils vont vivre sur la rue au quotidien en prenant des tickets, en se faisant expulser des lieux qu'ils occupent et en vivant l'ennui de la routine de survie qui construit la monotonie de la journée passée à tenter de répondre aux besoins essentiels va les amener à un sentiment de révolte et d'injustice qui peut catalyser des transformations majeures dans leur

expérience de rue. Ainsi, comme Dubet (1987) l'avait décrit pour les jeunes de banlieue, la galère devient l'expérience qui ancre le processus de désenchantement des jeunes quant à leur vie de rue. Progressivement d'une expérience positive, toute en couleurs, enrichissante, récréative, la rue va devenir pour plusieurs un monde cul de sac, gris, froid, sans cohésion ni solidarité.

Pour ces jeunes qui font l'expérience d'un début de chronicité de la vie de rue, il importe alors de trouver et de saisir des opportunités permettant de sortir de cette galère. Face à cette double dynamique de valorisation et de désenchantement, certains jeunes s'accrocheront en effet à différentes opportunités de sortie.

3.2 Les opportunités de sortie

Dans leur expérience de galère, les jeunes vont tenter de transformer les choix que leur offre la rue en opportunités de sortie, que ce soit de manière réelle ou symbolique. Pour certains, ce sera alors l'implication dans le milieu criminel. Pour d'autres, le retour à une vie plus conventionnelle. Finalement, pour certains, la sortie sera symbolique puisqu'elle signifiera l'intégration dans le monde de la rue qui fera de leur expérience de la rue, de leur point de vue, un enfermement.

Quant à la demande d'assistance, elle apparaît pour ces jeunes comme un passage qu'ils ne souhaitent pas faire, même si la sortie de rue finira par les inscrire quasi inéluctablement dans un recours à l'aide sociale. Ce recours qu'ils n'apprécient guère de faire va à l'encontre de leurs valeurs d'autonomie et d'indépendance. En effet, pour eux demander de l'aide, que ce soit dans le cadre d'institutions ou en quêtant, contrevient à leurs valeurs et à leurs aspirations qui, identiques à celles de la société dans laquelle ils vivent, valorisent l'individu indépendant. Ceci d'autant plus qu'en pleine force de l'âge, ce recours représente à leur yeux une dégradation de statut social qu'ils ne souhaitent pas

vivre. Les jeunes veulent pouvoir se sentir autonomes dans leur manière de subvenir à leurs besoins.

Venus à la rue pour faire l'expérience de l'autonomie, la demande d'assistance symbolise alors, pour eux, l'échec de cette expérience si d'autres expériences ne l'ont pas déjà fait voler en éclats.

Rémi (20 ans, 3 ans de rue, rencontré en 1997)

Voilà comment il m'explique comment il s'en sort pour survivre

T'sais moi c'est ben facile, je pars le matin faire mon squeegee, ça me prend entre 20 et 30 \$ par jour pour me payer mon loyer, ma bouffe et pis mon pot. Quand je les ai et ben je vais faire un tour dans le parc ou au centre de jour. T'sais je me débrouille pas mal avec mes affaires et pis moi les gens qui me disent , c'est pas bien le squeegee et ben moi je leur répond c'est utile. Pis moi tant que je fais du squeegee, je vole pas et je touche pas le BS.

Quelques mois plus tard, il devra se résoudre à aller demander un chèque d'assistance parce qu'il ne parvient plus à faire assez d'argent avec le squeegee. On est en plein hiver. Il me racontera sa rencontre avec un agent du ministère de la sécurité du revenu, avec les larmes aux yeux, disant qu'il n'avait jamais penser que sa situation pouvait le conduire jusque là.

Avec ces principes en tête, ils n'accepteront de faire la démarche de la demande d'un revenu d'aide sociale que lorsque leur survie l'exige véritablement ou encore lorsque leur modalité de sortie passe par l'assistance sociale, notamment en participant à des programmes d'employabilité. Pour autant et de manière générale, outre le recours à l'assistance sociale, certains jeunes vont aussi décrire leur utilisation des ressources comme la construction d'une forme de dépendance qu'ils ne souhaitaient pas avoir mais qui les conduit à adopter une routine rythmée par leur recours aux ressources. A ce titre, certains jeunes au fur et à mesure de leur ancrage dans la rue vont passer d'une lecture de l'utilisation des ressources comme une forme de débrouillardise à la lecture d'une dépendance dès lors que l'utilisation devient inévitable et routinière.

3.2.1 L'implication dans le milieu criminel

L'implication dans le milieu criminel ne constitue pas la première stratégie que les jeunes en situation de rue souhaite adopter. Aussi, contrairement à Hagan et McCarthy (1997), je ne dirai pas que l'expérience difficile de la rue signifie nécessairement un engagement plus important dans des activités criminelles des jeunes de la rue. Outre, le fait qu'en situation de rue, les jeunes sont plus contrôlés par les acteurs judiciaires et donc peuvent être plus facilement et plus souvent définis comme délinquants, il importe de considérer que l'implication dans des activités délinquantes comme le vol et la vente de drogues, vient souvent après l'expérience d'autres stratégies qui à un moment donné ne sont plus satisfaisantes. Ainsi derrière le processus d'engagement dans des activités criminelles, il y a l'image de la construction de la vulnérabilité que la société, au mieux ne parvient pas à enrayer, au pire, renforce en punissant des stratégies de débrouillardise comme le squeegee.

C'est autour de cette lecture que les jeunes vont franchir le pas de l'engagement dans le milieu criminel pour sortir de la galère de la rue ou s'assurer les moyens de la vivre complètement. C'est dans ces circonstances que je rencontrerai certains jeunes qui deviendront vendeurs de drogues et/ou qui commettront des vols. Ces engagements dans le milieu criminel sont les trajectoires de rue les moins courantes que j'ai rencontrées, si je porte un regard global sur les jeunes en situation de rue rencontrés, mais qui deviennent plus courantes lorsque le regard se limite aux jeunes ayant connu une certaine chronicité de la rue. Le monde criminel devient à un moment donné pour ces jeunes pris dans une logique de dépendance à l'égard des drogues, le seul acteur susceptible de répondre à leurs besoins. Dans ces circonstances, le cadre de la dépendance dépasse la simple logique d'une dépendance individuelle à un produit pour devenir une dépendance au monde social de la drogue où le milieu criminel demeure l'acteur qui définit les rôles, les statuts, les droits et les devoirs de chacun.

Pour d'autres, l'expérience décrite concerne les jeunes pour qui l'implication criminelle va signifier le passage vers une réussite sociale et financière à laquelle ils aspirent pour enfin sortir de la galère.

Boris, 21 ans, 4 ans de rue

Rencontré durant l'été 1996, Boris était un des principaux vendeurs de drogues d'un parc que je fréquentais. Travaillant constamment, il a été durant cet été une véritable puce qui courait de partout pour faire « runner sa business ». Voilà comment il décrit cet été là :

Ben cet été j'avais ben de l'argent, j'faisais cinq cent piasses par jours. C'tais effrayant, t'sais j'avais ma clientèle, faque c'était vraiment payant. J'pognais toujours les mêmes clients et pis ils m'achetaient de la poudre, du pot, du buvard. J'tais rendu capitaliste. C'était rendu vraiment là, j'avais mon appart, mon page, mon cellulaire, pis toute, tout le monde capotait sur mon cas. Mais ça a arrêté parce que j'ai commencé à me crinquer. Pis tu sais quand tu te crinques, t'en veux, t'en veux, pis à un moment donné tu te mets dans l'trou. Fa que j'ai eu des dettes, j'tais rendue à 1000 piasses de dettes pis mon boss il m'a dit d'arrêter si non j'avais plus le droit de vendre. Sur le coup j'ai pas voulu mais après j'ai tout perdu, fa que je me suis dit arrête tes conneries, pis fais juste vendre. Alors je me suis remis à vendre, pis là tu sais depuis de temps en temps c'est le party mais c'est rare, pis là moé maintenant j'organise plus les affaires, pis maintenant c'est plus pareil, parce que mon argent je veux qui me serve à autre chose qu'à me crinquer. pis je fais travailler les jeunes mais c'est plus pareil comme avant, maintenant ils sont sur le smack pis c'est ben difficile de les faire travailler comme y faut. ...

Réalisant la présence du milieu criminel dans la rue, les jeunes vont se servir de leurs contacts pour s'engager dans différentes pratiques qualifiées de criminelles. Le plus souvent, ils commenceront par faire des commissions pour les vendeurs de drogues, avant de devenir eux-mêmes vendeurs, avec une progression dans les heures de vente et les lieux de vente, accumulant de plus en plus de profits, pour finalement devenir un boss de la place qui s'occupe des vendeurs. Durant cette progression dans leurs activités criminelles, l'important pour ces jeunes, c'est de se détacher réellement le plus rapidement possible du monde de la rue et de son image de pauvreté réelle ou symbolique par la mise en retrait du monde que permet la consommation de drogue excessive. Cette mise en retrait sera décrite ultérieurement lorsque la rue devient un enfermement.

Cette description de cette ascension linéaire vers une réussite dans le milieu

criminel est celle que les jeunes racontent. Dans la réalité, cette ascension est souvent entrecoupée de mise à l'écart, lorsqu'ils consomment trop et s'endettent par exemple, ou lorsqu'ils font l'objet de répression.

Extrait de notes sur la trajectoire de Pierre (21 ans, 4 années de rue, rencontré en 1997)

Pierre alterne période où il est autorisé à vendre dans le centre-ville et période où il doit s'éloigner du centre-ville retourne faire du squeegee pour payer ces dettes de drogue. Tranquillement, il reviendra faire des commissions puis obtiendra de nouveau le droit de vendre et repartira de plus belle sur la consommation de la cocaïne. Je le verrai faire ce cercle à de nombreuses reprises, jusqu'à ce qu'il décide véritablement à arrêter de consommer et à acquérir la confiance de ces boss pour assurer la vente dans une partie du centre-ville.

Lorsque les jeunes parviennent à maintenir une activité dans le milieu criminel, ils vont utiliser alors tous les signes extérieurs de richesse, bijoux, vêtements à la mode, cellulaire, pour en témoigner. Ils accordent ainsi beaucoup d'importance à montrer leur réussite et leur pouvoir. Certains auront des chiens de combat pour faire valoir leur force, n'hésitant jamais à faire sortir les crocs en cas de besoin. Pour ces jeunes, la rue constitue un espace qui va leur permettre d'assurer une réussite dans leur trajectoire de vie dans la mesure où elle leur permet d'obtenir l'argent nécessaire à leur intégration dans la société de consommation dans laquelle ils vivent. Les aspirations se définissent alors de manière strictement économique : continuer à obtenir l'argent dont ils ont besoin pour maintenir leur train de vie. Le prestige et le pouvoir que symbolise leur rôle dans la rue paraît conforter aussi les jeunes dans le fait que l'expérience criminelle doit être valorisée, puisque valorisante.

D'autres jeunes vont aller chercher des opportunités de sortie autour des possibilités que leur proposent les différents intervenants qu'ils côtoient. J'ai déjà mentionné dans le chapitre trois, des histoires de jeunes qui sont retournés à l'école ou qui se sont inscrit dans une démarche d'emploi. Il s'agit de montrer ici comment les jeunes vont adhérer à une logique de normalisation qui leur donne la possibilité de mettre fin à leur galère de la rue, mais aussi comment,

tous seuls, ils vont s'aménager des pauses dans leur survie.

3.2.2 Le retour au monde conventionnel

Certains jeunes ancrés de manière quasi permanente dans le monde social de la rue diront paradoxalement prendre des vacances de la rue, en retournant chez leurs parents. En maintenant le plus souvent des liens avec leur famille, ces jeunes vont donc osciller entre les espaces, passant d'une rue, parfois définie comme un répit, à un retour dans la famille, constitutif d'un autre répit, dans un quotidien de survie. Pour les jeunes des régions, le groupe majoritaire des jeunes en situation de rue dans le centre-ville de Montréal, le retour au Saguenay, en Gaspésie constitue une forme de ressourcement, qui les éloigne de l'âpreté de la vie de rue dans le centre-ville. D'ailleurs, tous ceux-là aspirent le moment venu à retourner en région pour y vivre, manifestant là encore le caractère transitoire de leur expérience de rue. Pour d'autres jeunes, les modalités de la sortie vont signifier un retour plus permanent au monde conventionnel.

Denis, 23 ans, vit dans la rue par intermittence depuis l'âge de 18 ans. Cette intermittence s'inscrit dans un rapport à la rue et à la drogue variable. Pendant quelques mois, son quotidien se construit autour de la consommation de drogues. Puis il s'arrête, reprend un appartement et trouve un travail, jusqu'à la prochaine fois. Tanné de cette situation, il va utiliser son expérience de la rue pour réaliser son rêve, dessiner. Après un stage d'employabilité proposé en raison de ses compétences graphiques mais aussi de sa situation de rue et de son expérience, il va parvenir à intégrer une entreprise multimédia et devenir un de leurs graphistes. Cyniquement, il dit « consommer maintenant de manière branchée ».

L'utilisation de l'expérience de la rue comme tremplin vers un cadre d'insertion se lit le plus souvent autour des pistes d'intervention qui sont parvenues à rejoindre les jeunes directement dans cet espace. Dans ce contexte, il s'agit de considérer les choix qu'offre la rue et que les jeunes vont transformer en opportunités de sortie (Lucchini, 1993).

Ces opportunités se construisent tantôt en raison des pistes d'intervention offertes

aux jeunes, tantôt par les stratégies que les jeunes mettent en place eux-mêmes. Il importe de distinguer cependant ces différentes formes de construction.

Ainsi, si parfois les pratiques d'intervention, en s'inscrivant dans une stratégie éducative de normalisation, parviennent à rejoindre les jeunes et leurs besoins, les interventions qui considèrent en outre les compétences que les jeunes ont acquises dans la rue paraissent plus valorisées par les jeunes. Les projets de type pairs-aidants comme les projets orientés sur les arts (cirque, journal, vidéo, multimédia...) constituent des formes d'intervention qui, en utilisant les compétences des jeunes, leur permettent plus facilement de rebondir à partir de la rue. Dans tous ces projets, la connaissance du monde de la rue ou de son mode de vie constitue le plus souvent la clé sur laquelle s'appuient ces interventions. D'autres jeunes vont construire leur modalité de sortie autour de modalités plus conventionnelles d'intervention comme l'école ou la démarche d'emploi. Cependant ces modalités de sortie ne signifient pas nécessairement un changement radical dans les conditions de vie de ces jeunes. La plupart vont en effet s'inscrire, au moins pour le temps comme j'ai pu le constater, dans des expériences de vie qui riment encore avec pauvreté.

La présentation des éléments de fragilisation en amont de la rue lie la question des jeunes définis comme des jeunes de la rue aux enjeux de précarité et de pauvreté sociale, économique et culturelle. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de voir des jeunes qui s'ancrent dans la rue, inscrire leur expérience de la rue dans un processus de marginalisation qui renforce les difficultés d'insertion qu'ils connaissent.

Karine, 17 ans, 1 an dans la rue, rencontré en 1997 :

Karine est arrivée dans la rue alors qu'elle connaissait une situation difficile avec son beau-père. Elle dit être venue à Montréal pour s'éloigner de sa famille. Voilà comment elle raconte sa situation durant sa grossesse, en 1998.

Ben t'sais maintenant, je suis sortie de la rue, j'fais rien je suis en appartement avec mon chum. Faut que je fasse attention à moi parce que suis enceinte. Pis je vas chez ma mère, je vas chez mon père. Au début c'était difficile d'être en enceinte, parce mon chum c'est pas le père, le père c'était un trip de cul. Pis le père il le sait

pas encore. Mais t'sais maintenant je vais avoir mon chèque de BS parce que je quête plus. C'est le CLSC qui m'aide là dedans, pis bientôt je vais en appartement supervisé pour les filles enceintes. Pis j'ai hâte parce qu'au moins je vais avoir des meubles. Parce que là je dors par terre mais j'ai mal au dos. Pis ça va être mieux parce que mon chum, il est quadrilatère fa que il ne peut plus vendre dans le centre-ville, pis il va devoir quitter l'appart parce qu'il pourra plus payer le loyer. Pis moi comme ça je peux pas me retrouver à la rue enceinte, pis je peux pas retourner chez mon père ou ma mère, ils ont pas de chambre pour moi. L'appartement supervisé c'est la meilleure chose moi je crois.

Été 1999,

Je rencontre par hasard Karine avec sa petite fille. Elle me dit habiter dans un deux et demi avec sa fille. Elle dit qu'elle s'organise avec le BS, son chum l'a quitté bien avant son accouchement, depuis ce temps elle est seule, elle n'a pas dit au père la naissance de sa fille, de toute façon pour elle ça ne sert à rien. Elle m'explique qu'elle va souvent à Jeunesse au Soleil et dans d'autres endroits. Sa mère lui donne les adresses où elle va elle aussi. Avec l'utilisation de ces ressources, elle dit y arriver mais c'est difficile parce qu'elle ne peut pas sortir souvent parce qu'elle a pas d'argent, mais elle dit tourner en rond dans son appartement.

La rue produit simplement à ce moment un passage entre une vie dans des conditions de pauvreté vers une autre vie dans des conditions de pauvreté. Objectivement, cette trajectoire renvoie à une amélioration des conditions de survie (puisque les jeunes vont pouvoir au moins connaître une stabilité résidentielle, et donc obtenir par leur domiciliation une aide financière de dernier recours) même si les jeunes qui s'inscrivent dans cette trajectoire n'ont finalement que peu d'opportunités pour sortir d'une cristallisation de leur pauvreté.

Cette forme de trajectoire de rue, entendue comme un passage vers un statut et un rôle lié à une inscription sociale dans la pauvreté, renvoie de manière évidente aux lectures sur la faiblesse du capital social et économique de certains jeunes en situation de rue. L'analyse du passage à la rue et des contextes de fragilisation a permis de montrer que des jeunes issus de toutes les classes sociales pouvaient un jour vivre l'expérience de la rue. Pourtant, certaines trajectoires vont réunir majoritairement des jeunes de certaines classes. Ainsi, si l'expérience de la rue comme épisode recouvrait à peu près toutes les classes sociales, l'expérience de la rue mode de vie était un peu moins diversifié. Mais, c'est dans le retour au monde conventionnel que réapparaissent les différences sociales entre les jeunes.

Enfin, d'autres jeunes pour qui l'exécutoire de la survie s'est accompagné d'une insertion dans le monde de la consommation de drogue injectable, la rue va signifier alors l'expérience de l'enfermement dans la mesure où malgré leur désir de s'en sortir, ils y demeurent plus longtemps qu'ils le souhaitent.

3.3 L'expérience de l'enfermement dans la drogue

La transformation de l'expérience de la rue de passage à ancrage consacré, par la consommation de drogues injectables est devenue au fil du temps de mon terrain, une situation de plus en plus courante, d'une part parce que les jeunes que je suivais se sont intégrés à ce monde de la drogue, d'autre part parce que la présence des drogues, notamment l'héroïne était plus tangible.

D'une part, les jeunes que je connaissais depuis 1996 et qui n'étaient pas parvenu à s'en sortir sont tous passés à la consommation de drogues injectables, vivant rapidement un enfermement dont ils parvenaient encore moins à sortir. D'autre part, la présence de l'héroïne s'est accrue pendant mon terrain, étant donné la transformation des modes de vente. En effet, si au début de mon terrain, l'héroïne n'était accessible qu'aux initiés qui avaient des contacts privilégiés avec des vendeurs de cette drogue, l'héroïne, s'est peu à peu vendue directement dans la rue. Toutefois, la cocaïne et la marihuana demeurent les drogues les plus accessibles dans le centre-ville. Il importe donc de présenter, dans un premier temps, la transformation de l'accès aux drogues dans les rues de Montréal et ses conséquences et dans un deuxième temps comment l'expérience de la rue peut se transformer en un enfermement dans le monde de la rue et dans le monde de la drogue.

3.3.1 Les drogues injectables : une opportunité plus présente

Mentionnons d'entrée de jeu que la présence de la cocaïne et que son mode de

consommation par injection est fort répandu à Montréal au point d'en faire une spécificité (Bourgois et Bruneau, 1999). Cependant, du point de vue des jeunes en situation de rue, c'est certainement le changement dans l'accès à l'héroïne qui va modifier l'expérience de la rue.

Depuis 1997, l'accès à l'héroïne dans la rue est facilité notamment par une présence accrue de ce produit, une diminution de son prix (20\$ le demi-point) et aussi par une vente dans la rue plus développée. Cette présence grandissante de l'héroïne va donner l'occasion à certains jeunes en situation de rue de faire l'expérience de ce produit, en plus des autres. Or, ces expériences de consommation de l'héroïne ne vont pas s'accompagner d'une transmission des valeurs qui ritualisent cette consommation généralement (Bibeau et Perreault, 1995) en grande partie parce qu'il s'agit d'une consommation récente pour la plupart des jeunes. D'ailleurs, la méconnaissance de ce produit se lit sous différentes formes.

Extrait du journal, printemps 1998

Il est surprenant de constater comment la consommation de l'héroïne ne peut se consommer par injection. Personne ne leur a jamais parlé d'une consommation de l'héroïne fumée. Les jeunes semblent être véritablement des apprentis avec ce produit. Ils posent de plus en plus de questions, sur l'utilisation du smack avec les autres produits. On est loin de la toxicomanie, il faut vraiment parler de polyconsommation. C'est surprenant de voir comment les conversations portent le plus souvent sur la manière d'agencer les différents produits, le smack avec la coke, le smack avec la bière, et le PCP quand est ce qu'il vaut mieux le prendre. Ils jouent avec leurs consommations comme s'ils cherchaient à construire le meilleur cocktail possible en regard de effets.

Cette présence accrue de l'héroïne dans le centre-ville va sembler transformer le vecteur de l'identité de certains jeunes, qui vont passer du squeegee à la seringue pour se définir. Devenus junky, ils vont alors abandonné la pratique du squeegee, d'une part parce qu'ils sont fatigués du contrôle policier dont ils font l'objet et, d'autre part, parce qu'ils ont besoin d'adopter des stratégies de survie plus payantes comme la prostitution ou la vente de drogue s'inscrivant alors dans une logique de dépendance au monde social de la drogue dans la mesure où le

milieu criminel va devenir progressivement l'acteur qui définit leur routine, notamment en leur donnant accès ou non aux moyens de répondre à leurs besoins. Dès lors, le sentiment de captivité est moins celui d'une captivité à une produit que celle d'une captivité à un monde social que gouverne le monde criminel. A cet égard, la prescription de méthadone, même si elle renvoie parfois à une autre forme de captivité au monde médical constitue aussi une intervention qui peut aménager la place qu'occupe le milieu criminel dans la vie de ces jeunes. D'ailleurs, et de manière plus souterraine, le développement d'intervention autour de la prescription de méthadone à bas seuil a semble-t-il participer à la transformation des rapports sociaux dans le monde social de la drogue puisque les jeunes injecteurs pouvaient avoir un rapport moins captif avec le milieu criminel. D'ailleurs, à la fin de mon terrain, les vendeurs de drogues paraissaient être de moins en moins des consommateurs. Certes, il ne faut pas ignorer que les enjeux d'endettement des consommateurs-vendeurs ont sûrement contribué à cette transformation des rapports sociaux mais il n'en demeure pas moins que la présence de nouveaux acteurs médicaux et sociaux à proximité de la rue a certainement transformé le rapport de dépendance jusque là quasi exclusif avec le milieu criminel qu'entretenaient ces jeunes,

Pour autant, le changement dans la disponibilité de l'héroïne dans la rue se perçoit à partir de 1997 mais surtout en 1998, par le fait que je rencontre davantage de jeunes qui consomment du « smack ». Les titres des journaux semblent d'ailleurs refléter cette transformation en parlant de jeunes punks au début des années 1990, et par la suite de jeunes utilisateurs de drogues injectables comme en témoigne les titres suivants « Tolérance 0 pour les punks », La Presse, 26 mai 1996 à « Voyage dans l'héroïne pour les jeunes de la rue » le Devoir, 26 août 1999).

Ce changement s'accompagne aussi du fait que de plus en plus les jeunes qui arrivent pour vivre leur été dans le centre-ville ont déjà connu de nombreuses expériences de consommation en matière de drogue (tant par rapport aux

produits qu'aux modes de consommation) notamment en région, si bien qu'ils semblent s'initier plus rapidement à l'injection

Cette transformation de la ritualisation de la prise de risque dans la rue comme manière de devenir quelqu'un, d'une expérience collective de transgression juvénile à une expérience individuelle d'addiction, si elle renforce le décalage entre la représentation idéale de la jeunesse et la réalité sociale que vivent les jeunes en situation de rue, ne doit pas faire oublier qu'elle révèle le poids des contraintes en ce qui a trait aux possibilités de prendre sa place comme jeune et comme groupe de jeunes dans le centre-ville.

Ainsi, depuis 1999, la transformation de l'expérience de la rue en regard de la consommation de drogues a conduit à créer de nouvelles différenciations entre les jeunes. Si, auparavant, la différenciation se réalisait autour de la culture punk et du contexte de survie dans lequel vivait le jeune, maintenant, la consommation de drogue notamment injectée, trace la frontière entre les jeunes dans la rue. Par conséquent, la quête de l'affranchissement s'exprime davantage dans une expérience individuelle à laquelle la consommation de drogues sied parfaitement, surtout l'héroïne qui renvoie maintenant à des usages plus généralement individuels.

Cette transformation de l'expérience de la rue, du passage d'une expérience inscrite dans une socialité juvénile à une expérience inscrite dans une prise de

risque individualisée dans l'injection, tend à limiter la trajectoire de rue définie autour de l'épisode, dans la mesure où la structuration du rapport à la rue ancre plus rapidement les jeunes dans le monde social de la rue. En effet, l'expérience de la rue paraît les rendre les plus rapidement vulnérables que ce soit en regard des logiques de répression dont ils sont l'objet et qui renforcent leur volonté d'affranchissement et de rébellion à l'égard du monde adulte ou en regard de pratiques de consommation de substances psychoactives qui les enracent davantage dans le monde souterrain de la rue.

3.3.2 L'enfermement : une expérience aliénante

La lecture des trajectoires d'enfermement contient l'idée d'une réduction de l'espace que ces jeunes s'approprient. Il est d'ailleurs surprenant de voir comment ils parviennent à réduire leur univers à quelques rues dans lesquelles la drogue constitue le pivot. Lire la trajectoire de rue sous la forme d'un enfermement contribue à rendre compte du rapport captif qu'entretiennent certains jeunes avec le monde social de la drogue. La lecture de l'enfermement exprime, dans un premier temps, une certaine longévité dans la rue. En effet, on ne devient pas captif de ce monde aussi facilement. Ce sont pour la plupart des jeunes qui vivent dans la rue depuis plusieurs années, qui s'inscrivent dans cette trajectoire. Dans un deuxième temps, l'idée de l'enfermement renvoie au fait que ces jeunes se ressentent prisonniers de cet espace. Ils souhaitent ainsi en sortir, font parfois des tentatives pour y arriver mais y reviennent toujours. L'enfermement devient en somme l'absence d'opportunités de vivre ailleurs que dans la rue, que cette absence se soit définie de manière progressive ou accidentelle.

Cet enfermement dans la rue accompagne une trajectoire de consommation où la drogue, notamment par injection, est devenue la ligne biographique dominante de l'individu (Ogien, 1995). Ainsi, pour ces jeunes, qui se trouvent confrontés à cette issue, la drogue prend toute la place dans leur quotidien et à ce titre construit leur appartenance à la rue. Ils se disent alors des « junkies de la rue » bien plus que des jeunes de la rue.

La présentation du long extrait d'une entrevue témoigne parfaitement dans les mots d'Edith de cette logique d'enfermement. La description de ce long cheminement dans la drogue vise à montrer comment s'installe la logique de l'enfermement. En effet, la vie sans répit qu'impose la drogue conduit les jeunes qui vivent cette trajectoire de rue, dans une logique de prise de risque toujours plus importante. La lecture de l'extrait rend compte de l'essoufflement mais

aussi de l'enlèvement qu'Édith a connu. Malgré tout, elle est sortie de la rue au moment où j'écris ces mots depuis un an. A cet égard, même dans la trajectoire de rue conçue comme un enfermement, la sortie demeure même si le processus est souvent plus long et parsemé davantage d'embûches.

Edith, 21 ans, dans la rue depuis 2 ans et demi, rencontrée en 1997

Ecoute, il m'faut absolument de l'aide parce que j'en ai vraiment besoin. J'sus plus capable, d'arrêter de me geler, on dirait que j'ai besoin de ça pour vivre, c'est rendu qu'il faut que je me gèle pour vivre. Pis j'ai même plus de fun avec le smack. Pis j'suis tannée de toute ça, j'suis tannée j'veux arrêter.

Voilà comment elle raconte ses derniers trois ans :

Ben là j'suis arrivée à Montréal, pis j'travaillais dans un magasin de disques, pis j'vivais avec des colocs pis ils faisaient de la poudre. Parce que tu vois moi avant genre de 15 à 18 ans, j'me gelais avec du buvard, pis je buvais, pis je fumais mais j'me gelais au boutte avec ça. Pis là c'est ça j'sus arrivée icitte. J'restais avec des universitaires, pis ça bien fonctionné pour un boutte, sauf que un mois après j'sois arrivée, je commençais à m'promener pas mal en ville. J'ai tout l'temps eu l'allure comme ça, marginale pas mal, mais icitte ça passait mieux qu'à L. J'travaillais dans un magasin, pis quand j'étais en congé j'allais dans le centre-ville. Pis un matin, j'ai rencontré un gars su l'coin d'la rue, il m'a demandé t'as tu une piastre. Là j'l'regarde j'dis j'ai pas plus d'argent qu'toé t'sais. Il m'blablate une histoire, pis finalement je lui paye à manger. On s'est assis trois heures de temps su l'bord du trottoir à jaser. Pis après je le croisais en ville, à chaque jour. Un jour je lui ai demandé une plogue pour de la poudre. Faque lui y m'en a pogné pis là j'ai su qu'il en faisait aussi. Mais y dit comment t'as fait toé, j'y dis moé je la sniffe et lui il me dit qu'il la fait au crayon. Là j'voulais pas avoir l'air niaiseuse t'sais, mais j'comprendais pas. Alors je lui demande, j'viens pas d'icitte pis faire d'la poudre au crayon chez nous ça s'fait pas t'sais. Là y part à rire, y dit ben j'me shoote. Pis ça a continué je faisais ma ligne, pars travailler. Un jour, j'l'ai rencontré pis j'v'nais jusse d'avoir ma paie trois cents piastres cash pis là j'y dis là, là, j'passe la soirée avec toé pis j'veux faire un hit de poudre. Il me regarde, y dit t'es folle, y dit moé j't'en fait pas faire, mais le gars qu'y était avec lui, son « partner », qu'y était tout l'temps ensemble, lui il s'en crissait, lui c'tait l'cash. Faque y dit j'vas t'en faire un. Faque on est allé acheter un quart, on l'a splité à trois pis on l'a faite. Là c'tait mon premier hit de ma vie, première fois qu'j'me rentrais une aiguille dans l'bras, j'ai pris la seringue du gars pis j'ai pogné l'hépatite, mais je l'savais pas là. Pis là j'tais comme ah c'est hot en crisse, mais celui avec qui j'parlais tout l'temps, lui y était super fin, t'sais j'tais là eille ça cille c'tu normal t'sais.. Faque là l'autre y était là y dit ben non c'est normal tu vas voir ça va ciller un peu pis après ça, ça va descendre après ça tu vas avoir un high, mais ça dure pas longtemps pis y m'expliquait toute t'sais. Finalement, j'ai super ben trippé, mais toute ma paie y a passé, 300 piastres au complet. Faque là ben j'sus rev'nue chez nous le lendemain matin, genre vers midi, pis pu une cenne dans les poches pis là j'y dis, j'vas payer l'loyer en r'tard, mais j'vas l'payer. Faque le monde était là o.k. on va payer ta part, mais finalement t'sais comme ils ont payé deux mois d'loyer, y ont l'bill de téléphone, le bill d'hydro pis en plus j'sus partie avec le CD player d'un gars pour aller l'pawner. Là j'tais vraiment partie là. J'te l'dis quand j'sus arrivée icitte à Montréal, j'pésais entre 125 pis 130 pis un mois après j'avais commencé à m'shouter là, j'embarquais sa balance avec ma froc de cuir, j'pésais 110. Mais

vraiment là j'tais vraiment maigre là. Pis c'est ça j'ai trippé toute l'été avec ce gars là. C'est ça j'ai passé vraiment toute l'été avec pis à moment donné, je l'voyais pas en ville t'sais, là j'ai su qui s'était faite embarquer. Faque là j'tais là ah non, là j'capotais, mais là essaie de savoir son nom d'famille toi, impossible. Ça m'a pris une s'maine à trouver son nom d'famille pis quatre jours à savoir à quel centre d'accueil qu'y était. Ah oui, ça c't'un autre affaire. T'sais y est en centre d'accueil, j'y dis ah ben y a l'air plus vieux qu'ça t'sais, y dit ah non, non y est en centre d'accueil...Faque je l'ai attendu là six mois. Mais, là c'était rendu qu'avant d'aller travailler j'm'achetais d'la poudre, j'allais m'faire mes hits dans les toilettes Pis quand j'ai commencé à faire d'la poudre, j'me suis dis jamais j'vas quêter pour mon hit pis finalement j'ai commencé à quêter parce ma paie m'rapportait pas assez Là j'me suis dit jamais j'vas squeegeer, faque j'ai commencé à squeegeer pis à quêter. Pis là j'me suis dit l'affaire que je franchirais jamais c'est d'faire des clients, j'ai dit jamais j'vas m'planter su un coin d'rue pis j'ai faite, j'ai fini par le faire t'sais. Pis là finalement mon ami à chaque fois qu'y passait en cour, ben moé j'prenais congé d'ma job pis j'y allais. Faque si y passait trois fois en cour dans même s'maine, ben j'prenais trois congé t'sais c'est d'l'argent j'perdis faque c'tait plus de temps su l'coin d'la rue t'sais j'tais comme fuck pis j'voulais pas y dire parce j'me sentais dégueulasse de lui dire t'sais. Pis là finalement il est sorti mais là j'apprend qu'il a pas 18 mais il est sjute proche de 7 pis là il est encore en probation. Faque il est tanné, il se pousse à Vancouver. là j'capotais pis là j'sus partie folle ben raide là, j'tais comme tout l'temps gelée jusse d'la poudre là, j'pouvais être 6 jours sans dormir, sans manger là, jusse à m'shooter là, ostie j'tais vraiment partie. Là j'tais là j'veux aller à Vancouver, j'veux aller à Vancouver. Pis là c'est ça à m'ment j'ai commencé à m'taper des clients toute une journée d'temps, j'ai faite 140 piastres dans ma journée pour me payer un billet d'avion. Pis finalement j'avais appelé pis y ont dit ben on n'a rien d'libre avant une semaine. Là j'ai dit ben fuck off, faque j'ai toute été acheter d'la poudre avec mon argent. J'voulais pas attendre une s'maine, moé quand j'ai d'quoi dans tête, c'est là, c'est toute d'suite, c'est d'même ça marche sinon ça marche pas. Pis là j'dis fuck j'veux pas attendre une s'maine, na, na, na, j'voulais pas y aller su l'pouce non plus, t'sais j'avais peur de traverser l'Canada au complet. Faque là ben là c'est ça pis e là e j'ai rencontré un autre gars, mais lui y était tout l'temps en train d'boire, t'sais tout l'temps, tout l'temps soûl. Y faisait d'la mes, y était tout l'temps trop gelé, y fallait je l'traîne pis j'tais écoeurée. Pis là lui y avait une blonde, mais ça marchait pas pis était quasiment jamais là. Faque là j'y dis, là à m'ment né j'y dis ben là t'sais ben déniaise toé, t'sais c'est elle ou c'est moé là. C'est ça, y dit ben moé j'peux t'dire la même affaire, y dit c'est moé ou c'est ta seringue. J'ai crissé mon camp, quatre jours de dérape. Là à moment donné j'me couche t'sais, j'me réveille, eh j'ai perdu c'te gars là, t'sais l'autre y est parti à Vancouver, là j'sus en train d'perdre lui, t'sais toute ça à cause d'la poudre t'sais. Faque là j'vas le revoir, j'y dis ben là excuse-moé, t'sais j'ai pas pensé à mes affaires toute ça. Là y dit ben va en détox, y dit c'est à meilleure affaire qu'tu peux faire t'sais pour toé toute ça, faque là j'ai dit ouin. Faque là j'sus partie, j'sus allée en détox, deux semaines. Pis quand j'sus ressortie ben y avait repris avec sa blonde pis y étaient partis à Halifax. Faque là j'tais là, j'ai dit d'la marde. Faque là j'ai recommencé à faire d'la poudre encore. Là j'me suis dit c'est con d'arrêter pour quelqu'un d'autre, faut vraiment j'arrête pour moi t'sais. Faque là j'ai arrêté d'une shot, bang, j'ai trouvé ça dur en crisse, mais j'ai arrêté. Pis là j'ai rencontré quelqu'un. Ce gars là qu'j'ai rencontré t'sais j'm'entendais ben avec toute ça pis y avait un appart, y disait vient rester chez nous t'sais. J'ai dit o.k., c'est beau. Mais c'te gars y faisait du smack. Faque là, on fait du smack ostie pis là c'tait comme, t'sais c'tait bon tout ça, mais l'premier buzz t'sais, ostie j'ai dormi tout l'long quasiment là, j'catchais pas trop c'qu'y s'passait pis j'tais jusse comme ah j'dors tu ?? . Là après ça j'commençais à en faire tout l'temps, tout l'temps, tout l'temps, faque pendant là...

[Tu faisais pu d'poudre ?]

Non, non j'avais arrêté. Ben j'ai faite une rechute genre. Pis là pendant, comme du mois de janvier jusqu'au d'mois d'mars, j'tais tout l'temps su l'smack. Tout l'long j'ai resté avec, on était su l'smack. Là j'ai arrêté pis là j'sus partie au mois de mai. Là j'me sus dit là c't'assez, là j'm'en vas à Vancouver. Là j'me assis j'ai appelé l'agence de voyage. Là la fille a dit ah j'ai un avion qui part e demain, à 600 piastres le billet, aller seulement. J'ai dit oui je l'prend. J'appelle ma grand-mère, j'y dit envoie-moé d'l'argent, j'm'en vas à Vancouver, j'm'en vas rejoindre mon chum t'sais. Pis là j'avais déjà un d'mes ami aussi qu'y était à Vancouver pis on s'appelait régulièrement, y m'appelait au Bunker. Faque là j'y ait dit j'vas arriver tel jour, à telle heure à l'aéroport, viens m'rejoindre parce je l'sais pas pantoute où j'm'en vas. T'sais j'partais tu seule comme une grande moé là. Faque là j'pogne l'avion, j'm'en vas là-bas, j'débarque, mon ami m'attendais t'sais. J'y dis bon là j'cherche M., j'y dit j'ai amené des photos d'mon chum, j'tais là c'est lui faut qu'on cherche pis là y d'mandais au monde dans rue : tu connais-tu c'gars là, tu sais-tu y est où t'sais. Pis ça pris 5 jours avant je l'trouve parce qu'y était en d'dans quand j'sus arrivée. Pis là, ah c'tait débile j'rencontrais plein d'mes amis là-bas d'Montréal, y étaient tous rendus à Vancouver . Pis là j'ai retrouvé mon chum. Pis là c'est ça pis là on s'est pas lâché là, on était tout l'temps, tout l'temps ensemble, 24 heures sur 24, lui y faisait d'la poudre là-bas aussi pis moé j'en ai pas refaite, j'en ai faite une fois là-bas pis c'tait comme un hit, pis je l'ai pas aimé, mais j'faisais tout l'temps du smack, tout l'temps, tout l'temps, tout l'temps. Pis e, c'est ça au début on dormait dans un parc pis finalement, j'me sus pogner une chambre d'hôtel faque il est v'nu rester avec moé dans ma chambre t'sais. On est resté là 5 mois (toute l'été) ouais, ben du mois d'mai jusqu'au mois d'octobre pis les polices nous voyaient avec un squeege, y arrêtaient l'enlevaient parce qu'on avait pas l'droit d'avoir un squeege. En tout cas c'tait, c'tait débile, on s'promenait sur la rue là pis on était barré d'la rue principale. En tout cas, on allait en cour chaque semaine on se faisait pogner. C'tait rendu j'rentrais dans le Court House là pis là, là le shérif qui t'dit dans quelle salle toute ça, y disait. Pis, pis c'est ça pis j'me souviens à m'ment né e, c'est ça mon chum y faisait jusse e d'la coke pis là à m'ment né y s'est faite donner e d'l'héro pis là y dit goûte s'y donc voir, faque là j'y goûte, j'y dis c'est d'l'héro pis j'y dis est bonne en crise t'sais niaise pas avec ça t'sais, donne-moé lé ou on va l'faire moitié-moitié ou fais en pas pantoute, parce qu'lui y aime pas ça faire ça. Y dit non j'te l'donne pas, t'sais je l'garde pour moé, j'veux pas t'en fasse. J'y dis non mais t'sais toé tu fais d'la poudre, si j'en trouve, j't'en donne t'sais. Crisse si tu t'fais donner du smack, donne-moi le, t'sais on s'engueulait tout l'temps à propos d'la drogue. Pis là e, finalement y décide qu'il l'fait pis y m'a péte une O.D. din bras. T'sais on marchait, je l't'nais, je l'aidais à marcher pis là à m'ment né y m'a regardé là, les yeux y ont roulés en l'envers, pouf, y m'a tombé dans le bras là, pis sa bave à coulait pis y râlait quand qu'y respirait. J'tais là, ça y est, y mort, y est mort. J'capotais, j'tais, j'sus allée en courant à l'hôtel appeler le, l'ambulance. Là j'y dis au gars mon boyfriend y est en train de, de péter une O.D. t'sais comme appelle l'ambulance. Faque là y a appelé l'ambulance, on est allé à l'hôpital, y l'ont sauvé là comme d'une minute à l'autre là y allait, y allait mourir là. C'tait l'enfer. Pis si y s'rait mort là, j'me tuais à côté. J'allais m'pogner du smack là pis e j'me pétais l'même soir. Pis la ben c'est ça ben moé si j'ai péte là-bas, évidemment là, l'héro est tellement bonne là-bas que j'ai péte pis c'est lui qu'y m'a trouvé dans ma chambre, j'tais rendu verte là t'sais, débile. Pis là finalement ben on s'est en revenu parce lui y était rendu barré d'Vancouver, la ville au complet, on pouvait pu être là. Faque on s'est en revenu, lui en autobus, moé en avion. J'sus arrivée icitte au mois d'octobre e, les deux premières semaines qu'on était icitte moé j'ai pas faite d'héro, lui y a pas faite de coke, mais e là y a rencontré une autre fille, un soir de même, bing, bang, y l'a rencontré, paf, le lendemain y sortait avec pis moé j'savais rien. Faque là y a une fille à m'dis t'as tu vu N., t'as tu vu N.. J'y dis N, celle qui sort avec M. Là j'tais

comme... non, j'l'ai pas vu. Pis ça fini d'même. Comme y m'a jamais rien dit, y m'a jamais parlé de d'ça, rien. Ah ben là j'ai capotais, j'ai retombé dans l'smack encore une fois. Pis j'm'en est sortie, j'ai recommencé, j'tais tout comme t'sais j'en faisais pis là quand j'voyais qu'j'commençais à être malade j'arrêtais t'sais parce qu'à Vancouver j'ai eu un sevrage super difficile. Deux s'maines avant j'm'en revienne j'ai arrêté l'héro, j'm'en allais direct chez mon père, j'ai été malade là, j'vomissais du sang, j'avais à diarrhée, j'faisais d'la fièvre, j't'nais pu deboute là, j'tais là, c'tait débile mon affaire. Pis là c'est ça, pis là quand j'sus revenue icitte ça chié avec M. ben j'en ai refaite, mais t'sais je l'sais pas c'tait comme c'tait jusse pour pas penser, toute oublier pis dire : ah j'sus ben pis j'm'en câlisse là t'sais y fait c'qu'y veut, j'fais c'que j'veux that's it là. Pis là j'habitais chez ma chum, parce qu'y a un gars qu'y est parti d'l'appart faque j'ai pris c'te chambre là (sa chambre), faque c'tait super cool. Pis c'tait pas dans rue au moins. Pis j'y su restée tout l'hiver, Je squeegeais. Pis c'est ça pis au mois d'janvier j'avais passé comme un p'tit peu par dessus M., j'avais rencontré un gars pis ça, c'est ça on a trippé ensemble un bout, mais j'ai tombé enceinte. Là c'tait la grosse affaire : j'me fais tu avorter, je l'garde tu, mais j'pouvais pas l'garder, j'avais faite trop d'héro, faque j'me sus faite avorter. Pis là le gars lui est parti à Toronto, ben quand j'ai su que j'tais enceinte y était déjà parti à Toronto. Faque là j'sus allée l'voir là-bas, j'y ai dit t'sais j'sus enceinte, na, na, j'me fais avorter toute ça. Mais lui y voulait je l'garde. Mais j'dis ben j'peux pas l'garder, j'ai faite trop d'héro là t'sais. P't'être qu'y va sortir correct, le bébé p't'être y va avoir un bras dans l'front pis un œil dans l'oreille pis y va être tout croche t'sais ou ben y s'ra pas toute là t'sais pis ça m'tente pas là. Pis là c'est ça j'me sus faite avorter. Ma mère à l'a su, j'y ai dit à ma mère qu'j'tais enceinte. J'sus allée chez eux avant l'avortement, j'y ai dit j'sus enceinte. Pis elle m'a aidée..Pis elle va m'aider pour mon appart. Comme là j'ai déjà spoté un appart pour le premier juillet. Là c'est pas sûr encore, t'sais j'ai parlé à proprio là, c'est l'appart d'une de mes amis pis elle déménage., um). J'vas rester là avec un d'mes amis.

[et là ça fait combien d'temps qu't'es à Passage ?]

- à peu près deux s'maines là. Ben là c'est ça parce que le dernier appart que j'ai eu c'tait du mois d'novembre jusqu'au premier mai. J'tais en appart, mais l'gars j'm'entendais pu ben avec pantoute, ça marchait C'est comme trois appart qui connectent ensemble. Comme une au d'sus l'autre pis une à côté pis des portes au milieu avec un escalier pis ça communique. Faque on était dix en toute à s'partager genre trois gros appartements là. Pis le gars avec qui j'restais j'm'entendais pas ben. Pis là la gang d'en bas j'm'entendais full ben avec, faque j'sus allée rester en bas pour un mois. Pis là j'ai commencé à sortir avec un gars qui restait en bas, ça duré un mois et demi d'temps pis là ben pas vendredi qui vient d'passer ben l'autre d'avant il m'a câlissée dehors parce qu'il voulait s'pogner une autre fille. Finalement ça pas marché faque làil veut que je revienne là t'sais, j'sus comme non fuck you là. Pis là t'sais j'sus à Passage, ben j'ai crissé mon camp hier, mais j'y retourne à soir j'pense. T'sais j'sais pas, t'sais j'avais douze ans j'rentrais à l'heure que j'voulais pis là j'ai 21 ans faut j'rentre à 11 heures la s'maine pis c'est comme fuck là. J'ai ben d'la misère avec l'encadrement t'sais. Pis là j'avais pris un break de dope mais là ça me tente. Mais bon faut que fasse attention parce j'ai full mal au foie pendant mes sevrages C'est moé qui fait à conne, ben y faut que j'paie pour.

Ce long extrait d'un récit tend aussi à montrer le nombre d'évènements douloureux qu'a vécu Édith dans ces trois dernières années. Il ne faut pas douter qu'il ne s'agit là que d'un résumé, certains ayant été passés sous silence de

manière consciente ou inconsciente. Il montre toutefois le caractère complexe d'une trajectoire de rue que ne saurait résumer une lecture uniforme du quotidien. Il est vrai que la ligne biographique d'Édith semble se centrer au fur et à mesure de sa trajectoire sur la drogue, mais elle s'inscrit encore dans de nombreux autres rapports sociaux.

Ainsi, derrière la consommation de drogue, il est possible de saisir la logique des rapports amoureux, rapports qu'elle semble utiliser comme un élément de structuration de son quotidien à un certain moment dans sa trajectoire. A d'autres moments, les amis, la famille, les intervenants vont venir jouer ce rôle de structuration du quotidien d'Édith. Dans ce contexte, il importe de lire la trajectoire d'enfermement comme une trajectoire où le jeune perd une certaine part de son pouvoir d'action dans la mesure où les contraintes pèsent davantage sur la structuration de son quotidien. Le processus de sortie de ces trajectoires deviendra à cet égard une reprise de pouvoir sur son quotidien et sur sa structuration.

Aspirée par une spirale sans fin, Edith paraît aussi se laisser guider par l'action des autres, faisant face aux événements au jour le jour, sans avoir la possibilité de se projeter dans le futur. La précarité du quotidien atteint son paroxysme puisqu'il n'est pas possible tant pour Édith que pour les autres de savoir de quoi sera fait son lendemain. Ce vécu de l'incertitude et du changement rend difficile toute velléité d'ancrage identitaire et social, puisque rien n'est prévisible. Cette dynamique inscrit la trajectoire de la rue dans une logique de la mobilité et du changement dont témoigne la multitude d'acteurs et de rapports sociaux qu'Édith établit. Cependant, même si ces jeunes paraissent vivre comme des « électrons libres » attirés sans cesse par des éléments différents, il importe de mentionner qu'ils conservent aussi minime soit-elle une marge de manoeuvre, notamment celle de maintenir autour d'eux des acteurs susceptibles de leur proposer un changement. A cet égard, le développement d'intervention autour de la prescription de méthadone à bas seuil à donner accès aux jeunes à de nouveaux acteurs autour de qui construire leur routine. Cependant, si le passage à la

méthadone constitue un moyen de rétablir une certaine marge de manoeuvre aux jeunes, il importe d'une part de considérer que les objectifs de ce type d'intervention ne se situent pas dans ce registre et d'autre part que le chemin est encore loin vers une réelle autonomie du jeune à l'égard de sa vie. En effet, la prescription de méthadone à bas seuil s'inscrit dans une logique d'intervention de santé publique qui vise à réduire les risques de santé associés à l'injection. D'ailleurs la place occupée par le monde médical dans ce type d'intervention symbolise l'accent mis sur la santé et sur l'accès à des services de santé. D'ailleurs, les jeunes qui commencent des programmes accordent plus d'importance à leur prescription qu'à tout autre élément qui pourrait leur faciliter leur routine quotidienne. . En outre, si la substitution entre une captivité au monde criminel de la drogue à un monde médical, prescripteur de substances psychoactives est heureuse, elle n'en demeure pas moins une forme de captivité dans le quotidien, captivité que certains jeunes refusent en renonçant à la méthadone, souhaitant tenter de s'en sortir sans produit de substitution.

L'intervention des travailleurs de rue apparaît dès lors primordiale dans la mesure où ceux-ci véhiculent des propositions de changement, de limitation des méfaits de la drogue dans ce quotidien incertain et aléatoire des jeunes. Ils seront d'ailleurs les acteurs que les jeunes utiliseront le plus sûrement lorsqu'ils seront prêts à en finir avec l'injection. D'ailleurs Edith entretiendra des relations quotidiennes avec plusieurs intervenants lorsqu'elle décidera de sortir de la drogue et de la rue. Il importe de mentionner que dans la trajectoire et les quotidien des jeunes, les travailleurs de rue représentent souvent les personnes adultes les plus significatives, personnes qui constituent parfois la seule alternative au milieu criminel et aux policiers.

La compréhension de cette trajectoire d'enfermement construite sur un quotidien qui mêle incertitude et changement paraît cruciale pour l'intervention. En effet, alors que se pose, pour le monde adulte, le défi de l'accès des jeunes définis comme des jeunes de la rue aux services de santé et sociaux, les dynamiques d'intervention s'inscrivent le plus souvent dans une logique de normalisation

qui commence par des heures d'accès et des étapes préalables requises, notamment au moment de l'évaluation des besoins des jeunes (Roy, 1998). Ces manières de faire marquent une telle rupture avec le mode de vie quotidien des jeunes inscrits dans cette trajectoire et aussi dans les autres, que la rencontre favorable avec des acteurs de l'intervention thérapeutique est difficilement atteinte. La création de structures d'intervention plus flexibles, plus proches des jeunes et de leur quotidien, avec moins de conditions pour amorcer une relation d'intervention paraît être une voie favorable à la réalisation d'une intervention plus adaptée aux besoins des jeunes.

Cette dernière trajectoire de rue fortement associée à la consommation de drogues injectables inscrit la routine de ces jeunes dans une quête incessante d'argent. A cet égard, les stratégies de survie qu'ils vont employer vont être davantage diversifiées. Cette dynamique le plus souvent économique-compulsive les conduit à préférer les stratégies les plus payantes, même si, le plus souvent, le quotidien se construit de 10\$ en 10\$, le prix d'une dose, à Montréal. Cette trajectoire de rue devenue de plus en plus fréquente au cours du terrain paraît cependant être davantage une trajectoire de drogue qu'une trajectoire de rue.

Elle semble révéler une transformation nette du phénomène des jeunes définis comme jeunes de la rue. En effet, le passage d'une routine caractérisée par la culture punk et le squeegee à celle d'une routine axée sur la consommation d'héroïne et/ou de cocaïne modifie la plupart des rapports sociaux qu'entretenaient certains jeunes. C'est dans le cadre de ce type de trajectoire organisé autour de l'enfermement, que la difficulté des conditions de vie est la plus pregnante. En effet, ce type de trajectoire exprime une lutte sans cesse contre soi et contre les autres. La logique du désespoir est criante pour ces jeunes, le quotidien s'inscrit dans un rapport aliénant au monde de la rue et de la drogue.

Ils associent à cet espace en fin de trajectoire, tous leurs maux et leur situation de captivité. Ainsi, pour eux, sortir de la rue, ou plus exactement du centre-

ville, leur permettra de sortir de cet enfermement qu'impose la consommation de drogue. A ce titre, et contrairement à ce que met de l'avant l'intervention pour ces jeunes, la sortie signifie un projet d'aller ailleurs plutôt qu'un simple projet thérapeutique.

La mise en place de ce type de trajectoire accompagne souvent le passage aux drogues injectable, passage qui peut-être long ou rapide. Elle fait exploser le projet d'une rue quête d'indépendance, de liberté et d'autonomie. Elle donne le plus souvent le sentiment d'un cercle vicieux entre le besoin de survie qui conduit à prendre de plus en plus de risque et le désir de consommation qui conduit à devenir de plus en plus dépendant. Pourtant c'est encore eux qui décideront des événements ou des contextes qui marqueront leurs différentes tentatives de sortie de cette situation. En effet, si la trajectoire de rue organisée autour de l'enfermement est la trajectoire la plus plausible que le jeune est susceptible de vivre s'il n'est pas sorti auparavant de la rue, le processus d'ancrage dans le monde de la rue est tel que le processus de sortie se construit le plus souvent progressivement, autour de rechutes et de périodes de stabilisation, processus de sortie que les jeunes paraissent porter seuls tant le manque d'intervention de suivi est criant.

En effet, la trajectoire d'enfermement a peu à peu obligé le jeune à rompre ou à s'éloigner des liens sociaux qu'il avait ailleurs. Par conséquent, il doit replacer autour de lui d'autres sphères qui vont peu à peu faire que la rue ne soit plus son seul univers possible.

A ce titre, les jeunes qui se trouvent dans ce type de trajectoire aspireront à sortir de cette situation bien avant d'y parvenir si bien qu'ils vivent la rue dans une logique de contraintes beaucoup plus fortes que toutes leurs expériences antérieures. Paradoxalement, la rue devient pour eux une prison d'où il est difficile de s'évader.

Jonathan par exemple mentionnera ainsi après deux années vécues dans la cocaïne et l'héroïne dans la rue que son arrestation et sa condamnation à une peine de prison de plus de deux ans, sera selon ses dires, l'arrêt d'agir dont il a eu besoin pour se sortir de la drogue. Cette sortie sans accompagnement thérapeutique véritable (il n'a eu que quelques valium pour réaliser son sevrage et aucune participation à une intervention en toxicomanie durant son emprisonnement) autre que celui d'un casier judiciaire témoigne des difficultés de penser l'intervention dans un contexte autre que punitif.

Dans ce type de trajectoire de rue, les jeunes n'ont de cesse de sortir de ce monde qu'ils haïssent en raison notamment de ce qui leur fait vivre au quotidien. C'est dans cette période que la réalité d'une rue souffrance est la prenante. D'ailleurs c'est dans cette situation que les jeunes se disent le plus souvent piégés, sans

recours et qu'ils perdent espoir. Cette situation correspond ainsi à la période où les idées et les gestes suicidaires sont les plus fréquents (des comportements d'automutilation, de la consommation excessive, des tentatives de suicide).

Souvent vécus par des jeunes qui sont dans la rue depuis de nombreuses années, ce type de trajectoire où le rapport à la rue est un rapport captif rappelle en outre que ceux-ci ne s'habituent pas à l'âpreté de la rue, ils la tolèrent, notamment en aspirant toujours à faire de l'expérience de rue, une expérience transitoire. On ne s'endurcit pas, on se fait simplement une carapace protectrice qui explose tôt ou tard. La mort dans la rue est dans ce contexte une réalité qui exprime le désarroi des jeunes. Trois jeunes sur les 22 jeunes rencontrés en entrevue se suicideront durant les trois années de mon terrain, après avoir dit pendant de nombreux mois, être fatigués de la rue. Certains pensaient s'être trouvés des voies de sortie notamment en arrêtant la consommation de drogue, mais c'était alors oublier comment les difficultés vécues sont à fleur de peau et ressortent dès que les effluves psychoactives s'éloignent.

Cette rue malheur est souvent décrire pour légitimer l'intervention comme si le risque de mort mobilisait toutes les urgences. Il ne s'agit pas pour moi de nier

l'existence de cette rue, âpre, dure, difficile d'autant que j'ai dû aussi la côtoyer pendant le terrain. A cet égard, l'expérience humaine qu'a signifiée la réalisation de ce terrain ethnographique en joie comme en pleurs, en doutes, en rage, ne peut pas totalement se décrire et peut-être encore moins dans un chapitre de thèse. Néanmoins, il m'importe ici dans un regard distancié qu'impose la rigueur scientifique, de rendre compte de la diversité de la rue. En effet, la rue n'est pas simplement malheur et aliénation, elle est aussi bonheur pour certains jeunes qui y font l'expérience de la débrouillardise, de l'émancipation et de l'autonomie.

Conclusion

L'immersion dans le monde social de la rue du point de vue des jeunes a permis de déconstruire la simple image d'une rue délinquante ou victimisante. L'idée originelle de cette thèse était en effet de sortir de ces portraits uniformisant de la rue : d'une lecture romantique de la liberté à une lecture dramatique du danger.

La réalisation de ce terrain, en me plaçant au cœur de la réalité de ces jeunes, m'a permis de me dégager de ces lectures en partant à la rencontre de la diversité et de la complexité des expériences des jeunes en retenant leur point de vue et leur vécu comme perspective. Au terme de ce récit du monde social de la rue des jeunes, il est possible de conclure à cette diversité et cette complexité des expériences, dans la mesure où l'analyse a permis de dégager une lecture dynamique de cette expérience tant au plan individuel que collectif.

Elle a révélé leurs souffrances, leurs difficultés, leurs doutes, leurs incertitudes, mais aussi leurs joies, leurs projets et leurs désirs. A cet égard, elle a ouvert la porte sur une rue plaisirs, que le monde adulte ignore voire nie généralement. Expérience humaine, s'il en est une, la rencontre avec ces jeunes dans une démarche ethnographique, m'a donné l'occasion d'entrer dans un monde le plus souvent clandestin, souterrain, malgré la visibilité dérangeante de ces jeunes. D'ailleurs, il s'agit là d'un des premiers paradoxes auquel j'ai été confrontée : le visible, se mêlant à l'invisible, le public à l'intime, la confrontation à la solidarité.

Si l'histoire de ce terrain s'est bâtie autour de rencontres, l'analyse du matériel a permis de faire ressortir la construction d'une distance sociale plus ou moins variable entre les jeunes et la société, distance qui en augmentant les éloignent des dispositifs d'aide et d'insertion pour les rapprocher des dispositifs de contrôle et d'exclusion. Cette construction permet de témoigner en outre de la confrontation entre une lecture de la rue strictement en termes de risques et de dangerosité et une lecture plus nuancée des jeunes qui retiennent l'idée de la vulnérabilité mais aussi celle de la potentialité. A cet égard, ma lecture des expériences diverses et complexes des jeunes en situation de rue s'est inscrite dans la rue comme une quête de sens. Cette quête de sens construite autour de la recherche d'une direction, d'une signification mais aussi de sensations dans la trajectoire de vie de ces jeunes, d'être quelqu'un, de devenir quelqu'un. Pour autant, cette lecture de cette quête de sens permet de dégager les paradoxes que tissent l'expérience de la rue, entre liberté et enfermement, entre autonomie et dépendances. A ce titre, les paradoxes, les contradictions que révèlent les trajectoires de ces jeunes sont autant d'éléments alimentant leur vulnérabilité sociale et rendant toujours plus difficile leur inscription citoyenne pleine et entière.

Partant du point de vue des jeunes, j'ai donc cherché ici à « recomposer leur monde » et leurs histoires singulières dans leur complexité pour faire état des multiples dimensions personnelle, économique, judiciaire, médicale, socio-culturelle qui tracent les jalons de trajectoires plus ou moins ancrées dans un processus de vulnérabilité sociale. Aussi, la posture de cette thèse consistait davantage à montrer comment ces jeunes se trouvaient dans des situations de vulnérabilité et comment ils y faisaient face plutôt que renforcer la dangerosité que semblaient parfois traduire leurs comportements et attitudes. Pour autant, j'ai pu montrer comment l'expérience de la rue est une

expérience qui se co-construit entre logique régulation sociale d'un côté et marge de manœuvre de l'autre.

Dans ce cadre au terme de cette recherche, le mot qui me semble décrire le plus l'expérience et la trajectoire de rue de ces jeunes est celui de la quête. Quête de soi, quête d'une place, quête d'une autonomie, quête d'un logement, d'un emploi, d'une vie parfois...toutes ces formes renvoient au besoin d'ancrage de ces jeunes, ancrage qu'ils ne trouveront même pas dans la rue puisqu'ils la considèrent encore comme un espace de transition. Ainsi, cette quête, exprimant principalement la recherche d'une place dans la société, se construit donc autour d'un besoin de se trouver et de se faire reconnaître socialement. Bref d'être quelqu'un. Ce constat permet cependant de sortir de l'image négative du sans emploi, sans argent, sans logement voire même sans famille, pour retenir la potentialité de ces jeunes à se trouver et se retrouver.

A cet égard, ces jeunes en situation de rue ne sont pas différents des autres, ils posent les mêmes enjeux à la société : comment faire une place aux adultes de demain dans un contexte de profondes mutations sociales, où les conditions de production et de reproductions sont largement transformées ? J'ai pu constaté qu'ils partagent le plus souvent les mêmes valeurs que celles de leurs pairs : consommation, quête d'un destin, prise de risque, exploration et expérimentations des plaisirs, accès à la réussite sociale et l'argent. Ils n'ont cependant pas toujours les mêmes règles du jeu, ni les mêmes opportunités pour accomplir leurs projets.

Néanmoins, cette quête dans la rue au quotidien relève davantage de la conquête tant les conditions dans lesquelles elle se réalise paraissent difficiles. Mais, si ces trajectoires révèlent plus souvent des barrières qui renforcent la vulnérabilité sociale de ces jeunes, elles sont aussi le reflet des

compétences, des stratégies et des démarches entreprises par les jeunes pour réaliser leurs projets. Dans ce contexte, il importe de considérer que la marge d'expérimentation des jeunes dans la rue est un révélateur d'une part des dynamiques sociales d'intégration et d'exclusion dans leur globalité qui pèsent comme autant de contraintes sur la trajectoire du jeune. D'autre part, elle renvoie à la capacité des jeunes à affronter leurs difficultés et à s'y adapter dans une logique de résilience. La rue devient alors ni un choix, ni une contrainte, mais un espace d'apprentissage et de construction de son rapport présent et futur à la société.

Ainsi, la présentation des contextes de fragilisation en amont de la rue a permis de rendre compte des enjeux de capital social défavorisé qui ont pu peser sur la trajectoire de certains jeunes, trajectoire qui les a conduit à la rue. Cette présentation inscrit alors l'expérience de la rue dans une lecture de la reproduction des inégalités sociales. Pour autant, certains éléments de fragilisation, notamment en regard de la décomposition et recomposition familiale peuvent être perçus comme des éléments de production de nouvelles inégalités attachées aux conditions modernes de vie. Il s'agit en effet de circonstances qui conjuguées à d'autres éléments, vont affecter la trajectoire de certains jeunes au point de le conduire, là aussi à la rue.

Pourtant, si j'ai pu rencontrer des jeunes de tous les milieux et montrer qu'au cœur de l'expérience de rue, les différences sociales s'amenuisaient, il n'en demeure pas moins que sur la trajectoire de rue, les circonstances et les degrés de fragilisation en amont de la rue vont façonner les opportunités et les modalités de sortie de ces jeunes de ce monde social disqualifié et disqualifiant.

A ce titre, les trajectoires permettent de dégager par la lecture du processus de vulnérabilité, les engagements ou non des jeunes dans des difficultés personnelles, familiales, scolaires, sociales, difficultés qui le plus souvent s'enchaînent pour construire un itinéraire de souffrance, d'échec et de rejet qu'ont expérimenté à des degrés divers les jeunes que j'ai rencontrés. Par conséquent, il importe de montrer comment la rue loin d'être une rupture, devient un espace qui s'enchaîne à un itinéraire où le jeune a déjà dû expérimenter sa capacité à faire face à l'adversité. Pourtant, si on n'arrive pas dans la rue par hasard, tout le monde peut y atterrir, lorsque s'épuisent, les supports, les filets, les liens et les réseaux susceptibles de contrer des conditions difficiles d'existence.

Or, l'arrivée dans la rue marque aussi l'arrivée dans un monde social disqualifié. Pour les jeunes, cette situation va signifier la mise en place de logiques de régulation sociales autour d'eux, dont la finalité sera de normaliser leur trajectoire en les faisant sortir à tout prix de la rue. Si cette finalité adoptait généralement, une stratégie éducative, assurant finalement une dynamique substitutive aux espaces traditionnels de socialisation dans lequel le jeune n'a pu ou su s'ancrer. Mais, l'explosion apparente du nombre de jeunes et surtout leur visibilité accrue en raison notamment de la pratique du squeegee comme stratégie de survie va contribuer à la mise en place de stratégies plus coercitives. Ces stratégies qui paraissent cibler directement les jeunes dans la mesure où elles visent les espaces qu'ils occupent et les stratégies qu'ils adoptent ont eu pour conséquence de rendre plus vulnérables les jeunes qu'elles ont touchées. En effet, partis pour faire l'expérience de la liberté dans la rue, certains jeunes étudiés se sont retrouvés en prison par le truchement de l'emprisonnement pour non-paiement d'amendes. Cette bifurcation dans leur expérience de rue, les a renforcés d'une part, dans leurs rapports de méfiance voire de révolte à l'égard de la société en général et des

adultes en particulier. D'autre part, elle leur a le plus souvent facilité le passage vers une implication plus criminelle en favorisant les rencontres et le recrutement du milieu criminel. Dans ces circonstances, les stratégies coercitives ont eu comme conséquence pour la trajectoire de certains jeunes de les marginaliser davantage au lieu de les sortir de la rue. Pour les autres jeunes, qui n'ont pas eu à faire l'expérience de la prison, les pratiques d'intervention répressives ont eu comme impact, de les déplacer, de fragmenter le groupe qui les protégeait, de les conduire vers d'autres stratégies de survie. A cet égard, l'exemple de ces pratiques tout comme les effets témoignent de la délégation de la gestion de la pauvreté et des difficultés d'insertion au système pénal.

Cette nouvelle manière de gérer la pauvreté et les problèmes sociaux n'est pas nouvelle et ne s'applique pas simplement aux jeunes en situation de rue. Elle paraît être devenue, à l'instar de nos voisins américains, la forme de régulation adoptée pour lutter contre les personnes vulnérables, en les rendant responsables de leur sort. A cet égard, cette thèse est aussi le témoignage flagrant d'une intervention inscrite dans une logique néo-libérale qui loin de résoudre les problèmes sociaux, les camouflet, les enferment. D'une certaine façon, cette stratégie a récolté les fruits escomptés. Il y a en effet bien moins de jeunes en situation de rue visibles au centre-ville. Pour autant, les difficultés d'insertion que le passage à la rue de ces jeunes révélaient, non pas disparues, elles sont simplement déplacées. Sur un plan géographique, les jeunes en situation de rue se retrouvent maintenant dans les quartiers périphériques au centre-ville. Sur un plan social, la situation des jeunes ne s'est guère améliorée. On peut dès lors se demander où se retrouvent les jeunes qui font face à des difficultés d'insertion sociale. Moins visibles, plus isolés, on peut faire l'hypothèse qu'ils seront plus difficile à rejoindre.

En outre, cette gestion pénale de la pauvreté et des problèmes sociaux qu'illustre le phénomène des jeunes en situation de rue s'accompagne d'une prise en charge de plus en plus importante par le champ médical. La consommation de drogues injectables notamment l'héroïne de certains jeunes en situation de rue fait l'objet d'interventions qui se placent dans une perspective de réduction des méfaits. Il s'agit en leur donnant accès à des seringues neuves et à de la méthadone de réduire les risques sanitaires et sociaux de ce mode de consommation. Si l'intention est louable, il n'en demeure pas moins qu'en devenant un modèle généralisé d'intervention, elle renforce la logique de médicalisation du social. A cet égard, lorsque l'expérience de la rue est devenue pour certains jeunes, une expérience de l'injection, les rapports au monde de la rue se sont cristallisés autour d'une captivité à l'égard du monde des drogues. Certes, si l'intervention médicale, notamment par le biais de la prescription de méthadone a permis de faire éclater ce rapport de captivité que les jeunes entretenaient avec le produit mais plus encore avec le monde de la drogue, il n'en demeure pas moins que seule, l'intervention médicale ne peut répondre à l'ensemble des difficultés d'insertion sociale de ces jeunes. A ce titre, il importe de considérer que l'image de la maladie ou des risques sanitaires associés à la rue ne constitue qu'un reflet réducteur des difficultés que ces jeunes rencontrent.

Ainsi, si cette double logique de médicalisation et de judiciarisation des jeunes en situation de rue est en apparence contradictoire dans la mesure où la première s'inscrit dans une dynamique thérapeutique tandis que l'autre renvoie à une dynamique de contrôle, elle participe en fait à la même philosophie le contrôle des corps que Foucault a si bien montré. Dès lors, loin d'être de nouvelles philosophies d'intervention, ces logiques de médicalisation et de judiciarisation sont classiques, seules les modalités présentées demeurent récentes. Pour autant, si ces deux logiques paraissent

s'inscrire dans une même dynamique de contrôle, il convient cependant de considérer qu'elles ne produisent pas les mêmes effets. Ainsi, si la logique pénale paraît renforcer la vulnérabilité et la marginalisation de ces jeunes, l'intervention médicale thérapeutique constitue à tout le moins un outil pour freiner la vulnérabilisation de ces jeunes. Mais, cette réponse ne peut fournir à elle seule, un cadre d'intervention susceptible de renverser ce processus. Les dimensions sociales associées à la quête de sens que révèlent les trajectoires des jeunes rencontrés ne peuvent être ignorées. A ce titre, il paraît nécessaire de reconsidérer l'intervention auprès des jeunes en situation de rue, dans une logique d'une action concertée où la prise en compte de la globalité de la personne permettrait de faire émerger l'importance d'une intervention sociale orientée sur la production d'opportunités d'inscription sociale permettant à ces jeunes de devenir autonomes.

Or, les interventions en cherchant à sortir les jeunes de la rue ne font que reprendre un pouvoir adulte sur la vie de jeunes, en contrôlant de manière symbolique ou réelle, leurs corps. Ce contrôle adulte sur les jeunes n'est pourtant pas absolu. D'une part, les jeunes expriment aussi symboliquement et réellement leur liberté sur leur corps par leurs habits, leurs tatouages, etc. D'autre part, ils conservent une marge de manœuvre, qui concrètement leur permettra de se protéger, de faire face, de contester voire même d'adhérer à ces pratiques d'intervention pour les faire leurs.

D'ailleurs, en s'inspirant de la lecture de Giddens des transformations de nos sociétés entrées dans une modernité avancée, la nécessité de repenser les mondes d'insertion sociale, les régulations et les interventions qui les rendent possibles ou qui les facilitent. Si les philosophies et les pratiques d'intervention se sont appuyées au passage de la société moderne sur le contrôle des corps par l'exercice d'un bio-pouvoir, elles paraissent ne plus

appropriées pour réguler les cadres incertains et fragmentés du lien social des sociétés de la modernité avancée

Pour faire face à l'incertitude, au risque et à la vulnérabilité des individus qui en découlent, les modes et les pratiques de régulation sociale doivent renoncer à l'exercice de rapports autoritaires et inégalitaires de pouvoir pour parvenir à des formes participatives et égalitaires. Au plan de l'intervention, cette piste de solution nécessite de penser la co-construction de l'intervention où la personne vulnérable n'est plus simplement objet de l'intervention mais aussi sujet, afin de faire de la marge de manœuvre de l'individu un allié.

Dans le cadre de l'intervention auprès des jeunes en situation de rue, ce constat et cette nécessité de modifier les manières de faire pour les adapter aux transformations de la société exigent de retenir les jeunes comme des partenaires voire des décideurs des modes d'être et d'agir. Il me semble que ce n'est qu'à cette condition qu'ils pourront accéder à une citoyenneté pleine et entière.

L'intervention devrait donc se définir dans un cadre de coopération, où il importe de faire avec le jeune, le chemin nécessaire à la conquête de la place qu'il souhaite. Dans ce cadre, l'intervention sortirait d'un processus par lequel elle renforce les stéréotypes et les difficultés des jeunes pour s'ancrer dans un processus où le jeune peut être un sujet de son itinéraire en reprenant le pouvoir sur sa vie, et où le groupe devient aussi un espace d'appartenance qualifiant et qualifié. Il s'agit donc de réfléchir et d'agir dans le cadre d'une approche sociale dont l'objectif est de réduire les méfaits des mutations sociales en s'attaquant aux véritables embûches que les jeunes connaissent dans leur cheminement vers une vie d'adulte autonome et non pas aux symptômes des difficultés de leur itinéraire. Cette action co-construite pourra

alors répondre au cadre d'incertitudes qui prévaut dans les sociétés où la modernité est qualifiée d'avancée.

Cette démarche nécessite du point de vue de la recherche, notamment en s'intéressant à la manière dont les individus conservent et utilisent leur marge de manœuvre et à la manière dont l'intervention se construit, se légitime, et se réalise, de repenser les cadres de réflexions et d'action pour parvenir à une véritable rencontre qui place l'acteur vulnérable au centre des débats comme révélateur des dynamiques sociales existantes mais aussi comme un catalyseur des modes de vivre de demain.

BIBLIOGRAPHIE

- Adler, P. (1993). Wheeling and Dealing: An Ethnography of an Upper-level Drug Dealing and Smuggling Community. New York: Columbia University Press.
- Adler, P. A., & Adler, P. (1987). Membership Roles in Field Research. Newbury Park: Sage.
- Alcindor, M. (2000). Mot de clôture. dans Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (dir.), Que signifient les droits et libertés pour les jeunes de la rue?. Québec: CDPDJ : 115-117.
- Amstrong, C. (1932). Runaway Boys. Boston: Badger.
- Anderson, N. (1923). The Hobo. Chicago: University of Chicago Press.
- Aptekar, L. (1988). Street Children of Cali. London: Durham.
- Ariès, P. (1979). L'enfant et la rue, de la ville à l'anti-ville. Urbi, 2, 13-14.
- Assogba, Y. (2000). Insertion des jeunes, organisation communautaire et société. Sainte-Foy: PUQ.
- Athey, J. L. (1991). HIV Infection and Homeless Adolescents. Child Welfare, (70), 517-528.
- Aubin, D. (2000). Droit à l'éducation. dans Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (dir.), Que signifient les droits et libertés pour les jeunes de la rue?. Québec: CDPDJ : 81-90.
- Barel, Y. (1982). La marginalité sociale. Paris: PUF.
- Baron, S. W., & Hartnagel, T. F. (1998). Street Youth and Criminal Violence. Criminal and Delinquency, 35 (2), 166-192.
- Barreyre, J.-Y. (1992). Les loubards. Une approche anthropologique. Paris: L'Harmattan, Logiques sociales.
- Baszanger, I. (1992). La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionniste. Paris: L'Harmattan.
- Beck, U. (1992). Risk Society. Londres: Sage.
- Becker, H. S. (1963). Outsiders. Studies in the Sociology of Deviance. New York: The Free Press.

- Bellot, C. (2000a). La diversité de trajectoires des jeunes en situation de rue. Montréal: Colloque "L'âge et la question criminelle" de L'Association des Criminologues de Langue Française.
- Bellot, C. (2000c). Les enjeux de l'intervention à l'endroit des jeunes de la rue. dans Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (dir.), Que signifient les droits et libertés pour les jeunes de la rue? Québec: CDPDJ : 17-28.
- Bellot, C. (1995). Les représentations et les pratiques des agents de sécurité privée à l'égard des itinérants. Montréal: Mémoire de maîtrise. École de criminologie. Université de Montréal.
- Bellot, C. (2000b). La trajectoire: un outil dans la compréhension de l'itinérance. dans D. Laberge (dir.), L'errance urbaine. Québec: Éditions Multimondes. Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale : 101-115.
- Bergier, B. (1996). Les affranchis. Parcours de réinsertion. Paris: Desclée de Brouwer.
- Bergier, B. (1992). Compagnons d'Emmaüs. Paris: Les Éditions Ouvrières.
- Bertaux, D. (1980). L'approche biographique: sa validité méthodologique, ses potentialités. Cahiers internationaux de sociologie, 69, 197-225.
- Bertaux, D. (1986). Fonctions diverses des récits de vie dans le processus de recherche. dans D. Desmarais, & P. Grell (dir.), Les récits de vie. Théories, méthodes et trajectoires types. Montréal: Saint-Martin : 21-35.
- Bertaux, D. (1997). Les récits de vie. Paris: Nathan.
- Bertaux, R. (1996). Pauvres et marginaux dans la société française. Paris: L'Harmattan.
- Bouhnik, P. (1994). Le monde social des usagers de drogue dure en milieu urbain défavorisé. Paris: Thèse de doctorat. Département de sociologie. Université Paris VIII.
- Boumard, P. (1999). L'école, les jeunes, la déviance. Paris: PUF.
- Bourdieu, P. (1979). La distinction. Paris: Minuit.
- Bourdieu, P. (1986). L'illusion biographique. Actes de la recherche en sciences sociales, (62-63), 2-11.
- Bourgeois, P. (2000). Disciplining Addictions : the Bio-politics of Methadone and Heroin in the United States. Culture, Medicine, Psychiatry, 24(2), 165-195.
- Bourgeois, P. (1995). In Search of Respect, Selling Crack in El Barrio. Cambridge: Cambridge University Press.
- Bourgeois, P., & Bruneau, J. (2000). Needle Exchange, HIV Infection and the Politics of Sciences : Confronting Canada's Cocaine Injection Epidemic with Participant Observation. Medical Anthropology, 18, 325-350.

- Brannigan, A., & Caputo, T. (1993). Études sur les fumeurs et les jeunes de la rue au Canada: problèmes conceptuels et méthodologiques. Ottawa: Ministère du Solliciteur général du Canada.
- Bresson, M. (1997). Les S.D.F. et le nouveau contrat social. Paris: L'Harmattan.
- Bujold, M. Y. (2000). La judiciarisation du squeegee à Montréal. Montréal: Spectre, Ministère de la Justice, Canada.
- Bureau de la statistique du Québec. (1997). D'une génération à l'autre: évolution des conditions de vie. Québec: volume 1.
- Burt, R. S. (1995). Capital social et trous structuraux. Revue française de sociologie, 36, 599-628.
- Caputo, T., Weiler, R., & Kelly, K. (1994). Projet de recherche sur les fumeurs et les jeunes de la rue. Ottawa: Solliciteur général du Canada.
- Castel, R. (1992). De l'exclusion comme état à la vulnérabilité comme processus. dans J. Affichaud, & J.-B. DeFoucauld (dir.), Justice sociale et inégalités. Paris: Éditions Esprit : 135-149.
- Castel, R. (1991). De l'indigence à l'exclusion. dans J. Donzelot (dir.), Face à l'exclusion: le modèle français. Paris: Éditions Esprit : 137-168.
- Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation: de la vulnérabilité à la désaffiliation. Cahiers de recherche sociologique, 22, 11-28.
- Castel, R. (1996). Les marginaux dans l'histoire. dans S. Paugam (dir.), L'exclusion, l'état des savoirs. Paris: La découverte : 23-32.
- Castel, R. (1995). La métamorphose de la question sociale: une chronique du salariat. Paris: Fayard.
- Chevalier, L. (1978). Classes laborieuses, classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XXème siècle. Paris: Librairie Générale Française.
- Chobeaux, F. (1996). Les nomades du vide. Des jeunes en errance, de squats en festivals, de gares en lieux d'accueil. France: Actes Sud.
- Cloward, R., & Ohlin, L. (1960). Delinquency and Opportunity. New York: Free Press.
- Cohen, A. (1955). Delinquent Boys: The Culture of the Gang. New York: Free Press.
- Cohen, S. (1973). Folk Devils and Moral Panics: The Creation of the Mods and Rockers. Oxford: Robertson.
- Coleman, J. S. (1988). Social Capital in the Creation of Human Capital. American Journal of Sociology, (94), 95-121.

- Coles, B. (1995). Youth and Social Policy: Youth Citizenship and Young Careers. London: UCL Press.
- Colvin, M., & Pauly, J. (1983). A Critique of Criminology: Toward an Integrated Structural-Marxist Theory of Delinquency Production. American Journal of Sociology, (89), 513-551.
- Comité de suivi au plan conjoint Ville de Montréal-Ministère de la Santé et des Services sociaux. (1993). Réflexion sur la situation des jeunes sans-abri. Montréal.
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. (2000). Que signifient les droits et libertés pour les jeunes de la rue? Québec: CDPDJ.
- Corbin, J. (1991). Trajectory as an Analytic Tool. San Francisco: Stone Symposium for Study of Symbolic Interaction. University of California.
- Côté, M. M. (1988). Les jeunes de la rue à Montréal. Une étude d'ethnologie urbaine. Montréal: Thèse de doctorat. Département d'anthropologie. Université de Montréal.
- Côté, M.-M. (1992). Une mémoire qui n'en finit plus de crier, celle des jeunes de la rue à Montréal. Revue internationale d'action communautaire, 27(67), 145-152.
- Coulon, A. (1992). L'école de Chicago. Paris: PUF.
- Cyrulnik, B. (2000). Un merveilleux malheur. Paris: Editions Odiles Jacob.
- Dadds, M. R., Braddock, D., Cuers, S., Elliott, A., & Kelly, A. (1993). Personal and Family Distress in Homeless Adolescents. Community Mental Health Journal, 29(5), 413-422.
- de Gaulejac, V., & Taboada-Léonetti, I. (dir.). (1994). La lutte des places. Paris: Desclée de Brouwer.
- de Gaulejac, V. (1996). Les sources de la Honte. Paris: Desclée de Brouwer.
- de Queiroz, J. M. (1996). Exclusion, Identité et désaffection. dans S. Paugam (dir.), L'exclusion, l'état des savoir. Paris: La découverte : 295-310.
- de Queiroz, J.-M., & Ziotrowski, M. (1994). L'Interactionnisme symbolique. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- de Singly, F. (2000). Penser autrement la jeunesse. Lien social et politiques, (43), 9-22.
- de Singly, F. (1993). Sociologie de la famille contemporaine. Paris: Nathan.
- Delarue, J.-M. (1994). Rue et espace de socialisation. Entre famille et lieux formalisés. dans S. Tessier (dir.), L'enfant et son insécurité dans la cité. Syros: Paris : 19-23.
- Desmarais, D. (1989). Trajectoire professionnelle et expérience du chômage ouvrier. Des récits de vie et leurs significations multiples. Montréal: Thèse de doctorat. Département d'anthropologie. Université de Montréal.
- Desmarais, D., & Grell, P. (1986). Les récits de vie. Théories, méthodes et trajectoires types. Montréal: Saint-Martin.

- di Méo, G. (1991). L'Homme, la société, l'espace. Paris: Anthropos.
- Dion, A., & Picard, I. (2000). Les jeunes de la rue, qui sont-ils? Qui sont-elles? Leurs situations. dans Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (dir.), Que signifient les droits et libertés pour les jeunes de la rue? Québec: CDPDJ : 17-28.
- Doïse, W., & Palmonari, A. (dir.). (1986). L'étude des représentations sociales . Suisse: Delachaux et Niestlé.
- Douglas, M. C. (1966). Purity and and Danger: An Analysis of the Concepts of Pollution and Taboo. London : Routledge.
- Dubar, C. (1991). La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles. Paris: Armand Collin.
- Dubar, C. (1998). Trajectoires sociales et formes identitaires: clarifications conceptuelles et méthodologiques. Sociétés Contemporaines, (29), 73-85.
- Dubet, F. (1996). Des jeunesses et des sociologies. Le cas français. Sociologie et sociétés, XXVIII(1), 23-36.
- Dubet, F. (1987). La galère: jeunes en survie. Paris: Fayard.
- Dubet, F. (1994). Sociologie de l'expérience. Paris: Seuil.
- Duprez, D., & Kokoreff, M. (2000). Les mondes de la drogue. Paris: Les Éditions Odile Jacob.
- Durand-Brault, G. (1999). La protection de la jeunesse au Québec. Montréal: Boréal.
- Edelbrock, C. (1980). Running Away From Home: Incidence and Correlates Among Children and Youth Referred for Mental Health Services. Journal of Family Issues, (1), 210-228.
- Ennew, J. (1995). Outside Childhood: Street Children's Right. dans B. Franklin (dir.), The Hand Book of Children's Right. Comparative Policy and Practice. London/New York: Routledge : 201-214.
- Erikson, E. (1972). Adolescents et crise. La quête de l'identité. Paris: Champs/Flammarion.
- Espinola, B. (1987). Dans les rues. Enfants de la rue à Asuncion. UNICEF.
- Evans, K., & Furlong, A. (2000). Niches, transitions, trajectoires...De quelques théories et représentations des passages de la jeunesse. Lien social et politiques, (43), 41-48.
- Ewald, F. (1986). Histoire de l'État providence. Paris: Grasset.
- Fagan, J., & Jones, S. J. (1984). Towards an Integrated Model of Violent Delinquency. dans R. Mathias, P. De Muro, & R. S. Allinson (dir.), An Anthropology on Violent Juvenile Offenders . Newark: National Council of Cure and Delinquency.
- Farber, E., & Kinast, C. (1984). Violence in Families of Adolescent Runaways. Child Abuse and Neglect, (8), 295-299.

- Fecteau, J. M. (1998). Notes sur les enjeux de la prise en charge de l'enfance délinquante et en danger au XIX^e siècle. Lien social et politiques, (40), 129-138.
- Feitel, B., Margetson, N., Chamas, J., & Lipman, C. (1992). Psychosocial Background and Behavioral and Emotional Disorders of Homeless and Runaway Youth. Hospital and Community Psychiatry, 43(2), 155-159.
- Fize, M. (1993a). Les bandes. L'«Entre-soi» adolescent. Paris: Desclée de Brouwer.
- Fize, M. (1993b). Sociologie de l'adolescence: sociologie du quotidien, sociologie au quotidien. Société, 42, 425-434.
- Fleisher, M. S. (1995). Beggars and Thieves. Lives on Urban Street Criminals. Wisconsin: The University of Wisconsin Press.
- Fontan, J. M. (2000). Entre la gestion socialisée et l'autogestion d'une pratique, quel devenir citoyen pour l'itinérant? dans D. Laberge (dir.), L'errance urbaine. Québec: Éditions Multimondes. Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale : 29-48.
- Foster, R. (1962). Intrapsychic and Environmental Factors in Running Away From Home. American Journal of Orthopsychiatry, (32), 486-491.
- Fournier, L., & Chevalier, S. (1998). Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et Québec 1996-97: 2-Montréal: premiers résultats. Québec: Santé Québec.
- Fournier, L., & Mercier, C. (1996). Sans domicile fixe: au-delà du stéréotype. Montréal: Éditions du Méridien.
- Fredette, C. (1997). Le gang de rue comme facteur de résistance au changement chez les adolescents en difficulté suivis en centre de réadaptation. Montréal: Rapport de stage. École de criminologie. Université de Montréal.
- Gaboriau, P. (1993). Clochard, l'univers d'un groupe de sans-abri parisiens. Paris: Julliard.
- Galland, O. (1996). L'entrée dans la vie adulte en France. Bilan et perspectives sociologiques. Sociologie et sociétés, XXVIII(1), 37-46.
- Galland, O. (1991). Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie adulte. Paris: Armand Collin.
- Gauthier, M. (2000). L'âge des jeunes: un fait social instable . Lien social et politiques, (43), 23-33.
- Gauthier, M. (1994). Entre l'excentricité et l'exclusion: les marges comme révélateur de la société. Sociologie et sociétés, XXVI(2), 177-188.
- Gauthier, M. (1999). La jeunesse: un mot, mais combien de définition. dans M. Gauthier, & J.-F. Guillaume (dir.), Définir la jeunesse? D'un bout à l'autre du monde. Sainte-Foy: Les Éditions de l'IQRC : 9-27.

- Gauthier, M. (1997). Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui. Sainte-Foy: PUL-IQRC.
- Gauthier, M., Molgat, M., & Saint-Laurent, L. (1999). Lien social et pauvreté. Repérage et profil de jeunes précaires qui vivent seuls en milieu urbain. Québec: INRS/Culture et société.
- Geertz, C. (1980). Local knowledge. New York: Harper et Row.
- Geremek, B. (1976). Les marginaux parisiens aux XIVème et XVème siècles. Paris: Flammarion.
- Geremek, B. (1987). La potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen-âge à nos jours. Paris: Gallimard.
- Giddens, A. (1987). La constitution de la société. Paris: PUF.
- Giddens, A. (1991). Modernity and Self-Identity. Cambridge: Polity Press.
- Gillis, J. R. (1974). Youth and History: Tradition and Change in European Age Relations. 1770- Present. New York : Academic Press.
- Goffman, E. (1991). Les cadres de l'expérience. Paris: Minuit.
- Gottfredson, M. R., & Hirshi, T. (1990). A General Theory of Crime. Stanford: Stanford University Press.
- Goyette, M. (1999). L'analyse de pratiques partenariales dans le domaine de la santé mentale: Réflexions autour de l'équipe-itinérance-outreach du CLSC des Faubourgs. Montréal: École de service social. Université de Montréal.
- Grafmeyer, Y. (1996). L'école de Chicago. Textes traduits et présentés. Paris: Aubier.
- Grafmeyer, Y., & Joseph, I. (1990). L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine. Paris: Édition du Champ Urbain.
- Granovetter, M. S. (1973). The Strength of Weak ties. American Journal of Sociology, 78.
- Greenblatt, M., & Robertson, M. C. (1993). Life Styles, Adaptatives Strategies and Sexual Behaviors of Homeless Adolescents. Hospital and Community Psychiatry, (44), 1177-1180.
- Guillou, J. (1998). Les jeunes sans domicile fixe. Ou "au bout d'être énervé". Paris/Montréal: L'Harmattan.
- Haan, A., Eirnbter, W. H., Jacob, R., & I. (1994). Le SIDA : savoir ordinaire et insécurité. Actes de la recherche en sciences sociales, (104), 81-89.
- Hagan, J., & McCarthy, B. (1992). Streetlife and Delinquency. The British Journal of Sociology, 43(4), 533-561.
- Hagan, J., & McCarthy, B. (1997). Mean Streets. Youth Crime and Homelessness. Cambridge: Cambridge University Press.

- Hagan, J., & McCarthy, B. (1998). La théorie du capital social et le renouveau des tensions et des opportunités en criminologie sociologique. Sociologie et sociétés, 30(1), 145-158.
- Hamel, J. (1999). La jeunesse n'est pas qu'un mot...Petit essai d'épistémologie pratique.
- Hier, S. J., Korboot, P. J., & Schweitzer, R. D. (1990). Social Adjustment and Symptomatology in Two Types of Homeless Adolescents: Runaways and Throwaways. Adolescence, XXV(100), 761-771.
- Houchon, J. (1990). Pratiques et réseau: éloge de l'ambiguïté. Déviance et société, 14(2).
- Inciardi, J. A., Horowitz, R., & Potteiger, A. E. (1993). Street Kids, Street Drugs, Street Crime. Belmont: Wadsworth.
- Jamouille, P. (2000). Drogue de rue. Récits et style de vie. Bruxelles: De Boeck University.
- Jodelet, D. (1989). Les représentations sociales. Paris: PUF.
- Jones, G. (1997). Youth homelessness and the "underclass". dans R. MacDonald (dir.), Youth, the "underclass" and social exclusion. London et New York: Routledge : 96-112.
- Joyal, R. C. (1999). Les enfants, la société et l'État au Québec. Québec: Hurtubise.
- Knorr-Cetina, K., & Cicourel, A. V. (dir.). (1981). Towards an integration of Micro and Macro Sociologies. Boston: Routledge and Kegan Paul : 101-115.
- Kokoreff, M. (1994). La dimension spatiale des modes de vie des jeunes, le cas d'une cité de la banlieue parisienne. Société contemporaine, 17, 29-49.
- Kokoreff, M. (1996). Jeunes et espaces urbains. Bilan des recherche en France, 1977-1994. Sociologie et sociétés, XXVIII(1), 159-176.
- Kokoreff, M. (1993). L'espace des jeunes. Territoires, identités et mobilité. Les annales de la recherche urbaine: (59-60), 170-179.
- Kuyu, C. (1998). Spécificités africaines et procédures de prise en charge de l'enfant marginalisé. dans S. Tessier (dir.), A la recherche des enfants des rues. Paris: Karthala : 218-222.
- Laberge, D. (dir.). (2000). L'errance urbaine. Québec: Éditions Multimondes. Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Laberge, D. (1983). La gestion de la marginalité: les États-Unis aux XVIII^e et XIX^e siècles. Montréal: Thèse de doctorat. École de criminologie, Université de Montréal.
- Laberge, D., Poirier, M., & Charest, R. (1998). Un étranger dans la cité: la présence de l'itinérant et la représentation de l'itinérance. Nouvelles pratiques sociales, 11(1), 19-25.
- Laberge, D., & Roy, S. (1994). Interroger l'itinérance: stratégies et débats de recherche. Cahiers de recherche sociologique, 22, 93-112.
- Laberge, D. (1997). Marginaux et marginalité. Les États-Unis aux XVIII^e et XIX^e siècles. Paris: L'Harmattan.

- Lamontagne, Y., Garceau-Durand, Y., Blais, S., & Élie, R. (1987). La jeunesse québécoise et le phénomène des sans-abri. Montréal: Presses de l'Université du Québec.
- Lancôt, N. (1999). Une explication intégrative et développementale de la conduite marginale des adolescentes. Montréal: Thèse de doctorat. École de criminologie. Université de Montréal.
- Landreville, P. (2000). Le vieillissement des populations pénales. Montréal: Colloque "L'âge et la question criminelle" de L'Association des Criminologues de Langue Française.
- Landreville, P., Laberge, D., Morin, D., & Casavant, L. (1998). Logique d'action et fonctions de la prison: l'exclusion des itinérants par le droit pénal. dans P. Robert (dir.), La gestion sociale par le droit pénal. La discipline du travail et la punition des pauvres. Actes de la 8e journée de droit social et du travail. Cowansville: Les Éditions Yvon Blais inc. : 153-171.
- Le Roy, E. (1998). Crises, mondialisation, complexité sociale: spécificités des situations et généralités des pratiques. S. Tessier (dir.), A la recherche des enfants des rues. Paris: Karthala : 178-194.
- Le Roy, E. (1995). "Espace public" et "socialisation" dans les métropoles: quelques préliminaires à une problématique interculturelle. S. Tessier (dir.), L'enfant des rues et son univers. Ville, socialisation et marginalité. Paris: Syros : 31-47.
- Lianos, M. (1999). Point de vue sur l'acceptabilité sociale du discours du risque. Cahiers de la sécurité intérieure, (38), 55-73.
- Lianos, M., & Douglas, M. (2000). Dangerization and the End of Deviance: The Institutional Environment. British Journal of Criminology, 40(2), 261-278.
- Lin, N. (1995). Les ressources sociales : une théorie du capital social. Revue française de sociologie, (36), 685-701.
- Loncle, P. (2000). Les jeunes et les villes: continuité et renouvellement des politiques locales. Lien social et politiques, (43), 121-132.
- Lucchini, R. (1999). L'enfant de la rue: carrière, identité et sortie de rue. Fribourg: Faculté de sciences économiques et sociales.
- Lucchini, R. (1993). Enfant de la rue. Identité, sociabilité, drogue. Genève: Droz.
- Lucchini, R. (1998b). L'enfant de la rue: réalité complexe et discours réducteurs. Déviance et société, 22(4), 347-366.
- Lucchini, R. (1998). Images de l'enfant en situation de rue et intervention. S. Tessier (dir.), A la recherche des enfants des rues. Paris: Karthala : 259-276.
- Lucchini, R. (1996). Sociologie de la survie: l'enfant dans la rue. Paris: PUF.
- MacDonald, R. (1997). Youth, the Underclass and Social Exclusion. Londres: Routledge.
- Maffesoli, M. (1995). Autour d'Anthony Giddens. Société, 48, 121-132.

- Maffesoli, M. (1988). Le temps des tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse. Paris: Méridiens Klincksieck.
- Maffesoli, M. (1994). Rue, esthétique, socialité. dans A. Vulbeau, & J.-Y. Barreyre (dir.), La jeunesse et la rue. Paris: Desclée de Brouwer : 23-31.
- Marguerat, Y. (1995). Enfants, jeunes et marginalité. Le cas de l'Afrique. S. Tessier (dir.), L'enfant des rues et son univers. Ville, socialisation et marginalité. Paris: Syros : 61-74.
- Marpsat, F., & Firdion, J. M. (dir.). (1998). Sans-domicile et mal-logés. Bilan des travaux de l'INED. Paris: INED.
- Martin, D., & Royer-Rastoll, P. (dir.). (1990). Représentations sociales et pratiques quotidiennes. Paris: L'Harmattan.
- McAll, C., & Jacoud, M. (1999). Séminaire du programme de recherche sur le racisme et la discrimination. Montréal: Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal.
- McAll, C. (1995). Les murs de la cité: territoires d'exclusion et espaces de citoyenneté. Lien social et politiques-RIAC, 34, 81-92.
- McCarthy, B. (1996). the Attitudes and Actions of others. Tutelage and Sutherland's Theory of Differential Association. British Journal of Criminology, 36(1), 135-147.
- McCarthy, B. (1990). Life on Street, Serious Theft, Drug Selling and Prostitution among Homeless Youth. Toronto: Thèse de doctorat. Département de sociologie. Université de Toronto.
- McCarthy, B., & Hagan, J. (1991). Homelessness : a Criminologic Situation? British Journal of Criminology, 31(4), 393-410.
- McCarthy, B., & Hagan, J. (1995). Getting into Street Crime : The Structure and Process of Criminal Embeddedness. Social Science Research, 24, 63-95.
- McCarthy, B., & Hagan, J. (1992b). Mean Streets: The Theoretical Significance of Situational Delinquency among Homeless Youths. American Journal of Sociology, 98(3), 597-627.
- McCarthy, B., & Hagan, J. (1992a). Surviving on the Street: The Experiences of Homeless Youth. Journal of Adolescent Research, 7(4), 412-430.
- Ménard, S., & Strimelle, V. (2000). Enfant sujet, enfant objet ? L'enfant comme enjeu des nouvelles politiques pénales au Québec, de la seconde moitié du XIX^e au début du XX^e siècle. Lien social et politiques, 44, 89-100.
- Mercier, C. (1986). Itinérance et alcoolisme. recension des publications. Montréal: Unité de recherche psychosociale, Hôpital Douglas.
- Merton. R.K. (1949). Éléments de théorie et de méthode sociologique. Paris: Plon.

- Molgat, M. (2000). L'insertion résidentielle et les théories de la "modernité avancée". Quelques enseignements de la comparaison entre quatre sociétés. Lien social et politiques, 43(83), 81-92.
- Molgat, M. (1999). De l'intégration à l'insertion...Quelle direction pour la sociologie de la jeunesse au Québec? M. Gauthier, & J.-F. Guillaume (dir.), Définir la jeunesse? D'un bout à l'autre du monde. Sainte-Foy: Les Éditions de l'IQRC : 77-94.
- Molgat, M. (1998). Vivre hors famille...L'insertion résidentielle au coeur du passage à la vie adulte au Québec. Montréal: Thèse de doctorat en sciences humaines appliquées. Université de Montréal.
- Moscovici, S. (1986). L'ère des représentations sociales. dans W. Doise, & A. Palmonari (dir.), L'étude des représentations sociales. Suisse: Delachaux et Niestlé : 34-80.
- Moscovici, S. (1961). La psychanalyse, son image, son public. Paris: PUF.
- MSSS. Ministère de la santé et des services sociaux. (1993). Le phénomène de l'itinérance au Québec. Protocole interministériel. Québec: Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Mucchielli, A. (1998). Alexandre Vexliard (1911-1997): un pionnier de la recherche sur la désocialisation. dans A. Vexliard Le clochard. Paris: Desclée de Brouwer : 11-62.
- Murray, C. (1990). The Emerging British Underclass. London: Institute of Economic Affairs.
- Nicole-Drancourt, C., & Roulleau-Berger, L. (1995). L'insertion des jeunes en France. Paris: PUF.
- Ogien, A. (1995). Sociologie de la déviance. Paris: Armand Colin.
- Ouimet, M. (2000). Le vieillissement de la population criminelle au Québec et la baisse de la criminalité. Montréal: Colloque "L'âge et la question criminelle" de l'Association des Criminologues de Langue Française.
- Parazelli, M. (2000b). Expérimentation du dispositif de négociation de groupe à groupe impliquant des jeunes de la rue, des intervenants communautaires jeunesse et des élus municipaux. Montréal: INRS-Culture et société.
- Parazelli, M. (1997). Pratiques de «socialisation marginalisée» et espace urbain: le cas des jeunes de la rue à Montréal. Montréal: Thèse de doctorat. Département d'Études Urbaines, Université du Québec à Montréal.
- Parazelli, M. (1999). Prévenir l'adolescence? M. Gauthier, & J.-F. Guillaume (dir.), Définir la jeunesse? D'un bout à l'autre du monde. Sainte-Foy: Les Éditions de l'IQRC : 55-76.
- Parazelli, M. (2000a). Le sens des pratiques urbaines des jeunes de la rue à Montréal. Montréal: Collectif de recherche sur l'itinérance.
- Parazelli, M. (1998). Aller voir ailleurs si j'y suis...Les trajectoires géosociales des jeunes de la rue québécois. Agora, (13), 71-86.
- Parazelli, M. (1995). L'espace dans la formation d'un potentiel de socialisation chez les jeunes de la rue: assises théoriques. Cahiers de géographie du Québec, 39(37), 287-

308.

- Park, R. E. (1928). Human Migration and the Marginal Man. The American Journal of Sociology, XXXIII(6), 878-892.
- Passeron, J.-C. (1990). Biographies, flux, itinéraires, trajectoires. Revue française de sociologie, 31(1), 3-22.
- Paugam, S. (dir.). (1996). L'exclusion, l'état des savoirs. Paris: Éditions La découverte.
- Paugam, S. (1991). La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté. Paris: Les Presses Universitaires de France.
- Peneff, J. (1990). La méthode biographique. Paris: Armand Colin.
- Peretti-Watel, P. C. (1999). Pourquoi et pour qui un risque est-il acceptable? Représentations du risque et inégalités sociales. Cahiers de la sécurité intérieure, (38), 9-34.
- Poirier, M., Lussier, V., Letendre, R., Michaud, P., Morval, M., Gilbert, S., & Pelletier, A. (1999). Relations et représentations interpersonnelles de jeunes adultes itinérants. Rapport de recherche. Conseil québécois de recherche sociale.
- Poirier, M. (1988). La santé mentale des jeunes itinérants. Revue québécoise de psychologie, 2(1), 94-110.
- Prus, R. (1996). Symbolic Interaction and Ethnographic Research. Intersubjectivity and the Study of Human Lived Experience. Albany: University of New York Press.
- René, J.-F. (1993). Les jeunes et le rapport au travail : le point sur la littérature sociologique. Nouvelles pratiques sociales, 6(2), 43-54.
- Rouleau-Berger, L. (1993). La construction sociale des espaces intermédiaires. L'exemple de jeunes en emploi précaire face aux politiques sociales. Société contemporaine, 14/15, 191-210.
- Rouleau-Berger, L. (1994a). Jeunesse, urbanité et accessibilité. dans A. Vulbeau, & J. Y. Boureyre (dir.), La jeunesse dans la rue. Paris: Desclée de Brouwer : 33-48.
- Rouleau-Berger, L. (1999). Pour une approche constructiviste de la sociologie de la jeunesse. M. Gauthier, & J.-F. Guillaume (dir.), Définir la jeunesse? D'un bout à l'autre du monde. Sainte-Foy: Les Éditions de l'IQRC : 147-160.
- Rouleau-Berger, L. (1994b). Sociologie urbaine et sociologie du travail en face-à-face. Les Annales de la Recherche Urbaine, 64, 108-114.
- Rouleau-Berger, L. (1991). La ville interville: jeunes entre centre et banlieue. Méridiens Klincksieck.
- Roy, D. (1998b). Le défi de l'accès pour les jeunes de la rue. Avis du directeur de la santé publique sur la mortalité chez les jeunes de la rue à Montréal. Montréal: Régie régionale de la Santé et des Services sociaux Montréal-centre.

- Roy, É. (1998a). Étude de cohorte sur l'infection au VIH chez les jeunes de la rue de Montréal. Montréal: Direction de la santé publique Montréal-centre.
- Roy, É., Haley, N., Boivin, J.-F., Frappier, J.-Y., & Claessens, C. (1996). Les jeunes de la rue de Montréal et l'infection au VIH. Étude de prévalence, rapport final, version révisée. Montréal: Unité de Santé Publique, RRSSSM-C.
- Roy, S. (1995). L'itinérance: forme exemplaire de l'exclusion sociale? Lien social et politiques, 34, 73-80.
- Roy, S. (1988). Seuls dans la rue: Portraits d'hommes clochards. Montréal: Éditions St-Martin.
- Ruddick, S. M. (1996). Young and Homeless in Hollywood. Mapping Social Identities. New York and London: Routledge.
- Sampson, R. J., & Laub, J. H. (1993). Crime in the Making: Pathways and Turning Points Through Life. Cambridge: Harvard University Press.
- Schehr, S. (2000). Processus de singularisation et formes de socialisation de la jeunesse. Lien social et politiques, (43), 49-58.
- Shaw, C., & McKay, H. D. (1942). Juvenile Delinquency and Urban Areas. Chicago: University of Chicago Press.
- Shériff, T. (1999). Le trip de la rue. Parcours initiatiques des jeunes de la rue. Beauport: Centre jeunesse de Québec.
- Simons, R. L., Whitbeck, L. B., & Bales, A. (1989). Life on the Streets: Victimization and Psychological Distress among the Adult Homeless. Journal of Interpersonal Violence, 4(4), 482-501.
- Smith, J. (1999). Youth Homelessness in the UK. A European Perspective. Habitat International, 23(1), 63-77.
- Spector, M., & Kitsuse, J. I. (1977). Constructing Social Problems. Calif.: Cumming.
- Stoecklin, D. (2000). Enfants des rues en Chine. Paris: Karthala.
- Sutherland, E. (1937). The Professionnal Thief. Chicago: University of Chicago Press.
- Tessier, S. (dir.). (1995). L'enfant des rues et son univers. Ville, socialisation et marginalité. Paris: Syros.
- Tessier, S. (dir.). (1998). A la recherche des enfants des rues. Paris: Karthala.
- Tessier, S. (1994). La rue. Espace public. dans S. Tessier (dir.), L'enfant et son intégration dans la cité. Expériences et propositions. Paris: Syros : 40-45.
- Thomas, H. (1997). La production des exclus. Paris: PUF.
- Tomkiewicz, S. (1999). La mystification scientifique. Le journal des psychologues, (168), 48-49.

- Trasher, F. (1927). The Gang. Chicago: University of Chicago Press.
- Tremblay, P. (1993). Searching for Suitable co-Offenders. dans R. V. Clarke, & M. Felson (dir.), Routine Activity and Rational Choice Advanced in Criminological Theory. New Brunswick: N.J. Transaction: 101-115.
- Trépanier, J., & Tulkens, F. (1999). Délinquance et protection de la jeunesse. Aux sources des lois belge et canadienne sur l'enfance. Montréal: PUM.
- Trottier, C. (2000). Questionnement sur l'insertion professionnelle des jeunes. Lien Social et Politiques, (43), 93-102.
- Ulmer, J. (2000). Commitment, Deviance, and Social Control. The Sociological Quarterly, (41), 3.
- Vexliard, A. (1957). Le clochard. Paris: Declée de Brouwer.
- Viguié, J. (1995). La représentation des SDF dans un journal quotidien. L'analyse du discours de La Croix/L'évènement entre septembre 1994 et janvier 1995. Lyon: DEA en sciences de l'information et de la communication.
- Ville de Montréal, & Spectre de rue. (1999). Le Squeezing au centre-ville de Montréal. Perceptions et réalité. Montréal: Ville de Montréal.
- Vulbeau, A. (1995). Apprentissages et compétences des enfants marginalisés. S. Tessier (dir.), L'enfant des rues et son univers. Ville, socialisation et marginalité. Paris: Syros : 125-142.
- Vulbeau, A. (1994). Comprendre l'espace public de la jeunesse: un enjeu et un lien entre recherche et intervention. dans S. Tessier (dir.), L'enfant et son insécurité dans la cité. Syros: Paris : 31-39.
- Vulbeau, A. (1992). Du tag au tag. Paris: Desclée de Brouwer.
- Vulbeau, A. (1993). Marche et démarche dans la ville. Société, 42, 383-392.
- Vulbeau, A., & Barreyre, J.-Y. (dir.). (1994). La jeunesse et la rue. Paris: Desclée et Brouwer.
- Whyte, W. F. (1943). Street Corner Society. Chicago: University of Chicago Press.
- Wright, J. D. (1991). Health and the Homeless Teenager: Evidence from the National National Health care for the Homeless Program. Journal of Health and Social Policy, 2, 15-35.
- Xiberras, M. (1993). Les théories de l'exclusion. Paris: Méridiens Klincksieck.
- Youf, D. (1999). Sur le statut juridique de l'enfant. Débat.

FORMULE DE CONSENTEMENT

Je consens à participer à la recherche que réalise Madame Céline Bellot dans le cadre de son doctorat à l'Université de Montréal. J'ai été informé(e) que

- le but de la recherche est d'obtenir une meilleure compréhension, d'après le point de vue des jeunes, de ce que vivent les jeunes fréquentant régulièrement les espaces publics notamment leurs expériences et leurs trajectoires. Les résultats de cette recherche viseront d'une part à mieux connaître le point de vue des jeunes directement concernés et d'autre part, de proposer des pratiques d'intervention et de recherche plus appropriées.
- toutes les informations obtenues durant la cueillette de données seront traitées de manière confidentielle et anonymement. Le nom des participants ne sera jamais divulgué dans aucun contexte.
- la cueillette de données se réalisera sous la forme d'observations, d'entrevues informelles et d'entrevues formelles. Le consentement formel (signature de la formule de consentement) ne sera demandé que dans le cadre des entrevues formelles. Dans les autres formes de cueillette, la présentation du chercheur et de la recherche, et l'obtention d'un consentement verbal seront simplement exigées. Les entrevues formelles seront enregistrées afin de recueillir l'ensemble du discours de l'interviewé(e). Elles devraient avoir une durée de une heure 30 à deux heures et feront l'objet d'un dédommagement de 10 dollars par entrevue.
- le contenu de l'enregistrement appartient à l'interviewé(e) qui est en droit d'exiger la destruction des bandes enregistrées à la fin de la recherche. Avant, la chercheuse a la charge du respect de la confidentialité et de l'anonymat et de maintenir dans un lieu sécuritaire, les bandes enregistrées. Le respect de l'anonymat et de la confidentialité se fait par l'utilisation de noms fictifs tant pour les personnes que pour les lieux pour éviter toute possibilité de recoupement ou d'identification
- les résultats de la recherche seront présentés sous différentes formes toujours avec le même souci de confidentialité et d'anonymat.
- j'ai le droit de garder une copie de cette formule de consentement. J'ai le droit de poser toute question sur la recherche qui m'apparaît importante et de me retirer de la recherche à tout moment sans avoir à fournir de motif. Si j'ai des questions supplémentaires sur la recherche, je peux toujours contacter la chercheuse au numéro de téléphone et à l'adresse suivante.

Bellot Céline
514- 343-6111 #3665
Université de Montréal
C 4069, pavillon Lionel Groulx
3150, avenue Jean Brillant, Montréal, H3C 3J7

Nom du participant

Signature